



LA PHRASÉOLOGIE  
DU FRANÇAIS

ISABEL GONZÁLEZ REY

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIDI

INTERLANGUES

# La phraséologie du français

65/10m 17/10/2013

---

Déjà parus dans la collection  
***Interlangues***

**LES PRÉPOSITIONS DE L'ANGLAIS ET LEURS RÉGIMES**

Michel Simon

**LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :  
LE CAS DES UNIVERSITÉS BRITANNIQUES**

Marie-Agnès Détourbe

**A CORPUS-BASED STUDY OF SINCE- CLAUSES IN CONTEMPORARY ENGLISH**

Bénédicte Guillaume

**HISTOIRE ET RÉALITÉS DANS LE ROMAN POLICIER ITALIEN CONTEMPORAIN**

Maria Pia De Paulis-Dalembert

**DE LA FILOUTERIE DANS L'ANGLETERRE DE LA RENAISSANCE :  
ÉTUDES SUR SHAKESPEARE ET SES CONTEMPORAINS**

Pascale Drouet

**LE MOINE**

Matthew Gregory Lewis

Traduction de Léon de Wailly (1840) - Revue, corrigée et annotée par Maurice Lévy

**ENCAMINAMENT CATAR**

Denis Saurat

Introduction, traduction et notes de Jean-François Courouau

**MARTIN OPITZ :**

**LE LIVRE DE LA POÉSIE ALLEMANDE**

Elisabeth Rothmund

**LA MÉTHODE FORMELLE EN LITTÉRATURE**

Pavel Medvedev, Cercle de Bakhtine

**LE CORAN À LA RENAISSANCE :  
PLAIDOYER POUR UNE TRADUCTION**

Théodore Bibliander

Introduction, traduction et notes de Henri Lamarque

# **La phraséologie du français**

Isabel González Rey

2<sup>e</sup> édition revue et corrigée

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIDI

Mise en pages : Compo Flash

Nous remercions particulièrement Emmanuelle Fortas, Ingrid Benner et Joshua Norman pour leur aide précieuse dans la confection de cet ouvrage.

ISSN : 1264-0441

ISBN : 978-2-8107-0371-5

© Presses universitaires du Midi, 2015  
Université Toulouse - Jean Jaurès  
5, allées Antonio Machado  
31058 Toulouse cedex 9



Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	11
Chapitre I :	
<b>PRÉSENTATION</b> .....	13
Introduction.....	14
Chapitre II :	
<b>REGARD SUR L'HISTOIRE DE LA PHRASÉOLOGIE</b> ..	17
Définitions lexicographiques.....	17
Bilan de recherche.....	19
Le père de la phraséologie.....	19
La diffusion du domaine phraséologique .....	20
La phraséologie française .....	23
La visibilité des recherches .....	25
Chapitre III :	
<b>LE STATUT DE LA PHRASÉOLOGIE</b> .....	29
Discipline autonome ou branche dépendante.....	29
Sens large ou sens restreint ? .....	31
Un phénomène marginal ou central ?.....	33
Des paramètres non concordants .....	33
Un domaine vivant .....	34
Chapitre IV :	
<b>LE MATÉRIEL PHRASÉOLOGIQUE</b> .....	37
Les différentes approches traditionnelles.....	37
La portée lexicologique .....	37
La portée syntaxique .....	37
La portée transphrastique .....	38
La terminologie phraséologique .....	42
Les propriétés des unités phraséologiques .....	44
Analyse des propriétés phraséologiques .....	46

Chapitre V :	
<b>TROIS DOMAINES DE LA PHRASÉOLOGIE</b> .....	57
Les tendances spontanées de la langue .....	57
La notion d'idiomaticité .....	59
Le domaine phraséologique et son organisation .....	60
Chapitre VI :	
<b>LES PARÉMIES</b> .....	65
La parémiologie .....	65
Les parémies générales .....	66
Les parémies terminologiques .....	67
Rapports avec la phraséologie .....	69
Chapitre VII :	
<b>LES COLLOCATIONS</b> .....	71
L'émergence du concept .....	71
La consolidation du concept .....	72
Dans la combinatoire de l'anglais .....	72
Dans la combinatoire du français .....	76
Les collocations en langues de spécialité .....	78
Analyse des propriétés d'une collocation .....	80
Aspect formel .....	81
<i>La dimension lexicale</i> .....	81
<i>La dimension syntagmatique</i> .....	84
<i>Le comportement interne</i> .....	86
<i>Le comportement externe</i> .....	88
Aspect sémantique .....	90
<i>La dimension compositionnelle</i> .....	90
<i>La dimension non compositionnelle</i> .....	91
<i>La composante stylistique</i> .....	92
Aspect pragmatique .....	93
<i>La dimension institutionnelle</i> .....	93
<i>Les facteurs de reconnaissance</i> .....	95
<i>La dimension référentielle</i> .....	98
<i>Le niveau de motivation</i> .....	100
Une proposition de discrimination des UP .....	103
Endocentrisme et exocentrisme .....	104
UP endocentriques et UP exocentriques .....	106
Collocations et expressions idiomatiques .....	110
<i>Typologie des collocations</i> .....	110
<i>Typologie des expressions idiomatiques</i> .....	111

## Chapitre VIII :

<b>LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES (EI)</b> .....	113
Choix terminologiques .....	113
Analyse des propriétés d'une EI .....	114
Critères formels de reconnaissance .....	114
Critères sémantiques de reconnaissance .....	116
<i>L'idiomaticité comme agent d'identité</i> .....	117
<i>Iconicité et subduction</i> .....	118
<i>Du concept vers l'abstrait : image et symbole</i> .....	119
<i>De l'abstrait vers l'abstrait : la subduction</i> .....	121
<i>Le rôle de l'image en langues de spécialité</i> .....	123
Critères pragmatiques de reconnaissance .....	126
<i>EI dans la langue orale</i> .....	128
<i>EI dans la langue écrite</i> .....	131
<i>Emplois détournés des EI</i> .....	137

## Chapitre IX :

<b>LES CONSTRUCTIONS VERBALES FIGÉES (CVF)</b> .....	141
Études théoriques .....	142
La structure interne des CVF .....	149
Le rôle du verbe .....	150
Variétés structurelles des EIV .....	154
La construction du sens dans les EIV .....	155
La comparaison au centre de l'idiomaticité .....	156
La place de la métaphore dans les EIV .....	162
<i>La procédure métaphorique</i> .....	163
<i>Une proposition de classification</i> <i>des EIV métaphoriques</i> .....	165
<i>Court échantillon d'application</i> .....	168
Valeurs stylistiques des EIV de différents niveaux .....	171
Éléments des rhétoriques classique et nouvelle .....	171
L'épaisseur stylistique des EIV .....	172
<i>La périphrase</i> .....	173
<i>L'allusion</i> .....	173
<i>Les tropes et les non-tropes</i> .....	174
EIV cultivées et littéraires .....	175
<i>L'allusion simple et double</i> .....	175
<i>Les tropes</i> .....	177
<i>Les non-tropes</i> .....	179
EIV populaires, familières et argotiques .....	181
EIV terminologiques .....	186

La mise en discours des EIV.....	192
Les niveaux de langue des EIV .....	192
Encodage et décodage des EI .....	195
<i>L'énonciation directe</i> .....	195
<i>L'énonciation indirecte</i> .....	196
<i>Les facteurs socioculturels</i> .....	201
L'affect et l'intellect dans les EIV .....	202
<i>L'affect dans la production et la réception des EIV.</i> ..	202
<i>L'intellect dans la production et la réception</i> <i>des EIV</i> .....	204
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	207
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	211
Études .....	211
Dictionnaires, recueils et autres ouvrages phraséographiques .....	225

## REMERCIEMENTS

*Celui qui, dans la vie, est parti de zéro pour n'arriver à rien n'a de merci à dire à personne.*

Pierre DAC, *Les Pensées*, Le Cherche-Midi, 1978.

Ce travail représente le cheminement de la pensée à travers une réflexion de longue date, née de la confrontation des opinions que plusieurs personnes, toutes unies par la même problématique, la phraséologie d'une langue, m'ont apportées auparavant et à plusieurs occasions, ainsi que de mes recherches personnelles, et qui a abouti à la réalisation d'une thèse de doctorat soutenue le 17 juillet 1998 à l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle. De ce fait, je souhaiterais manifester aujourd'hui toute ma gratitude à ceux qui ont rendu possible le fruit de mes efforts : mon directeur de thèse, M. Jesús Lago Garabatos, professeur de linguistique française à l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle ; M. Jesús Ferro Ruibal, directeur d'un projet sur la phraséographie galicienne auquel j'ai collaboré ; Mme Julia Sevilla Muñoz, de l'université complutense de Madrid ; Mme Gertrud Gréciano, de l'université de Strasbourg ; M. Gerd Wotjak, de l'université de Leipzig ; M. Franz Joseph Hausmann, de l'université de Erlangen-Nürnberg. Je tiens à remercier également Manuel Rigueiro (USC) pour son aide dans cette deuxième édition. Enfin, et surtout, un grand merci à ma famille qui m'a toujours soutenue dans ma tâche. C'est à mon mari et à ma fille que je dédie cet ouvrage en retour de l'amour qu'ils me témoignent à chaque instant.

## PRÉSENTATION

Ce que nous présentons aujourd'hui sous le titre *La Phraséologie du français* est, en fait, le résultat de plusieurs étapes de travail. L'origine remonte à l'occasion d'un mémoire de licence intitulé *Les Expressions Idiomatiques : leur valeur métaphorique* (1993). J'y analysais un corpus composé de 65 expressions françaises, traduites en quatre langues étrangères : anglais, italien, espagnol et galicien. En tout, 325 expressions. Dans ce travail, je soulignais déjà :

1) Le caractère hétérogène du domaine phraséologique, proverbes, phrases toutes faites, locutions nominales, adjectivales, adverbiales et verbales se partageant un même univers linguistique ;

2) La présence de similarités et de différences de structure interne et d'image dans leur construction syntaxique et sémantique, permettant d'avancer des principes d'organisation du domaine ;

3) Le grand nombre d'expressions figées à construction verbale.

Un an plus tard, j'entrais comme boursière dans le centre de recherche *Centro de Investigacións Lingüísticas e Literarias Ramón Piñeiro* (Saint-Jacques-de-Compostelle), ce qui m'a ouvert un nouvel horizon en ce qui concerne l'étude de la phraséologie d'une langue. En effet, l'élaboration d'un dictionnaire de phraséologie galicienne m'a placée, pour la première fois, face à tous les problèmes qui peuvent émerger de la réflexion quotidienne issue de la gigantesque quantité d'éléments polylexicaux et figés présents dans une langue. À un rythme de 150 fiches en moyenne par jour, introduites dans une banque de données où étaient inscrites l'expression, sa définition, sa catégorie (proverbe, *cantiga*, phrase proverbiale, ou locution), sa source écrite (dictionnaires, recueils, œuvres littéraires ou techniques, etc.) et orale (informateurs provenant de tous les coins de la Galice), nous sommes parvenus à rassembler sur cette période près de 80 000 fiches (plus de 200 000 aujourd'hui). Cette recherche a été d'une importance capitale dans ma formation car toutes les questions d'ordre théorique et pratique se sont posées à ce moment-là.

Ainsi, pour la première fois, les termes de phraséologie, de phraséographie, de parémiologie, de parémiographie, d'expressions idiomatiques, de collocations, de parémies et autres se sont fait entendre. De nos débats, toujours pleins d'enthousiasme pour appréhender la masse gigantesque d'éléments phraséologiques, est née dans mon esprit l'idée de construire une théorie de la phraséologie, en assumant le risque que comporte généralement ce genre de détermination. La thèse de doctorat soutenue en 1998 a représenté la systématisation d'une réflexion qui a, depuis, évolué et qui s'est enrichie de nouveaux apports.

En voici donc le résultat : d'une part, l'organisation du matériel phraséologique selon des critères de classification de nature syntaxique, sémantique et pragmatique, et, d'autre part, l'élaboration d'une théorie qui permet d'embrasser tout ce matériel au sein d'une même discipline. Cette méthode théorico-descriptive suit un mouvement circulaire qui présuppose l'existence d'un domaine linguistique déterminé, composé d'éléments hétérogènes, mais dont les caractéristiques communes contribuent à leur tour à confirmer la présence de ce champ qui cherche à être consolidé en tant que discipline pleinement autonome, bien que reliée à d'autres branches linguistiques et scientifiques.

### **Introduction**

Les expressions figées d'une langue donnée constituent un lieu de passage obligé pour une bonne compétence linguistique, vu leur présence incontournable dans la pratique langagière. Elles sont tout aussi importantes pour la maîtrise de la langue maternelle que pour celle d'une langue étrangère, bien qu'elles soient différemment considérées dans l'une ou dans l'autre : dans la première, ce sont des « béquilles » qui sédimentent automatiquement notre fonds linguistique et dont nous nous servons commodément, sans efforts, ce qui semble leur ôter toute importance, tandis que dans la seconde, elles représentent de véritables entraves dans l'acquisition de la nouvelle langue, contre lesquelles bute sans cesse notre esprit en quête de logique, ce qui leur confère une valeur particulière<sup>1</sup>. Comme l'indique Alain Rey (1973b, p. 97), dès que le

1. Déjà en 1909 Charles Bally affirmait que « l'étude [...] de tous les groupements phraséologiques est très importante pour l'intelligence d'une langue étrangère. Inversement, l'emploi de sens incorrects est un indice auquel on reconnaît qu'un étranger est peu avancé dans le maniement de la langue ou qu'il l'a apprise mécaniquement » (1951, p. 73).

manement du vocabulaire est acquis, la connaissance des syntagmes les plus fréquents s'impose et devient un objet important dans l'apprentissage de la langue. Comprendre et employer sans défaut les expressions figées dans une langue particulière, qu'elle soit maternelle ou étrangère, donne la mesure de notre habileté linguistique.

Néanmoins, savoir les utiliser à bon escient implique de trouver un juste milieu dans le bon usage de ces locutions pour éviter d'en abuser, ou au contraire d'en être dépourvu. En effet, d'une part, les ignorer cantonne souvent les locuteurs non natifs dans des conversations triviales, ou bien les mène à des malentendus quelquefois cocasses, souvent regrettables. D'autre part, les employer avec excès aboutit également à un appauvrissement de la conversation comme le démontre l'exemple que Proust nous offre dans le personnage du docteur Cottard, l'un des habitués du salon de M<sup>me</sup> Verdurin dont la principale caractéristique est d'utiliser à tort et à travers les expressions idiomatiques<sup>2</sup>. Cependant, pour en faire un emploi équilibré, il faut d'abord savoir les reconnaître en analysant leur fonctionnement dans la langue et leur comportement dans le discours. C'est la phraséologie qui va nous fournir les moyens de le faire.

Mais, qu'est-ce que la phraséologie ? Comment s'est-elle constituée au fil des années ? Quelle place occupe-t-elle aujourd'hui parmi les sciences du langage ? De quels éléments est-elle composée et quels sont les critères à suivre pour les cataloguer ? Autant de questions auxquelles nous allons chercher à répondre tout au long de cet ouvrage.

En fait, l'incidence d'une perception concrète s'impose de plus en plus au sein même de la pratique langagière : la présence d'une partie figée du langage qui se manifeste par rapport à une langue définie normalement comme système articulé de signes arbitraires, librement combinables sur l'axe syntagmatique d'après des règles grammaticales précises. Qu'est-ce donc que ce corps étrange à la langue, composé d'éléments polylexicaux, figés et parfois incohérents du point de vue sémantique, qu'il faut apprendre par cœur comme s'il s'agissait de mots isolés ? Fait-il partie d'un lexique qui le relègue à l'article des bizarreries de la langue ou bien d'une grammaire où sont entassés les cas d'anomalies syntaxiques ? Ou s'agit-il, au contraire, d'un domaine linguistique essentiel dont aucune langue ne peut faire l'économie pour expliquer

---

2. Krafft, 1992 ; Gréciano, 1997b, p. 183.

son identité face aux autres langues et face à elle-même ? En effet, toute langue est doublement idiomatique : d'abord par ce qui la rend différente des autres, selon un point de vue interlinguistique, et ensuite par ce qui la rend proprement particulière, d'un point de vue intralinguistique. Or la phraséologie n'est pas étrangère à ce double signe d'identité. Bien au contraire, elle en est l'essence.

L'élaboration que nous allons entreprendre d'une théorie de la phraséologie, prise au sens large du terme, implique la remise en question des *a priori* concernant, d'une part la définition et la délimitation du domaine phraséologique par rapport au système général de langue, et d'autre part les propriétés qui le définissent comme tel. En effet, les arguments traditionnels sur lesquels s'appuient les linguistes pour définir la phraséologie reposent sur les dichotomies suivantes : combinatoire libre de mots *vs* combinatoire fixe, syntaxe vivante d'une langue *vs* syntaxe figée, constructions régulières *vs* constructions irrégulières, caractère productif des combinaisons libres *vs* caractère improductif des combinaisons figées. Or le grand paradoxe de la phraséologie consiste dans le fait qu'elle représente la partie figée d'une langue, par rapport à son système général, alors qu'elle constitue, intérieurement, un domaine très mobile, très vivant, car ses éléments se défont sans cesse, comme nous allons le voir. En ce qui concerne les expressions figées, elles sont d'ordinaire rangées parmi les expressions familières de la langue, reléguées à la langue parlée ou attribuées à la paresse mentale du locuteur qui les crée ou en fait usage. Pourtant, dans la pratique, non seulement elles sont présentes à tous les niveaux et dans tous les discours, généraux ou spécialisés, mais elles sont aussi la marque d'une ingéniosité particulière dans la manière de les tourner et l'indice d'un bagage culturel exprimé au moyen d'une rhétorique élaborée. Il s'agit donc, d'une part, de se reposer la question sur leur statut linguistique dans la langue écrite et orale, et d'autre part, d'analyser la construction du sens idiomatique à partir de la conception, dynamique, de l'expression figée comme signe pourvu d'un faisceau de significations virtuelles qui ne s'actualisent que dans le discours.

## REGARD SUR L'HISTOIRE DE LA PHRASÉOLOGIE

Dans toutes les langues, les premiers témoignages de l'intérêt porté aux expressions figées se trouvent dans des recueils de proverbes, maximes et autres formules gnomiques chargées de transmettre, au cours des siècles, une sagesse populaire et universelle. Avec le temps, ces ouvrages ont incorporé toutes sortes d'expressions, de locutions, ayant pour point commun d'être des séquences de mots reproduites et porteuses d'images. Lorsqu'au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle la lexicographie fait son apparition, les dictionnaires généraux introduisent ces suites figées à la fin des articles de chaque entrée qui en constitue l'en-tête. Or c'est aussi à ce moment-là que les parémies se séparent des autres expressions fixes et cherchent à s'établir comme objet d'étude d'une discipline concrète : la parémiologie<sup>1</sup>.

La phraséologie, par contre, va parcourir un chemin plus long avant d'atteindre ce droit de cité que tous vont finir par lui accorder parmi les théories linguistiques. En effet, après des débuts hésitants datant de la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, elle se manifeste d'abord timidement dans des travaux de linguistique générale pendant la première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. Longtemps ignorée des linguistes, puis annexée tantôt par la lexicologie, tantôt par la grammaire, tantôt par la stylistique, elle a toujours cherché sa place comme discipline, soit en marge des autres, soit à leur intersection.

### Définitions lexicographiques

La première attestation du terme de phraséologie<sup>2</sup> date du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle (1778) et les dictionnaires consultés<sup>3</sup> signalent trois acceptations principales :

- 
1. Vilmos Bárdosi démontre que c'est au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle que parémiologie et phraséologie se séparent (voir Martins-Baltar, 1997, p. 20).
  2. Leonor Ruiz Gurillo (1997, p. 20) affirme, par contre, que le terme se trouve déjà chez Homère.
  3. Cf. *Le Trésor de la langue française*, le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, et le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*.

a) ensemble de tournures propres à une langue, un milieu, une époque, un individu, un groupe ou une discipline ;

b) ensemble d'expressions prétentieuses et vides de sens, synonyme de verbiage ;

c) ensemble de phrases toutes faites, locutions figurées, métaphores et comparaisons figées, idiomatismes et proverbes présents dans l'usage d'une langue, et employés soit par un individu (à l'écrit), soit par un groupe donné (à l'oral).

De ces trois types de signification, deux groupes se dégagent pour définir le terme « phraséologie » : l'un classe la phraséologie, et tout ce qui en a trait, dans un pôle négatif, et l'autre la situe dans un pôle positif. Les caractéristiques positives relevées définissent le domaine comme un système de signes linguistiques, composés de groupes de mots ayant un sens global, souvent figuré et métaphorique, configurés par des phrases toutes faites, locutions, idiomatismes et proverbes. Quant aux caractéristiques négatives, elles déterminent le champ phraséologique comme un ensemble de mots pompeux (si on les utilise à un niveau de langue trop soutenu), vides de sens (s'ils sont trop fréquemment employés), trompeurs (de par leur non-littéralité) et parfois hermétiques (de par leur opacité sémantique). Ces caractéristiques négatives proviennent de connotations liées à la notion d'emploi collectif, d'usage répandu d'expressions réitérées, rendant l'idée d'une phraséologie vide de sens, sans originalité.

Par contre, ces mêmes dictionnaires font une légère allusion à la considération de la phraséologie comme discipline, sans spécifier cependant s'il s'agit d'une discipline entendue dans un sens courant, en tant qu'activité quelconque, ou bien dans un sens spécialisé, en tant que domaine scientifique. Cet état de choses, au niveau lexicographique du terme, est le reflet de la situation actuelle où se trouve la phraséologie au sein de la communauté scientifique. En effet, d'une part les spécialistes en linguistique générale considèrent le domaine comme le lieu des irrégularités syntaxiques et sémantiques en opposition au système réglé d'une langue particulière ; d'autre part, les phraséologues non seulement débattent de l'étendue de l'objet d'étude, de ses propriétés et de la méthodologie à appliquer, mais ils s'interrogent aussi sur la place que la phraséologie occupe en tant que discipline et sur les rapports qu'elle entretient avec d'autres domaines. Cependant, avant d'analyser la situation présente, retraçons, sommairement, le cheminement parcouru par une théorie qui s'est constituée lentement mais sûrement.

## Bilan de recherche <sup>4</sup>

En fait, l'origine des premières allusions réalisées sur l'existence d'expressions figées dans une langue donnée remonte à la fin du *xix*<sup>e</sup> siècle, et elles se trouvent dispersées en plusieurs langues dans des ouvrages de linguistique générale. Ainsi, en ce qui concerne l'allemand, Hermann Paul signale, en 1880, la présence de constructions stables caractérisées par leur structure d'éléments réagrupés formant un bloc, employées avec répétition et signifiant tout autre chose que ce que chaque constituant signifie séparément. Pour l'anglais, Henry Sweet fait allusion, en 1891, à l'existence de « phrases spéciales », nommées *idioms*, régulières du point de vue formel, mais irrégulières du point de vue sémantique. Peu après, pour le français, Michel Bréal observe aussi en 1897 la place qu'occupent des groupes de mots nommés « formules », « locutions », « groupes articulés », caractérisés par le figement et l'opacité sémantique de leurs composants.

## Le père de la phraséologie

Mais c'est surtout Charles Bally <sup>5</sup> – réputé pour ses trois ouvrages : *Précis de stylistique*, *Traité de stylistique* et *Linguistique générale et linguistique française* – qui a contribué le plus à élaborer toute une théorie de la phraséologie. Le terme figure dans le *Traité* comme le signale cette citation :

Si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit d'une locution composée. [...] c'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de **phraséologie**. (Bally, 1951, p. 65-66).

4. Notre compte rendu ne se veut en aucun cas exhaustif, mais indicatif de la vitalité du domaine en plusieurs langues, et en particulier pour le français.

5. Bien que la plupart des spécialistes considèrent Charles Bally comme le fondateur du domaine, d'autres manifestent des réserves à ce sujet. Alberto Zuluaga (1980, p. 94) estime que Hermann Paul (1880) doit figurer comme un précurseur dans les annales de la phraséologie, tandis que František Čermák (1998, p. 5-7) remet en cause l'originalité de Bally et attribue à Ferdinand de Saussure les principes (absents du *Cours de linguistique générale* de 1916, mais reconstruits par Rudolf Engler, en 1967) qui ont pu influencer son disciple. Pour sa part, Vilmos Bárdosi (1990b) revendique le rôle joué par Michel Bréal (1897) dans les débuts de la phraséologie.

Dans « l'ensemble de ces faits », Bally distingue trois types de groupes de mots :

- les combinaisons libres, « associations occasionnelles » ou « groupements passagers » (*avoir une maison*) ;
- les « groupements usuels » ou « séries phraséologiques » (*grièvement blessé, chaleur suffocante, avoir de la chance*) ;
- les « unités phraséologiques » (*avoir maille à partir*).

Trois groupes, donc, que l'on peut faire correspondre à trois degrés de cohésion différente : cohésion momentanée, cohésion fréquente et cohésion permanente. La différence entre les deux derniers groupes est de nature compositionnelle, c'est-à-dire que les « séries » sont formées d'éléments sémantiquement reconnaissables, contribuant, en outre, au sens global de l'expression, tandis que les « unités » sont non compositionnelles, présentant un sens nouveau par rapport au sens particulier de leurs éléments, reproduites dans le même ordre et réductibles à un seul terme (Bally, 1951, p. 74). De par leur statut de mots composés, ces groupes d'éléments figés à divers degrés s'opposent aux syntagmes libres qui, eux, peuvent s'agencer grammaticalement et sémantiquement à loisir. Mis à part le critère du degré de figement pour distinguer les différents types de combinaisons de mots, Bally avance d'autres indices de reconnaissance tels que la notion d'archaïsme.

### La diffusion du domaine phraséologique <sup>6</sup>

L'importance de l'œuvre de Bally se fait sentir en premier lieu chez les linguistes soviétiques, qui sont les véritables pionniers de la constitution de la phraséologie comme discipline linguistique. Ainsi, E. D. Polivanov introduit d'abord les idées du linguiste français dans les années 1920, et plus tard Viktor Vladimirovitch Vinogradov (1946-1947), membre de l'Académie des sciences de l'URSS, s'en inspire pour élaborer, sur le matériel russe, une typologie des composés phraséologiques : les *groupes phraséologiques soudés*, les *unités phraséologiques* et les *assemblages phraséologiques*. Il instaure par la même occasion le concept de phraséologie, impose le terme de « phraséologisme » et revendique le statut de discipline autonome pour ce domaine d'étude. Les spécialistes soviétiques qui lui ont succédé vont constituer par la suite toute une école autour de

6. Pour une étude approfondie de l'histoire de la phraséologie en général, consulter L. Ruiz Gurillo (1997, p. 17-32). En ce qui concerne les approches russes et leur contribution à la diffusion du domaine, voir M. Kótova (1998, p. 247-256).

la phraséologie en abordant aussi bien les propriétés internes de ses éléments (syntaxiques et sémantiques) que leur mise en contexte (situationnel et textuel), et cela non seulement en russe mais aussi dans d'autres langues. Outre ces études portant sur la phraséologie descriptive et contrastive, il est important de signaler l'influence exercée par B. A. Larin, de l'école de Leningrad, à partir de 1956, sur la naissance de la phraséologie historique, ligne suivie et enrichie par son disciple, V. M. Moklienko. Parallèlement, la phraséographie russe<sup>7</sup> connaît un grand essor aussi bien en ce qui concerne les dictionnaires unilingues (A. I. Molotkov, 1967 ; V. N. Telia, 1995) que bilingues : français-russe (V. G. Gak et Ya. I. Retsker, 1963), anglais-russe (A. V. Kunin, 1967), italien-russe (T. E. Cherdantseva, 1982), espagnol-russe (E. I. Levintova et E. M. Volf, 1985).

La connaissance des recherches soviétiques pénètre en Europe de l'Ouest grâce à l'allemand (J. Häusermann, 1977) et à l'espagnol par le biais de linguistes cubains (Z. Carneado et A. M. Tristá, 1985). Ceci donne lieu à une prolifération de travaux d'abord en allemand sur la phraséologie proprement allemande (H. Burger, 1973, 1982 ; H. Thun, 1978 ; W. Flescher, 1982 ; B. Wotjak, 1989), ou en parallèle avec la phraséologie française (H. Thun, 1975 ; G. Gréciano 1983, 1991, 1993, 1997a/b), espagnole (G. Wotjak 1985, 1988, 1989, 1992, 1998 ; A. Zuluaga, 1976, 1980, 1997, 1998), anglaise (R. Gläser, 1986a/b). Ces différentes études passent par diverses étapes. Ainsi, les années 1970 voient apparaître une tendance orientée vers les classifications structurelles et fonctionnelles des constructions polylexicales, tandis que les années 1980-1990 se centrent plutôt sur l'aspect sémantique et pragmatique des formatifs. Non seulement les formules routinières, métacomunicatives, attirent l'attention des spécialistes, ainsi que le rôle des unités phraséologiques mises en contexte situationnel (F. Coulmas, 1981 ; J. Strässler, 1982), mais aussi les procédés stylistiques en ce qui concerne la phraséologie textuelle (B. Wotjak, 1992) et individuelle des écrivains dans la littérature d'une langue particulière (G. Gréciano, 1997b ; A. Zuluaga, 1997). La phraséologie diachronique se fait aussi une place (R. Eckert, 1986), ainsi que la phraséologie de nature contrastive (F. J. Hausmann, 1991 ; G. Wotjak, 1992 ; C. Mellado, 1997, entre autres) sous l'influence de l'ouverture à l'Europe, la connaissance des langues, l'importance de la traduction et de l'informatique. De même, la phraséographie allemande a ses

---

7. Cf. M. Kótova (1998).

représentants dans des dictionnaires unilingues (G. Drosdowski, 1970) ou bilingues : espagnol-allemand (W. Beinhauer, 1978) ou français-allemand (Langenscheidt, 1989).

Dès lors, l'influence qu'exercent les linguistes allemands, ou qui s'intéressent à l'allemand, s'étend au reste des langues : l'anglais, l'espagnol ou le français. Ainsi, pour l'anglais, deux pôles se partagent l'étude de la phraséologie : d'une part, « l'école contextualiste anglaise », avec John Firth (1957) et les néofirthiens tels que M. A. Hallyday (1966) et A. McIntosh (1966), qui s'occupent des unités lexicales placées en coalescence (collocations) et qui les étudient du point de vue de la coapparition des termes d'après des indices de fréquence, ce qui donnera lieu à la linguistique statistique, de corpus (J. Sinclair, 1966, 1991) ; d'autre part, « les écoles américaines », pour ainsi dire, représentées par les générativistes J. J. Katz et P. M. Postal (1963), l'introducteur des thèses soviétiques U. Weinrich (1969), le partisan de la sémantique générative W. L. Chafe (1968, 1970), de la sémantique interprétative B. Fraser (1970), l'adepte de la linguistique stratificationnelle A. Makkai (1969, 1972), s'occupant tous de l'aspect sémantique des constructions figées et de sa répercussion sur la structure : sens idiomatique/sens littéral pouvant donner lieu à une expression polysémique dont le sens ne peut être déterminé qu'au moyen du contexte (U. Weinrich), ou à deux expressions homonymes (W. L. Chafe). Ces deux pôles vont alimenter la phraséographie de l'anglais dans des dictionnaires combinatoires où les paramètres suivis concernent la coapparition des termes, la fréquence d'emploi et les degrés d'idiomaticité (A. P. Cowie, 1981, 1983 ; M. Benson, 1985, 1996).

En ce qui concerne l'espagnol, Julio Casares<sup>8</sup> est le premier à élaborer, en 1950, une classification des unités phraséologiques, fondée sur la distinction entre locutions et expressions (*modismos*), excluant les proverbes, considérés plus propres à la parémiologie. Cette typologie sera reprise bien plus tard par A. Zuluaga (1980, 1998) qui change la dichotomie antérieure par celle de locutions et énoncés, incluant dans cette dernière catégorie les proverbes, à l'encontre de son prédécesseur. Suivront la parémiologue J. Sevilla Muñoz (1988, 1992 a/b/c, 1993, 1994, 1995), les linguistes spécialisés en phraséologie diachronique et historique M. Conca Martínez (1998, 1999) et J. Guia (Conca et Guia, 2000), en phraséologie descriptive M. García-Page (1990, 1998a/b, 2000), L. Ruiz Gurillo (1997, 1998a/b), J. L. Mendivil

8. Plusieurs spécialistes soulignent l'influence exercée sur les recherches soviétiques (Mendivil Giró, 1998, p. 50, note X) par Casares, dont l'œuvre a été traduite en langue russe vers 1958 (Ruiz Gurillo, 1997, p. 20).

Giró (1998, 1999), en phraséologie contrastive espagnol-anglais G. Corpas Pastor (1996, 1998a/b, 2000), à orientation pragmatique J. Martínez Marín (1996, 1998), à orientation lexicographique F. Varela et H. Kubarth (1994) ou I. Bosque, directeur du projet d'un dictionnaire sur les restrictions lexicales, entre autres, sans oublier les contributions cubaines à la théorie de la phraséologie espagnole (A. M. Tristá, 1998 a/b).

### La phraséologie française <sup>9</sup>

Dans la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle les références sur la présence de combinaisons stables dans la langue française ne sont pas absentes des réflexions des grands théoriciens. Ainsi, F. de Saussure n'a pas négligé dans son *Cours de linguistique générale* de rendre hommage aux unités phraséologiques qu'il nomme « locutions toutes faites ». A. Sechehaye (1921), pour sa part, s'intéresse à deux types de phraséologismes, les locutions et les mots composés, qui se distinguent par la perte d'identité sémantique des composants dans le premier cas, et sa conservation dans le second cas. Quant au linguiste hollandais C. de Boer (1922), il établit la démarcation entre ce qu'il nomme syntaxe figée ou locutionnelle et syntaxe vivante ou mobile. La première des deux syntaxes va des simples formules constituées d'un seul mot (*Soit !*) à des tournures telles que *Âme qui vive* et même des noms propres composés comme *Châlons-sur-Marne, le Saint-Siège*.

Dans la deuxième moitié du <sup>xx</sup>e siècle, d'autres contributions font leur apparition d'abord hors de France, puis dans le pays aussi bien en langue étrangère qu'en français. En effet, dans un premier temps, c'est en russe que l'on trouve le plus grand nombre d'études menées sur la phraséologie française <sup>10</sup>. Puis, la langue allemande prend la relève dans des travaux de H. Thun (1978) ou de A. M. Schmid (1984), pour n'en citer que quelques uns. Dans un deuxième temps, il existe des études réalisées en langue française par des spécialistes aux origines diverses, tels que J. F. Hausmann (1979), I. Mel'čuk (1981), G. Gréclano (1983), entre autres, à travers des articles, des livres et même des dictionnaires. D'autres s'y sont intéressés

9. Pour l'histoire de la phraséologie française, voir V. Bárdosi (1990a/b).  
10. Harald Thun (1975, p. 53, note 1) cite surtout des thèses de doctorat, soutenues en 1953, introuvables hors de l'URSS. D'autres linguistes signalent d'autres travaux russes sur la phraséologie du français : Vilmos Bárdosi (1989, p. 7) fait allusion à A. G. Nazartian (1976), et Marina Kótova (1998, p. 253-254) cite les monographies de ce même auteur (1965, 1976, 1978, 1981) ainsi que les études de V. G. Gak et de B. S. Jodos (1981).

pour illustrer des thèses qui pourraient tout aussi bien s'appliquer à n'importe quelle autre langue, comme A. V. Isačenko (1948) ou E. Cosertu (1966), exposées dans des articles ou dans des colloques, ou bien pour analyser des aspects particuliers (l'étymologie d'une locution : V. Bárdosi, 1989 ; M. Bierbach, 1990 ; la sémantique et la pragmatique des énoncés liés : I. Fónagy, 1982, 1997).

En ce qui concerne les linguistes français ou francophones, A. J. Greimas (*Idiotisme, proverbes et dictons*), P. Guiraud (*Les locutions françaises*), J. Pineaux (*Proverbes et dictons français*) consacrent des études plus détaillées en appliquant une approche descriptive ou historique à la question. Suivront d'autres spécialistes qui vont contribuer fortement au domaine phraséologique non seulement d'un point de vue théorique mais aussi pratique. Ainsi, A. Rey<sup>11</sup> (1969, 1970, 1973a/b, 1976a/b, 1997) et R. Galisson (1995a/b) vont appliquer leurs thèses à des dictionnaires spécifiques (Rey-Chantreau, 1990) et pédagogiques (Galisson, 1984). En ce qui concerne les études synchroniques, il faut citer les travaux de Maurice Gross (1971, 1975, 1982, 1985, 1988, 1993), inscrits dans une approche structurale des séquences figées dans le cadre du lexique-grammaire, fondé sur la théorie transformationnelle de Z. S. Harris, en vue des besoins de la traduction automatique. Dans la même ligne structuraliste et transformationnaliste se trouvent les travaux de G. Gross (1988, 1995, 1996, 1997), tandis que ceux de N. Ruwet (1983) s'inspirent davantage du générativisme américain. L'approche sémantique est introduite dans les études synchroniques de la main de S. Mejri (1997) dans son ouvrage sur le figement lexical qui marque un point d'inflexion dans l'évolution de la phraséologie du français. Du point de vue diachronique, C. Buridant (1989) défend l'importance de l'étude étymologique des expressions. Ces mêmes tendances se retrouvent en phraséographie avec les dictionnaires de C. Duneton et S. Claval (1990) ou de B. Lafleur (1991) qui recensent des expressions courantes alors que ceux de G. Henry (1992) regroupent les « phrases qui font l'Histoire » ou les « expressions nées de l'Histoire ». Il faut également signaler les dictionnaires combinatoires de la langue française de I. Mel'čuk (1984, 1988, 1992), ainsi que ceux qui sont en projet : un dictionnaire de collocations françaises (F. J. Hausmann).

11. Nous sommes particulièrement redevable à Alain Rey de ses idées qui ont inspiré l'orientation de notre travail, ainsi que de son dictionnaire *Expressions et Locutions* dont nous avons tiré 5 000 locutions verbales pour l'élaboration du corpus sur lequel s'appuie notre recherche.

de terminologies (D. Candel), de phraséologie bilingue tels que les dictionnaires électroniques (J. L. Bénézech ; C. Núñez-Lagos de Miguel et J. López-Krahe) inscrits dans le cadre de la lexicomatique.

### La visibilité des recherches

Pour compléter ce panorama sur une phraséologie en pleine effervescence, il est indispensable de citer les activités consacrées à la visibilité de ces recherches au moyen de congrès nationaux et internationaux, de colloques centrés sur un aspect particulier, ou encore de l'incorporation de la phraséologie dans d'autres domaines d'études. En ce qui concerne l'aspect divulgatif, c'est sur l'initiative de spécialistes allemands que s'organisent les premières rencontres : à Mannheim (1981) on aborde des questions générales ; à Zurich (1984) on débat sur le style et l'emploi des phraséologismes ; à Oulu (1986), on analyse leur contribution à la formation des textes. Mais c'est surtout sous l'action de *Europhras* que l'expansion des idées et la consolidation du domaine vont se réaliser. Les réunions organisées par cette société se célèbrent régulièrement depuis la fin des années 1980 : en 1988 la phraséologie contrastive prend un grand essor à Klingenthal-Strasbourg, en 1990 le rôle de la phraséologie dans les différents types de discours se trouve à l'étude à Aske, en 1992 les diverses tendances dans la recherche du domaine sont au rendez-vous à Saarbrücken, en 1995 en Autriche, en 1997 la parémiologie et la phraséologie sont mises en parallèle à Liptovski Yan.

Les recherches russes sur la phraséologie se font connaître également par le biais de rencontres, surtout à partir du XI<sup>e</sup> Congrès international de slavistes en 1993 à Bratislava. Par la suite, les réunions ont lieu chaque année : en 1994 le débat porte sur la dimension historique de la phraséologie slave à Pskov, en 1995 il est centré sur le fonctionnement de ce domaine dans le discours textuel pendant la crise idéologique et culturelle à Olomuts, en 1996 il est organisé à Opol.

Pour l'espagnol, le *I Congreso de Paremiología Internacional*, célébré à Madrid en 1996 grâce à J. Sevilla Muñoz, a non seulement réuni pour la première fois en Espagne des conférenciers

---

12. Sont venus de l'Espagne : J. Cantera, M. García-Page ; de l'Italie : T. Franceschi, S. Trovato ; de la France : J. C. Anscombe, E. Beaumatin, L. Combet, A. Gallego ; du Canada : E. Schulze-Busacker ; de l'Amérique

du monde entier<sup>12</sup>, mais a permis également de mettre en vedette les proverbes et les expressions figées dans les recherches linguistiques. Ce grand événement se reproduira lors d'un second congrès à Cordoue en 1998 avec la présence spéciale de G. Gréciano. La répercussion de ces rencontres se fait sentir dans le reste du pays et la Galice, à son tour, met sur pied en 1997 le *I Coloquio Galego de Fraseoloxía* avec les contributions de F. J. Hausmann et de A. Zuluaga représentant l'Allemagne, de P. Hanks représentant l'Angleterre, de M. Kótova pour la Russie, de G. Corpas et de M. Conca pour ce qui est de l'Espagne, de X. Ferro Ruibal pour la Galice, entre autres.

En ce qui concerne le français, les conférences s'organisent généralement autour de questions concrètes. Ainsi, sur la locution : en 1984 on pose le problème de sa présence en langue à Montréal, en 1994 on la met en rapport avec le lexique, la syntaxe et la pragmatique à Saint-Cloud ; sur la phraseologie et les langues de spécialité : en 1992 on s'intéresse aux collocations, aux unités terminologiques et à leur traitement informatique à Genève ; sur les expressions figées : en 1998 on débat sur leur mise en discours dans le texte à Saverne ; en 1999 on s'interroge sur les problèmes d'idiomaticité et de traduction à Orléans ; en 2001, au même endroit, on débat sur le caractère motivé ou arbitraire des expressions figées. Suivent ensuite régulièrement des manifestations scientifiques sur toutes les questions soulevées par les spécialistes à propos des différents aspects de la phraseologie théorique et appliquée partout dans le monde francophone.

À part toutes ces activités pleines de conséquences pour la consolidation de la phraseologie en général, celle-ci va s'affermir surtout en langue française au moyen de travaux de recherche réalisés aussi bien dans la langue générale que dans les langues de spécialité. Citons-en quelques-uns :

- Le laboratoire de lexicométrie de Saint-Cloud, rattaché à l'iNaLF, analyse les unités syntagmatiques portant sur les textes politiques, syndicaux ou historiques ;
- En projet à l'iNaLF (CNRS) se trouve l'élaboration d'un dictionnaire de français scientifique et technique contemporain dans lequel il est prévu d'accorder une place d'importance aux unités phraseologiques (Cf. Candel, 1995, p. 153) ;
- Le laboratoire d'automatique documentaire et linguistique (LADL), UA 819 du CNRS, rattaché à Paris VII, dirigé par

---

du Nord : S. L. Arora, W. Mieder ; de l'Allemagne : A. Zuluaga ; de la Hongrie : K. Morvay ; de la Russie : J. Nikoláeva ; du Cameroun : D. Akao ; parmi beaucoup d'autres.

M. Gross, s'occupe de la constitution d'un lexique-grammaire des constructions nominales et verbales en français ;

- Le laboratoire d'analyse relationnelle des textes, à Paris VII, applique des méthodes quantitatives à la littérature avec la banque de données *Frantext*, s'attachant à la description contextuelle des mots en vue de l'établissement de la grammaire textuelle de différents auteurs ;

- Le centre d'ATO (analyse de textes par ordinateurs) de l'université du Québec à Montréal vise à élaborer des logiciels pour le repérage d'unités dans des bases d'unités textuelles au moyen d'un analyseur syntaxique de phrases, de critères grammaticaux de lexicalisation, de programme de statistique lexicale, etc.

Enfin, un indice important de l'étendue du domaine phraséologique réside dans le fait que même les études universitaires l'incorporent dans leurs plans d'étude. C'est le cas de l'université de Rennes II qui, depuis 1985, admet l'enseignement de la phraséologie comme matière complémentaire de l'enseignement de terminologie qui, elle, est établie depuis 1979. Selon D. Gouadec (1992, p. 55), « cet enseignement porte sur la définition des unités phraséologiques, leur classification, leur description, leur gestion, et leur mise en œuvre ».

D'après ce bref compte rendu sur les étapes passées et présentes de la phraséologie en tant que domaine linguistique, il est évident qu'elle s'est développée dans quatre directions principales : la phraséologie descriptive, la phraséologie historique, la phraséologie comparative ou contrastive et la phraséologie lexicographique ou phraséographie. La première, la phraséologie descriptive, s'inscrit dans le cadre de l'approche synchronique et s'occupe du système phraséologique sur l'axe formel, sémantique et pragmatique. La deuxième, la phraséologie historique, développée dans le cadre de l'approche diachronique, aborde les questions d'étymologie et de genèse des unités, tandis que la troisième, la phraséologie comparative ou contrastive, s'intéresse aux problèmes de traduction, d'équivalences ou de correspondances entre plusieurs systèmes linguistiques. Quant à la quatrième, la phraséographie, elle est le résultat non seulement des pratiques lexicographiques des siècles précédents, mais aussi des théories actuelles.

Outre ces tendances qui appartiennent, somme toute, à une communauté scientifique restreinte, la répercussion des recherches phraséologiques se fait sentir également dans le domaine académique, là où la formation linguistique des usagers importe réellement. En effet, la phraséologie est présente dans des manuels pour la didactique des langues

étrangères depuis le premier tiers du <sup>xx</sup>e siècle en ce qui concerne l'anglais <sup>13</sup>, et pour l'enseignement de la langue maternelle depuis les années 1970 en Russie. En France, elle s'est même fait une place dans certains cursus universitaires.

---

13. Voici ce qui figure dans l'introduction de l'ouvrage élaboré par A. J. Worall, *English Idioms for Foreign Students*, et publié par la maison d'édition Longman en 1932 : « Too many students learn "book-English" ; too few learn to use the current phrases which are common in our daily speech [...] the sources from which the student may draw phrases in common use, frequently colloquial in character, are extremely limited. [...] the foreign student who wishes to speak English fluently will need to have them "at his fingers' ends". »

## **LE STATUT DE LA PHRASÉOLOGIE**

Comme dans les définitions lexicographiques du terme, la phraséologie, dans sa dimension linguistique, continue d'être polysémique puisqu'elle peut être définie en tant que :

- discipline au sein même de la linguistique ;
- objet d'étude de cette discipline, l'ensemble des éléments qu'elle étudie ;
- domaine terminologique déterminé, également appelé jargon ou langue de spécialité.

En effet, premièrement, la phraséologie peut être considérée comme une discipline autonome, dotée d'un objet d'étude et d'une méthodologie, en relation avec la linguistique générale. Deuxièmement, elle peut ne référer qu'à l'objet d'étude en question, envisageant l'ensemble des combinaisons lexicales fixes dans une langue donnée, en relation avec la linguistique appliquée, et même la linguistique contrastive. Enfin, elle peut ne faire allusion qu'à un domaine restreint, dans une langue choisie, c'est-à-dire l'ensemble des termes propres à un milieu, à une activité, coïncidant ainsi avec la notion de terminologie.

En fait, cette divergence de significations est en rapport avec la polémique traditionnelle portant, premièrement, sur le statut de la phraséologie, considérée comme discipline à part entière ou comme domaine placé sous la dépendance d'une autre discipline (lexicologie, grammaire, etc.) ; deuxièmement, sur le sens large ou restreint dans lequel elle est prise ; et troisièmement, sur les rapports qu'elle entretient avec le système général d'une langue donnée.

### **Discipline autonome ou branche dépendante ?**

Le traitement de la phraséologie en tant que discipline autonome se fait sentir d'abord dans l'Europe de l'Est. A. V. Kunin (1970, p. 754) signale qu'en 1928 E. D. Polivanov estimait déjà

que « a special science is needed to deal with individual [...] meanings of set expressions ». Depuis, d'autres spécialistes soviétiques (V. V. Vinogradov, A. V. Kunin, etc.) ont revendiqué le statut de discipline en s'appuyant d'abord sur le caractère lexico-syntaxique des unités phraséologiques qui les sépare de la lexicologie d'une part, et de la grammaire d'autre part, et qui en fait un objet d'étude en soi ; ensuite sur le nombre des recherches russes recueillies dans six répertoires<sup>1</sup> : le premier, datant de 1964 (V. N. Sergueev), remonte aux travaux publiés depuis 1918, et le sixième, de 1997, inclut à lui seul près de 1900 titres<sup>2</sup>. D'autres arguments en faveur de l'autonomie de la phraséologie cherchent à démontrer qu'il s'agit d'un domaine pourvu non seulement de toutes les caractéristiques propres à un système (synonymie, antonymie, polysémie, homonymie, et variations des syntagmes), mais aussi de tous les niveaux d'analyse (phonétique, morphologie, lexicale et syntaxe). M. Kótova signale d'ailleurs qu'à partir des travaux de V. D. Arcanguelski la preuve est faite de l'existence d'un niveau phraséologique dans la langue, et que la plupart des manuels universitaires russes présentent la phraséologie comme une discipline spéciale depuis les années 1970.

Dans d'autres langues, les recherches sur la phraséologie s'orientent aussi, chez certains spécialistes, vers l'autonomie de la discipline. Ainsi, en allemand, l'apparition du *Handbuch der Phraseologie* de H. Burger en 1982 marque le point de départ de la consolidation de ce champ d'étude. En anglais, A. Makkai (1975) revendique également l'indépendance du domaine en s'appuyant sur l'idiomaticité comme principe, ainsi que F. Čermak (1988) qui stipule la nécessité de construire toute une théorie sur les procédés d'idiomatization de la langue. En français<sup>3</sup>, A. V. Isačenko (1948) réclame aussi la séparation de la phraséologie du domaine lexicologique et grammatical, en fondant son argumentation sur le caractère improductif des éléments phraséologiques (les clichés-phrases) par rapport aux groupes productifs de la syntaxe régulière d'une langue.

Face à la défense de la phraséologie comme discipline à part entière, des positionnements contraires la situent sous la dépendance d'autres domaines. Ainsi, lorsque Bally parle de

1. Cf. M. Kótova (1998, p. 250).

2. L. Ruiz Gurtillo (1997, p. 34) signale que déjà en 1979 W. Eismann compte près de 10 000 travaux russes portant sur la phraséologie soviétique.

3. Pour les travaux sur la phraséologie française, voir la bibliographie des 548 titres apparus entre 1900 et 1990, recueillis par V. Bårdosi (1990a).

phraséologie, c'est pour l'inclure dans une approche stylistique de la langue. Dans la même ligne se trouvent les travaux de R. Gläser qui stipule un niveau phraséo-stylistique au sein de la stylistique, laquelle constitue elle-même une discipline à part dans la linguistique. En ce qui concerne d'autres spécialistes (F. J. Hausmann, G. Corpas), la phraséologie relève de la lexicologie : ses unités faisant partie du vocabulaire, elles sont stockées en mémoire comme les unités simples du lexique. Par ailleurs, considérées comme des phénomènes syntaxiques irréguliers, surtout par les linguistes générativistes (N. Ruwet, J. Mendivil), elles peuvent être analysées avec les outils de la grammaire, par le biais du blocage des opérations transformationnelles, afin de rendre compte du degré de figement qu'elles contiennent. Pour les spécialistes qui étudient la phraséologie historique, elle est en rapport également avec une syntaxe désuète qui s'est figée dans le temps. Il y a, enfin, ceux qui considèrent que les expressions figées relèvent aussi bien du lexique que de la grammaire, comme A. Rey ou D. Gaatone (1997), ou encore M. Gross dont la théorie du lexique-grammaire a contribué à mettre en relief la double composante des unités phraséologiques.

Cependant, pour beaucoup de phraséologues (G. Gréciano L. Rutz Gurillo), la place intermédiaire qu'occupe la phraséologie entre plusieurs domaines lui confère précisément une position interdisciplinaire. Elle peut être abordée non seulement, du point de vue interne, par différentes approches (études linguistiques en diachronie, synchronie, traductologie, textologie, typologie, didactique, pragmatique, stylistique, terminologie), mais aussi, du point de vue externe, par d'autres domaines (la psycholinguistique, la sociolinguistique, l'informatique, entre autres).

En ce qui concerne le français, déjà en 1975 H. Thun affirmait qu'une phraséologie scientifique de la langue française faisait défaut, « surtout par rapport à d'autres domaines linguistiques et au nombre énorme de ces unités » (Thun, 1975, p. 52, note 1). Près d'une vingtaine d'années plus tard, Roger Goffin (1992, p. 435) affirme qu'en français la phraséologie n'a pas encore acquis le statut de science ou de discipline : ce n'est qu'un objet, celui de la mise en discours d'unités lexicales.

### **Sens large ou sens restreint ?**

Dans les études russes, la différence entre le sens large et le sens restreint du terme « phraséologie » se manifeste à la fin des années 1950. En effet, certains linguistes soviétiques acceptent le classement de V. V. Vinogradov : les *groupes phraséo-*

logiques soudés (à sens unitaire, idiomatique), les *unités phraséologiques* (à double sens, littéral et idiomatique) et les *assemblages phraséologiques* (formés de mots pourvus de sens littéral et de mots employés dans un sens figuré), tandis que d'autres refusent d'admettre ce dernier ensemble. Pour réconcilier les deux positionnements, S. I. Ozhegov<sup>4</sup> introduit la double possibilité : dans un sens large, on accepte les trois groupes de Vinogradov, dans un sens restreint les deux premiers seulement, en excluant les combinaisons phraséologiques, les proverbes, les citations, les phrases proverbiales et les terminologies complexes.

Cette situation est également présente dans les recherches phraséologiques des autres langues. En général, la conception la plus large est adoptée par les partisans de la linguistique de corpus assistée par ordinateur (J. Sinclair, G. Gross), intéressés par toutes les structures figées dans la langue, non seulement à des fins lexicographiques, mais aussi en vue de la traduction automatique. Le reste des spécialistes présentent d'ordinaire leurs propositions d'une typologie des unités phraséologiques pouvant inclure, outre les syntagmes et les phrases toutes faites, les parties d'un mot lorsque la formation morphologique est irrégulière (O. Jespersen), les expressions formées d'un seul terme et les noms propres composés (C. de Boer), les noms composés (A. Sechehaye), les parémies (A. Greimas, A. Zuluaga), les slogans et les titres de livres, de presse, de films (R. Galisson), les énoncés pragmatiques (G. Corpas), les textes faits pour la récitation (des chansons, des poèmes, des citations, des prières, etc., E. Coseriu), et même les schémas textuels figés, générateurs thématiques du discours (G. Gréciano). Le sens restreint s'applique généralement à la conception d'un domaine limité aux séquences inférieures au niveau de la phrase, le sens large incluant toutes les séries supérieures. Cependant, certains linguistes, parmi ceux qui acceptent les phrases toutes faites, n'admettent pas toujours les parémies dans le champ phraséologique, tels que J. Casares ou W. Wotjak, tandis que d'autres, qui s'intéressent aux syntagmes, n'envisagent que les expressions idiomatiques ou *idioms*, tels que U. Weinrich ou B. Fraser.

Ce sens large ou restreint se retrouve également en lexicographie, comme le signale M. Kótova. En effet, les dictionnaires généraux (unilingues et bilingues) appliquent le sens large, en acceptant toutes sortes d'expressions figées, tandis que les dictionnaires spécialisés suivent le critère restreint

4. Cité par M. Kótova (1998, p. 248).

dans des ouvrages consacrés exclusivement soit aux proverbes, soit aux collocations, aux terminologies complexes d'une activité concrète ou aux expressions propres à un écrivain.

### **Un phénomène marginal ou central ?**

En fait, les deux dichotomies qui se partagent les avis des spécialistes, discipline autonome vs branche dépendante, sens large vs sens restreint, relèvent du rapport que chaque linguiste établit entre le domaine phraséologique et le système général d'une langue donnée. Ainsi J. L. Mendivil (1998, p. 51) déduit que ceux qui défendent une position autonome de la discipline sont partisans d'une confrontation entre une langue idiomatique et une langue non idiomatique au sein d'un seul système linguistique, au point de refuser toute possibilité de comparaison et d'intégration et de chercher à isoler la matière phraséologique, tandis que la défense de la dépendance du domaine se vérifie plutôt chez ceux qui considèrent l'existence d'un continuum entre le système phraséologique et le système linguistique normé de la langue.

Cependant, ce qu'il y a de commun entre les deux positionnements, c'est la place accordée à la phraséologie par rapport à la langue, déterminée généralement selon les principes de l'École de Prague de *centre* et *périphérie*, surtout dans les études soviétiques, ou selon les notions chomskiennes de *grammaire nucléaire* et *périphérie*, en particulier dans les travaux de linguistes générativistes (J. L. Mendivil). Ces critères contribuent à situer le champ phraséologique dans les limites de la langue, et à placer la langue réglée au milieu du système linguistique. Le centre représente la normalité, la régularité, tandis que la périphérie est le domaine de l'irrégularité, de l'anormalité. Or cette mise à l'écart peut être le résultat de l'opposition délibérée d'un domaine particulier qui cherche à se constituer par rapport à un système général, ou bien d'une conception hiérarchisée de la langue, représentée comme un système général entouré de domaines frontaliers.

### **Des paramètres non concordants**

Malgré ces diverses considérations, il n'existe pas de concordance obligatoire entre les notions exposées. Autonomie n'est pas toujours apparentée à sens restreint, ni à étendue périphérique de la phraséologie. Ainsi, une discipline linguistique qui se veut autonome peut adopter un sens large ou restreint dans la définition de son objet d'étude et vouloir se constituer non pas en marge d'un autre phénomène mais au

centre même de la langue. Cependant, il est évident que les choses ne sont pas aussi simples et pour illustrer la complexité de la situation, voici quelques exemples sur la phraséologie de l'espagnol et du français.

Le sens large adopté par G. Corpas dans sa tripartition du domaine phraséologique en collocations, locutions et énoncés (parémies et formules routinières) n'empêche pas l'auteur de le considérer comme une sous-discipline de la lexicologie (Corpas, 1996, p. 16). Par contre, L. Ruiz Gurillo cherche à démontrer, à partir d'une conception restreinte, l'existence d'un continuum ou gradation entre les constructions figées, placées à la périphérie de la langue, et les constructions libres propres du centre. Cette solution de non-continuité n'est pas, pour elle, contradictoire avec l'attribution d'un double statut de la phraséologie, comme discipline indépendante du point de vue interne et comme domaine interdisciplinaire du point de vue externe (Ruiz, 1997, p. 44). Par contre J. L. Mendivil, qui refuse l'autonomie de la discipline (1998, p. 50) et situe les expressions idiomatiques à la périphérie de la langue par rapport à la grammaire nucléaire, s'oppose à la notion de continuum entre les deux ensembles, bien qu'il admette la présence d'une certaine gradation (1999, p. 58-69).

En ce qui concerne la phraséologie française, pour J.F. Hausmann (1997, p. 289) et G. Gross (1997, p. 1) les locutions, collocations et expressions idiomatiques n'occupent pas la périphérie d'une langue mais son centre, sans toutefois cesser d'être une simple question de vocabulaire. Par ailleurs, l'approche lexicographique a démontré ce que l'opposition entre constructions libres et régulières et constructions figées et irrégulières a de réducteur. Non seulement l'informatisation des données a remis en question la régularité de la langue normée, mais elle a permis de faire la part de ce qui est figé et non compositionnel dans les divers systèmes linguistiques : « près de 200 000 noms composés dont la combinatoire n'est pas libre, près de 15 000 adjectifs et au moins 30 000 verbes figés » (Gross, 1997, p. 202). Ceci permet de conclure que les expressions figées ne représentent pas un phénomène marginal, mais qu'« il s'agit d'un fait central dans les langues [...] On voit qu'on est en face d'une réalité de premier ordre et qui est une caractéristique des langues naturelles [...] » (Gross, 1997, p. 202).

## Un domaine vivant

L'ambiguïté du terme de phraséologie, en lexicographie ou en linguistique, n'a pas, cependant, découragé les phraséologues. Elle a donné lieu à des débats sur le statut du domaine,

l'étendue de son objet d'étude, sa place dans la langue, des débats qui ont fait avancer les recherches dans plusieurs directions. Un exemple très significatif de la profusion des questions soulevées se trouve dans la productivité du terme, exploitée par G. Gréciano (1997b) qui a élaboré de véritables outils de travail dans cette discipline en leur attribuant une dénomination concrète. Ainsi, la *phraséogenèse* aborde les problèmes de constitution du champ d'étude de la *phraséologie* ; en ce qui concerne le *phraséosystème*, il s'occupe de la combinatoire des signifiants des *unités phraséologiques*, dénommées aussi *phrasèmes* ou *phraséolexèmes* en langue générale et *phraséotermes* en langues de spécialité ; en ce qui concerne la *sémantique phraséomatique* ou *lexématique phraséologique*, elle s'occupe de la combinatoire des signifiés ou significations dans leur dimension synthétique, s'opposant par là à la *sémantique syntagmatique* qui concerne la dimension analytique ; pour ce qui est de la *phraséothématique*, elle analyse l'incidence des *phraséotextèmes* ou schémas textuels dans l'élaboration des discours en langue littéraire ou technique. En parallèle avec la théorie, se trouve la *phraséographie* qui met en pratique les critères des différents *phraséologues* ou *phraséographes*.

Cet exemple démontre à quel point le domaine est vivant, rempli d'aspects à débattre, de principes à consolider sous des appellations homogènes qui marquent le début d'une théorie solidement constituée portant sur un phénomène linguistique essentiel dans la langue, et non pas marginal. Les notions de centre et de périphérie contribuent, en fait, à élargir l'écart entre le système général de la langue et la phraséologie. En effet, le centre représente généralement les règles phonétiques, morphologiques, syntaxiques, de création lexicale d'une langue, décrites et expliquées en fonction de la régularité, tandis que la périphérie représente la « défektivité » de ces règles mêmes. Or la phraséologie peut être composée d'éléments à syntaxe régulière, de groupes lexicalement productifs, comme nous allons pouvoir le constater. La phraséologie appartient à la langue et doit être étudiée non comme un domaine à part, mais comme un ensemble porteur de l'idiosyncrasie d'une culture, d'une société, d'une façon collective de voir les choses, d'une façon idiomatique de parler.

## CHAPITRE IV

# LE MATÉRIEL PHRASÉOLOGIQUE

L'objet d'étude de la phraséologie est composé d'éléments hétérogènes dont l'éventail dépend du sens large ou restreint attribué au domaine. Dans un sens restreint, limité aux suites figées inférieures au niveau de la phrase, la phraséologie comprend des unités qui ont été abordées, dans le passé, selon différents points de vue, par la grammaire traditionnelle. Les différentes approches, lexicologique, morphologique ou syntaxique, inscrites dans la linguistique formelle ou sémantique, ont contribué à attirer l'attention sur la présence de ces éléments réunis actuellement dans un seul ensemble. Dans un sens large, les unités égales à la phrase ou supérieures à elle ont été également étudiées d'après des critères composites.

### Les différentes approches traditionnelles

De tout temps la lexicologie a centré son intérêt sur les mécanismes de création lexicale, surtout à partir de la composition et de la dérivation, considérées comme des procédés de nature morphologique. En effet, la composition semblait n'être que l'union de mots préexistants, coagulés ou séparés par un tiret, dont le produit donnait lieu à une nouvelle unité lexicale, surtout de nature nominale. Aujourd'hui, elle apparaît plutôt comme le résultat d'opérations syntactico-lexicales sous-jacentes, qui dépassent la catégorie du nom.

### La portée lexicologique

La perspective lexicaliste de l'objet phraséologique se manifeste chez certains linguistes dans les termes choisis pour systématiser le matériel. Ainsi, B. Pottier (1974, p. 266), cherchant à assimiler le comportement, formel et sémantique, des unités phraséologiques à celui des composés lexicaux, fait la distinction entre la *lexie simple* (*chaise, pour, mangeait, la*), la *lexie composée* (*tire-bouchon*), la *lexie complexe* (*prendre des mesures, bel et bien, SNCF*) et la *lexie textuelle* (*hymne national, prière, tirade, devinette, proverbe...*). L'auteur signale deux

propriétés dans les lexes : le figement (*faire flèche de tout bois*), et la variabilité (le *premier/dernier/nouveau-né*), ainsi que la présence de tests de détermination : la non-autonomie d'un composant (*cochère* -> porte), la non-commutabilité d'un des composants (*un poids lourd* ne s'oppose pas à « un poids léger »), la non-séparabilité (*c'est une table ronde* [conférence]/« cette table est ronde»), la particularité de structure interne (*avoir peur, rendre justice*). Cette vision de la lexicalisation de groupes de mots, construits lexicalement plutôt que syntaxiquement, place la théorie de Pottier dans une perspective qui favorise l'analyse sémique des unités phraséologiques.

Dans une ligne d'étude qui s'attache à tracer une frontière entre lexique et syntaxe, se trouve D. Corbin (1997) qui fait la différence entre ce qu'elle nomme les *unités polylexicales* ou *polylexématiques* et les *séquences syntaxiques* pour départager les unités proprement phraséologiques. En effet, elle distingue les mots construits morphologiquement (les *unités polylexématiques* telles que *homme-grenouille* ou *timbre-poste*) qui appartiennent aux mots composés, et les séquences construites syntaxiquement, qu'elle appelle mots construits syntaxiquement, telles que *avocat ami* ou *projet Delors*. Pour cela, elle suit des critères formels et sémantiques appliqués aux notions d'endocentrisme et d'exocentrisme, notions soumises aux propriétés ontologiques des référents, afin de délimiter les deux types de constructions. Ainsi, dans les combinaisons *Nom + Nom*, les unités polylexicales se démarquent des séquences syntaxiques en ce que le deuxième terme de l'unité joue un rôle de sous-catégorisateur dans les premières (dans la construction endocentrique *café-crème*, l'unité renvoie à une sous-catégorie de café), tandis qu'il n'y a pas de relation d'inclusion de classe entre constituants dans les secondes (dans la construction exocentrique *centre-ville*, l'unité ne renvoie pas à une sous-catégorie de centre).

### La portée syntaxique

Ch. Bally (1950, p. 94) élargit le domaine de la composition à des catégories autres que le nom, en appelant « composé un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en la motivant, une idée unique ». En effet, un syntagme est, par définition, toujours virtuel puisqu'il s'agit d'une unité grammaticale fonctionnant comme modèle général et abstrait de construction syntagmatique qui existe lorsqu'elle s'actualise. Or un composé est une unité lexicale qui existe de fait, avant même d'être actualisée. Il est vrai cependant que par l'introduction d'un seul exemple de mot composé, l'usager reçoit un schéma de

composition dont il se sert pour en créer d'autres. En ce qui concerne la forme d'un composé, il peut être constitué par l'association de deux lexèmes unis par un trait d'union (*porte-plume*) ou une préposition (*boîte à chapeaux*), ou juxtaposés (*assurance vieillesse*). Quant à l'aspect sémantique, Bally reprend à son compte la définition de Darmesteter (1874)<sup>1</sup> : « Le nom composé évoque dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots composants mais une image unique<sup>2</sup>. » C'est surtout sur le critère sémantique que Bally appuie sa définition de composé, qu'il oppose à « groupe locutionnel » et à « groupe syntaxique ». Alors qu'un composé accepte des changements sur l'axe paradigmatique (*pot à eau, pot à vin, pot à lait*), le groupe locutionnel n'en accepte aucun (*pot au feu*). De même, alors qu'un composé est susceptible d'être remplacé par un mot unique (*oiseau-mouche = colibri*), le groupe syntaxique n'a pas d'équivalent dans les mots simples (*bijou précieux*).

Développant l'idée que la composition est issue des constructions syntaxiques, E. Benveniste apporte la notion de *synapsie*, mise à l'œuvre lorsque plusieurs lexèmes, non reliés par un trait d'union, forment un syntagme pour nommer un nouvel objet ou un nouveau concept. Ainsi, sur le modèle de *pomme de terre* ou *plat à barbe*, d'autres unités polylexicales réussissent à consolider leur structure et leur sémantisme dans la langue, du fait qu'elles sont devenues, dans la nomenclature du lexique d'une communauté donnée, une dénomination usuelle (par exemple : *aigle pêcheur à tête blanche* pour nommer un oiseau particulier dans la nomenclature zoologique du français de Nouvelle-Calédonie<sup>3</sup>).

Pour sa part, dans une approche morphosyntaxique, A. Martinet (1970) distingue, premièrement, les syntagmes proprement dits (*avec les valises, donne/r/t/ons*), produits d'une combinaison libre de plusieurs monèmes, qui résultent de choix multiples, et deuxièmement, les synthèmes (*chaise longue, entre/pos/t/ons*), produits d'une combinaison figée de monèmes dits conjoints, constitutifs du composé ou du dérivé, n'offrant qu'un seul choix dans la langue.

1. Cité par G. Gross (1996, p. 25).

2. Il s'agit là, sous forme embryonnaire, de la théorie de l'idiotmaticité ou de la non-compositionnalité des formatifs. Celle-ci consiste dans le fait qu'un syntagme composé et figé est constitué de termes, séparément autonomes, formant ensemble une unité nouvelle pourvue d'une image unitaire, différente de celles que représente chaque terme pris isolément.

3. Cf. *PLG*, t. II, p. 175.

Mais le représentant d'un positionnement qui concilie lexique et syntaxe se trouve être le modèle du lexique grammatical élaboré par M. Gross. En adaptant les systèmes formels de Chomsky et de Harris au fonctionnement des langues naturelles, M. Gross établit des procédures de descriptions et de classifications de constructions complexes d'une langue pour son traitement informatique. Dans une analyse systématique des structures lexico-syntaxiques du français, l'auteur vise à décrire le comportement syntaxique de constructions complexes (verbales, adjectivales, intransitives, etc.) et à les classer d'après leur constitution interne. L'étude menée sur les phrases figées à partir d'un lexique-grammaire de plus de 30 000 entrées stables et de sa comparaison avec un lexique-grammaire de près de 12 000 phrases libres l'amène à affirmer (1988, p. 21-22) que :

- Les phrases figées sont plus nombreuses que les phrases libres ;
- Elles ne sont entièrement figées que dans certains cas. Même dans les cas les plus contraints, elles possèdent des degrés de liberté ;
- Elles s'analysent pratiquement toutes de façon régulière du point de vue syntaxique ;
- Les règles qu'elles subissent sont les mêmes que celles de la syntaxe des phrases libres, et cela, aussi bien pour leurs parties libres que pour leurs parties figées.

Tout en se basant sur une analyse strictement syntaxique, M. Gross admet la présence de la composante sémantique dans la non-compositionnalité de quelques phrases figées<sup>4</sup>, sans toutefois s'y arrêter. Il considère donc les unités phraséologiques irrégulières du point de vue sémantique mais régulières du point de vue syntaxique. Lorsqu'une phrase libre et une phrase figée coïncident dans la forme, les explications de leurs éventuelles similarités ne peuvent avoir lieu que dans un cadre historique (M. Gross, 1988, p 9). Ce qui les distingue, c'est surtout la propriété du figement, dont les causes sont de nature diachronique. En fait, l'auteur n'établit pas d'opposition entre la combinatoire libre d'une langue et sa combinatoire figée. Au contraire, il estime qu'il existe un continuum entre les deux domaines, les phrases figées d'une langue naturelle constituant une extension naturelle de l'analyse linguistique des phrases de la syntaxe libre. Ainsi, la syntaxe est non seulement pertinente en ce qui concerne l'étude des formes lexicalisées, mais elle contribue

4. Il affirme que l'« on pourrait parler de métaphore » (Gross, 1988, p. 21).

aussi à leur apprentissage grâce aux éléments lexicaux qui y figurent et aux relations syntaxiques qui les lient à d'autres phrases, au même titre que dans les phénomènes d'apprentissage des combinaisons libres.

### La portée transphrastique

À partir de la définition générale et traditionnelle de composition, M. Grevisse (1988, p. 254) distingue deux types de composés : les composés proprement dits, définis comme une unité de lexique formée de deux mots dont l'association permanente appartient à la langue, les constituants étant coagulés, agglutinés<sup>5</sup> ou séparés par des traits d'union<sup>6</sup>; et la composition de syntagmes qui, dès qu'ils se lexicalisent ou se figent, deviennent alors :

1. des locutions, définies comme des unités de lexique, des associations permanentes qui appartiennent aussi à la langue, dont les mots sont séparés par des blancs dans l'écriture, et pouvant être de nature nominale (*chemin de fer*), adjectivale (*comme il faut*), pronominale (*quelque chose*), verbale (*avoir lieu*), adverbiale (*tout à fait*), prépositionnelle (*quant à*), conjonctive (*bien que*);  
2. des phrases, appelées aussi locutions-phrases<sup>7</sup>, de nature interjective (*Par exemple !*) ou énonciative, comme dans le cas des proverbes, considérés comme des espèces de locutions, non au niveau du syntagme mais de la phrase.

L'auteur prend donc la composition dans un sens large, composés et syntagmes figés, ou locutions<sup>8</sup> comprenant le niveau de la phrase, relevant du même procédé.

Dans un sens encore plus vaste, E. Coseriu (1977, p. 113-118) introduit la distinction entre la *technique du discours* qui s'occupe de la combinatoire libre de la langue, et le *discours*

5. F. de Saussure (1974, p. 242) appelle *agglutination* le fait que « deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais se rencontrant souvent en syntaxe au sein d'une même phrase, se soudent en une unité absolue et difficilement analysable ».

6. L'oscillation des formes composées entre le trait d'union et l'agglutination marque deux moments différents de la composition sur l'axe diachronique d'une langue dont la tendance condensatrice, selon Bally (1950, p. 315), est d'aboutir au mot simple.

7. M. Grevisse introduit une innovation dans l'édition de 1988, à savoir la catégorie du mot-phrase qui se distingue par le fait de former à lui seul une phrase : *Adieu ! Bonsoir ! C'est pourquoi, il parle également de locution-phrase au niveau supérieur du mot : Par exemple !* Cette distinction entre mot-phrase et locution-phrase va nous être particulièrement utile dans l'orientation de notre travail.

8. Pour bien comprendre la différence entre les termes cités, voir les définitions fournies par M. Grevisse, comprises entre les paragraphes 176 et 181 (Grevisse, 1988, p. 254-263).

*répété* qui se charge de la combinatoire figée<sup>9</sup>. Parmi les unités du discours répété, l'auteur distingue les intégrants de phrases remplaçables par un seul mot (*au fur et à mesure = successivement*), interprétés au niveau lexical du discours, dénommés *périphrases lexicales*, et les intégrants de phrases remplaçables par un syntagme (*se moquer du tiers comme du quart = se moquer de tout le monde*), interprétés au niveau des syntagmes, dénommés *syntagmes stéréotypés*. Au niveau de la phrase ou du texte, il existe aussi des unités remplaçables par d'autres phrases ou d'autres textes (les proverbes, les dictons, les phrases métaphoriques), dont l'interprétation appartient, selon lui, aux sciences littéraires et à la philologie, et non pas à la lexicologie, dénommées *phrasèmes*, *textèmes* ou simplement *locutions*.

En conclusion, les mots construits à partir de termes préexistants représentent des éléments lexico-syntaxiques dont la catégorie linguistique relève aussi bien du lexique que de la grammaire. Ils sont tantôt situés au rang du mot, du fait de se comporter comme un tout, tel un signe doté de signifiant et de signifié assumant les mêmes fonctions qu'un nom, un adjectif, un verbe, un adverbe, etc., et qu'il faut mémoriser ; tantôt au rang du syntagme et même de la phrase, car ces unités représentent non seulement une combinaison de lexèmes syntaxiquement liés, mais elles constituent souvent des unités à sens complet. Ce double comportement les autorise à être intégrés dans l'ensemble des phénomènes analysés par la phraséologie, en quête d'une étude systématique et rigoureuse permettant de leur faire occuper une place digne dans la langue.

## La terminologie phraséologique

L'ensemble des expressions figées est composé de structures très variées, ce qui explique qu'elles soient connues sous d'autres appellations dans la langue courante. Ainsi, parmi les termes composés, nous pouvons citer<sup>10</sup> :

9. Cette distinction rappelle celle de C. de Boer entre *syntaxe mobile* et *syntaxe figée*.

10. Cette liste n'est pas exhaustive et pourrait être complétée par celle qui apparaît dans Martins-Baltar (1997, p. 23-24), et qui réunit près de 68 appellations.

*Combinaison stable, combinaison fixe, expression idiomatique, expression imagée, expression figée, expression figurée, expression toute faite, façon de parler familière, façon de parler populaire, formule métaphorique, formule stéréotypée, groupe de mots, groupe de mots lexicalisés, lieu commun, locution figée, locution idiomatique, locution figurée, mot composé, nom composé, parler familier, parler populaire, phrase toute faite, phrase figée, unité polylexicale, unité phraseologique, unité locutionnelle, unité complexe.*

Parmi les termes simples :

*Adage, aphorisme, citation, cliché, collocation, cooccurrent, dicton, formule, gallicisme, idiomatisme, idiome, maxime, pensée, phraseologie, proverbe, sentence, tour, tournure.*

D'autres termes, plus techniques, sont le résultat d'un choix de la part des spécialistes. Ainsi, on peut recueillir parmi les mots simples :

*Phrasème, phraséolexème, phraséotermes, phraséotextème* : G. Gréciano ; *synapsie* : E. Benveniste ; *synthème* : A. Martinet.

Parmi les mots composés :

*Assemblage phraseologique* : A. V. Isačenko ; *énoncé lié* : I. Fónagy ; *groupe agglutiné* : Ch. Bally ; *groupe articulé* : M. Bréal ; *groupe soudé* : A. V. Isačenko ; *icône langagière* : A. M. Houdebine et B. Simonin ; *lexie composée, lexie complexe* : B. Pottier ; *locution toute faite* : F. de Saussure ; *locution-phrase/mot-phrase* : M. Grevisse ; *séquence contrainte* : G. Gross ; *syntaxe figée* : C. de Boer ; *unité du discours répété* : E. Coseriu.

Au regard des deux séries exposées ci-dessus, la question qui se pose de prime abord est de savoir si tous ces termes sont synonymes entre eux. Après une analyse sommaire, on déduit que cette profusion de termes provient de la qualité principale soulignée, d'une part, par les adjectifs :

- le figement : *stable, tout(e) fait(e), figé(e), fixe, lexicalisé(e), stéréotypé(e)* ;
- le groupement : *complexe, locutionnel(le), composé(e), phraseologique, polylexical* ;
- la figuration : *figuré(e), imagé(e), métaphorique, idiomatique* ;
- le registre : *familière, populaire.*

et d'autre part, par les substantifs :

- le groupement :

- du point de vue de la structure : *combinaison, construction, groupe, collocation, formule, cooccurrent* ;

- du point de vue de la nature du mot : *mot, nom, phrase, phraséologisme, phrasème, phraséolexème, locution* ;

- l'idiomaticité : *expression, parler, pensée, formule, idiotisme, idiome, tour, tournure* ;

- la répétition : *cliché*.

Cette première tentative d'organisation des termes appliqués aux unités phraséologiques (désormais UP) permet d'ores et déjà de deviner quelles vont être leurs caractéristiques principales. Toutefois, tous les termes classés sous ces caractéristiques jouissent-ils de cette seule qualité, bénéficient-ils des autres caractéristiques nommées, ou bien en ont-ils d'autres qui n'ont pas été citées ? D'autre part, certains termes relevés plus haut n'ont pas été catalogués dans cette classification caractérisante, tels que *adage, citation, dicton, maxime, proverbe*, entre autres. Or ils appartiennent à un domaine linguistique également composé d'expressions poly-lexicales, figées, non compositionnelles et répétées, comme les autres termes. Faut-il donc en déduire pour autant qu'ils sont tous synonymes entre eux et qu'ils réfèrent au même objet linguistique ?

Les recherches menées jusqu'ici permettent de constater la présence d'un flottement terminologique qu'il convient d'effacer en analysant plus en détail les propriétés des unités phraséologiques.

### Les propriétés des unités phraséologiques

Le repérage d'une UP peut se faire avec l'appoint d'une langue étrangère, comme le signalent certains linguistes (Bréal, Bally). En effet, c'est surtout lorsqu'on étudie une langue étrangère que l'on est conscient de l'existence de combinaisons figées impossibles à traduire mot à mot sans commettre une incongruité sémantique. Une fois rendu à l'évidence de la présence d'unités phraséologiques au sein de la langue étrangère, on est naturellement amené, à rebours, à en prendre conscience dans la langue maternelle, et cela par une procédure comparative. Il est nécessaire toutefois d'en extraire les caractéristiques qui les rendent reconnaissables de l'intérieur même de la langue en question. Pour cela, les traits relevés à partir des définitions dictionnaires d'une part, et des travaux spécialisés d'autre part, permettent de retenir les principales propriétés des UP. Ainsi, les

18 dictionnaires consultés<sup>11</sup>, français et autres, nous ont permis de classer les traits les plus cités dans l'ordre de fréquence :

1. La *composition* (17/18) : il s'agit en premier lieu de groupes de mots, de phrases.
2. L'*idiomaticité* (16/18) : ce sont des tournures propres à une langue donnée.
3. L'*origine* (un seul individu) / le *verbiage* (12/18). Deux caractéristiques qui s'égalent : les UP naissent de la création d'une seule personne, la plupart du temps un écrivain. Leur fréquence d'emploi les rend triviales et vides de sens.
4. La *stabilité* (figement) / l'*usage* (époque, milieu) (8/18) : il s'agit de combinaisons de mots qui se reproduisent en bloc, sans altérations dans l'ordre de leurs constituants. Elles vivent et survivent liées à une époque qui a motivé leur naissance en tant que telles et à un milieu qui se sent identifié comme groupe à travers elles.
5. L'*origine* (le groupe) / le *style* (7/18) : ces compositions de mots peuvent surgir au sein d'une communauté provoquées par les intérêts communs d'un groupe social donné travaillant à son identification. À partir de là, elles peuvent se propager avec le temps et passer à la langue commune. En effet, bien des termes qui ont surgi dans des milieux professionnels restreints sont présents aujourd'hui dans le langage courant.
6. La *non-compositionnalité* (5/18) : c'est là une caractéristique dégagée par les spécialistes du domaine phraseologique, et donc limitée à un emploi purement technique. Il s'agit de l'impossibilité de faire une lecture littérale de ces groupes de mots dont le sens global ne correspond pas à la somme de leurs constituants.
7. La *répétition* / la *régularité grammaticale* (unité de langue/unité grammaticale) (2/18) : d'une part, ce sont des groupements de mots qui se figent grâce à leur fréquence d'emploi, c'est-à-dire à force de les répéter ; et d'autre part, la grammaire les rend équivalents à n'importe quel autre type de construction, et de ce fait étend son objet d'étude à tout ce qui touche à la structure de la phrase en général, d'où le terme de *phraseologie* comme le nom de la discipline s'occupant de la phrase figée.
8. L'*opacité* (1/18) : ces groupes de mots dont le sens global ne peut être déduit de leurs formatifs ont tendance à s'obscurcir sémantiquement avec le temps, et même les locuteurs natifs ont du mal à en expliquer les origines.

11. En consulter la liste dans la partie « Bibliographie ».

La liste de ces caractéristiques n'est nullement fermée, et les ouvrages consultés font même allusion à bien d'autres propriétés mais d'une manière dispersée. Ainsi, il serait nécessaire de soulever la question des catégories de groupes de mots appartenant à la phraséologie. Pour certains auteurs les proverbes, par exemple, en font partie ; pour d'autres, pas du tout. Ou encore, les clichés : quelques-uns les y incluent, tandis que d'autres les ignorent totalement. Un autre aspect digne d'être analysé est la traduisibilité de ces combinaisons propres à une langue.

En définitive, les caractéristiques générales pouvant contribuer à la reconnaissance d'une UP sont les suivantes :

- la polylexicalité
- la fréquence
- le figement ou fixité
- le défigement, désautomatisation ou délexicalisation
- l'institutionnalisation
- l'idiomaticité
- la figuralité
- l'iconicité
- l'opacité
- l'ambiguïté
- l'écart ou déviation
- la moulabilité ou productibilité
- la répétition
- la reproduction
- les différents registres
- la réductibilité
- l'arbitrarité, la motivation et la démotivation
- la valeur métaphorique
- la remétaphorisation
- les éléments expressifs et les procédés productifs

### **Analyse des propriétés phraséologiques**

L'analyse critique de chaque propriété s'impose ici dans sa fonction caractérisante, sans chercher à mesurer toutefois son degré d'application au domaine des UP, vu la nature scalaire de nombre d'entre elles.

**La polylexicalité :** il s'agit là d'un trait formel. Comme le nom l'indique, il concerne les constructions syntaxiques, composées de plusieurs lexèmes. Les mots sont graphiquement séparés, bien que Saussure signale, pour certains cas, la tendance à l'agglutination, c'est-à-dire à fondre en un seul mot des constituants qui à l'origine étaient autonomes (exemples : *tous jours*

– toujours ; au jour d'hui – aujourd'hui). Les limites de cette polylexicalité sont généralement fixées, au niveau inférieur, à deux mots (*voir rouge*), et au niveau supérieur, à la phrase composée (*aller où le roi ne va qu'à pied*) et même au texte (prières, chansons, refrains, poèmes, etc.).

Il faudrait, cependant, se reposer la question quant à la limite inférieure, car un seul mot pourrait suffire à former une expression idiomatique, surtout dans une situation d'énonciation (*– Soit !, – Adieu !*) (de Boer ; Grevisse). D'autres problèmes sont posés également tels que l'acceptation des mots composés séparés par des traits d'union (*porte-plume*) ou des apostrophes (*aujourd'hui*), ou bien des dérivés (*malheureux*) : s'agit-il d'unités phraséologiques au même titre que les constructions polylexicales séparées par des blancs ?

**La fréquence :** en linguistique statistique, on étudie la fréquence d'apparition d'un terme dans un discours d'un point de vue pragmatique. Par analogie, on parle de la fréquence de coapparition des formatifs d'une combinaison lorsqu'ils se répètent toujours dans le même ordre, ainsi que de la fréquence d'apparition de l'expression entière selon les contextes où elle est employée. En fait, l'étude des relevés de fréquence des unités phraséologiques permet de constater certains rapports entre expressions figées et genres de textes ou situations de communication orale. Or, non seulement l'emploi réitéré de mots dans un ordre déterminé donne lieu à leur figement formel et sémantique au sein de l'expression où ils apparaissent liés, mais aussi l'emploi réitéré de l'expression en question mène au figement discursif de celle-ci par rapport au contexte. En effet, la notion de fréquence en phraséologie s'attache aussi bien à la matérialité du signe polylexical, qui apparaît toujours sous la même forme, qu'à sa signification mise en rapport avec des situations de communication déterminées.

**Le figement ou fixé :** ce trait peut être formel, sémantique ou pragmatique. Du point de vue formel, les constructions phraséologiques sont figées par opposition aux constructions libres, c'est-à-dire que leurs constituants suivent un ordre interne pratiquement inaltérable. Leur structure demeure généralement invariable, quelle que soit leur place dans la phrase ou le discours. Ces unités fonctionnent comme des éléments préfabriqués du langage et constituent des composantes aussi stables que le reste des lexèmes de la langue. La fixation est d'autant plus évidente que ces constructions subissent d'ordinaire un blocage des propriétés transformationnelles : *Paul a pris la tangente, \*La tangente a été*

prise par Paul (G. Gross, 1996). Cependant, il faut également nuancer cette caractéristique en disant qu'il existe une gradation dans le figement des unités phraséologiques, les unes pouvant être plus mouvantes que les autres.

Du point de vue sémantique, leur sens global reste inchangé quels que soient l'époque ou le milieu. Elles sont composées de mots qui sont préalablement autonomes, et qui, en dehors de l'unité, sont susceptibles d'évoluer diachroniquement. Par contre, au sein de l'unité phraséologique, certains termes ne peuvent plus subir d'évolution (*agir à sa guise*). C'est pourquoi, on attribue la notion d'isolement (H. Paul, 1966), c'est-à-dire de non-évolution sémantique, aux constructions polylexicales.

Enfin, du point de vue pragmatique, le figement des unités phraséologiques concerne leur emploi<sup>12</sup>, car, d'une part, certaines situations communicatives exigent les mêmes expressions (salutations, présentations, adieux, prières, formules épistolaires, etc.), et d'autre part, chaque niveau de langue demande également les siennes. On attribue alors aux UP un figement dit discursif (situation de salutation ou présentation, registre familier : *Salut*; courant : *Enchanté !*; soutenu : *Heureux de faire votre connaissance*).

**Le défigement, désautomatisation ou délexicalisation :**

le défigement d'expressions figées est une notion intimement liée à la notion même de figement dans les unités fixes<sup>13</sup> (A. Rey, 1997, p. 339). En effet, les formatifs d'une unité fixe étant syntaxiquement et sémantiquement soudés, aucune insertion ni modification ne peut leur être appliquée sans rompre le sens idiomatique qui les caractérise. Or la manipulation (au niveau phonétique, lexical ou syntaxique) d'une expression figée consiste à la détourner de son usage normé dans le but de produire un sens nouveau. Le « sur-énoncé » qui naît du défigement du « sous-énoncé » de base se trouve suractivé par le sens évoqué créant ainsi une épaisseur sémantique que le destinataire se doit d'interpréter. En fait, les variations introduites par le locuteur sur l'axe syntagmatique n'empêchent pas la double lecture qui s'impose. Bien au contraire, les traces

12. Cf. la notion de *liage* chez I. Fónagy (1982).

13. Comme l'indique R. Galisson (1995a, p. 63) : « La matière sur laquelle s'exerce la délexicalisation relève de la phraseologie, c'est-à-dire d'expressions figées, de groupements stables, du type gallicismes, locutions, adages, proverbes, dictons, slogans, citations, titres (de livres, de films, de pièces de théâtre...), etc. »

de l'énoncé de base restent assez évidentes pour permettre sa reconnaissance, ainsi que les modifications apportées qui sont suffisamment repérables pour intriguer et pousser le destinataire à décoder le nouvel énoncé. Ainsi, ces altérations du sens ont pour but précisément de produire un effet de surprise sur le public dont l'attente est rompue par la présence d'éléments nouveaux dans la suite figée. Cette procédure est la manifestation d'une intertextualité qui débouche sur une lecture à signification foisonnante des expressions figées, très exploitée d'ailleurs dans les productions médiatiques (titres de presse ou slogans publicitaires, par exemple : « *En avril ne te découvre pas d'un DIM* »).

**L'institutionnalisation** : une fois que l'expression phraséologique est répandue et employée par une communauté, elle est alors *reconnue*, acceptée, adoptée. Sa fréquence d'emploi lui donne droit de cité dans la langue : elle devient conventionnelle et obtient un statut linguistique qui lui permet de figurer même dans les dictionnaires.

**L'idiomaticité** : ce trait trouve sa définition dans le fait que le sens global d'une unité phraséologique ne correspond pas à la somme des signifiés de ses formatifs. Aussi nommée *sens non compositionnel* ou *non déductif*, l'idiomaticité représente d'ordinaire la caractéristique la plus importante de toutes. Cette déviance du sens littéral de l'unité aboutit à un sens second caché sous le premier. On parle alors d'opacité sémantique, tant la signification globale de l'expression devient obscure par rapport au signifié de ses composants. L'écart sémantique produit entre chaque partie et l'ensemble est de nature scalaire, de telle sorte que l'idiomaticité d'une unité phraséologique peut être totale (*avoir avalé sa canne*), partielle (*mettre de l'eau dans son vin*) ou inexistante (*avoir peur*). Cet aspect est en fait déterminant pour organiser le domaine phraséologique.

**La figuralité** : celle-ci situe les unités phraséologiques dans le domaine des changements sémantiques auxquels elles parviennent grâce à des figures de style, telles que la métaphore (*mettre en pièces*), la synecdoque (*rendre son tablier*) ou la métonymie (*se monter la tête*), entre autres, les éloignant ainsi de leur sens premier, littéral, dénotatif, pour prendre une valeur expressive particulière, plus saisissante, icono-connotative. Ceci permet de considérer l'iconicité comme un trait décisif dans la caractérisation de certaines unités phraséologiques, surtout des expressions dites idiomaticques.

**L'iconicité** : cet aspect concerne généralement certaines unités phraséologiques qui sont qualifiées d'imagées, car elles sont porteuses d'icônes sur lesquelles elles fondent toute leur force expressive (*avalier son extrait de naissance*). En effet, l'image est le support *visuel* du concept phraséologique sur lequel l'expression s'appuie pour se former, mais aussi pour survivre. En fait, l'image est d'autant mieux retenue dans l'esprit qu'elle est réussie et saisissante. Elle est chargée de rendre, par le concret, l'abstrait du concept que renferme l'expression en elle-même.

• **L'opacité** : l'opacité sémantique est le résultat du sens non compositionnel ou non déductif des formatifs entre eux. Cette opacité opère sur deux plans. Lorsqu'il existe la possibilité d'une double lecture dans une expression phraséologique, littérale et figurée, la seconde rappelant quelque peu que ce soit la première, l'opacité consiste alors dans l'effacement du sens premier que l'on finit par ignorer à travers le temps et l'espace. Cela se produit d'ordinaire dans les expressions de nature archaïque au sein de la langue maternelle, ou bien dans celles qui proviennent de langues étrangères. Les coutumes ou les sociétés qui les ont vues naître ont disparu, ou bien se trouvent trop éloignées les unes des autres pour que les usagers en saisissent bien le sens. Il s'agit donc là d'un trait qui découle de l'obscurcissement de l'icône en question. Lorsqu'il est impossible d'en faire une lecture littérale, le locuteur, qui les a apprises par cœur, les emploie machinalement, sans chercher à en analyser ni le sens ni l'origine. Dans les deux cas, il s'agit de catachrèses bien entrées dans la langue qui ne sont plus senties en tant qu'images (*tentr le haut du pavé*), ou bien qui sont trop absurdes du point de vue de la logique du langage (*manger les pissenlits par la ractne*).

• **L'ambiguïté** : cette caractéristique est l'inverse du trait antérieur. En effet, l'unité phraséologique est pourvue de plusieurs sens qui se superposent et se dégagent en même temps. Elle est fondée généralement sur un jeu de mots qui la rend polysémique, fonctionnant sur le plan littéral et sur le plan figuré. Cette ambiguïté est d'une grande rentabilité sémantique dans les expressions de nature humoristique ou mises au service du langage publicitaire (« *Il ne pèse pas lourd, mais il fait le poids* » = le Minolta XG2).

**L'écart ou la déviation** : certaines unités phraséologiques présentent un écart par rapport à la norme, soit dans le choix des constituants, soit dans la structure syntaxique. En ce qui

concerne le lexique, il s'agit de mots vieilliss qui ne s'emploient qu'à l'intérieur de l'expression où ils apparaissent. Ces mots reçoivent alors le nom de « hapax » (*être aux aguets*). Quant à la syntaxe, elle est également archaïque et présente les traces d'une grammaire désuète (*baisser pavillon*). Les unités pourvues de ces caractéristiques sont normalement des expressions anciennes qui font référence à un monde révolu. Toutefois, d'autres unités, d'une création plus récente, peuvent également offrir des irrégularités formelles qu'aucune raison logique n'arrive à justifier du point de vue d'une grammaire moderne. Il s'agit parfois, dans ces cas-là, de calques (*parler affaires*). Quoiqu'il en soit, la plupart des expressions ne présentent aucune déviation et sont totalement normales du point de vue grammatical.

• **La moulabilité ou productibilité** : cette caractéristique représente la capacité des unités phraséologiques à servir de modèles à d'autres unités. En effet, il existe des schémas ou moules phraséologiques dotés d'éléments simples, d'ordre relationnel ou catégoriel, suivis de cases vides à combler par des lexèmes différents. Ces schémas servent non seulement à engendrer de nouvelles unités, sans rapport sémantique avec leur moule (seule la structure leur est commune : *parler chiffres*, *parler politique*), mais aussi à produire des variantes (*pleuvoir à seaux*, *pleuvoir à verse*). Cette fonction est d'une grande rentabilité dans le langage publicitaire ou humoristique où un décodage permanent est nécessaire afin de deviner le moule initial du nouvel énoncé phraséologique.

**La répétition** : phénomène qui s'attache aussi bien à la forme qu'au contenu des énoncés phraséologiques, la répétition est un procédé au moyen duquel les parties d'un texte, ou un texte entier, reviennent dans le discours dans le but d'obtenir des effets de sens plus expressifs. Allitérations (*avoir toute sa tête*), rimes (*donner un œuf pour avoir un bœuf*), répétition du même mot (*risquer le tout pour le tout*), ou du même signifié (*en faire voir des vertes et des pas mûres*), tout conflue à placer la matérialité du signe phraséologique au service de l'énonciation.

**La reproduction** : synonyme du terme précédent dans de nombreux contextes, le mot est considéré par Zuluaga (1980, p. 24-27) comme un sous-type de la répétition. En fait, la reproduction d'un énoncé phraséologique s'oppose à la production du discours libre et improvisé, en ce que la reproduction d'une expression est la répétition d'une production faite à un moment

donné et qui s'est figée diachroniquement par le biais d'un usage diffusé synchroniquement. C'est le cas d'unités phraséologiques propres à certaines situations de communication, telles que les formules de salutation, de présentation, d'adieu, etc. Répétées à chaque occasion, ces expressions se chargent de produire des énoncés qui activent, raccourcissent et assouplissent l'information tout en facilitant les rapports sociaux des usagers.

**Les registres :** il est généralement admis que les unités phraséologiques appartiennent à la langue familière ou populaire. Proverbes, dictons ou expressions idiomatiques, ces composants font partie, il est vrai, d'une culture née du peuple. Or ceux-ci (et bien d'autres éléments figés) ne sont pas nécessairement restreints à un seul niveau de langue. Il existe autant de registres pour ces unités que pour n'importe quel autre signe linguistique. Chaque situation de communication exige un choix, et ce choix s'exerce également dans le domaine de la phraséologie (exemple : rire très fort = 1) soutenu : *rire à gorge déployée* ; 2) courant : *rire aux larmes* ; 3) familier : *rire comme un bossu* ; 4) vulgaire : *se fendre la poire* ; 5) argotique : *se trancher la gueule*). Il faut donc renoncer à considérer le registre familier ou populaire comme une caractéristique propre aux expressions figées.

**La réductibilité :** toute expression polylexicale est d'ordinaire considérée comme la paraphrase d'un concept qui pourrait s'exprimer en un seul mot (*porter plainte* = se plaindre). Voici encore un trait assez répandu, vu le rapport entre l'extension matérielle et la densité conceptuelle du signe phraséologique. Cependant, toutes les expressions figées de la langue ne se rangent pas sous cette caractérisation, car certaines UP, surtout terminologiques, ne sont pas susceptibles d'être réduites à un seul terme. Elles désignent, sous leur matérialité linguistique, une réalité extralinguistique qui ne peut être autrement référée. Ceci démontre que deux champs se partagent le domaine phraséologique, l'un appartenant à la dénotation référentielle, et l'autre à la connotation inférentielle. Dans le premier cas, l'unité phraséologique désigne directement un objet, sans pouvoir le nommer autrement (*un panier à salade*), tandis que dans le second, l'unité constitue une façon détournée de nommer un objet par le biais de ses attributs (*un panier percé*). La première ne peut être réduite à un seul terme ; la seconde, oui (*panier percé* = dépensier).

**L'arbitrariété, la motivation et la démotivation :** le problème soulevé par la polylexicalité d'une unité phraséologique amène le linguiste à se poser la question : s'agit-il d'un signe arbitraire, motivé ou démotivé ? Depuis Saussure, l'arbitraire du signe est défini comme le manque de relation entre le sens et la forme, et de ce fait les signes linguistiques sont arbitraires. Cependant, certains signes le sont moins que d'autres. Ainsi, Saussure même n'a pas manqué de remarquer le caractère relativement motivé des mots construits par rapport aux termes qui les composent (*dix-neuf, vacher*). Or, les constructions proprement idiomatiques étant sémantiquement non compositionnelles, la non-sommativité du sens global par rapport aux sens particuliers des constituants rend l'unité phraséologique démotivée du point de vue linguistique, bien que susceptible de remotivations permanentes à travers l'emploi (Gréciano, 1997b, p. 180).

Toutefois, les expressions figées ne sont pas toutes non-compositionnelles, donc démotivées. Il y en a dont la forme lexicalisée chevauche celle des constructions libres. Pour beaucoup, il continue d'exister un lien entre les deux types de constructions, ce qui rend l'expression figée motivée par rapport à son homonyme libre. Lorsqu'il s'agit de constructions archaïques, c'est-à-dire, qui ont été libres dans une grammaire ancienne, leur motivation est encore évidente, surtout pour les spécialistes en diachronie, car elles sont le produit non seulement du figement d'une structure, mais aussi d'une évolution sémantique qui les a rendues polysémiques.

**La valeur métaphorique :** tous les spécialistes ne s'accordent pas à attribuer cette caractéristique à toutes les unités phraséologiques. Pourtant, la métaphore, en tant que figure de style et de discours, est présente dans le déplacement sémantique des constituants d'une UP ainsi que dans l'interprétation de son sens global. En effet, admettre la non-compositionnalité d'une unité, ou son idiomatité, c'est forcément lui reconnaître une valeur métaphorique. Cependant, à quel niveau faut-il la lui attribuer ? Au niveau syntaxique ou sémantique ? Comme procédé ou comme produit ? Au niveau des constituants, la métaphore est une figure de style (*prendre le taureau par les cornes*) ; au niveau de l'énoncé, c'est un produit qui peut être le résultat de n'importe quel autre procédé (synecdoque, métonymie, etc.). Dans le premier cas, il y aurait double métaphore, puisque le procédé coïnciderait avec le produit ; dans le second il y aurait une métaphorisation du procédé. Et ceci sans parler des unités phraséologiques qui, avec le temps, changent de signification, ce qui impliquerait une remétaphorisation.

Cela dit, comment ne pas admettre cette valeur comme un trait définitoire des unités phraséologiques, surtout des expressions dites idiomatiques ? Pour ce faire, il importe de ne pas assimiler nécessairement la métaphore à l'image, car la métaphore entendue comme un transfert sémantique n'est pas forcément productrice d'icônes (*mener à terme, faire le point*).

**La remétaphorisation :** une expression polylexicale, figurée et métaphorique souffre avec le temps une démotivation du signe. La perte de conscience du langage figuratif employé aboutit à une méconnaissance de son origine. Dans la simple opacification sémantique, l'esprit en retient le concept mais perd de vue l'image. Dans la démotivation, il peut perdre les deux aspects. C'est alors que l'expression est prête à subir une remétaphorisation : tout en gardant les mêmes formatifs, elle change simplement de concept. Comment ? Grâce à la loi du signifiant<sup>14</sup>. Celui-ci renferme un nombre illimité de signifiés, de proliférations de sens, qui volent le jour par un mécanisme métaphorique permanent. C'est donc par la capacité polysémique des mots et par l'action personnelle du locuteur qu'une expression reprend vie. Par ailleurs, il est important de signaler que l'intention qui se trouve à l'origine de la remétaphorisation d'une expression ne correspond pas uniquement à un oubli de ses origines. En fait, le savoir linguistique, l'imagination, l'humour du locuteur y ont leur part.

**Éléments expressifs et procédés productifs :** qu'elle soit imagée ou pas, la métaphore-produit est le résultat de procédés de style mis en place pour obtenir un effet spécial au moment de l'énonciation. La stylistique des unités phraséologiques, qui se manifeste déjà dans la périphrase même de leur forme, s'achève dans un sémantisme construit en surépaisseur par des éléments expressifs de nature rhétorique (exemple : mourir = *avoir avalé son extrait de naissance* : hyperbole ; *cesser de vivre* : litote ; *finir ses jours* : euphémisme ; *partir les pieds devant, entre quatre planches* : métonymie et synecdoque). Il s'agit là de procédés productifs en ce sens qu'ils

14. A. Rey et S. Chantreau (1990, p. 12) définissent cette loi comme suit : « L'objet de langage qu'est la locution naissante n'est pas réemployé innocemment : plus encore que les mots par rapport à leur emploi moyen, statistique et codifié (les "sens" des dictionnaires), les locutions et expressions subissent la loi du signifiant. Celui-ci transmet des virtualités inépuisables, qui dépassent de loin ses valeurs initiales, à demi cachées ou entièrement obscurcies. »

*produisent* des effets de sens qui se dégagent d'une forme élaborée dans le style, et non pas dans un simple agencement linéaire de signes.

En conclusion, cette mise au point sur les caractéristiques des unités phraséologiques, dégagées à partir du recensement terminologique appliqué aux différents termes chargés de les dénommer, a permis de remettre en cause leur validité en ce qui concerne leur application globale à l'ensemble du domaine phraséologique. Il est évident que certains traits s'étendent sans conteste à toutes les unités, tels que figement et reproduction, bien qu'à des degrés différents de réalisation<sup>15</sup>. D'autres traits, par contre, ne se trouvent présents que dans certaines expressions. L'analyse qui vient d'être réalisée a mis en évidence la complexité d'un domaine linguistique difficile à systématiser. Ensemble composé d'éléments hétérogènes, la phraséologie, en tant que discipline, a besoin d'outils solides pour définir son objet d'étude. Cette approche a tenté d'en apporter quelques-uns qu'il convient désormais d'étudier plus en détail selon les types d'UP. Reste à définir ces différents types en analysant les propriétés qui les distinguent les uns des autres.

---

15. L'importance de la scalarité dans la réalisation des caractéristiques du domaine phraséologique a été soulignée par G. Gréciano qui estime que : « À l'heure actuelle et dans une perspective interlinguistique, la graduation est présentée comme la propriété du système phraséologique même. » (Gréciano, 1997b, p. 80).

## TROIS DOMAINES DE LA PHRASÉOLOGIE

Depuis Saussure la langue est considérée comme un système de signes interdépendants, liés les uns aux autres par des rapports internes. La réalisation linéaire de la langue, parlée ou écrite, révèle son caractère de système de mots enchaînés sous la forme d'énoncés dont le nombre est théoriquement illimité dans chaque langue. Toutefois, une langue ne retient qu'une partie des combinaisons possibles qui configurent sa structure. Ces combinaisons se font et se défont, mais certaines se maintiennent d'autant plus qu'elles sont répétées (Bally, 1951, p. 67). En fait, la syntagmatique du discours a mis en évidence l'existence de tendances internes communes à toutes les langues qui tantôt les stabilisent, tantôt les déstabilisent.

### Les tendances spontanées de la langue

La tendance à la *locutionnalité* est une propriété commune à toutes les langues qui se manifeste à travers une préférence formelle de certains signes linguistiques à figurer ensemble et la formation d'images verbales qui conceptualisent des notions et véhiculent des impressions. Appelée aussi *collocabilité*, cette notion a été définie par Haensch *et al.* (1982, p. 51) comme une tendance syntactico-sémantique des mots à entrer en combinaison avec d'autres termes, en nombre limité parmi une grande quantité de combinaisons possibles. Cette propriété linguistique a été souvent signalée dans le cas des *collocations*, mais en fait, elle n'est ni nouvelle ni restreinte à ce type de combinaisons. Ainsi, des notions telles que les *dépendances*, établies en 1943 par Hjelmslev, ou les *solidarités lexicales* de Coseriu donnent une idée de l'importance de la combinabilité des mots dans la langue. Une conséquence extrême de cette manifestation se trouve être la tendance à la condensation. Les notions d'*agglutination* chez Saussure, d'*amalgame* ou de *chevauchement* chez Martinet représentent des moments différents de la combinaison des mots, des phases d'une langue en

pleine évolution dont la tendance condensatrice est d'aboutir au mot simple (Bally, 1950, p. 315).

Pour expliquer les causes de ces restrictions syntactico-lexicales, les linguistes adoptent plusieurs points de vue. Du point de vue sémantique, c'est par affinité de sens que les mots tendent à s'assembler (Martinet, 1970, p. 116). Du point de vue pragmatique d'une part, les mots, à force de les répéter dans le même ordre, finissent par se lexicaliser, et du point de vue psychologique d'autre part, notre mémoire retient mieux les groupements de mots que les mots isolés (Bally, 1951, p. 67). Du point de vue extralinguistique, les rapports de *solidarité* entre certains termes relèvent des domaines d'expérience et du savoir des usagers (Coseriu, 1977, p. 160). Ainsi, P. Guiraud (1973, p. 13-36), dans une étude des facteurs extralinguistiques qui pouvoient au figement d'expressions, signale, entre autres : la vie quotidienne, la vie économique et sociale (la féodalité, l'église, la chasse, l'équitation, la guerre, les jeux, les techniques), la culture (l'Antiquité grecque et latine, la Bible, la littérature, l'histoire), autant de domaines qui échangent leur terminologie, permettant l'incursion d'un monde dans un autre. Ce transvasement d'expressions figées introduit une notion opposée à celle de stabilisation.

En effet, la tendance contraire est celle de la *déstabilisation*, qui se manifeste dans la langue grâce à un dynamisme qui la fait évoluer, non pas uniformément sur toute la matière linguistique, mais sur certaines catégories, selon l'intérêt qu'elles suscitent chez l'utilisateur. Les agents qui se trouvent, donc, à l'origine de ce phénomène sont les locuteurs mêmes qui introduisent, volontairement ou pas, des modifications au niveau du lexique ou de la syntaxe. Les conséquences en sont multiples : au niveau du vocabulaire, le fonds de la langue voit certains mots tomber en désuétude et d'autres termes faire leur apparition ; au niveau des règles syntaxiques, certaines structures internes se figent dans des constructions archaïques, tandis que dans d'autres cas de nouvelles formes grammaticales sont acceptées et modifient le système<sup>1</sup>. Ces modifications peuvent relever d'actions volontaires, pour le plaisir de jouer avec la langue ou le besoin de dénommer de nouvelles réalités, ou d'actions involontaires, par économie ou rentabilité d'un système qui se doit de s'adapter aux nouvelles fonctions sociales de la langue.

1. Bally (1950, p. 18) affirme que « les langues changent sans cesse [...]. À chaque moment de leur existence elles sont le produit d'un équilibre transitoire ».

Ces deux tendances, stabilisation et déstabilisation, ont pour résultat des constructions formelles et sémantiques propres à chaque langue, qui conforment ainsi son idiomaticité, dans une procédure alternante de figement et de défigement permanents.

## ✓ La notion d'idiomaticité

Il est courant de définir le terme « idiomatique » en remontant aux deux mots grecs *idiōma* « langue » et *idios* « propre, particulier », ce qui, entre les deux, revient à dire « propre à une langue ». Or, dans ce sens, le terme est bien peu éclairant puisque, comme l'affirme Greimas (1960, p. 42) : « étant idiomatique tout ce qui est propre à une langue donnée, toute langue est idiomatique en tant que telle ». En effet, l'idiomaticité ne serait guère un aspect linguistique particulièrement intéressant à analyser puisque tout objet d'étude portant sur une langue serait en lui-même idiomatique. Cela est surtout évident pour l'apprenant d'une langue étrangère, car, comme l'indique Hausmann (1997, p. 278), « dans une langue étrangère, tout est différent ».

En fait, la notion d'idiomaticité possède plusieurs dimensions. Ainsi, M. H. Roberts l'a d'abord définie dans un sens large, en tant que façon de penser particulière d'un peuple.

L'idiomaticité d'une langue donnée, selon cette définition, serait le reflet de la conception que les usagers ont du monde : « *idiom is the attitude of mind common to all members of a linguistic community and inherent in all their thinking* » (Roberts, 1944, p. 291). Cette caractéristique des langues s'appuie en fait sur leur capacité à exprimer le sens au moyen de procédés indirects, tels que la métaphore, en établissant des rapports d'analogie entre la langue et les domaines d'expérience.

Par ailleurs, A. J. Greimas apporte une définition de l'idiomaticité, d'un point de vue strictement linguistique, fondée sur un double aspect : l'idiomaticité interlinguistique, dérivée de la comparaison des langues entre elles ; l'idiomaticité intra-linguistique, issue de la comparaison d'un état de langue réel avec la réalisation idéale de cette même langue. Dans la première catégorie, l'idiomaticité d'une langue source se vérifie dans ce qu'elle a de différent par rapport à une langue cible, et cela à tous les niveaux (phonétique, syntaxique, sémantique ou pragmatique). Dans la seconde, elle est surtout centrée sur les combinaisons de mots et leur figement dans une langue donnée par rapport à la syntaxe libre de cette langue même.

Cette double dimension de l'idiomaticité représente un critère dont il faut tenir compte dans la caractérisation de la

phraséologie d'une langue, car, d'une part, du point de vue interlinguistique, elle constitue un test de détermination des expressions figées d'une langue source par les entraves qu'elles offrent à la traduction directe dans une langue cible, et d'autre part, du point de vue intralinguistique, elle constitue également un test pour déterminer les types de constructions poly-lexicales figées d'une langue donnée : celles qui chevauchent les combinaisons libres et celles qui s'en démarquent.

C'est donc dans un sens intralinguistique et interlinguistique à la fois que la notion d'idiomaticité doit être prise puisque ni un apprenant de langues étrangères ni un locuteur natif n'est à même de comprendre une expression idiomatique sans avoir à faire une réflexion métalinguistique sur ce signe poly-lexical. En effet, les deux types d'usagers ont en commun une réaction d'incompréhension face à l'énoncé *idiomatique* qui déclenche en eux tout un mécanisme de reformulation du sens. En effet, c'est le problème du décodage des locutions qui a poussé P. Guiraud (1973a, p. 6) à considérer les expressions figées comme « un corps étranger », car même la langue maternelle peut donner lieu à des énoncés non prédictibles, soit qu'ils relèvent d'un figement ancien, difficile à expliquer par son opacité sémantique, soit qu'ils résultent d'un défigement partiel et récent qui détourne le sens attendu en introduisant un trou d'information. Ce qui peut donc devenir incompréhensible pour un locuteur natif peut l'être doublement pour un apprenant de langues étrangères.

Mais appliquée au domaine phraséologique, la notion d'idiomaticité prend une double signification. Du point de vue sémantique, elle signifie, comme on le sait, la non-compositionnalité des constituants d'une expression figée. Mais, du point de vue pragmatique, ce désajustement exige une reformulation du sens par inférence à partir du contexte situationnel. Sens non compositionnel, donc non déductif, mais inféré par le biais de la situation de communication, voilà deux propriétés qui vont s'opposer à leurs contraires, compositionnalité et référence, respectivement, pour déterminer les différents types d'unités phraséologiques.

En conclusion, que ce soit dans un sens large, quasiment philosophique, ou dans un sens restreint, strictement linguistique ou même phraséologique, l'idiomaticité préside à l'organisation de la langue et de la pensée.

### **Le domaine phraséologique et son organisation**

Bien que le terme de phraséologie soit désormais le nom du domaine linguistique qui s'occupe des expressions figées,

plusieurs spécialistes ont tenté d'autres dénominations. En effet, A. Rey l'a appelé *Sémantique idiomatique*, P. Guiraud et A. Makkai *Idiomatologie*, ou encore F. Čermak *Idiomatics*. Ainsi, l'idiomaticité étant l'une des caractéristiques les plus importantes dans la définition des unités phraséologiques du point de vue sémantique, il semblait donc naturel de s'en inspirer pour dénommer le domaine. Cependant, l'ensemble phraséologique étant composé d'éléments construits selon des structures très variées : des syntagmes de nature prépositive (*à cause de*), conjonctive (*au fur et à mesure que*), nominale (*un œil au beurre noir*), verbale (*jeter le mauvais œil*), adverbiale (*les yeux fermés*) ou adjective (*frats comme l'œil*), ainsi que des phrases qui peuvent être exclamatives (*mon œil !*) ou proverbiales (*C'est l'intention qui fait l'action*), les linguistes se sont inclinés vers la dénomination actuelle, plus formelle, en raison non seulement de cette variété, mais aussi du double statut linguistique de ces unités placées à mi-chemin entre le lexique et la syntaxe.

Cependant, c'est la notion d'idiomaticité, prise dans un sens intralinguistique et intraphraséologique, c'est-à-dire, en comparant les expressions figées avec les constructions libres de la langue ainsi que les expressions figées entre elles, qui va nous permettre d'avancer une proposition d'organisation. En fait, c'est l'élaboration d'un critère à la fois sémantique et pragmatique qui va permettre de distinguer différents domaines au sein de la phraséologie. L'ensemble hétérogène des unités qui la composent peut être divisé en trois groupes, selon la présence ou l'absence de compositionnalité sémantique de leurs formatifs, et les rapports entre ces signes polylexicaux et leurs référents. Ainsi, d'une part, il existe des combinaisons de mots :

1. Qui ne perdent pas le sens propre et premier qu'ils possèdent séparément (sens littéral) et dont la fonction est proprement référentielle : ce sont les « collocations » ;

2. Qui perdent leur identité pour former une nouvelle séquence significative (sens figuré) ayant pour fonction l'inférence : ce sont les « expressions idiomatiques » (EI) ;

3. Enfin, qui ont un double sens, littéral et figuré, sont pourvues d'un statut de citation dans le texte et possèdent une fonction argumentative : ce sont les « parémies », c'est-à-dire les éléments gnomiques du langage.

Les trois groupes, collocations, expressions idiomatiques et parémies, ont en commun les traits suivants :

- la polylexicalité ;
- le figement ;
- la reproduction ;
- l'institutionnalisation.

Mais ils sont différents en ce que leurs éléments peuvent être sémantiquement :

- compositionnels : les collocations ;
- non compositionnels : les expressions idiomatiques ;
- compositionnels et non compositionnels à la fois : les parémies.

Et du point de vue pragmatique la fonction des unités peut être :

- référentielle et dénotative : les collocations ;
- inférentielle et connotative : les expressions idiomatiques ;
- référentielle et inférentielle à la fois : les parémies.

Ces trois domaines se partageant l'ensemble de la phraséologie permettent d'envisager l'existence d'une phraséologie collocationnelle, d'une phraséologie idiomatique et d'une phraséologie parémiologique, comme dans le schéma suivant :

### TROIS DOMAINES DE LA PHRASÉOLOGIE <sup>2</sup>

	Forme (polylexicalité/ figement)	Usage (répétition/ institution- nalisation)	Sens (compositionnel) Fonction (référentielle)
Phraséologie collocationnelle	+	+	+
Phraséologie idiomatique	+	+	-
Phraséologie parémiologique	+	+	+/-

2. Les symboles + et - correspondent aux valeurs de présence et d'absence, respectivement, des traits signalés au-dessus des cases dans lesquelles ils figurent.

D'autre part, ces trois domaines peuvent être l'objet de deux approches : dans la langue générale et/ou dans les langues de spécialité. La première consiste en un abord lexicologique, la seconde terminologique. Cette double possibilité d'étude permet donc de présenter une phraséologie générale et une phraséologie terminologique. Ainsi, on peut envisager une tripartition des unités phraséologiques sur deux axes :

1. les collocations :

\* en langue générale :

*mettre fin à qqch., avoir peur de qqch.*

\* en langue de spécialité :

(juridique) : *porter plainte* ; (commerciale) : *établir un devis*

2. les expressions idiomatiques :

\* en langue générale :

*pleuvoir des hallebardes, avaler son extrait de naissance*

\* en langue de spécialité :

(sport : cyclisme) : *faire l'avion, mordre le guidon*

3. les parémies :

\* en langue générale :

*En avril, ne te découvre pas d'un fil* (dicton)

\* en langue de spécialité :

(juridique) : *De mauvais contrat, longue dispute.*

(commerciale) : *Mieux vaut règle que rente.*

Cette proposition de systématisation est synthétisée dans le schéma suivant :

**PHRASÉOLOGIE GÉNÉRALE ET PHRASÉOLOGIE TERMINOLOGIQUE**

PHRASÉOLOGIE			
	Phraséologie collocationnelle	Phraséologie idiomatique	Phraséologie parémiologique
	<i>Collocations</i>	<i>Expressions idiomatiques</i>	<i>Parémies</i>
Phraséologie générale	<i>mettre fin à</i>	<i>pleuvoir des hallebardes</i>	<i>En avril, ne te découvre pas d'un fil</i>
Phraséologie terminologique	<i>porter plainte</i>	<i>mordre le guidon</i>	<i>Mieux vaut règle que rente</i>

En conclusion, l'étude du système phraséologique français peut s'effectuer en envisageant une répartition du domaine en trois sous-ensembles : une phraséologie parémiologique, composée d'expressions figées relevant d'une forme fermée (non déclinaisonnable), d'un double sens littéral et métaphorique déclenché simultanément, et d'un emploi moralisateur ; une phraséologie collocationnelle, formée d'expressions figées, ayant un sens compositionnel et littéral, à valeur dénotative et à emploi référentiel ; une phraséologie idiomatique, constituée d'expressions figées pourvues d'un sens figuré et métaphorique ayant une valeur connotative et un emploi inférentiel. Ces trois groupes sont, à leur tour, projetables sur deux axes : la langue générale (d'où une phraséologie générale) et les langues de spécialité (d'où une phraséologie terminologique), donnant lieu à trois types d'unités phraséologiques :

- des parémies générales ou terminologiques ;
- des collocations générales ou terminologiques ;
- des expressions idiomatiques ou terminologiques.

Parémies, collocations et expressions idiomatiques, terminologiques et générales, composent donc l'ensemble phraséologique d'une langue, chaque catégorie étant pourvue d'une caractérisation formelle, sémantique et pragmatique particulière. Comme l'indique Jacques Moeschler (1992, p. 146), malgré l'existence de descriptions exhaustives (Gross, Gaatone, Anscombe) et de recensements des problèmes que posent les expressions idiomatiques du français (Ruwet), une étude approfondie reste à faire dans ce domaine portant « sur un traitement global, syntaxique, sémantique et pragmatique, qui n'ait pas peur de remettre en cause certains *a priori* sur la nature du lexique ou sur le rapport entre systèmes linguistique et pragmatique ». C'est pourquoi la présente étude prétend apporter une première réponse à l'affirmation de Moeschler et présente une proposition de systématisation du matériel phraséologique depuis sa structure en langue jusqu'à son comportement dans le discours. Or, c'est en cherchant à définir ce matériel qu'une composante commune aux trois aspects, syntaxique, sémantique et pragmatique, est apparue : la présence d'une stylistique, d'origine rhétorique, mise au service de la forme, du sens et de la discursivité du langage phraséologique. Par ailleurs, l'analyse des propriétés de chaque sous-groupe a permis de mettre en lumière non seulement les différences qui séparent les éléments de chaque ensemble, mais aussi le caractère mutant des unités phraséologiques, qui par métaphorisation, remétaphorisation, défigement ou désautomatisation, se transforment et se métamorphosent dans l'espace et dans le temps, comme nous allons le constater dans ce qui suit.

## CHAPITRE VI

# LES PARÉMIES

Le fait de discerner trois domaines dans l'ensemble phraséologique constitue une tentative de systématiser le matériel qui le compose afin de mieux l'appréhender. Il s'agit là d'une mise risquée qui peut susciter des réserves chez les spécialistes, surtout en ce qui concerne l'inclusion des parémies. En fait, le terme de parémie sert à dénommer généralement des énoncés figés, tels que « proverbes », « dictons », « maximes », « aphorismes », « dialogismes », « sentences », etc., liés par certains traits communs, comme leur caractère d'unités de sens à structure binaire, à éléments mnémotechniques et à valeur sentencieuse, entre autres<sup>1</sup>. Le domaine qui regroupe ces éléments gnomiques conforme l'objet d'étude d'une science connue sous le nom de parémiologie, chargée d'en aborder tous les aspects : littéraire, grâce à une approche de la culture orale et folklorique d'un pays ; linguistique, grâce à l'analyse du système et du fonctionnement de ces éléments à l'intérieur d'une langue donnée ; sociologique, et autres.

### La parémiologie

Cette science revendiquée en marge de la phraséologie a toujours suscité des réserves aussi bien de la part des parémiologues que des phraséologues. Ainsi, la parémiologue J. Sevilla Muñoz (1992a, p. 333) reconnaît que les limites restent floues dans la détermination du domaine parémiologique :

Nous ne possédons pas une notion exacte des éléments qui configurent l'univers parémiologique. Certains érudits ont même déclaré que ni les anciens ni les modernes n'ont réussi à délimiter les barrières linguistiques du monde proverbial.

---

1. Julia Sevilla Muñoz définit ainsi les parémies (1992a, p. 334) : « Pour nous, "parémie" – et "paremia" en espagnol –, c'est l'unité fonctionnelle mémorisée en compétence qui se caractérise par la brièveté, le caractère sentencieux, l'antiquité, l'enchâssement et le fait d'être une unité close. »

En ce qui concerne les phraséologues, certains d'entre eux, comme A. Zuluaga (1980, p. 191), sont partisans d'inclure les parémies dans l'ensemble des « enunciados fijos o fraseológicos », tandis que d'autres préfèrent les exclure, tels que J. Casares (1969, p. 203) ou G. Wotjak (1988, p. 538) :

Optamos por excluir los refranes y las frases proverbiales, las que tengan forma de frase completa e independiente del campo de la fraseología, confiándolos a la paremiología como disciplina de carácter universal que se apoya en consideraciones folklóricas, etnológicas y antropológicas de diversa índole.

Cependant, les parémiologues ne sont pas toujours d'accord avec ce concept de parémiologie restreint aux aspects folklorique, ethnologique et anthropologique de leur objet d'étude. En effet, certains ne se limitent pas à ces seules considérations, et s'attachent à aborder les parémies du point de vue linguistique.

### Les parémies générales

J. Sevilla Muñoz s'intéresse à l'étude des parémies en tant que linguiste et parémiologue déclarée, et les compare même aux expressions idiomatiques (1993, p. 257) en soulignant d'une part ce qui les relie, à savoir la coapparition permanente de leurs composants et l'usage répétitif qui en est fait, et d'autre part ce qui les sépare. Les parémies, selon l'auteur, possèdent une complexité syntaxique et une condensation sémantique qui font défaut aux expressions idiomatiques. Celles-ci sont par ailleurs dénuées du caractère éthique, souvent comique, qui caractérise les premières. Elle signale l'exemple suivant pour le français : *Arrête ton char, Ben-Hur*<sup>2</sup>.

Pour le spécialiste en phraséologie diachronique Claude Buridant (1989a, p. 131), la question de l'intégration des proverbes et des citations dans le système de la phraséologie,

2. L'expression complète étant *Arrête ton char, Ben-Hur, la course est finie*, l'exemple choisi par l'auteur montre cependant une syntaxe complexe, un sémantisme dense, et représente un énoncé bref, commun et à forme figée. Même si elle n'est ni sentencieuse, ni pourvue d'éléments mnémotechniques (certaines parémies n'en ont pas non plus, comme c'est le cas pour *Tous les chemins mènent à Rome*), l'expression en question est toutefois douée d'un effet comique, de par l'image d'un Ben-Hur en pleine course qu'il poursuit à contretemps alors que tous les autres concurrents se sont déjà arrêtés. Cette phrase est prononcée généralement à l'égard de quelqu'un disposé à débiter tout un discours ou à entreprendre inopinément une action précipitée.

qu'il définit comme l'ensemble des associations de mots, dépend du statut de cette discipline même, c'est-à-dire de son appartenance à la lexicologie ou à la syntaxe du fait d'admettre des syntagmes et des phrases figées dans son domaine. Or le problème semble être mal posé, car il est des expressions idiomatiques sous la forme de phrases, et il est des parémies sous la forme de syntagmes. Ce n'est pas toujours la forme matérielle de l'expression qui peut décider de l'une ou de l'autre catégorie.

En fait, les parémies sont pourvues d'une structure syntaxique, d'une valeur sémantique et d'une fonction pragmatique qui les caractérisent comme expressions figées ; en tant que telles, elles composent, au même titre que les collocations et les expressions idiomatiques, l'ensemble des unités phraséologiques. Elles s'en démarquent pour des raisons sémantiques, vu qu'elles sont à la fois compositionnelles et non compositionnelles, et pour des raisons pragmatiques, de par leur valeur de citation (du texte dans le texte, en mise en abîme) et leur fonction didactique.

Cette double propriété sémantique et pragmatique qui définit les parémies et les différencie des autres unités semble évidente dans l'exemple suivant : *tout ce qui brille n'est pas or*. Lorsqu'un locuteur insère ce proverbe dans son discours, comme citation dans un but argumentatif, et comme illustration et résumé de la thèse qu'il défend, il agit à deux niveaux : d'une part, il produit un énoncé qui suit le critère de la véracité des faits, d'autre part, il s'attend à une interprétation de la part de son interlocuteur qui doit extraire de la linéarité de l'énoncé son sens figuré et conceptuel, au moyen d'une opération cognitive, afin de l'ajuster à la situation communicative. Ainsi, concrètement : *tout ce qui brille n'est pas or* est un énoncé vrai, et abstraitement, il équivaut au concept de méfiance. Ceci est valable aussi bien pour les parémies générales que pour les parémies terminologiques.

### Les parémies terminologiques

Parler de parémies terminologiques, c'est introduire dans le champ phraséologique un nouveau domaine étudié par certains parémilogues. Ainsi J. Sevilla Muñoz (1992a, p. 331-343) a élaboré une typologie<sup>3</sup> où elle envisage, dans un premier groupe, les parémies proprement dites, composées de :

3. Pour une classification des parémies, voir Sevilla Muñoz J. (1988).

- proverbes : *À bon chat, bon rat* ;
- proverbes dialogués, phrases proverbiales dialoguées ou dialogismes : *Si tu aimes le miel, ne crains pas les abeilles* ;
- proverbes locaux ou historiques : *Qui n'a pas vu la Bouille n'a rien vu* ;
- dictons divisés en trois sous-groupes<sup>4</sup> :
  1. Les dictons météorologiques : *Quand le chat se passe la patte sur la tête, bientôt il y aura tempête* ;
  2. Les dictons du travail : *Tue ton cochon à la Saint-Martin et invite ton voisin* ;
  3. Les dictons de la croyance : *Qui tue le goéland, la mort l'attend*.
- apophtegmes : *Paris vaut bien une messe*. (Henri IV) ;
- maximes : *Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage*. (La Rochefoucauld) ;
- principes : *J'ai toujours eu pour principe de ne faire jamais par autrui ce que je pouvais faire par moi-même*. (Montesquieu) ;
- sentences : *L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu*. (Victor Hugo).

et dans un second groupe :

- les parémies comiques ou ironiques : *« Je la guérirai avec de bonnes paroles » dit le Pasteur en lançant la Bible à la tête de sa femme* ;
- les parémies scientifiques (aphorismes, tautologies, axiomes, théorèmes) : *Le tout est plus grand que sa partie*. (axiome mathématique) ;
- les parémies chevaleresques ;
- les parémies publicitaires.

L'auteure nomme ce second ensemble « parémiologie terminologique ». Dans cette étude initiale elle est consciente du long chemin qu'il reste à faire pour en déterminer les limites. Cependant, ce travail semble nécessaire pour faciliter la tâche des traducteurs en quête d'équivalences.

De même, Esther Hernández et Josefa Gómez de Enterría (1997, p. 321-326) abordent l'étude comparée des unités parémiologiques espagnoles et françaises organisées par thèmes et soulignent la présence remarquable d'un lexique fortement

4. Dans Sevilla Muñoz J. (1992b) se trouve une étude plus détaillée du « dicton ».

terminologique composé de termes propres à chaque domaine repéré. Elles fournissent plusieurs exemples parmi lesquels se trouve toute une série de parémies en rapport avec le champ des affaires :

- *Les affaires, c'est l'argent des autres ;*
- *De mauvais contrat, longue dispute ;*
- *Pour garder son crédit, il n'en faut guère user ;*
- *De marchand à marchand il n'y a que la main ;*
- *Qui s'en prend se prend. Qui prend s'engage ;*
- *Le bon payeur est de bourse d'autrui seigneur ;*
- *Prêter de l'argent fait perdre la mémoire ;*
- *À bon emprunteur, bon éconduiseur ;*
- *Les gens paient bien quand ils paient comptant ;*
- *Il n'y a de plus éloquent que l'argent comptant ;*
- *Argent comptant porte médecine.*

En résumé, l'existence de travaux abordant l'aspect terminologique des parémies permet de considérer les liens que la parémiologie et la terminologie entretiennent à leur tour avec la phraséologie.

## Rapports avec la phraséologie

En fait, l'interaction des domaines terminologique et parémiologique avec la phraséologie démontre qu'elles sont toutes trois interdépendantes, ce qui a d'ailleurs été mis en lumière lors du colloque de Genève (1991)<sup>5</sup>.

D'autre part, lors du II<sup>e</sup> congrès international de Parémiologie, célébré à Cordoue en mai 1998, il a été souvent question du facteur génétique que L. Combet (1971, p. 47) avait déjà souligné dans le rapport entre proverbes et « frases » :

S'il est certain que proverbes et « frases » doivent être soigneusement distingués du point de vue de leur fonction fondamentale, il reste pourtant qu'un certain nombre de « frases » entretiennent avec certains *refranes* correspondants un rapport extrêmement étroit – rapport qui est, [...], de type génétique.

5. Comme l'indique B. de Bessé (1992, p. 9) dans l'introduction des actes du colloque tenu à l'École de traduction et d'interprétation de l'université de Genève ; les 2, 3 et 4 octobre 1991, « ce colloque [...] a permis, d'une part, d'examiner la place de la phraséologie et de la terminologie en traduction et en interprétation, ainsi que les rapports entre ces deux composantes du discours et, d'autre part, de réfléchir au meilleur moyen de pallier l'insuffisance des informations phraséologiques figurant dans les outils terminographiques ».

Ce facteur génétique, cité également chez J. Casares (1969, p. 187) et illustré dans l'exemple suivant : *El sastre del Campillo (que cosía de balde y ponía el hilo)*, indique que le sens dans lequel s'est effectuée l'évolution va du proverbe vers l'expression idiomatique. Celle-ci serait donc une bribe dégagée de celui-là.

Inversement, la linguiste M. Conca Martínez<sup>6</sup> a suggéré, lors du congrès de 1998 à Cordoue, la possibilité de l'évolution de l'expression figée vers le proverbe.

En conclusion, il est évident qu'il existe des liens de dépendance entre les parémies et le reste des unités phraséologiques. Que ce soit par dérivation ou autres procédés, elles s'en rapprochent par des aspects formels, sémantiques et pragmatiques communs, tels que le figement, l'idiomaticité et la répétition. Toutefois, elles s'en démarquent par d'autres traits qui vont être analysés immédiatement non pas selon la perspective des parémies mais d'après la caractérisation du reste des éléments qui composent le domaine phraséologique, à savoir les collocations et les expressions idiomatiques

---

6. Cf. Conca Martínez (1999, p. 137-141).

## LES COLLOCATIONS

Le terme, adopté désormais par tous les spécialistes, provient de l'anglais *collocation*, et sert à dénommer actuellement une suite de mots figés, placés en cooccurrence, dans une structure binaire et selon un statut sémiotaxique différencié. Dans le passé, certains linguistes avaient déjà signalé la présence de ce genre de constructions lexicales sous des dénominations différentes, comme nous allons le constater.

### L'émergence du concept

En 1909, Ch. Bally appelait *groupements usuels* les constructions formées d'éléments qui « conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche <sup>1</sup> ». La raison de ce rapprochement n'est pas seulement interne, due à une affinité sémantique des termes, mais aussi externe, dérivée d'un usage « tyrannique » qui, d'une part, oblige les mots à coapparaître et, d'autre part, les empêche de se substituer les uns aux autres dans des situations de synonymie. Ainsi, on peut dire *gravement malade*, mais on dit *grièvement blessé*, ou encore *désirer ardemment*, mais *aimer éperdument*, sans pouvoir échanger les adverbes synonymes dans les deux séries. Parmi ces groupements, l'auteur distingue ce qu'il nomme les *séries d'intensité*, composées d'un nom abstrait, d'un adjectif ou d'un verbe suivis généralement d'un terme qui détermine une qualité. Ce déterminant contribue soit à renforcer le sens fondamental du déterminé (*chaleur solaire, chaleur artificielle...*), ou bien à ajouter une valeur intensive (*chaleur suffocante, chaleur accablante, chaleur torride...*). Par ailleurs, il existe également les *séries verbales*, placées à la périphérie de cet ensemble de groupements usuels, faisant frontière avec les unités proprement phraséologiques, c'est-à-dire totalement figées et idiomatiques. Il s'agit de périphrases

---

1. Cf. Bally (1951, p. 70-72).

telles que *remporter une victoire*, *prendre une décision* ou *prendre un engagement*, et qui sont réductibles à un seul mot : *vaincre*, *décider* ou *s'engager*, respectivement.

En 1943, L. Hjelmslev faisait une distinction entre ce qu'il appelait les *dépendances mutuelles*, formées de mots qui se présupposent les uns les autres, et les *dépendances unilatérales*, composées d'un terme qui implique l'autre mais pas à l'inverse. Dans le premier groupe, les mots sont unis par un rapport de solidarité et dans le second, par un rapport de sélection. Plus tard, E. Coseriu (1977) développe cette idée de dépendance sous le terme de *solidarités lexicales*<sup>2</sup>, en différenciant les solidarités dites unilatérales, un mot déterminant un autre d'un point de vue interne (*mordre* implique le mot *dents*), et les solidarités dites multilatérales, un mot déterminant un autre d'un point de vue externe, soit par un rapport d'affinité, de sélection ou d'implication.

Ces précurseurs, et bien d'autres qui ont fait aussi une place à ce phénomène lexical, ont contribué à souligner la présence de séquences mi-libres mi-figées, formées d'éléments autonomes mais qui « préfèrent » se retrouver ensemble dans la chaîne parlée. Sans le savoir, ils ont frayé le chemin aux unités que nous appelons désormais « collocations ».

## La consolidation du concept

La notion de collocation va se consolider petit à petit dans toutes les langues, adoptant tantôt un sens large, tantôt un sens restreint. Nous allons analyser deux exemples : la combinatoire de l'anglais, où le concept va évoluer en partant d'une définition vague vers une définition très raffinée, et la combinatoire du français, où le terme va s'appliquer, d'emblée, à un type très concret d'unités.

### Dans la combinatoire de l'anglais

L'origine du phénomène « collocationnel » se trouve dans l'analyse du sens proposée par l'école systémique anglaise. En effet, c'est surtout J. R. Firth (1957) dans *Papers of Linguistics, 1939-1951*, qui s'est chargé d'introduire la notion et le terme de *collocation*<sup>3</sup> dans sa théorie du sens, contribuant ainsi à lui

2. Les *solidarités lexicales* de Coseriu s'inspirent des *relations sémantiques essentielles* de Walter Porzig (Coseriu, 1977, p. 143).

3. En effet, Firth (1957, p. 11) a argumenté que « we know a word by the company it keeps ».

donner une dimension scientifique, bien qu'un peu vague selon l'avis de Y. Gambier (1992, p. 401). Le terme recouvre à ce moment-là deux réalités différentes : il représente, d'une part, un niveau d'analyse du sens des éléments lexicaux (*meaning by collocation*), d'autre part, un phénomène de coapparition d'unités lexicales reliées par une valeur sémantique et stylistique spéciale. Ainsi, dans le discours littéraire, Firth remarque la présence de combinaisons usuelles ou *collocations générales*, qu'il oppose aux constructions idiosyncratiques, et constate, par ailleurs, qu'elles représentent une caractéristique des langues de spécialité.

Malgré ces débuts encourageants pour la théorie collocationnelle, la notion demeure vague et les disciples « néofirthiens » de l'école systémique se proposent de poursuivre leurs recherches dans cette voie. Les premiers travaux suivent des critères statistiques et formels, tels que ceux de M. A. K. Halliday (1966) qui définit la collocation comme une coapparition usuelle et linéaire d'unités lexicales dans le discours, textuellement quantifiables selon la probabilité d'occurrence de leurs termes dans des intervalles  $n$ , à partir d'une unité  $x$ , indépendamment de leur catégorie grammaticale. À sa suite, J. M. Sinclair (1966), linguiste à orientation lexicographique, élabore une théorie collocationnelle fondée sur les relevés de fréquence d'unités polylexicales tirées de larges corpus textuels. Sa théorie subit une évolution avec le temps. D'abord, il considère qu'une collocation est le produit de toute combinaison formée de deux mots placés côte à côte (1974, p. 19), et ensuite, de plus de deux mots mais pas nécessairement adjacents (1991, p. 170<sup>4</sup>). Le critère de la répétition et de la fréquence de coapparition des termes, qui doit être plus élevée que celle de l'emploi de chaque mot pris isolément, décide de la catégorie « collocationnelle » de l'ensemble. Chaque formatif, appelé *collocate*, possède le même statut, même si l'un d'entre eux, nommé *node*, est choisi comme mot-clé dans l'approche lexicographique. À partir des

4. Sinclair s'inspire en cela des contributions de S. Greenbaum (1970, 1974 et 1988) qui distingue mot-clé (*principal collocate*) et terme ad-joint (*extended collocate*), et incorpore à la théorie collocationnelle le problème de la distance entre chaque formatif (*span*), ceux-ci n'étant pas nécessairement placés immédiatement les uns à côté des autres pour former une collocation. Il suffit que deux éléments, indépendamment de la distance qui les sépare, se rappellent l'un l'autre pour qu'ils forment un tout. Par ailleurs, plutôt que de relever des indices de fréquence, Greenbaum préfère prélever les collocations parmi les locuteurs natifs, ce qui rend compte de la dimension psycholinguistique de ces unités dans la mesure où elles font partie de la compétence linguistique d'une langue maternelle.

indices de fréquence de chaque constituant pris isolément, l'auteur distingue les collocations descendantes (*downward collocations*) et les collocations ascendantes (*upward collocations*). Ainsi, un terme *n* (par exemple le mot *back*) peut être mot-clé ou terme adjoint dans une collocation, en fonction de sa fréquence d'emploi par rapport à celle des autres éléments adjacents. Il est mot-clé dans les collocations descendantes, s'il a un indice de fréquence plus élevé (*climb back*); il est terme adjoint dans les collocations ascendantes, s'il a un indice plus bas (*get back*). Les liens sémantiques et syntaxiques qui se créent entre les termes sont à peine pris en charge dans cette ligne d'étude. En effet, se centrant sur la fréquence d'apparition d'un terme quelconque et de sa position en tant que mot-clé par rapport aux autres éléments adjacents, J. M. Sinclair (1991, p. 170) ne prête aucune attention aux catégories lexicales ou grammaticales des collocations. En ce qui concerne les expressions idiomatiques ou *idioms*, Sinclair les définit comme des groupements de deux mots, ou plus, dont le sens non compositionnel a pour fonction de produire un effet particulier dans le discours (1991, p. 172). En comparant les deux types de constructions, collocations et *idioms* se distinguent par le trait sémantique de la compositionnalité/non-compositionnalité des éléments, respectivement, mais elles relèvent toutes les deux d'un même principe organisateur du langage, ce que l'auteur appelle *the idiom principle* qui opère lorsque « *the choice of one word affects the choice of others in its vicinity* ». Ce principe, caractérisé par ce choix mutuel entre éléments, nommé *mutual choice*, s'oppose au *open-choice principle*, qui, lui, implique, inversement, le libre choix dans la combinatoire lexicale du discours.

À partir de l'école systémique, d'autres travaux ont vu le jour dans la combinatoire de l'anglais, dans une perspective sémantique, cette fois. Ainsi, A. P. Cowie (1981), spécialisé dans l'élaboration de dictionnaires pédagogiques, a établi une distinction entre collocations et *idioms* en attribuant aux premières un statut d'unités composées (*composite unit*) dont l'un des formatifs peut être remplacé sans que cela touche au sens du reste des éléments (exemples qu'il cite : *to run a business/a theatre/a bus company*). Par ailleurs, Philipp Hanks (1998), qui intègre l'école de J. M. Sinclair, cite la distinction assez rentable que A. P. Cowie a établie entre ce qu'il nomme les collocations restreintes et les collocations ouvertes, les premières étant formées d'un composant littéral et d'un composant figuré (*jog one's memory*), tandis que dans les secondes tous les formatifs sont pris dans un sens littéral (*fill the sink*). Ces deux catégories s'opposent à leur tour à un autre groupe

de mots, les expressions idiomatiques ou *idioms*, dont le sens global est non compositionnel, et qui se divisent, elles aussi, en deux groupes : les expressions idiomatiques proprement dites (*the pure idioms*) et les expressions idiomatiques figurées (*the figurative idioms*). La différence se situe au niveau de l'interprétation globale des expressions : les *figurative idioms* peuvent avoir une double lecture, littérale et figurée (par exemple : *catch fire*), tandis que les *pure idioms* n'en ont qu'une, idiomatique en l'occurrence (par exemple : *blow the gaff*). Le raffinement de la théorie de Cowie se situe dans la possibilité d'un transvasement d'une *restrictive collocation* à un *figurative idiom*, comme dans l'exemple suivant : en tant que collocation *a blind alley* signifie « impasse, cul-de-sac » et peut devenir une expression idiomatique dans le sens figuré de « impasse, situation sans issue favorable ».

Par ailleurs, d'après des critères sémantiques et fonctionnels cette fois, M. Benson (1985, p. 3) distingue quatre groupes de mots : les combinaisons libres, les expressions idiomatiques, les collocations et les noms composés. Il place les collocations à mi-chemin entre les expressions idiomatiques<sup>5</sup> et les combinaisons libres, et divise le domaine collocationnel en deux parties : les collocations lexicales, composées de deux lexèmes, et les collocations grammaticales, formées d'un lexème et d'un mot grammatical, la taxonomie qu'il propose tenant compte de la catégorie grammaticale et de la relation syntaxique entre formatifs, ainsi que de leur valeur sémantique. Quant à G. Kjellmer (1990), il considère également les relations grammaticales entre formatifs comme étant aussi significatives que l'aspect fréquentiel de la coapparition des éléments pour définir la notion de collocation.

Toutefois, parmi les sémanticiens, les limites entre collocations et *idioms* ne sont pas toujours bien définies, comme l'indique W. Martín (1992, p. 157) :

They [collocations] neither can be considered to be idioms, not that they can be regarded as free word groups. Typically they are *in-between* : restricted enough not to be regarded as free, transparent enough not to be considered idiomatic.

5. Pour Benson aussi, la différence entre collocations et *idioms* est fondée sur le caractère sémantique de chaque type d'unité. En effet, la définition qui en est donnée est la suivante : « *Between idioms, on one hand, and free combinations, on the other, are loosely fixed combinations of the type to commit a murder. This expression is not an idiom : the meaning of the whole does reflect the meaning of the parts.* » (Benson, 1985, p. 4).

D'autre part, U. Bäcklund (1976, 1978) a démontré que les collocations les plus restreintes présentent une certaine redondance sémantique, la base imprégnant le collocatif de son sens propre. Il cite l'exemple de *hectic fever* où *hectic* signifie « marqué d'une activité fébrile », le tout pouvant signifier « une fièvre fébrile ».

### Dans la combinatoire du français

En ce qui concerne la langue française, de nombreux travaux ont contribué à la formation d'une phraseologie collocationnelle<sup>6</sup>, en langue générale, à la charge de spécialistes tels que F. J. Hausmann<sup>7</sup> (1979, 1989, 1997, 1998), I. Mel'čuk (1982, 1984 et 1988), entre autres. Une étude comparée des deux auteurs, réalisée par U. Heid (1992, p. 523-548), oppose les typologies que chacun a élaborées en travaillant sur le lexique de la langue générale à partir d'exemples tels que : *opérer un choix, ravalier sa colère, un prix négligeable, le prix (de qqch.) est (de x); une déception amère, éperdument amoureux, discuter avec acharnement*. Tous les deux considèrent qu'il s'agit de combinaisons lexicales, binaires, c'est-à-dire, formées de deux lexèmes : l'un des deux est la base (Hausmann) ou mot-clé (Mel'čuk), l'autre le collocatif (Hausmann) dont l'union est fondée sur la valeur d'une fonction lexicale (Mel'čuk). Ils s'accordent aussi à reconnaître que le sémantisme de la base reste inchangé, tandis que celui du collocatif prend généralement un sens particulier. La combinaison qui en résulte est donc partiellement compositionnelle.

Par contre, ce qui distingue ces deux linguistes, c'est la classification qu'ils ont élaborée l'un et l'autre. En ce qui concerne Mel'čuk, il établit trois types de combinaisons possibles : les combinaisons compositionnelles (ou libres), les combinaisons non compositionnelles (les expressions idiomatiques) et les combinaisons partiellement compositionnelles (les collocations). Pour définir ce dernier groupe, il développe la notion de fonction lexicale (FL) pour décrire la coapparition restreinte d'éléments, au début des années 1970 dans le cadre

6. Il convient de signaler qu'il existe un certain flou terminologique en français pour dénommer les différentes parties d'une collocation. Ainsi, le mot-pivot ou mot-clé (« node » pour Sinclair) reçoit communément le nom de « collocateur », tandis que les termes adjoints (« collocates » pour Sinclair) adoptent les dénominations de « collocataires » (Gréciano), « collocatifs » (Hausmann), ou « collocants » (Béjoint et Thoiron).  
7. La théorie collocationnelle de Hausmann prend sa source dans les *groupements usuels* de Ch. Bally.

de la théorie Sens-Text<sup>8</sup>. Cette notion (FL) consiste en un rapport qui associe une constante sémantique (fonction) à un lexème (mot-clé). Par exemple, la fonction *Magn* (« très », « intense ») lie la valeur *grèvement* au mot-clé *blessé*. Mel'čuk décrit ainsi 62 fonctions, simples et complexes, susceptibles de rendre compte des liens sémantiques qui unissent les formats entre eux.

Quant à Hausmann (1998), il se base sur une classification des combinaisons de mots, établie d'après la structure sémiotaxique des éléments<sup>9</sup>. La typologie des combinaisons possibles qui résulte de ces deux types de lexèmes est la suivante :

1. Mot autosémantique + mot autosémantique : il s'agit d'un emploi libre des mots. Ces combinaisons ne constituent pas d'unités lexicales ;

2. Mot autosémantique + mot synsémantique : *retirer de l'argent/appeler l'ascenseur*. Ce sont des collocations ; elles appartiennent à la langue en tant que norme. Leurs propriétés sont les suivantes : elles sont transparentes, disponibles en bloc et apprises par cœur comme une unité simple. Elles relèvent du discours lié ;

3. Mot synsémantique + mot synsémantique : *casser les pieds*. C'est une locution car elle ne dispose pas de mot autosémantique. Bien que relevant de l'extrasémantisme, elle n'est pas tout à fait démotivée.

De cette typologie, Hausmann ne retient que les collocations qu'il définit comme groupe lexical binaire, lexicalisé, constitué d'éléments à statut sémiotaxique différencié, imposé par la langue en tant que norme. C'est une combinaison orientée, pourvue d'un constituant central, autonome, autosémantique, qu'il dénomme « base » et d'un constituant caractérisant, satellite, synsémantique, appelé « collocatif ». La base véhicule un concept précis pour l'explication duquel il n'est pas besoin de contexte. Le mot qui fait base, généralement un substantif, est employé dans un sens non figuré. La

8. La théorie Sens-Text, nommée aussi théorie paramétrique, a pour but de décrire les structures sémantiques profondes qui opèrent dans la production des textes d'une langue donnée.

9. En effet, le vocabulaire d'une langue est composé de *mots autosémantiques*, c'est-à-dire autonomes, qui se suffisent à eux-mêmes et dont l'apprentissage se fait sans contexte syntagmatique ; et de *mots synsémantiques*, c'est-à-dire sémantiquement interdépendants, et qui ne peuvent être définis sans contexte.

preuve en est que le mot réapparaît dans la définition rapportée par un dictionnaire. Le collocatif, par contre, est interdépendant de la base et choisi par la langue. Il prend généralement un sens particulier, métaphorisé, qui rend la collocation imprévisible pour un locuteur non natif. C'est pourquoi Hausmann (1998, p. 73) conclut que le statut d'une collocation ne dépend pas seulement du synsémantisme du collocatif, mais aussi du système onomasiologique et de la perspective contrastive.

En bref, des travaux de cet auteur, on déduit l'application de plusieurs critères, formels et sémantiques, qui donnent lieu à deux typologies, l'une grammaticale, et l'autre fondée sur les restrictions sémantiques qui lient le collocatif et la base. La typologie grammaticale offre sept structures possibles (la base est en gras et en majuscule) :

- N + adj.** = *célibataire endurci*  
**N sujet + V** = [**chat**] *miauler*  
**V + N objet** = *appeler l'ascenseur*  
**N + prép. + N** = *bouffée de chaleur*  
**V + prép. + N** = *rougir de honte*  
**V + adv.** = *désirer ardemment*  
**adv. + ADJ.** = *grièvement blessé*

En ce qui concerne le critère sémantique, il aboutit à des types différents de collocations en fonction de l'acception spéciale que le mot base choisit dans le collocatif. Ainsi, l'acception peut être :

1. restreinte (*miauler [chat]*)
2. abstraite (*appeler l'ascenseur*)
3. figurée (*briser des chaussures neuves*).

Cette typologie met en évidence que les collocations peuvent être totalement compositionnelles (en 1 et 2), ou ne l'être que partiellement (en 3).

### Les collocations en langues de spécialité

Quant aux langues de spécialité, d'autres linguistes ont approché la question des collocations terminologiques en adoptant des points de vue semblables aux précédents. Ainsi, G. Gréciano (1997a), dans une étude portant sur la terminologie polylexicale d'un sous-microsystème médical, à savoir la rythmologie cardiaque, suit des critères essentiellement sémantiques. Elle signale, d'une part, deux types de collocations, la collocation terminologique ou phraséoterme, c'est-à-dire le terme complexe propre à un champ de connaissances déterminé, et

d'autre part la collocation définitoire ou phraséotexte, c'est-à-dire la définition donnant accès à la compréhension du phraséoterm. Prenons l'exemple suivant :

**arrêt cardiaque** (phraséoterm ou collocation terminologique) : *cessation des contractions du cœur, arrêt de la circulation, disparition de la pression artérielle* (phraséotexte ou collocation définitoire).

Elle distingue dans la collocation terminologique la présence d'un collocateur (base ou noyau) et d'un ou plusieurs collocataires, liés par une affinité de nature notionnelle. Le collocateur, en rythmologie cardiaque, est porteur de la dénomination descriptive ou pathologique, tandis que le(s) collocataire(s) véhicule(nt) la spécialisation du champ scientifique concerné. Les collocateurs sont, généralement, des prédicats nominaux empruntés au lexique courant, et les collocataires, des adjectifs, des composés ou des extensions nominales d'ordre technique exigeant des connaissances scientifiques sur le sujet traité. Voici quelques exemples extraits du corpus de l'auteur : **activité** (collocateur) *auriculaire* (collocataire), **trouble de la repolarisation ventriculaire**, **intoxication à la digitale**, **bloc de branche droite**, etc.

Dans un autre domaine de spécialité Y. Gentilhomme (1995) applique les fonctions mel'čukiennes aux collocations mathématiques pour analyser le rapport existant entre les composants d'une collocation terminologique. D'autres travaux sur la théorie collocationnelle en langues de spécialité rendent compte de l'ampleur du phénomène en français, comme, par exemple : H. Béjoint et Ph. Thoiron, U. Heid, B. Cohen, R. Goffin<sup>10</sup>. Ainsi, Béjoint et Thoiron (1992, p. 517) préfèrent définir les collocations comme le résultat « d'associations privilégiées de quelques mots (ou termes) reliés par une structure syntaxique et dont les affinités syntagmatiques se concrétisent par une certaine récurrence en discours ». Ceci revient à dire que les collocations sont des groupements préférentiels produits par des affinités de nature sémantique et figés sur l'axe syntagmatique. En ce qui concerne les collocations terminologiques, le nombre de formatifs qui les intègrent pose également des problèmes qui deviennent particulièrement difficiles

10. Le colloque de Genève (1991), où se sont rendus les traducteurs, les phraséologues, les parémiologues et les terminologues les plus éminents, a permis de mettre en lumière l'importance de certains aspects de la phraséologie collocationnelle, du point de vue théorique et pratique, pour la traduction, le traitement informatique et lexicographique, entre autres.

à résoudre dans certains cas. Ainsi l'affirment ces auteurs (Béjoint et Thoiron, 1992, p. 515) qui prennent, à titre d'exemple, la fameuse « charrue pour labour à plat à traction animale sans avant-train », de Louis Guilbert<sup>11</sup>. Inversement, il existe des collocations trop elliptiques et denses pour une compréhension immédiate de la somme de leurs constituants (par exemple : *meulage de la surépaisseur* = soudage).

En définitive, tous ces travaux portant sur les collocations démontrent l'importance que revêt ce phénomène au sein de la langue et qui est encore loin d'être bien défini, tant il est difficile de faire le partage entre les différents types de suites figées présentes dans le système linguistique. Cependant, quelques traits se dégagent clairement pour définir les collocations, surtout lorsqu'on les compare aux autres unités phraséologiques. Ainsi, au niveau formel, il s'agit de mots placés les uns à côté des autres, constitués selon un statut sémiotaxique distinct (bases ou collocateurs, d'une part et collocatifs, collocataires ou collocants, d'autre part), formant une unité polylexicale figée par un emploi réitéré, ce qui les égale au reste des éléments phraséologiques. Par contre, au niveau sémantique, les termes sont totalement ou partiellement compositionnels, la distinction des collocations par rapport aux autres unités se faisant au moyen du calcul sommatif des constituants des expressions en question. Du point de vue pragmatique, l'emploi des unités collocationnelles dépend du champ notionnel auquel elles réfèrent. Leur sens totalement ou partiellement compositionnel renvoie essentiellement au monde de la désignation ou de la dénomination référentielle, dénotative, et implique des attitudes surtout informationnelles chez les locuteurs. Les collocations sont des signes de nature linguistique mais aussi extralinguistique, comme le démontre leur emploi dans les langues de spécialité.

### **Analyse des propriétés d'une collocation**

Toutefois, malgré la reconnaissance généralisée de la place qu'occupent les collocations dans le système phraséologique d'une langue, maintes questions sont posées pour délimiter le domaine de la phraséologie collocationnelle. C'est pourquoi il est nécessaire de procéder à l'analyse des traits formels, sémantiques et pragmatiques qui peuvent caractériser les éléments de

11. Cette expression est tirée d'un glossaire phraséologique de l'Union européenne (UE) et se rapporte à la charrue araire. Elle a été immortalisée par Guilbert sous cette forme et est devenue, parmi les traducteurs spécialisés, un exemple classique.

la phraséologie collocationnelle, avant d'avancer un principe de détermination du champ et une proposition de classification de ces éléments.

### Aspect formel

Aussi bien en langue générale qu'en langues de spécialité, la polylexicalité et le figement des collocations amènent les linguistes à se demander combien de termes configurent une collocation, comment les repérer dans la syntagmatique du discours, ou sous quelle catégorie les répertorier. Tous ces aspects vont être analysés à la lumière des arguments avancés par des spécialistes aux points de vue différents (lexicologues, lexicographes, terminologues, terminographes...) dans le but d'homogénéiser le phraséosystème collocationnel.

### *La dimension lexicale*

Le caractère polylexical généralement admis des unités phraséologiques implique que la structure d'une unité collocationnelle comporte au moins deux constituants et que son niveau dans la phrase est celui d'intégrant. Cependant, il convient de réviser cette limite inférieure dans une théorie de l'énonciation, car si l'on admet qu'un seul terme peut former à lui seul un énoncé, comme l'indique Bréal (*Soit !*) ou Grevisse (*Adieu*), certaines situations autorisent l'emploi de collocations réduites à un unique élément. Si l'on analyse l'expression *marquer un but*, il s'agit d'une unité pouvant intégrer une phrase en tant qu'élément structurel et fonctionnel de cette dernière : *François a marqué un but*. Or l'un des composants peut former une structure et fonctionner seul, comme dans l'exclamation suivante : *But !* Pour cela, il faut procéder à une délexicalisation formelle et explicite de l'expression, tout en sachant que la réduction à un seul terme renvoie implicitement à la construction entière (*Il a marqué un but !*). Ceci implique que la notion de polylexicalité attachée depuis si longtemps à la caractérisation des unités phraséologiques naît d'une vision figée de la langue. Toutefois, les expressions figées ne le sont pas uniquement en vertu de la stabilisation formelle et sémantique de leurs constituants. Elles le sont également en fonction de la pragmatique du discours qui exerce une double influence sur les énoncés : celle de les figer et de les défiger. La composante lexicale d'une collocation est, donc, dépendante de la situation discursive, orale ou écrite.

Ainsi, à l'écrit, les collocations sont pour beaucoup de lexicographes et de terminographes difficilement repérables, car un même type de texte ne donne pas lieu nécessairement à des

relevés concordants, malgré la vérification de toutes les conditions requises pour la formation d'une unité collocationnelle : figement, sémantisme restreint, fréquence en langue, sens univoque, fonction référentielle. Le nombre des constituants et la nature des termes d'une collocation, qu'elle soit générale ou terminologique, posent généralement problème.

Pour ce qui est du nombre des constituants dans une collocation générale, Hausmann et Mel'čuk s'en tiennent à deux, tandis que Sinclair en arrive à quatre, ce qu'atteste d'ailleurs n'importe quel dictionnaire dont les syntagmes recueillis ne comportent pas plus de quatre composants, y compris les joncteurs. En langues de spécialité, par contre, le problème posé par la taille d'une collocation est particulièrement difficile à résoudre. En effet, il n'est pas toujours aisé de déterminer s'il s'agit d'une collocation stable, par manque de lexicalisation suffisante, comme l'illustre Betty Cohen (1992, p. 507) dans l'exemple suivant :

Des expressions comme *chômage technique*, *chômage déguisé*, *inflation larvée*, *inflation rampante* [...] les termes chômage et inflation sont modifiés, parfois jusqu'au point où l'expression désigne une réalité nouvelle et pourrait donc constituer une unité terminologique, parfois comme *inflation rampante*, pas suffisamment pour être un terme, mais un peu trop pour être une association totalement fortuite.

G. Wotjak (1998) aborde cette difficulté en proposant de distinguer les collocations systémiques, pleinement lexicalisées et institutionnalisées, et les collocations en voie de lexicalisation, qu'il définit comme des collocations virtuelles, syntagmatiquement plausibles et disponibles (G. Wotjak, 1998, p. 262). Cette seconde catégorie est surtout présente dans les langues de spécialité, où les références extralinguistiques sont plus mouvantes car elles sont soumises à une réalité changeante, en pleine évolution. En effet, il y a souvent prolifération de variantes pour référer à un même objet, et la plupart sont de courte durée tandis qu'elles rivalisent en attendant que l'une d'entre elles se stabilise et soit définitivement adoptée par la communauté scientifique du domaine en question<sup>12</sup>. Comme l'indique D. Candel (1995, p. 168),

12. Y. Gentilhomme (1995, p. 228) opère une distinction entre terme et quasi-terme, le premier faisant allusion à l'expression officielle, ayant droit au statut honorable de locution canonique, tandis que le second doit passer par « l'épreuve du noviciat » avant d'y arriver courant le risque de n'atteindre que le niveau de sobriquet terminologique et donc, de ne pas être pleinement accepté.

Ces dernières sont souvent liées au paramètre de niveau de langue ou à celui de registre de spécialité, ces liens étant eux-mêmes tout naturellement dépendants d'un processus d'évolution diachronique. Dans les domaines de spécialité, cette évolution joue souvent sur une diachronie extrêmement restreinte.

En ce qui concerne la nature des formatifs, dans les collocations générales, ce sont généralement des lexèmes (*mettre fin à qqch.*). Mais les éléments employés peuvent ne pas appartenir au lexique commun. Ainsi, il existe des unités collocationnelles formées de sigles<sup>13</sup>, de lexèmes et de symboles (*Canal +*), ou encore d'abréviations et de chiffres (*TV5*), ce qui démontre un certain mélange de codes. Quant au lexique utilisé en phraséologie terminologique, il est composé soit de termes inventés *ad hoc* pour désigner une nouvelle réalité par des mécanismes parfois combinés (abréviation et adjonction dans le terme espagnol *ofimática*, résultat obtenu entre *oficina* et *informática*), soit de néologismes, soit encore de mots communs juxtaposés. Il est à remarquer, d'une part, la forte contribution de la langue courante dans la formation d'une collocation terminologique, comme l'indique Gertrud Gréciano (1997a), et d'autre part, la prépondérance des substantifs<sup>14</sup> qui s'explique en vertu de la fonction dénomminative de ce type de collocations. Cependant, il existe des domaines de spécialité où les collocations ne sont pas composées seulement de mots. Ainsi, en ce qui concerne le domaine des sciences pures (mathématiques, physique, chimie, etc.), les constituants des expressions qui les composent peuvent être, outre des lexèmes, des chiffres, des lettres ou des symboles. La question qui peut être alors soulevée est de savoir si ces éléments sont porteurs de « sens lexical », comme l'indique Y. Gentilhomme (1995, p. 220) :

Il en est qui apparaissent chargés de sens avant d'entrer dans la locution. Tel est le cas des chiffres, des symboles comme : =, <, [...] et même de certaines lettres (souvent homonymiques) latines, grecques, hébraïques : e (base des logarithmes népériens, i (racine carrée de -1), t (tau de Hilbert), D (discriminant ou laplacien), G (fonction eulérienne ou ensemble des voisins).

13. B. Pottier (1974, p. 267) signale que des sigles tels que *SNCF* représentent des cas particuliers de lexèmes complexes.

14. Cf. Les statistiques énoncées par André Clas (1991, p. 222), rapportées par Danielle Candé (1995, p. 158), et les observations de G. Gross (1996, p. 27).

En conclusion, il existe des collocations, générales ou terminologiques, où aucun lexème n'apparaît, telles que les sigles, les formules ou les théorèmes ; il y en a où tous les formatifs sont lexématiques ; et il existe, enfin, des collocations multicondiques, où mots et symboles cohabitent.

### *La dimension syntagmatique*

Les mots placés en cooccurrence<sup>15</sup> dans une suite figée entrent en relation au moyen d'une syntaxe, ce qui attribue aux collocations une dimension syntagmatique qui pose problème. En effet, la constatation de la polylexicalité des collocations, surtout les constructions *nom + nom* ou *nom + adjectif*, soulève la question de la composition des noms. Faut-il considérer l'ensemble de ces combinaisons comme des collocations ou bien les distinguer des noms composés, comme le conseille M. Benson (1985, p. 3) ? L'argument employé par l'auteur pour départager l'ensemble des collocations et celui des noms composés est le haut degré de figement de ces derniers dans des constructions telles que *adj. + nom*, ou bien *nom + nom*<sup>16</sup>.

Cependant, la différence entre les collocations de nature nominale et les noms composés n'est pas facile à déterminer. En effet, qu'est-ce qui distingue formellement ces deux exemples cités par M. Benson (1985, p. 5-6) : *a confirmed bachelor* (« un célibataire endurci », une collocation selon lui), et *an administrative law* (« une loi administrative », un nom composé, d'après le même spécialiste) ? L'argument utilisé par l'auteur, à savoir la présence d'un plus haut degré de figement dans le cas du nom composé, n'est pas tout à fait exact. Au contraire, le noyau du nom composé admet davantage de possibilités

15. La notion de la cooccurrence des termes pose la question de la distance entre les formatifs d'une collocation. En effet, la coapparition de formatifs, séparés dans l'énoncé où ils sont employés mais qui renvoient les uns aux autres, est-elle une condition nécessaire et suffisante à l'identification d'une collocation ou bien celle-ci n'est-elle repérable que si les formatifs sont immédiats ?

16. Toutefois, cela présente des difficultés, surtout en langues de spécialité, d'après H. Béjoint et Ph. Thoiron (1992, p. 515) : « Les associations *nom + nom* et *nom + adjectif*, par exemple, qui y sont nombreuses, sont souvent considérées, à cause de leur caractère de fixité et du fait qu'elles font référence à une notion qui occupe une place précise dans une taxonomie, comme des unités lexicales. Mais les critères de différenciation entre mot et « non-mot » (ou plutôt terme et « non-terme ») ne sont pas toujours limpides. »

paradigmatiques (*loi ministérielle, loi constitutionnelle, loi naturelle, loi morale, etc.*), ce qui rend la suite peu figée. Par contre, dans la collocation en question les formatifs n'acceptent pas de substitution synonymique (*\*un célibataire invincible, \*un célibataire incurable, \*un vieux garçon endurci, \*un jeune homme endurci*). Cela dit, il semble bien que la différence soit autre que formelle, comme il sera démontré plus loin.

Un autre type de constructions concurrence celle des collocations, à savoir les locutions, construites selon les mêmes schémas structuraux. Ceci implique les questions suivantes : qu'est-ce qu'une locution ? En quoi se distingue-t-elle d'une collocation ? Prenons deux exemples de Hausmann, *appeler l'ascenseur* (une collocation selon lui), et *prendre la mouche* (une locution d'après le même spécialiste). La structure syntaxique est la même : *verbe + nom (objet direct)*. Or, du point de vue grammatical, une locution est une unité fonctionnelle, syntaxiquement régulière, assumant la fonction d'intégrant. C'est pourquoi, la grammaire traditionnelle sépare les locutions nominales, adjectivales, adverbiales, verbales, ou prépositives, d'après leur fonction dans la phrase. Cependant, Hausmann argumente que du point de vue sémantique, les locutions sont non compositionnelles, tandis que les collocations sont totalement ou partiellement compositionnelles. Par ailleurs, comme il n'envisage l'existence que de collocations lexicales, le terme ne rivalise pas avec celui de locution en ce qui concerne les autres types de constructions. Cela revient à dire que des joncteurs tels que *à condition de* ou *dans la crainte que*, bien que transparents et analytiques, ne sont pas considérés comme des collocations d'après ce même critère sémantique. Au contraire, ce sont, pour beaucoup de spécialistes (Corpas, 1996, p. 270), des locutions, dans le sens traditionnel du terme. Mais on se demande si elles le sont vraiment au même titre que *prendre la mouche*, ce qui semble peu improbable.

Par ailleurs, le raffinement de la théorie collocationnelle de Hausmann (1998, p. 76) se manifeste dans l'interprétation qu'il fait d'expressions telles que : *attaquer bille en tête, porter à bout de bras, conversation à bâtons rompus*, où une locution serait imbriquée dans une collocation. En effet, l'auteur déduit le statut collocationnel de ces expressions d'après le critère de la structure binaire qu'il analyse en ces termes : *attaquer, porter, conversation* représentent les bases, tandis que les locutions *bille en tête, à bout de bras* et *à bâtons rompus* jouent le rôle de collocatif. Cependant, cette interprétation n'est pas toujours admise des autres spécialistes qui y voient des expressions semi-idiomatiques.

Pour l'heure, on constate qu'il y a confusion dans les critères appliqués, les uns encore traditionnels, les autres proprement phraséologiques, ce qui démontre qu'il y a une certaine réticence à franchir le pas vers une théorie plus conséquente remettant en question bien des *a priori*.

### **Le comportement interne**

En langue générale certaines collocations posent problème malgré les typologies des spécialistes qui s'accordent à attribuer une structure binaire à l'ensemble de l'unité. En effet, Hausmann (1998, p. 67-68) avoue avoir du mal à déterminer la base dans ces deux exemples : *le bas-côté de la route* et *rougir de honte*. Dans le premier, bien que *route* soit notionnellement supérieur, il n'est pas du tout nécessaire à la compréhension de l'expression, tandis que dans le second, aussi bien le verbe que le nom peuvent être interprétés comme la base de la collocation.

En ce qui concerne les langues de spécialité, H. Béjoint et Ph. Thoiron (1992, p 515) se demandent : « comment analyser, par exemple, *ulcère gastrique bénin* et *ulcère gastrique malin* ? Doit-on considérer que le terme est *ulcère gastrique* et que *malin* est un collocatif ? », car « il n'est pas toujours facile de savoir si un élément *n* est partie intégrante d'un terme qui serait coextensif à la séquence, ou bien s'il est simplement le "collocatif" d'un terme inclus dans la séquence ». En effet, les termes communs sont deux (*ulcère gastrique*) et seul le dernier modifieur distingue ces collocations entre elles. Or, pour Hausmann, il s'agirait d'une collocation binaire sous-divisée. On pourrait, en effet, diviser la première suite en deux temps :

1. *ulcère gastrique* : base = *ulcère* ; collocatif = *gastrique* ;
2. *ulcère gastrique bénin* : base = *ulcère gastrique* ; collocatif = *bénin*.

De même, dans la deuxième séquence la base (*ulcère gastrique*) serait déterminée par le collocatif (*malin*).

En fait, le repérage d'un mot-pivot dans une collocation peut s'effectuer par l'épreuve de l'effacement de ses termes adjoints et par celle de la substitution. Ainsi, dans les séries A et B qui suivent <sup>17</sup>, tous les collocataires peuvent être

17. Séries de termes très respectivement du *Dictionnaire de gestion financière* de P. Conso et al. (1979) et de Béjoint et Thoiron (1992, p. 515).

effacés ou substitués les uns aux autres, ce qui permet de repérer le noyau.

A. série de collocations bimembres :

*Compte bancaire*  
*Compte bloqué*  
*Compte à échéance*  
*Compte à terme*  
*Compte collecteur*  
*Compte courant*  
*Compte de dépôt*  
*Compte sur livret*  
*Compte à préavis*  
*Compte de résultats*  
*Compte à vue*  
*Comptes réfléchis*

B. série de collocations à expansion plus élargie :

*Ulcère gastrique bénin*  
*Ulcère gastrique malin*  
*Insuffisance ventriculaire droite*  
*Insuffisance ventriculaire gauche*  
*Retour veineux pulmonaire anormal total*  
*Retour veineux pulmonaire anormal partiel*

Dans les deux séries on constate qu'un mot commun à toutes les expressions apparaît au contact des possibilités paradigmatiques qu'il possède. Ainsi, vu le lieu où le changement paradigmatique commence à s'appliquer, le mot-clé est *compte* dans la série A, et *ulcère gastrique*, *insuffisance ventriculaire*, *retour veineux pulmonaire anormal* dans la série B. En ce qui concerne les collocatifs, leur fonction essentielle est de spécifier, de déterminer le mot-clé, en créant des sous-catégories notionnelles au service de la discrimination référentielle. Ils y arrivent par divers moyens : par expansion, c'est-à-dire en employant le plus grand nombre de termes possibles en vue d'une description précise (cf. la « charrue pour labour à plat à traction animale sans avant-train », de L. Guilbert) ; par rapport antonymique (*bénin/malin*, *droite/gauche*, *total/partiel* dans la série B) ; ou encore par spécification de la fonction du référent (*panier à salade*, *panier à provision*).

Ce mécanisme de repérage du mot-clé et des termes adjacents permet de mettre en évidence la présence de structures figées, de moules reproducteurs, lesquels donnent naissance à de nouvelles collocations à partir d'expressions préexistantes

dans la langue. Il s'agit de la capacité productive que possède toute unité phraséologique, une fois qu'elle appartient au fonds linguistique.

### **Le comportement externe**

Les collocations sont généralement classifiables en catégories selon la nature des liens syntaxiques des formatifs. Aussi bien en langue générale qu'en langue terminologique, la structure d'une collocation polylexicale respecte d'ordinaire les règles de la syntaxe libre. Toutefois, dans quelle catégorie les répertorier ? Sont-elles vraiment réductibles à des mots simples dont elles assument les fonctions syntaxiques dans la phrase ? Par ailleurs, toutes les catégories sont-elles pourvues de collocations ?

Pour répondre aux deux premières questions, il est évident qu'une collocation est elle-même composée de catégories primaires (nom, adjectif, verbe, etc.). Mais de quelle catégorie de formatif l'ensemble de l'expression est-il l'équivalent ? Les critères des lexicographes diffèrent souvent des critères des lexicologues, car les premiers choisissent les termes les plus significatifs de l'expression comme entrée lexicographique, tandis que les seconds peuvent adopter des positions strictement structuralistes ou bien fonctionnalistes pour déterminer les différents types de structures. Ainsi, le schéma *adj. + prép. + nom* peut remplir des fonctions différentes en tant qu'intégrant :

*fort en thème* -> (un) *fort en thème* : catégorie du nom

*sujet à caution* -> (être) *sujet à caution* : catégorie de l'adjectif

*pâle de rage* -> (sortir) *pâle de rage* : catégorie de l'adverbe

Une même structure polylexicale n'a pas toujours la même distribution syntaxique que la catégorie simple à laquelle on l'associe. Si pour les mots simples, il est facile d'assimiler nature du mot et fonction (par exemple : *courageux* est un adjectif de par sa forme et peut assumer les fonctions d'épithète, d'attribut, et de mise en apposition, selon la grammaire traditionnelle), il n'en est pas de même en phraséologie. En effet, le statut syntaxique d'une collocation ou de n'importe quelle autre unité phraséologique provient de son caractère polylexical et polyfonctionnel.

Quant à la troisième question, si l'on s'en tient à l'ensemble des éléments d'une collocation, nous pouvons dire que la syntaxe en est très hétérogène : *nom + nom*, *nom + adjectif*, *adverbe + adjectif*, *verbe + adverbe*, *nom + préposition + nom...* Cependant, nous avons vu que les spécialistes qui ont une conception large de la notion de collocation acceptent toutes les structures possibles, même les mots grammaticaux (Benson), à l'encontre de ceux qui en ont une conception restreinte (Hausmann). Or, conjonctions et prépositions sont légion dans la langue générale et leur présence, décisive pour la cohérence et la cohésion du discours, pose problème si on les exclue et du domaine collocationnel et du domaine locutionnel. D'une part, ces mots grammaticaux suivent les critères formels de la polylexicalité, du figement et de l'institutionnalisation. D'autre part, sémantiquement la plupart sont compositionnels (*à condition de*, *au cas où*, *aux alentours/environs de*, etc.), tout comme les collocations. Leur fonction comme joncteurs les différencie, certes, de la fonction désignative des collocations lexicales. Cependant, en tant qu'éléments coordinateurs de syntaxe, les composés conjonctifs et prépositionnels contribuent à organiser l'information, à la développer et à la nuancer. En effet, l'unité *dans le but de* exprime une tout autre valeur expressive que la préposition *pour* : d'une part, elle laisse mieux entrevoir le domaine d'arguments<sup>18</sup> qu'elle détermine (c'est un indicateur d'arguments), imposant ainsi une sélection sémantique aux deux phrases qu'elle relie ; d'autre part, elle constitue elle-même un prédicat grâce au substantif *but* dont la présence rattache la collocation à toute la gamme syntaxique où ce terme apparaît.

En conclusion, en ce qui concerne l'aspect formel, la structure des collocations ou cooccurrents, comme les termes l'indiquent (< *cum-locare*), se caractérise par la coapparition des formatifs, point commun qui les rattache aux autres éléments de la phraséologie. En effet, elles sont constituées de composants placés en coalescence, dont le choix est défini par des

18. Les termes de prédicat et d'argument sont empruntés ici à la théorie du lexique-grammaire qui considère comme « domaine d'arguments » les compléments possibles pouvant être déterminés par les termes prédictatifs (verbes, substantifs, ou autres opérateurs). Le prédicat, ou opérateur, détermine la nature de ses arguments dans une phrase. Ainsi, dans les exemples : *Luc désire partir*, *Luc a le désir de partir*, *Luc est désireux de partir*, *désire*, *désir* et *désireux* sont les opérateurs tandis que leurs domaines d'arguments communs sont : sujet humain, et phrase à l'infinitif (cf. G. Gross, 1995, p. 109-123).

restrictions de sélection, aussi bien sur l'axe syntagmatique que sur l'axe paradigmatique. La combinaison des éléments sélectionnés se fige en vertu d'un emploi réitéré et d'un sémantisme particulier. Les collocations, générales ou terminologiques, possèdent donc des limites syntaxiques repérables, d'une part, sur l'axe syntagmatique non pas tant par le nombre de leurs formatifs que par le rapport hiérarchisé établi entre les termes, puisqu'il y a présence d'un mot-pivot et de termes adjacents ; d'autre part, sur l'axe paradigmatique par la possibilité d'effacement ou de substitution des modifieurs. Mot-pivot et collocataires sont liés entre eux par une affinité sémantique, de nature notionnelle, et par une affinité fonctionnelle, de nature référentielle, comme nous allons le voir dans les paragraphes qui suivent.

### Aspect sémantique

La reconnaissance d'une collocation au sein de la langue se fait également au moyen d'un pistage qui suit des critères sémantiques. En effet, la fixation sémantique d'une collocation, sur l'axe synchronique ou diachronique, contribue aussi à son repérage et garantit même sa permanence dans la langue. En tant qu'unités partiellement ou totalement compositionnelles, les collocations, générales et terminologiques, se distinguent des autres unités phraséologiques par leur comportement en langue. Cependant, l'aspect sémantique représentant pour beaucoup de spécialistes la pierre de touche de leur identification, les résultats varient selon les domaines étudiés.

#### *La dimension compositionnelle*

En langue générale, on constate le sens compositionnel des collocations dans des expressions telles que *porter plainte*, *mettre fin à qqch.*, *sans appel*, *à condition que*, qui constituent des groupements sémantiquement transparents. En langues de spécialité, la plupart des termes complexes sont également employés dans un sens littéral et n'opposent aucune résistance au décodage. La seule différence consiste dans la variété des réservoirs linguistiques d'où sont tirés les constituants qui les composent. Ainsi, dans l'étude menée par G. Gréciano (1997a), le mot base ou « collocateur » appartient généralement à la langue courante tandis que ses constituants immédiats ou « collocataires » proviennent du champ de spécialisation en question (par exemple : *intoxication à la digitaline*, *arrêt cardiaque*, etc.). Entre les formatifs, il existe un liage de nature

notionnelle : base et constituants immédiats étant au service de la description référentielle, le collocateur est porteur de la dénomination descriptive et les collocataires de la référentialisation. Le rôle sémantique des formatifs est, ici, de nature cognitive d'une part, et argumentative d'autre part, comme le prouve l'aspect pragmatique qui va être étudié plus loin. Or cette nature cognitive et argumentative véhiculée par les formatifs ne se manifeste que grâce à un vocabulaire composite, issu de la cohabitation entre langue générale et langue spécialisée, mais monosémique et monoréférentiel.

### *La dimension non compositionnelle*

Cependant, le sens de certaines expressions peut être non sommatif par l'introduction de termes figurés, comme dans l'exemple apporté par Hausmann : *briser des chaussures neuves* où le collocatif *briser* s'emploie métaphoriquement par rapport au reste des constituants. En fait, Mel'čuk et Hausmann considèrent que dans la plupart des collocations le sémantisme de la base reste inchangé, tandis que celui du collocatif prend un sens particulier. La combinaison qui en résulte est donc partiellement compositionnelle. Les formatifs sont liés par une affinité, dite idiomatique, le côté idiomatique de la collocation n'apparaissant qu'avec la présence du collocatif. Cette restriction sémantique et combinatoire relève, en fait, de la théorie de la solidarité sémantique des termes mis en coapparition, établie par Coseriu (1977). Cette théorie met en place un rapport de détermination sémantique entre deux lexèmes, l'un impliquant la présence de l'autre dans un sens unilatéral. Ceci revient à dire que dans une expression telle que *le chat miaule*, *miauler* implique *chat*, mais pas l'inverse. Cependant, cette théorie n'arrive pas à expliquer tous les phénomènes à l'œuvre dans la formation des collocations<sup>19</sup>.

En effet, même s'il existe une restriction combinatoire entre les formatifs d'une collocation, la solidarité sémantique des termes n'explique pas à elle seule la valeur figurée, voire métaphorique du collocatif par rapport à la base qui, elle, garde son sens propre. Dans l'exemple cité plus haut, le terme *briser* est métaphorisé puisqu'il ne peut s'appliquer littéralement sans contrevenir au sens global de l'expression. Cet aspect figuré est surtout évident aux yeux d'un locuteur non natif. En effet,

19. D'autre part, outre les collocations, cette conception concerne d'autres unités (cf. Garcia-Page, 1990).

la collocation peut sembler transparente dans la langue maternelle d'un locuteur. Par contre, pour l'apprenant d'une langue étrangère, c'est dans l'encodage que survient la difficulté de produire l'énoncé exact. Comme l'indiquent Bèjoin et Thoiron (1992, p. 517), l'affinité syntagmatique qui préside à la cooccurrence de formatifs d'une collocation « est imprévisible à l'encodage pour un locuteur qui s'en tiendrait à l'utilisation des règles syntaxiques et sémantiques courantes ». Ainsi, l'expression espagnole correspondant à l'exemple ci-dessus n'est certainement pas *\*romper unos zapatos nuevos*, mais *domar unos zapatos nuevos*. Par ailleurs, la substitution paradigmatique d'un des formatifs ferait éclater le sens métaphorique de la construction entière.

### **La composante stylistique**

La présence de termes figurés dans la composition d'une collocation s'explique en fonction d'une stylistique mise au service d'une expressivité plus efficace. Ainsi, G. Gréciano (1997a, p. 39) signale l'emploi de procédés métaphoriques, producteurs d'images langagières en ce qui concerne la construction de collocations terminologiques. En effet, alors que les formatifs savants se chargent de véhiculer le sens spécifique du domaine ou de la spécialité, les formatifs courants, surtout les collocataires, procèdent à la modélisation analogique. Ainsi, dans son étude sur la rythmologie cardiaque, elle relève un grand nombre de métaphores optiques, entre autres, inspirées par la technique d'exploration : *torsade de pointe*, *segment ST en dôme / en cupule*, *flutter en dents de scie*, *rythme accordéon*. La présence de tels procédés stylistiques va au-delà d'un simple besoin d'ornement : ils se trouvent au service d'une description de l'objet ou de la notion plus fine, plus exacte et plus directement « parlante » aux usagers. Ces éléments expressifs sont d'une importance capitale car, comme l'indique G. Gréciano (1997a, p. 40) :

La pensée analogique pose des ressemblances, ce qui présuppose sélection et fiction, empirie et intuition ; elle vise non pas l'esthétique mais l'utile. L'image est heuristique et mnémotechnique. Née d'un besoin de clarté, cette appellation est pertinente et efficace, car perceptible ; elle confère à la langue de spécialité sa qualité.

Ainsi, la présence de figures de style dans la construction des collocations contribue à faciliter l'accès au sens de collocations, surtout terminologiques, dont le degré de spécialisation est généralement élevé, essentiellement dans les domaines

pointus. Elles servent à véhiculer des notions, concrètes ou abstraites, sous la forme de nomenclatures complexes, rendues plus accessibles à l'esprit qui se charge de les appréhender et de les emmagasiner, au moyen non seulement d'une forme périphrastique mais aussi de procédés rhétoriques. Ceci leur confère une valeur à la fois fondamentalement cognitive et pragmatique.

### **Aspect pragmatique**

Par définition, les collocations représentent des combinaisons de mots instituées par l'usage. Cependant, elles se produisent également en fonction d'une réalité changeante qui les fait proliférer sous forme de variantes jusqu'à ce que l'une d'entre elles réussisse, au moyen de facteurs difficilement explicables, à s'installer dans le fonds linguistique de la langue générale ou de spécialité. En fait, l'aspect analytique que présentent leur syntaxe et leur sémantisme correspond généralement à l'analyse prédéterminée du monde environnant. C'est le référent, en fait, qui motive le choix non seulement de la base mais aussi des collocatifs. C'est pourquoi, les collocations sont essentiellement monosémiques, donc monoréférentielles. En bref, institutionnalisation, fonction référentielle et motivation constituent les tests de détermination pragmatique d'une collocation, comme nous allons le constater.

### ***La dimension institutionnelle***

Le statut d'une collocation résulte de son appartenance au fonds linguistique d'une langue dont la manifestation la plus évidente se trouve dans l'institutionnalisation de l'unité, déterminée d'après son degré de figement et sa fréquence d'emploi. En ce qui concerne le figement, celui-ci peut s'éprouver parfois en surface par la résistance que les unités composées offrent aux opérations transformationnelles. Du point de vue formel, les collocations, générales et terminologiques, sont effectivement des suites figées de par l'invariabilité de l'ordre de leurs formatifs sur l'axe syntagmatique et de par le manque de possibilités paradigmatiques de chaque composant, sous réserve, toutefois, d'une gradation dans les capacités de fixation des séquences. En effet, les formalistes sont d'avis que le blocage des opérations transformationnelles est la preuve de la cohésion interne des collocations, vérifiable surtout en situation d'énonciation. Cependant, un énoncé tel que *Paul a marqué un but* peut être transformé au moyen de :

- la relativisation : *Le but que Paul a marqué.*
- la passivation : *Le but a été marqué par Paul.*
- la pronominalisation : *Ce but, c'est Paul qui l'a marqué.*
- l'interrogation : *Qui a marqué ce but ?*

Ceci démontre que la portée du figement n'est pas toujours mesurable au blocage des opérations transformationnelles, de même que celui-ci n'est pas le seul paramètre à suivre dans le repérage d'une suite figée. Par ailleurs, la notion de figement est un phénomène à l'œuvre non seulement en surface, c'est-à-dire au niveau des formatifs, mais aussi en profondeur, au niveau des structures. En effet, certaines collocations sous-tendent des structures figées capables de produire d'autres expressions. L'existence de variantes non synonymiques confirme précisément la présence de moules générateurs. Cependant, certaines combinaisons présentent un écart dans la formation de la séquence par la présence de termes irréguliers ou bien par un liage anormal des formatifs, ce qui rend difficile le prélèvement informatif de ces unités.

Un autre procédé pour évaluer l'institutionnalisation d'une collocation concerne la détermination de sa fréquence en langue. Le pistage peut se faire au moyen de relevés automatiques ou manuels, les deux possibilités donnant lieu à des résultats parfois bien différents, vu les problèmes que pose chacun des deux procédés. Les partisans du repérage manuel défendent l'emploi de l'intuition (D. Candel, F. J. Hausmann) pour déterminer quelles sont les expressions candidates au statut de collocations, surtout dans les textes de spécialité, ou bien l'emploi des fonctions lexicales de Mel'čuk (Y. Gentilhomme) présidant à la formalisation des collocations. Or la première méthode laisse une grande part à la subjectivité, tandis que dans la seconde, bien que le système paramétrique permette d'expliquer les liens qui unissent les formatifs entre eux, ce n'est qu'*a posteriori* qu'il peut le faire, le problème résidant dans la difficulté à deviner *a priori* sur quel type de fonction est construite la collocation. Quant aux relevés informatifs, non seulement ils ne prélèvent que les constructions syntaxiquement régulières, le sens non compositionnel faisant obstacle à la reconnaissance des suites figées, mais ils ne sont pas toujours les garants d'une méthode fiable. Ainsi, P Hanks (1998, p. 92) rapporte une anecdote assez significative sur les conséquences d'une confiance excessive dans les ressources de l'intelligence artificielle : les laboratoires Bell, dans les années

1980, ont mis en évidence la coapparition fréquente de trois termes (*president, remove, from*). En fait, la raison en était qu'à ce moment-là les journaux se faisaient l'écho des multiples opérations médicales du président américain, Ronald Reagan.

Malgré les inconvénients d'un procédé ou d'un autre, la fréquence d'emploi continue d'être le paramètre le plus suivi dans le repérage des unités phraséologiques. Il convient, cependant, d'en analyser la portée en ce qui concerne les collocations, selon leur nature générale ou terminologique ; et leurs conditions d'emploi, à l'oral ou à l'écrit.

### ***Les facteurs de reconnaissance***

L'usage contribue à la formation et au figement des collocations, ainsi que des autres expressions figées, mais leur identification en langue se réalise au moyen de divers procédés selon leur comportement et leurs fonctions discursives : soit en déterminant une fréquence seuil, soit par l'établissement de minima, ou encore grâce à des formules métalinguistiques.

En ce qui concerne la fréquence, il est généralement admis que plus les expressions figées sont diffusées, plus elles intègrent le fonds commun de la langue. La répétition et la reproduction sont les agents de leur fréquence, mesurable selon les situations de communication, et les garants de leur survie dans la langue. Chaque situation exigeant un niveau et un registre particuliers, elles s'échelonnent pour s'adapter à toutes les composantes discursives. Quant aux collocations, leur admission dans le lexique se fait avant tout par la preuve de leur emploi réitéré en langue. En fait, plus la fréquence d'emploi d'une collocation est élevée, plus elle représente, pour certains, l'indice incontournable de son importance au sein du système linguistique. Ainsi, J. M. Sinclair ou M. Gross, grâce au dépouillement de larges corpus textuels, procèdent à des relevés statistiques d'expressions figées pour en déterminer le seuil de fréquence. Toutefois, les résultats obtenus à partir de l'écrit ne correspondent pas toujours à la réalité de la langue orale. Par ailleurs, langue générale et langues de spécialité présentent des divergences discursives qui se répercutent sur les conclusions auxquelles ces statistiques parviennent<sup>20</sup>.

En effet, établir la fréquence d'emploi d'une expression quelconque en langue écrite et en langue orale pose problème car les paramètres pragmatiques diffèrent dans les deux cas.

20. Ces problèmes se répercutent, à leur tour, sur la phraséographie collocationnelle (Cf. Morton Benson, 1985).

Alors que la langue orale est extrêmement riche en unités phraséologiques, doublées de variantes et même de variations, et ce, à tous les niveaux et à tous les registres, la langue écrite, formelle, présente des limitations stylistiques évidentes. Or une linguistique de corpus extrayant des indices de fréquence à partir de textes écrits peut offrir des résultats surprenants, tels que le relevé d'expressions qui ne sont plus ou pas du tout employées à l'oral. On pourrait citer l'exemple de la locution *meubler le silence* qui apparaît très souvent dans des textes littéraires, mais jamais dans une situation de communication orale. Inversement, Ph. Hanks (1998, p. 89-90) souligne l'écart présent entre un relevé de fréquence textuelle et un relevé de fréquence orale en ce qui concerne une expression aussi répandue que *To kick the bucket*, locution prélevée 11 fois seulement dans le *British National Corpus*, alors que très peu d'Anglais l'ignorent.

Ceux qui remettent en question l'efficacité des statistiques dans la détermination de la fréquence seuil d'une unité phraséologique font généralement partie de la communauté des terminologues, et préfèrent établir des minima de reconnaissance et d'admission. En effet, il existe, d'une part des expressions communes à plusieurs spécialités, et d'autre part des expressions qui n'appartiennent qu'à une seule. Dans ce cas, le degré de figement étant d'ordinaire plus élevé, elles sont plus facilement repérables, mais leur fréquence d'emploi peut atteindre des chiffres très bas d'occurrence dus au degré élevé de spécialisation des langues de spécialité et à leur portée restreinte en langue<sup>21</sup>. Aussi, préfère-t-on parler, non pas de fréquence, mais de récurrence minimale (R. Kocourek, 1991<sup>22</sup>) dans la mesure où la seule manifestation d'une occurrence dans chaque texte choisi pourrait démontrer l'existence d'une unité complexe dans la langue. Outre cela, il existe aussi un critère de répartition minimale qui légitime cette existence si divers types de textes attestent les mêmes unités.

Cette nouvelle perspective permet de remettre en cause la notion même de fréquence. En effet, est-il plus important de relever la fréquence d'emploi d'un terme ou d'une expression

21. Yves Gentilhomme (1995, p. 234) cite l'exemple du langage mathématique comme modèle de discours ultraspécialisé : « Les phrasèmes mathématiques ne font partie du lexique normal que d'une communauté restreinte, voire infime au regard de l'ensemble des locuteurs, même dits humanistes. Bien plus, à l'intérieur de cette communauté déjà très restreinte, il existe des groupuscules utilisant une terminologie qui leur est propre. »

22. Cité par D. Candé (1995, p. 163).

en langue ou en discours ? La fiabilité des résultats dépend des objectifs et des critères que chacun se propose. Les lexicographes poursuivent des desseins de recensement exhaustif qui justifient leur méthode de dépouillement manuel ou informatique. Les lexicologues ou terminologues, par contre, se situant dans la pratique langagière, font primer le caractère pragmatique et discursif de la langue. Ceci pousse certains (Zuluaga [1998], Corpas [1998], en langue générale ; Candel [1995], Gentilhomme [1995], en langues de spécialité) à défendre l'existence d'unités phraséologiques par le seul fait d'appartenir à un type de stockage mental des locuteurs qui en disposent en permanence<sup>23</sup> ou à la seule occasion d'un discours ultraspécialisé au cours duquel peuvent être décrétées des expressions qui acquièrent plein droit, mais pas nécessairement au-delà de cette situation donnée. C'est là le point de vue de Y. Gentilhomme (1995, p. 235) qui énonce :

Un syntagme devient une locution figée dans le contexte considéré, par la volonté du seul énonciateur-définisseur. [...] Lorsqu'un mathématicien dit : appelons telle entité de telle façon, sa décision a force de loi. Il commet un acte langagier performatif admis par tous ses pairs. Pendant tout son discours, l'expression introduite aura le sens ainsi décrété. Son lecteur-auditeur n'a pas à s'y opposer, même si cette appellation ne lui sied guère. [...] Pour être un phrasème figé, dans le cadre de son discours, il n'est pas nécessaire que toute la communauté mathématique donne son aval, même tacite. [...] Même si l'auteur est le seul à utiliser sa locution pendant un temps réduit, elle devient figée dans le cadre de la discipline qu'il pratique.

Ces prises de position opposées permettent en effet de contester l'importance de l'aspect fréquentiel – si généralement admis – des unités phraséologiques en général, et des collocations en particulier, pour leur repérage en langue. Or, si l'on constate d'une part que la fréquence d'une expression figée est fonction directe de son degré de figement, et d'autre part que

23. Des recherches sur l'aphasie ont mis en évidence la présence inconsciente d'expressions figées dans l'esprit du patient, s'agissant le plus souvent de parémies ou d'expressions idiomatiques, préalables au trauma, alors que toute une partie de son vocabulaire semble atteint. Par ailleurs, Fónagy (1982, p. 108) a observé un emploi plus fréquent de ce qu'il nomme les « énoncés liés » chez les locuteurs en fonction d'un état intellectuel réduit par l'âge, la fatigue, l'alcool, etc. Ceci démontre la place importante qu'occupent ces unités dans le discours, dans la mesure où leur émergence inconsciente rend compte de leur forte sédimentation dans le fonds linguistique d'un individu.

son degré de figement est à son tour fonction directe de sa spécialisation dans un domaine déterminé, il est facile d'admettre que plus elle est figée en langue, plus elle est fréquente en discours. En effet, lorsqu'il y a consensus sur l'adoption d'une collocation, sa diffusion s'élargit et entre non seulement dans le fonds commun de la langue, générale ou terminologique, mais aussi dans l'inconscient de l'utilisateur qui la stocke automatiquement. L'origine d'un terme, simple ou complexe, étant toujours due à l'initiative individuelle, la question de la diffusion sociale et de la survie d'une expression est souvent hasardeuse, tributaire des modes langagières. Mais d'autres facteurs, outre la fréquence d'emploi, sont aussi importants pour l'identification des expressions figées, surtout dans la pratique discursive.

Ainsi, les collocations, surtout terminologiques, sont facilement repérables lorsqu'elles sont accompagnées de formules introductrices telles que « appelé », « dit aussi », « connu sous le nom de », « que l'on a convenu d'appeler », etc. Ces formules métalinguistiques servent généralement à reformuler, sous un terme institutionnalisé et fortement spécialisé, une notion qui vient d'être expliquée dans le discours avec des mots de la langue courante (D. Candel, 1995, p. 165). Leur fonction communicationnelle consiste à relayer dans le message les collocations et leur définition. Ce doublement du dire en situation d'énonciation contribue à assurer la transmission de la pensée grâce à la redondance discursive. Par ailleurs, l'emploi qu'en fait le locuteur répond à son dessein d'en appeler au caractère de l'expression en tant qu'élément connu et adopté par toute une communauté pour situer son intervention dans un domaine de connaissances partagées. De ce fait, il manifeste un positionnement à la fois distant par rapport au terme employé, qu'il assume à travers une coresponsabilité discursive, et proche par l'adhésion qu'il cherche à démontrer au sujet de son énonciation.

### *La dimension référentielle*

Le figement syntaxique et sémantique des unités collocationnelles (générales et terminologiques), ainsi que leur fréquence en discours, tout graduels qu'ils puissent être, sont des facteurs forts de cohésion et de cohérence discursives, contribuant à l'unité du message. Deux aspects doivent être analysés pour garantir la performance d'encodage et de décodage de ce message, à savoir la nature et la fonction des collocations dans un contexte et un cotexte déterminés. En ce qui concerne la nature, les collocations constituent, en langue

générale, un groupe formé de mots composés de nature nominale, adjectivale, verbale, adverbiale, conjonctive, prépositive, tandis que dans les langues de spécialité, ce sont surtout des noms, des adjectifs et des verbes polylexicaux. En ce qui concerne la fonction, elles jouent deux rôles, externe et interne. En effet :

1. D'une part, aussi bien en langue générale qu'en langues de spécialité, les collocations substantives, adjectivales, verbales et adverbiales assument une fonction informationnelle, c'est-à-dire qu'elles véhiculent un sens cherchant à informer, à renseigner, à transmettre une réalité. Les attitudes et les valeurs des intervenants dans l'acte de la communication ne sont aucunement prises en charge par cet aspect du langage. Seul le souci de neutralité et d'exactitude y est reflété :

2. D'autre part, on peut distinguer deux types d'emploi dans les collocations, un emploi central ou un emploi périphérique, selon la fonction interne qui leur est attribuée dans l'organisation du discours. Selon leur nature (substantives, adjectivales, adverbiales, verbales) et leurs fonctions syntaxiques, elles peuvent être le support thématique ou sujet principal de la communication : elles vertèbrent alors le discours et assurent, par leur récurrence, la performance d'encodage et de décodage du message. Si elles ne se trouvent pas au centre de l'information, ni par leur nature ni par leur fonction, elles sont alors périphériques, c'est-à-dire mises au service de l'argumentation pragmatique. La contribution du cotexte et du contexte à la production et à la compréhension du message aide à assurer l'identification des collocations n'ayant pas de diffusion assez large pour en attester la présence en langue ou n'ayant pas de degré de figement assez élevé pour les admettre comme telles.

Cette double fonction est surtout évidente en ce qui concerne les langues de spécialité où les termes complexes employés dans des domaines restreints, tels que la médecine, la justice ou l'informatique, sont en rapport avec la dénomination, la description et l'actualisation de réalités nouvelles. Chaque collocation est née du besoin de différencier des concepts et, en ce sens, sa nature linguistique et sa fonction discursive se trouvent au service de la dénomination et de la désignation référentielle. En effet, comme l'indique Y. Gentilhomme (1995), les collocations terminologiques font partie d'un bisystème, linguistique et scientifique (technique ou autre), en l'occurrence mathématique, qui implique que leur fonctionnement en discours relève

non seulement de la sémantique mais aussi de la cognition. Ainsi, cet auteur (Y. Gentilhomme, 1995, p. 223) apporte l'argument suivant :

Outre son contenu informationnel et sa fonction rationalisante, communicationnelle, chaque lexème spécialisée comporte une manière d'aura culturelle cognitive non négligeable [...]. De façon plus concrète, disons que les éléments discursifs mathématiques (mots, locutions figées, symboles, schémas...) doivent à la fois assurer et la communication langagière et le raisonnement exigé par cette discipline.

Or il ne faut pas perdre de vue les rapports de force créés dans tout acte communicatif. En effet, les enjeux de toute énonciation visent l'information du public, mais aussi son adhésion, et cela au moyen d'une argumentation solide et convaincante. Le sujet énonciateur n'est pas seulement source de notions exactes. L'agencement de son discours se fait selon des objectifs explicites et implicites à atteindre : d'une part, l'exposition de faits et de concepts, d'autre part la défense ou l'imposition d'une thèse. Il faut donc définir les collocations terminologiques essentiellement par le détour du discours, car elles constituent de véritables matrices d'information seulement repérables dans la dynamique discursive. En effet, non seulement elles sont le lieu d'une conceptualisation (scientifique, technique, ou autre), mais aussi l'instrument heuristique qui permet à chaque domaine d'activité d'évoluer. Ainsi, la fonction pragmatique des collocations va au-delà d'une simple action référentielle et dénotative : elle est doublée d'une valeur argumentative, explicative, mise au service d'une dynamique discursive mue par une réalité extralinguistique elle-même en constante mutation. Comme l'indique Y. Gambier (1992, p. 400), le langage de spécialité « est un faire connaître qui vise une transposition explicative du sens, pour des acteurs sociaux aux stratégies discursives différenciées ».

### ***Le niveau de motivation***

Ses formatifs étant, à l'origine et séparément, arbitraires par rapport à leur référent, toute combinaison de mots devient motivée de par le lien des constituants, ceux-ci étant rattachés par des affinités de nature syntagmatique et sémantique. En effet, le sens totalement ou partiellement compositionnel d'une collocation renforce l'idée de sa motivation, surtout par la fonction descriptive ou argumentative des collocatifs par rapport à la base. Même si le mot-clé détermine le choix du collocatif dont il sélectionne une acception spéciale, celui-ci a pour fonction de préciser le sens global de la collocation : il est au service

de la désignation référentielle, et en tant que tel, son emploi comme déterminant d'un noyau est motivé par un facteur extralinguistique qui justifie ce choix. C'est pourquoi, bien que les termes pris isolément soient arbitraires, mis ensemble, ils forment une unité dite orientée ou motivée. Outre cela, cette motivation est de nature essentiellement cognitive, puisque chaque élément cherche surtout à préciser le sens du terme adjoint. Ce phénomène est, d'ailleurs, présent aussi bien dans les collocations générales que terminologiques.

Par ailleurs, l'aspect monoréférentiel d'une collocation implique une double caractéristique phraséologique : en tant que signe linguistique dont le signifiant et le signifié sont liés par un rapport biunivoque, l'unité ne peut se constituer comme variante, exprimée sous la forme de périphrase, d'un mot déjà établi, ni admettre d'autres variations pour le même référent, à moins d'en créer des sous-catégories. Ainsi, comparons les deux séries A et B suivantes :

- A. *Marché bien orienté*<sup>24</sup>  
*Marché actif*  
*Marché déprimé*  
*Marché stable*  
*Marché maussade*  
*Marché en pleine stagnation*  
*Marché au ralenti*  
*Marché pléthorique*  
*Marché pas très dynamique*  
*Essoufflement du marché*  
*Marché de l'immobilier-loisir*
- B. *Fille des rues*  
*Fille publique*  
*Fille perdue*  
*Fille de joie*  
*Fille à soldats*  
*Femme de petite vertu*  
*Femme de mauvaise vie*

Dans la première série, chaque collocation réfère à une sous-catégorie de « marché », alors que dans la seconde, il y a deux types de variantes (l'une avec la base *fille*, l'autre avec la base *femme*), chacune d'entre elles étant pourvue de variations, l'ensemble représentant des formes, diverses et atténuées, d'un

24. Cf. Gouadec (1992, p. 554).

même sémantisme (« prostituée »). Les deux séries de collocations se distinguent par la fonction du collocatif par rapport à la base : il spécifie directement le mot « marché », il détermine indirectement, par euphémisme, les mots « fille » et « femme ». La fonction du déterminant se démarque dans les deux cas : dans les collocations totalement compositionnelles, il contribue à créer des nomenclatures qui désignent la réalité en la discriminant d'après ses propriétés intrinsèques (dimension quantitative) ; par contre, dans les collocations partiellement compositionnelles, il décrit la réalité d'après les attributs que les usagers priorisent dans la perception extérieure qu'ils en ont (dimension qualitative).

Un autre principe de détermination de la motivation ou de l'arbitrarité des collocations se dégage de la comparaison de trois expressions, les deux premières étant compositionnelles et la dernière non compositionnelle :

*panier à salade*  
*panier à provisions*  
*panier percé* (= personne dépensière)

Nous observons dans les deux premiers que le mot-pivot *panier* continue à faire référence au même article, même si l'on efface l'expansion à *salade* / à *provisions*. Cependant la présence d'un collocataire ou « collocant » apporte une précision, une distinction, en qui concerne la fonction de cet article. Il a donc pour objet de référer et de spécifier. En fait, l'unité évoque non seulement les termes dont elle est composée, mais aussi d'autres combinaisons qui lui sont associées (*panier à provisions*, *panier à bouteilles*), selon la définition de Saussure.

Dans le troisième, par contre, le mot *panier* ainsi que son modifieur *percé* perdent totalement leur signification individuelle : c'est le tout qui est doté d'un sens nouveau. En outre, le rapport établi entre les deux termes n'est pas de nature hiérarchique, puisque ni *panier* ni *percé* ne se subordonnent l'un à l'autre ni ne peuvent s'employer l'un sans l'autre. Le sens individuel des éléments de l'unité ne laisse donc pas devenir son sens global (= dépensier). Or ce concept peut être rendu par d'autres termes synonymes : *dissipateur*, *prodigue*, qui sont autant de manières de nommer une personne qui aime dépenser. Le référent dispose donc de plusieurs signifiants synonymiques, simples ou composés, alors que les deux expressions antérieures (*panier à salade*, *panier à provisions*) renvoient à deux concepts distincts, qui ne peuvent être nommés autrement. Alors que ces deux dernières sont relativement motivées par rapport à leur référent, la première (*panier percé*) s'avère

complètement démotivée au niveau des termes d'un point de vue linguistique. Cependant, du point de vue de l'image résultante, et par rapport au concept qu'elle véhicule, l'unité retrouve sa raison d'être par le biais de l'analogie. Le rapport entre l'emprunt imagé et le concept devient motivé car une expression qui fonde son pouvoir référentiel sur l'analogie devient tributaire de l'objet transféré. Même si la ressemblance n'est qu'abstraite, le rapport entre les termes est toujours motivé. On en vient à constater qu'il s'agit là d'une unité phraséologique située à un niveau différent des deux premiers exemples, pourvue d'un haut degré de figement syntaxique et sémantique. Son sens non compositionnel, idiomatique et imagé la range parmi les expressions idiomatiques, que nous analyserons plus loin.

En conclusion, on peut dire que le degré de spécialisation d'une collocation terminologique est inversement proportionnel au nombre de variantes possibles admises par cette collocation en question, c'est-à-dire que plus il y a de spécialisation, moins il y a de variantes ou de variations. La faible variabilité des formatifs, liée à leur caractère fortement spécialisé, indique une restriction de champ d'application. Ceci est évident dans des domaines extrêmement techniques pourvus d'une terminologie très spécialisée ayant une étroite marge de variabilité. Ce fait influence non seulement le nombre des variantes, mais aussi le type de vocabulaire qui, dans les cas d'extrême scientificité et technicité du champ de connaissances, s'alimente surtout de termes savants. On peut conclure que le degré de figement d'une collocation terminologique, sa spécificité sémantique et sa non-variabilité sont fonction directe de la technicité de son domaine de spécialisation.

### **Une proposition de discrimination des UP**

D'après l'analyse sommaire des collocations générales ou terminologiques réalisée ci-dessus, on a pu constater le caractère dénotatif et référentiel des collocations, de par leur souci de décrire avec précision et exactitude la réalité environnante. De ce fait, et à cause de facteurs extralinguistiques mouvants, il est particulièrement difficile de déterminer les unités collocationnelles, surtout en phraséologie terminologique, car ni les termes n'apparaissent d'emblée suffisamment précis (ou bien ils sont trop descriptifs ou trop elliptiques), ni les domaines de spécialité n'ont de limites exactes qui permettent de distinguer des expressions exclusives. Il existe donc un flou dans le temps, qui favorise l'apparition de variantes jusqu'à ce que l'une d'entre elles soit communément acceptée, et dans l'espace

car plusieurs spécialités peuvent se les approprier. C'est pourquoi les différents facteurs de reconnaissance (relevé de fréquence, minima, formules métalinguistiques) sont nécessaires pour départager les collocations selon les domaines, sans en favoriser aucun, pour un dénombrement équilibré tenant compte des domaines très spécialisés à portée restreinte en langue.

Toutefois, malgré les difficultés à cerner un champ si vague, on peut avoir recours, pour expliquer la construction formelle et sémantique de ces unités phraséologiques, aux concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme introduits par Bloomfield en 1933 afin d'exposer les deux patrons de formation que suivent les constructions syntaxiques. La distinction faite au départ pour démarquer les deux types a été fondée sur l'analyse de la structure syntagmatique. Ensuite, endocentrisme et exocentrisme se sont enrichis de nouvelles nuances différentielles, provenant de critères fonctionnalistes, sémantiques et conceptuels qui mettent en évidence l'évolution subie par ces deux concepts depuis leur création.

### Endocentrisme et exocentrisme

Initialement, l'explication apportée par les structuralistes définit l'endocentrisme comme un mécanisme permettant de construire un syntagme composé de constituants immédiats dont la résultante appartient à la même classe formelle que l'un d'entre eux. L'exocentrisme, par contre, sert à mettre en présence des éléments appartenant à des catégories différentes pour en former une nouvelle. La différence réside donc dans le fait qu'une construction dite endocentrique est constituée de composants liés entre eux par un rapport de subordination ou de coordination, sans changement de catégorie lexicale ou grammaticale, tandis qu'une construction dite exocentrique est représentée par une suite d'éléments formant entre eux une nouvelle classe formelle, différente de celle des constituants<sup>25</sup>.

25. Ainsi, *très, bel et enfant* peuvent représenter une construction endocentrique composée de formatifs subordonnés entre eux : *très bel enfant*, le tout constituant un syntagme nominal qui continue d'appartenir à la catégorie des noms, comme celle de son mot-pivot *enfant*. Il en est de même, selon Martinet, des dérivés comme *jaunâtre*, formé à partir de *jaune*, et qui continue d'être un adjectif, comme celui-ci. Par contre, *Jean court* ou *à la maison* constituent des suites dont le résultat place le syntagme dans une catégorie formelle autre que celle de ses composants. Il en est ainsi, toujours selon Martinet, des dérivés comme *composition*, dont la formation nominale est le résultat de la combinaison d'un verbe (*composer*) et d'un suffixe (*-tion*).

En ce qui concerne les fonctionnalistes (G. Rojo et T. Jiménez Juliá, 1989), ils remplacent l'épreuve du changement de catégorie par celle de fonction pour distinguer les deux types de constructions. Si l'un des constituants d'un syntagme garde la même fonction dans la phrase que l'expression composée dans son entièreté, elle est alors endocentrique<sup>26</sup>. Par ailleurs, M. Grevisse (1988, p. 255) s'appuie sur l'épreuve de la prédicativité sous-jacente à la construction endocentrique pour la distinguer de la construction exocentrique. En effet, les termes d'un composé endocentrique se trouvent dans la même relation qu'un sujet et un prédicat, comme dans les expressions *un arc-en-ciel*, c'est-à-dire « un arc qui est dans le ciel » ou *une autoroute*, à savoir « une route qui est pour les autos ». Par contre, dans les composés exocentriques les constituants immédiats correspondent au prédicat d'un sujet extérieur au composé. Ainsi, *un rouge-gorge* est « un oiseau qui a la gorge rouge » ou encore *un porteplume* est « un objet qui porte la plume ». À partir de cette argumentation, l'auteur établit une typologie des composés formés par endocentrisme ou exocentrisme en distinguant les composés proprement dits tels que les noms composés (*abat-jour*), les verbes composés (*contre-balancer*), les adjectifs composés (*atgredoux*) et les autres composés pouvant dériver de la nominalisation d'un syntagme (*un hors-la-loi*), d'une phrase (*une marie-couche-toi-là*) ou bien du figement d'un syntagme (*main-forte*).

D'autres linguistes ont suivi des critères composites, formels et sémantiques (G. Gross, 1996), ou sémantiques et conceptuels (D. Corbin, 1997), pour démarquer les deux types de constructions, surtout en ce qui concerne les expressions figées. Ainsi, G. Gross définit les composés endocentriques fixes par la présence d'un substantif-tête qui représente le pivot ou le centre de la suite, les autres éléments servant de détermination ou de spécification quelconque. Ce mot-pivot peut être employé seul après effacement des autres composants, comme par exemple : *panier à pain/à salade* ; *porte de garage/d'entrée*. Ce type de composés a la particularité de constituer une désignation du référent par le biais d'une expression directe et descriptive de l'objet. Les termes composants gardent leur sens premier de telle sorte que le sens global représente la

26. La preuve en est que l'exemple *Jean habite loin de la ville* peut être réduit à *Jean habite loin*. Si dans un syntagme donné aucun composant ne peut remplir la fonction du tout, l'expression est alors exocentrique, comme c'est le cas dans *Il a été accusé de vol* où ni *de* ni *vol* ne peuvent assumer à eux seuls la fonction de l'expression entière.

somme des significations de chaque élément. Par contre, les composés exocentriques forment des suites où aucun formatif ne peut être effacé ni remplacé. Il n'existe pas de mot-pivot, chaque élément exigeant la présence de l'autre pour justifier la sienne. Citons comme exemple des expressions telles que *panier percé* ou *cordons-bleus* où il est évident que tous les formatifs doivent coapparaître pour signifier ensemble autre chose que ce que chaque élément signifie séparément. Le sens est alors non compositionnel ou non sommatif, construit grâce à une procédure métaphorique des termes.

En ce qui concerne les unités proprement phraséologiques, D. Corbin établit une différence entre constructions endocentriques et constructions exocentriques d'après des critères sémantiques et conceptuels. Ainsi, si le sens compositionnel de l'unité constitue une sous-catégorisation, c'est-à-dire les termes qui la composent ne caractérisent pas le tout de façon saillante, mais peuvent dénommer la catégorie conceptuelle du référent (*coffre-fort*, *basse-cour*, *mégalthé*), alors elle est endocentrique. Inversement, si le sens compositionnel de l'unité désigne l'entité en caractérisant de façon saillante une partie du tout (*peau-rouge*, *rouge-gorge*, *mégaptère*), elle est alors exocentrique.

#### UP endocentriques et UP exocentriques

Si nous appliquons aux unités phraséologiques les concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme depuis le point de vue initial, c'est-à-dire, d'après la formation ou pas d'une nouvelle catégorie lexicale ou grammaticale, la distribution des UP serait la même qu'au départ : seulement les syntagmes nominaux (*un médecin légiste*, *une oie blanche*), adjectivaux (*sain et sauf*, *muet comme un carpe*), adverbiaux (*avant-hier*, *en un clin d'œil*) et verbaux (*donner carte blanche*, *couper les cheveux en quatre*) sont endocentriques, tandis que les phrases (*Les jeux sont faits* ; *Le devoir avant tout*), les syntagmes prépositionnels (*en vue de*, *dans le but de*) et conjonctifs (*dans la crainte que*, *à condition que*) sont exocentriques.

D'un point de vue fonctionnel, cette fois, les UP constituent des constructions syntaxiques endocentriques si l'un des composants immédiats peut remplir la même fonction que la construction dans son entièreté. Par exemple, l'expression verbale *Il pleut à verse* peut être réduite à *Il pleut*, d'où l'on déduit que le verbe est le mot-pivot de l'expression tandis que *à verse* représente un composant non indispensable, même remplaçable par d'autres syntagmes : *pleuvoir à seaux*, *à flots*, *comme vache qui pisse*, etc. Il en est de même de certaines UP

nominales (exemple : *Il faut appeler un médecin légiste/traitant/de famille, etc.*), adjectivales (*C'est une pile de longue/courte durée*) et adverbiales (*Elle travaille à plein temps/à mi-temps/à temps complet/à temps partiel*). Dans une construction exocentrique, par contre, aucun des constituants ne peut assumer la même fonction que la construction entière. Par exemple, dans une phrase telle que *Il tombe des cordes*, le composé phraséologique est constitué d'éléments qui ne peuvent se passer les uns des autres pour remplir la fonction de l'ensemble. Ainsi, les UP exocentriques sont des éléments qui fonctionnent comme un tout, où chaque composant est dépendant du reste des formatifs pour remplir la fonction grammaticale imposée par l'ensemble.

Par ailleurs, la dichotomie bloomfieldienne est également pertinente en ce qui concerne les UP d'un point de vue sémantique. En effet, la différence de traitement phraséologique entre le composé endocentrique *panier à pain* et le composé exocentrique *panier percé*, tous les deux pouvant être considérés comme des unités polylexicales, figées, répétées et institutionnalisées, réside dans le calcul sémantique des formatifs. Si ce calcul est sommatif dans sa signification globale, il s'agit alors d'un composé endocentrique où les termes sont en rapport hiérarchique entre eux, l'un constituant le centre et les autres la périphérie (exemple : *arrêt cardiaque, entamer un procès, lu et approuvé*). Mais s'il ne l'est pas, c'est-à-dire si les composants perdent leur sens premier pour construire entre eux un sens second où chaque terme est indissociable de l'autre, alors le composé est exocentrique (exemple : *un coureur de jupons, casser les pieds, à tombeau ouvert*).

Cependant, tous ces critères seraient insuffisants s'ils étaient appliqués séparément et sans tenir compte surtout de l'idée avancée par M. Grevisse, à savoir le rapport entre le signifiant et le signifié. En effet, bien que cet auteur ait eu recours à l'épreuve de la prédicativité sous-jacente à l'expression composée pour distinguer si elle était endocentrique ou exocentrique, ce que nous retenons, en fait, de cette théorie, c'est la façon de décrire un objet, une action ou un procès sous une forme polylexicale. Si au moins l'un des termes adjacents appartient au champ notionnel auquel réfère l'ensemble, et si l'ensemble est formé de composants mis au service de l'expression référentielle, dénotative du monde extérieur, alors la construction de l'unité phraséologique est dite endocentrique : signifié et signifiant se joignent à travers une expression directe. Par contre, si l'unité est formée de constituants qui sont pris en dehors du champ notionnel auquel réfère l'ensemble, et si le sens global relève de l'expression inférentielle, connotative

du monde extérieur, alors elle est dite exocentrique. Dans le premier cas, les formatifs de l'unité désignent directement l'objet, l'action ou le procès auxquels ils font allusion ; dans le second, ils le désignent indirectement, à travers ses attributs. Ainsi, *un panier à pain, un médecin légiste, sain et sauf, porter plainte, s'acquitter d'une dette*, sont autant d'objets, d'actions ou de procès désignés par le biais de la construction compositionnelle et référentielle, donc endocentrique. Tandis que *un panier percé, un coureur de jupons, à tue-tête, prendre ses jambes à son cou, tomber des cordes* représentent des objets, des actions ou des procès désignés au moyen d'une combinaison non compositionnelle, inférentielle, donc exocentrique.

En fait, l'intérêt que représente pour nous la dichotomie bloomfieldienne, c'est qu'elle nous permet de stipuler une première classification des UP, à savoir les UP énoncés et les UP intégrants. En effet, des critères à la fois formels, sémantiques et pragmatiques interviennent pour déterminer chaque type de constructions. Ainsi, les UP énoncés constituent des constructions exocentriques, du fait qu'ils ne sont pas interprétables à partir de la somme des signifiants mais à partir de la situation d'énonciation. Leur forme, leur sens et leur emploi sont redevables à des raisons qui se trouvent en dehors d'eux-mêmes. Ainsi, des expressions telles que :

- *Tiens !*
- *D'accord.*
- *De rien.*
- *Il n'y a pas de quoi.*
- *Les jeux sont faits.*
- *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.*

constituent des énoncés à construction exocentrique pour les raisons suivantes :

1. Aucun formatif n'est effaçable ni remplaçable, au niveau de la structure ;
2. Le sens global n'est pas compositionnel, au niveau du sémantisme ;
3. Le sens n'est décodable qu'à partir de la situation d'énonciation, pouvant être interprété différemment selon les intentions illocutoires du locuteur ou les attentes de l'interlocuteur.

Quant aux UP intégrants, construites sous forme de syntagme (nominal, adjectival, adverbial, verbal, prépositionnel ou conjonctif), elles peuvent être endocentriques ou exocentriques selon les propriétés qui caractérisent chaque type de

constructions. Ainsi, les syntagmes phraséologiques endocentriques sont composés autour d'un mot-pivot, certains composants pouvant être remplaçables ou effaçables, leur sens étant totalement ou partiellement compositionnel, leur emploi ayant pour fonction de désigner le monde par le biais de la référence et de la dénotation. Les syntagmes phraséologiques exocentriques, par contre, sont constitués par des formatifs sans rapport de subordination entre eux, à sens non compositionnel et dont l'emploi a pour fonction d'exprimer les faits, les actions ou les procès par le biais de l'attribution, l'interprétation, l'inférence et la connotation. Voici, à titre d'exemple, deux UP adjectivales *algre-doux* et *poivre et sel*, construites par endocentrisme et exocentrisme, respectivement, employées dans ces deux énoncés :

*Il a employé un ton algre-doux.*

Cette UP (polylexicale et figée) est endocentrique car :

1. Les composants sont effaçables : *Il a employé un ton algre*, *il a employé un ton doux* ;
2. Le sens des deux constituants est sommatif ou compositionnel ;
3. L'expression appartient au domaine de la désignation ou dénotation référentielle.

*Il avait des cheveux poivre et sel.*

Ici, le syntagme phraséologique est exocentrique car :

1. Chaque formatif est nécessaire pour pouvoir signifier ensemble. On ne pourrait pas dire *des cheveux poivre* ou *des cheveux sel* ;
2. Le sens global est non compositionnel : *poivre et sel* = gris, ce qui n'est pas évident à partir du sens premier de chaque terme ;
3. L'expression appartient au domaine de la connotation, le sens étant inféré à partir de l'image empruntée à un tout autre domaine (les ingrédients de cuisine) que celui du concept (couleur des cheveux).

Cette analyse pourrait s'appliquer à n'importe quel autre type de UP, et contribuerait même à distinguer, parmi les syntagmes phraséologiques nominaux, les expressions imagées et les collocations. Ainsi, être un *moulin à paroles* ou être un *moulin à café/à légumes/à vent*, etc., sont des choses bien

différentes. La construction semble suivre le même patron de formation syntaxique, mais les critères que nous venons d'énoncer permettent de bien faire la différence. La première unité, *moulin à paroles*, représente une expression imagée à construction exocentrique, tandis que les autres séquences constituent des collocations à construction endocentrique.

### Collocations et expressions idiomatiques

Les unités phraséologiques définies comme des signes linguistiques polylexicaux, figés, à sens parfois totalement ou partiellement compositionnel, parfois complètement opaque, composent un matériel phraséologique hétérogène difficile à cerner. Les concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme, grâce à l'évolution théorique qu'ils ont subie, permettent une approche différente pour appréhender cette difficulté. La classification qui s'ensuit contribue à distinguer, d'une part, les UP endocentriques fondées sur une structure composée de formatifs mis en rapport de subordination, à sens compositionnel et à emploi référentiel, et, d'autre part, les UP exocentriques composées d'éléments liés par un rapport d'interdépendance, à sens non compositionnel et à emploi inférentiel. Cette distinction contribue à démarquer les collocations et les expressions imagées, surtout en ce qui concerne les composés nominaux en langues de spécialité, où l'emploi de termes complexes est si abondant.

### Typologie des collocations

Du point de vue formel, les unités phraséologiques sont généralement considérées comme des signes linguistiques polylexématiques, c'est-à-dire, composés d'au moins deux mots agencés dans un ordre plus ou moins figé et qui fonctionnent comme un tout. Cependant, nous sommes d'avis qu'un seul mot pourrait à lui seul constituer une unité phraséologique quand son emploi entre dans l'ordre de l'idiomaticité interlinguistique, c'est-à-dire lorsque ce mot renferme un énoncé<sup>27</sup> dont la traduction ne peut être rendue littéralement dans une langue étrangère sans commettre une incongruité sémantique. C'est pourquoi, s'il fallait faire une première distinction grammaticale des UP, elle devrait correspondre à une première

27. Nous définissons l'énoncé comme la structure pourvue à la fois d'indépendance syntaxique et sémantique.

dichotomie en ce qui concerne leur comportement en langue. En effet, l'unité phraséologique peut constituer un énoncé en elle-même, dans son entièreté, ou bien en être un intégrant.

Collocations-énoncés formées :

- d'un seul mot : - *But !* (< exclamation pour *il a marqué un but*)
- d'un syntagme : *Lu et approuvé*
- d'une phrase simple : *C'est bien fait*

En ce qui concerne les collocations qui forment un intégrant de phrase, il y en a aussi bien en langue générale qu'en langues de spécialité. Elles peuvent être de nature grammaticale diverse en langue, mais polyfonctionnelles dans le discours. Ainsi, il en existe de nature :

- nominale :
  - \* langue générale : *lave-vaisselle*
  - \* langue de spécialité (médecine) : *médecin légiste*
- verbale :
  - \* langue générale : *avoir intérêt à*
  - \* langue de spécialité (médecine) : *faire l'autopsie d'un corps*
- adjectivale :
  - \* langue générale : *de longue/courte durée*
  - \* langue de spécialité (médecine) : *auriculo-ventriculaire*
- adverbiale :
  - \* langue générale : *avant-hier*
  - \* langue de spécialité (droit) : *pour valoir ce que de raison*
- conjonctive :
  - \* langue générale : *de peur que*
  - \* langue de spécialité (mathématiques) : *si et seulement si*
- prépositive :
  - \* langue générale : *aux alentours de*
  - \* langue de spécialité (mathématiques) : *à raison de*

### **Typologie des expressions idiomatiques**

En ce qui concerne les expressions idiomatiques, elles aussi peuvent constituer soit des énoncés, soit des intégrants de phrases. Parmi les expressions-énoncés, certaines sont formées :

- d'un seul mot : *Soit ! Tiens ! Merci. Allez !*
- d'un syntagme : *De rien. Mon œil !*

- d'une phrase simple : *Comment allez-vous ?  
Revenons à nos moutons !  
Les jeux sont faits.*
- d'une phrase complexe :  
*Arrête ton char, Ben-Hur, la course est finie.  
Quand les poules auront des dents.*

Quant aux expressions-intégrants, il s'agit surtout de constructions polylexicales, formées de mots dont la combinaison les élève au rang immédiatement supérieur, c'est-à-dire le syntagme, qui peut être de nature :

- nominale :
  - en langue générale : *une oie blanche, un coureur de Jupons*
  - en langue de spécialité (génétique) : *une épingle à cheveux*
- adjectivale :
  - en langue générale : *doux comme un agneau, sain et sauf*
  - en langue de spécialité (mathématiques) : *en flocons de neige*
- adverbiale :
  - en langue générale : *en un clin d'œil, à se lécher les doigts*
  - en langue de spécialité (musique) : *à la feuille*
- verbale :
  - en langue générale : *jeter l'argent par la fenêtre, s'en laver les mains, avoir la puce à l'oreille*
  - en langue de spécialité (musique) : *jouer devant les banquettes*

En conclusion, les concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme, appliqués selon des critères formels, sémantiques et conceptuels, permettent de faire le partage entre deux grands ensembles d'unités phraséologiques : les collocations et les expressions idiomatiques. Les collocations, analysées d'après les arguments avancés par les spécialistes, constituent un domaine où la structure et le sémantisme sont mis au service de la fonction référentielle, en correspondance avec un découpage préétabli de la réalité. Les expressions idiomatiques, nous allons le voir, représentent plutôt une manière particulière de la percevoir, à travers ses attributs et en fonction des impressions qu'elle provoque chez les locuteurs.

## CHAPITRE VIII

# LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES

Avant de chercher à analyser ce que le terme « expression idiomatique » (EI) recouvre, il convient de justifier le choix de cette dénomination par rapport à tant d'autres appellations servant à définir le même phénomène linguistique, dont la variété lexicale pousse A. Rey (1997, p. 336) à dire :

En fait, la constellation des notions exprimées par les termes incertains : *locution, expression, idiom, phrasème...* suppose un « genre prochain » qui correspond à l'objet langagier reconnaissable.

Ce « genre prochain » composé d'une terminologie variée souligne le caractère paradoxal d'une situation à la fois plurielle et singulière. Or il a déjà été dit que ces termes, quasiment synonymes entre eux, révèlent, en fait, les caractéristiques que chaque spécialiste fait prévaloir au moment d'en aborder la définition. Mais comment le nom d'expression idiomatique s'attache-t-il mieux à rendre l'idée de ce sous-groupe d'unités phraséologiques, et en quoi se distinguent-elles des parémies et des collocations ?

## Choix terminologique

Parmi les multiples façons de nommer ce groupe de mots figés propres à une langue, on a retenu celle d'expression idiomatique car les deux termes se complètent pour rendre compte et de la forme et du sens de ce genre de phraséologismes. Alain Rey a procédé, dans l'introduction du *Dictionnaire des expressions et des locutions* qu'il a élaboré avec le concours de Sophie Chantreau, à l'analyse des différentes façons de désigner les EI. Voilà ce qu'il dit du terme « expression » :

*L'expression* est [...] une « manière d'exprimer quelque chose » ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une « figure », métaphore, métonymie, etc. C'est ici le sémantisme, avec ses complexités, son jeu entre contenus originels et effets de sens, qui est évoqué, plus que la forme linguistique. (Rey-Chantreau, 1990, p. VI).

Cette définition a le mérite d'insister sur l'emploi de figures rhétoriques et d'effets de sens. De ce fait, la rhétorique et la poésie président à la formation d'une expression en organisant ses éléments de façon à produire un sémantisme puissant, surprenant, évocateur d'images. Quant à l'adjectif idiomatique, allié au terme « expression », il comporte un double sens :

1. Une expression propre à une langue, d'une part ;
2. Un sens particulier d'une expression, d'autre part.

Cette double signification permet de rappeler la dimension intralinguistique et interlinguistique des expressions idiomatiques, dimension qui contribue à leur accorder une place centrale dans la langue.

### Analyse des propriétés d'une EI

La première démarche dans l'approche des expressions idiomatiques est celle de « reconnaître » l'expression en tant que telle et donc de l'envisager différemment du reste des structures de la langue. En effet, la présence d'une EI dans le discours crée un sérieux problème de compréhension, si l'on en fait une interprétation littérale. La méconnaissance de son sens idiomatique provoque une rupture dans la cohérence du discours, et, de ce fait, un trou d'information dans la procédure de la communication. Cette rupture du sens de la phrase énoncée exige de l'interlocuteur une remise en question de l'énonciation, afin d'en réajuster la cohérence. Il doit donc être prêt à se rendre compte qu'il se trouve face à une EI, grâce aux critères suivants.

#### Critères formels de reconnaissance

Du point de vue formel, les EI ne sont pas composées d'un nombre déterminé de formatifs, comme cela semble être le cas pour les collocations. Le lexique employé, aussi bien dans les EI générales que dans les EI terminologiques, relève du fonds commun de la langue comme on peut le constater si l'on compare deux expressions appartenant aux deux domaines, mais employées dans un sens figuré, idiomatique, dans les deux cas :

1. en langue courante :

**Une pointe d'épingle** : chose extrêmement fine, fragile.  
*Les profits • qui parfois semblent énormes reposent sur des pointes d'épingles • (Romain) (Le Robert)*

(emploi figuré de la construction **une pointe d'épingle** = le bout pointu d'une petite tige de métal)

## 2. en langue de spécialité (génétique) :

**Une épingle à cheveux** : • Structure en boucle à l'intérieur d'un seul brin d'ADN ou d'ARN formée par l'appariement de séquences complémentaires appartenant toutes deux à ce même brin. Elle résulte habituellement de la présence de séquences palindromiques. • (Assal, 1994, p. 239)

(emploi figuré de la construction **une épingle à cheveux** = tige recourbée à deux branches)

En ce qui concerne la structure des EI, tous les formatifs ont le même statut à l'intérieur de la construction, à l'inverse des collocations dont les composants sont pourvus d'un statut sémiotaxique distinct. Dans une EI, par contre, il n'y a pas de hiérarchie dans les constituants, chacun d'entre eux contribuant dans la même mesure à construire le sens global de l'expression. Le figement des composants est un facteur important de reconnaissance, bien qu'il se manifeste à des degrés divers. En effet, il existe, d'une part, des combinaisons plus ou moins stables où certains formatifs peuvent être aisément remplacés par des synonymes. C'est le cas d'expressions telles que *se donner/se payer/prendre du bon temps*. D'autre part, il y en a qui sont totalement figées : *jeter l'argent par les fenêtres, bayer aux corneilles*, etc. Les explications qui concourent à justifier le figement d'une EI, du point de vue psychologique, convergent vers une même théorie fondée sur un mécanisme de l'esprit qui les conçoit et les assimile comme s'il s'agissait d'un seul mot. Ch. Bally (1951, p. 67-68), par exemple, distingue deux résultantes extrêmes de la combinaison des mots entre eux :

1°) la combinaison se désagrège aussitôt après sa formation, et les mots qui la composaient recouvrent leur entière liberté de se grouper autrement ; 2°) les mots, à force d'être employés ensemble pour l'expression d'une même idée, perdent toute autonomie, ne peuvent plus se séparer et n'ont de sens que par leur réunion.

Dans ce dernier cas interviennent trois opérations de l'esprit : l'association des mêmes expressions à des représentations qui les évoquent à leur tour, le sentiment qu'elles suscitent et qui aide à les cimenter, et la mémoire, enfin, qui retient • beaucoup mieux les mots en groupes que les mots isolés • (Ch. Bally, 1951, p. 67-68). Mais d'un point de vue linguistique, les expressions peuvent se figer en fonction d'une évolution des mœurs plus rapide que celle de la langue qui

garde les traces d'un passé révolu. Le caractère stable des EI est donc le produit d'un état de langue qui se fige dans le temps, mais aussi dans l'esprit.

En ce qui concerne la caractéristique de l'écart ou de la déviation des EI par rapport aux combinaisons libres et régulières, elle peut être également considérée sous plusieurs aspects. Il peut s'agir d'un écart formel, du point de vue fonctionnel, par rapport à la norme grammaticale, ou par rapport à la norme lexicale. Mais ce peut être aussi un écart conceptuel, du point de vue sémantique. Ce trait est d'ailleurs admis par la plupart des linguistes. Cet avis amène même quelques-uns d'entre eux à considérer les EI comme des « anomalies » par rapport à la langue générale. En effet, certains en relèvent les irrégularités formelles, tandis que d'autres en soulignent les déviations sémantiques. Quelques contributions portant sur les EI s'inscrivent, toutefois, en faux contre cette théorie de l'écart. Les travaux de M. Gross (1982) et de S. Vietri (1985), par exemple, nient toute séparation entre la langue standard et les EI. Ils sont plutôt partisans d'un continuum entre les deux. En fait, ils considèrent les EI normales, du point de vue syntaxique ou fonctionnel. Du point de vue sémantique ou conceptuel, ils s'inclinent plutôt vers un procès métaphorique.

### Critères sémantiques de reconnaissance

Selon P. Guiraud (1973a, p. 6), trois éléments différencient les expressions idiomatiques du reste de la langue : « unité de forme et de sens ; écart de la norme grammaticale ou lexicale ; valeurs métaphoriques particulières ». L'« unité de forme et de sens » fait allusion à l'aspect figé de l'expression, invariable dans son emploi, quel que soit le contexte : *baisser pavillon*, pour reprendre son exemple, ne peut être modifié en \**baisser le pavillon* ou \**lever pavillon*. Mais cela englobe également l'idomaticité, en ce que l'« unité de sens » de l'expression forme un tout qui ne peut être déduit de la somme des signifiés de ses constituants. Ainsi, *baisser pavillon* conjugue ses éléments dans un sens non littéral, équivalent à « s'avouer vaincu ».

Néanmoins, mis à part le caractère archaïque de beaucoup d'entre elles, certaines sont construites sur les structures actuelles de la langue, avec un lexique moderne, qui reflètent une réalité contemporaine. Elles sont considérées comme idiomatiques par la non-sommativité sémantique de leurs constituants. Cette notion, aussi nommée « non-compositionnalité » ou « non-déductibilité », permet effectivement de les « reconnaître » grâce à l'incompatibilité de sens de leurs formatifs ou de l'expression par rapport au texte où elle s'inscrit.

### **L'idiomaticité comme agent d'identité**

Des deux sens du terme idiomatique qui ont été énoncés plus haut, le second contribue à lui seul à définir une expression comme un tout dont le sens global ne peut être déduit de la somme de ses constituants. Ceci ne veut pas dire que toute expression idiomatique soit composée d'éléments sémantiquement incompatibles, comme dans *perdre la tête* ou encore *prendre les jambes à son cou*. Grammaticalement possibles, ces deux expressions sont cependant irrégulières quant au régime espéré. Un mécanisme de réajustement sémantique est alors nécessaire pour bien les comprendre. Par contre, une expression comme *couper la poire en deux*, grammaticalement correcte, est susceptible d'une double lecture, littérale d'une part, idiomatique d'autre part. Toutefois, ce qui la rend idiomatique, donc non compositionnelle, est le fait d'interpréter l'image et d'accorder un sens second à l'expression, tel que « partager à parts égales ». En fait, c'est la procédure d'une abstraction qui préside à la restitution du sens des expressions idiomatiques. Or, si le décodage d'une EI passe par un mécanisme réductif du concret à l'abstrait, l'encodage implique le mouvement contraire. Le créateur d'une expression part d'une idée qu'il traduit en image. Il en résulte une expression idiomatique si celle-ci réussit à s'étendre dans l'espace et dans le temps par le phénomène de la répétition.

En bref, on peut dire qu'une EI est le produit d'une transposition sémantique qui lui accorde un sens particulier, un sens second, figuré. Le procédé consiste en une rupture des règles de sélection, en termes littéraires, ou bien qui, comme le définit A. Rey (1976b, p. 833), « ne respecte pas les "règles de projection" valables pour la production des phrases de la langue ».

L'idiomaticité des EI est un trait relevé d'ordinaire par les linguistes enseignants de langues étrangères qui le considèrent d'ailleurs comme la caractéristique la plus importante de toutes. En effet, c'est d'abord par comparaison entre deux langues différentes qu'apparaît l'impossibilité de traduire mot à mot beaucoup de leurs expressions. Ce n'est qu'à rebours qu'on prend ensuite conscience de la présence de ces unités au sein de la langue maternelle. L'émergence de la double idiomatité des éléments phraséologiques se fait alors évidente pour tous ainsi que son importance, et cela à tous les niveaux : pour l'enseignement, la rédaction et la traduction des langues maternelles et étrangères. L'exigence d'idiomaticité est en fait l'indice d'une maîtrise élevée de la langue chez un enseignant ou un traducteur.

Par ailleurs, les EI sont le véhicule d'une réflexion en mouvement : c'est pourquoi elles sont généralement imagées, la pensée étant reproduite par un rapport analogique entre concepts où métaphores et courts-circuits sémantiques sont à l'œuvre pour assurer une communication plus vivante et plus colorée. En langue générale, les EI fondent leur sémantisme sur la construction d'une image dont le décodage résulte d'une opération à la fois cognitive et impulsive. La formation de cette icône langagière répond à un besoin de transmettre un concept le plus souvent abstrait par le concret, au moyen de figures rhétoriques telles que la métaphore, la métonymie, la synecdoque, entre autres. Ces éléments stylistiques sont ainsi mis au service de l'expression d'une pensée qui se veut plus « parlante » aux sens et à l'esprit. C'est pourquoi leur emploi relève d'un double dessein : que faut-il faire connaître et comment ? De ce fait, l'image, qu'elle soit congrue ou incongrue, a pour fonction de transmettre un savoir mais aussi une manière de percevoir le monde. Elle cherche effectivement à véhiculer une notion et à modifier une conduite. D'ailleurs, plus l'image est concrète, spécialisée dans un domaine (par exemple, le corps humain qui produit de nombreuses expressions dites somatiques), plus l'expression est figée, stable, et par conséquent plus elle a de chance de survivre. Ceci démontre à quel point l'idiomaticité d'une EI demeure redevable des procédés de style qui déterminent la formation de l'image et son fonctionnement en langue. Ces procédés contribuent, par ailleurs, à la construction d'expressions donnant, soit dans le concret grâce à l'iconicité de l'image, soit dans l'abstrait grâce à la subduction des termes.

### ***Iconicité et subduction***

L'idiomaticité des EI, définie comme non-compositionnalité de leurs formatifs, repose sur le transfert sémantique des parties ou du tout. En effet, la métaphore peut porter sur l'un des termes ou sur l'énoncé dans son entièreté. Le sens global correspond, en définitive, à l'expression d'une idée qui se réalise à travers une image, plus ou moins cohérente, mais pourvue d'une force expressive qui sert à mieux « visualiser » le concept en question. Or les EI peuvent également se construire sur une matière lexicale dépourvue d'iconicité. C'est alors que l'abstraction atteint son plus haut degré de réalisation. J. Picoche (1986) a défini ce phénomène lexical sous le nom de « subduction ».

Nous allons donc procéder à l'analyse de la figuration des EI, constituées d'éléments sémantiquement compatibles, à sens polysémique, et des EI composées d'éléments sémantiquement

incompatibles, que l'on a décidé de nommer « *EI* proprement dites », car elles se trouvent, en fait, au centre même de l'idiomaticité d'une langue.

### ***Du concret vers l'abstrait : image et symbole***

L'image joue un rôle vivant dans la caractérisation des *EI*, surtout en langue générale. En fait, l'iconicité idiomatique constitue un facteur essentiel tant dans leur formation que dans leur survie. Elle se manifeste non seulement au niveau de l'expression globale mais aussi au niveau de ses constituants<sup>1</sup>. Dans une *EI* imagée, les éléments de base étant déjà des icônes en eux-mêmes, l'expression globale en forme une, elle aussi. Elle prend donc naissance dans le monde du concret, sensible et palpable. Mais le sens idiomatique appartient au niveau de l'abstrait. C'est dans cette démarche du concret (de l'image) vers l'abstrait (du concept) que se situe la valeur métaphorique d'une *EI*. L'image devient alors symbole. Cela dit, la valeur métaphorique, productrice d'images, n'empêche pas le locuteur ou l'interlocuteur de faire un rapprochement entre la valeur idiomatique globale de l'expression et le sens sommatif littéral. Même si l'*EI* n'a pas de pendant dans la combinatoire libre, et ne risque donc aucune autre lecture que la lecture idiomatique, sa valeur compositionnelle ne s'élimine pas pour autant même si l'on n'y parvient qu'au prix d'une réflexion métalinguistique du signe composé.

Toutefois, le sémantisme d'une *EI* souffre une opacification, produit d'une démotivation due à une trop grande fréquence d'emploi dans l'espace et dans le temps. Cette fréquence d'emploi fait en sorte que la conscience des usagers la réduise au concept que représente l'image<sup>2</sup>. En fait, personne ne « recrée » nécessairement l'image d'une *EI* dans son esprit lorsqu'il l'entend ou l'énonce. On en vient directement au sens

1. À ce propos, le critère de l'idiomaticité joue sur cette association de la métaphore et de l'image. L'avis de J. Casares (1969, p. 218) nous semble exacte : « *Cuanto más llamativos y evocadores sean los elementos significantes del modismo, tanto menos podrá ponerse en duda su carácter de tal* ».

2. B. Lafleur (1991, t. VII) observe également le phénomène du vieillissement des *EI*, mais il n'y voit qu'un charme de plus : « *Ces vieilles locutions qui ont reçu la patine du temps sont encore plus évocatrices d'émotion, comme ces vieux souvenirs de famille qu'on conserve pieusement et qu'on ne se lasse jamais de regarder* ». En ce qui concerne la dissipation de la perception de certaines métaphores, il remarque qu'« *il n'est pas nécessaire d'identifier la métaphore, même de la voir, pour qu'elle produise son effet sur le lecteur ou l'auditeur* ».

idiomatique qu'elle transmet. C'est la loi de la démotivation ou de la désémantisation. Le sens métaphorique, fondé sur l'icône, est ainsi « écarté » d'une lecture littérale de l'image : il transmet directement le concept. C'est pourquoi on peut dire que le fonctionnement d'une EI est essentiellement conceptuel. Cependant, la perte de conscience du langage figuratif employé aboutit à une méconnaissance des cinétismes du signe. L'image se maintient dans sa forme, mais perd son expressivité, et de ce fait, le concept qu'elle véhicule tombe également dans l'oubli<sup>3</sup>. Néanmoins, l'acte de parole d'un énonciateur ingénieux peut revitaliser l'EI grâce à un nouvel apport culturel ou social. Ainsi, P. Guiraud (1973a ; p. 57) affirme :

Derrière la plupart des locutions, on trouve une image qui en motive le sens. [...] Mais c'est le destin de toutes ces métaphores de s'obscurcir à l'usage et de retomber ainsi dans l'abstrait. Cependant, la langue dans ses formes affectives, familières ou techniques tend à reconcrétiser l'image défallante.

En définitive, il est évident que les usagers d'EI ne sont pas censés connaître les origines de celles-ci. Le rapport analogique qu'elles sous-tendent entre l'image et le concept se perd avec le temps et un phénomène de nouvelles proliférations de sens surgit dans une EI, naissant « du contact entre la connaissance des mots et de l'imaginaire » (A. Rey, 1990, p. XI). Il se produit alors une remétaphorisation des EI, soit encore un nouvel écart entre l'image et le concept. Alors que le support est encore imagé, la valeur connotative varie et un nouvel effet de sens apparaît.

Mais la relation entre l'image et le concept n'est pas tout à fait perdue (de la même façon qu'il a été postulé un continuum de sens entre sens littéral et sens idiomatique). Ainsi, A. Rey et S. Chantreau (A. Rey, 1990, p. X) en arrivent à conclure :

L'intérêt de la métaphore, en contraste avec les sens figés et séparés de leur origine, comme *l'aile d'un bâtiment*, ou *une plume pour écrire*, est qu'elle met en rapport deux réalités liées par une relation analogique sans abandonner la première. À côté de sa nouvelle valeur qui correspond à des désignations stables (« vache » comme « salaud », désignera tel personnage malfaisant), le mot métaphorisé évoque, suggère, si peu que ce soit, si bizarrement que ce soit, sa première fonction.

Toutefois, la valeur métaphorique d'une EI n'est pas toujours fondée sur l'emploi de l'icône. Par définition, la métaphore est un déplacement de sens, une transposition sémantique qui écarte le sens propre du terme pour adopter une

3. La métaphore est souvent définie comme catachrèse dans ce cas-là.

nouvelle signification. Or cette nouvelle acception peut être de l'ordre de l'abstrait. Cela dit, l'EI, produit d'une évolution sémantique, se prête particulièrement bien à être interprétée comme un cas de subduction, selon les termes de J. Picoche.

### **De l'abstrait vers l'abstrait : la subduction**

Dans son œuvre *Structures sémantiques du lexique français*, J. Picoche cherche, à travers l'analyse du lexique, la façon d'organiser les différentes acceptions d'un lexème d'abord, puis les relations des divers lexèmes entre eux, dans l'usage le plus courant. L'organisation des différentes acceptions d'un lexème suit un ordre pour qui présuppose un continuum de sens. Cette trajectoire sémantique, sur l'axe synchronique, est appelée *cinétisme*. Tout point de cette trajectoire peut être l'objet d'une *saisie* qui va du précoce (sens vague, abstrait), en passant par le tardif (sens concret, précis), jusqu'au plénier (sémème complet). La notion de subduction recouvre la démarche inverse, à savoir d'un sens plénier à un sens subduit, ou en d'autres termes :

1. du sens concret au sens abstrait ;
2. d'un sens abstrait à un sens plus abstrait ;
3. d'un sens concret à un sens concret plus pauvre.

Les emplois subduits du lexique sont extrêmement figés, abstraits. Dans cette perspective, pour J. Picoche, les métaphores, lexicalisées ou pas, sont des cas de subduction (1986, p. 8 et 133). La subduction est un phénomène plus vaste que la métaphore. Elle est un fait de langue, tandis que la métaphore est un fait de discours (1986, p. 63-64). La procédure métaphorique, selon J. Picoche, se base sur la suppression d'une partie des sèmes d'un lexème. Elle est interprétée comme un rejet du sens propre d'un mot. Son fonctionnement se fonde sur l'interlocuteur qui encode et décode sans oublier le sens plénier, grâce à une rapide comparaison entre les deux sens : le sens subduit et le sens plénier. J. Picoche distingue deux classes de métaphores : la métaphore spontanée et la métaphore lexicalisée. Cette théorie de la subduction est particulièrement importante car elle place la figure de style entre les cinétismes d'un signifié de puissance<sup>4</sup> d'un mot. Voyons-en un exemple : les cinétismes de *toucher* (Picoche, 1986, p. 60-63).

---

4. Le concept de signifié de puissance est emprunté à Guillaume. Il indique que le modèle est virtuel, reconstruit par abstraction. Il est compris ici comme un principe d'organisation de polysèmes.

## Cinétisme I :

A humain →	B non animé
------------	-------------

Saisie 1 : *Je touche le fer à repasser pour sentir s'il est chaud.* (sensation tactile thermique)

Saisie 2 : *Jean a touché à tous les plats.* (contact intentionnel)

Saisie 3 : *Au cours de la conversation, on a touché à tous les sujets d'actualité.* (action entamée de l'emploi d'un objet abstrait) où B est concret ou abstrait : *Je sens que je touche le fond.* (concret : le fond de l'eau ; abstrait : le pire état)

## Cinétisme II :

B non animé →	A animé
---------------	---------

Saisie 1 : *La branche a touché Jean.* (contact physique)

Saisie 2 : *Ce reproche a touché Jean.* (modification psychique)

## Cinétisme III :

B non animé →	A non animé
---------------	-------------

Saisie 1 : *Le bateau touche le quai.* (contact)

Saisie 2 : *Le bateau touche au port.* (proximité)

Saisie 3 : *L'année touche à son terme.* (sens subduit, abstrait, où tout contact réel est inexistant).

Nous voilà en présence d'une EI qui a atteint son degré d'idiomaticité à travers une évolution sémantique dont l'échelon final est le produit d'une subduction. Dans ce sens, B. Pottier (1987b), reprenant le thème de la subduction telle que J. Picoche l'a présentée, explique l'évolution sémantique d'un terme en tenant compte de la combinatoire des mots dont la seule corrélation « permet le déclenchement de la co-évolution des termes en présence ». Ainsi le passage de *créneau* (du château fort) à *créneau* (pour garer une voiture) et à *créneau* (une filière pour la vente) peut s'expliquer en fonction de la pression qu'un terme adjacent exerce sur cet élément. En appliquant cette hypothèse à l'expression *éponger une dette*, l'auteur explique l'évolution du terme *éponger* par une procédure métaphorique fondée sur la coexistence d'au moins deux emplois :

1. *éponger le sol avec une éponge* ;
2. *éponger la sueur avec sa manche* (début de démotivation de *éponge*) ;
3. *éponger une dette* (la démotivation de *éponge* est à son terme).

Ceci amène B. Pottier à examiner la variabilité contextuelle d'une séquence en déterminant deux possibilités :

1. La séquence est susceptible de prendre les deux valeurs, analytique et synthétique, en fonction du domaine thématique considéré :

*Jouer sur du velours* : « Si les enfants jouent sur du velours, ils ne se feront pas mal. » vs « En prenant cette décision, ils jouent sur du velours. »

2. La séquence acquiert un sens propre par le changement de domaine d'appartenance d'un des lexèmes en présence, ce qui entraîne l'interprétation subduite :

*Pierre a tutoyé son beau-frère.*

*Pierre a tutoyé la barre.* (« il l'a frôlée en sautant »)

Les deux emplois de *tutoyer* sont ainsi corrélés sous la pression du « contour » lexical.

La subduction, pour B. Pottier, est plus que l'histoire d'un lexème en lui-même. C'est aussi un phénomène d'évolution sémantique d'un terme sous la pression exercée par le contexte.

### ***Le rôle de l'image en langues de spécialité***

De même, en langues de spécialité les EI répondent au besoin de réduire l'inconnu au connu, de rendre l'abstrait par le concret, d'approcher l'intellect à l'affect. Ainsi, les notions exprimées au moyen d'images permettent d'être appréhendées par le sens grâce au canal visuel, auditif, tactile ou autre. C'est sous cet aspect que l'approche stylistique de l'étude des EI permet d'en étudier le fonctionnement discursif. En langues de spécialité, surtout, où les concepts, traditionnels et modernes, sont difficilement compris et assumés par les non-initiés en la matière (même les professionnels du domaine spécialisé ont du mal à assimiler les nouvelles formules, techniques ou autres, que présentent leurs collègues), ces expressions représentent le moteur thématique et/ou argumentatif du discours, supportent le poids et la responsabilité de l'efficacité de la communication. C'est pourquoi les EI terminologiques contribuent souvent à rendre plus « aimable » un terme

qui autrement ne nous dirait rien. Y. Gentilhomme (1995, p. 204), par exemple, se pose la question :

Que penser de la locution *chardon de Van der Waerden* ? Il s'agit d'une figure dont le contour est une *courbe de Koch* admettant comme synonymes : *courbe en flocons de neige*, *île de Von Koch*. Ces locutions relèvent de métaphores évidentes pour qui connaît la courbe de Koch, indéfiniment hérissée de pointes. Toutefois, la synonymie n'apparaît pas comme logiquement nécessaire. L'analogie visuelle n'a aucun droit dans un raisonnement. Sans doute, une analyse sémiotique fine [Rastier, 1987] pourrait justifier *a posteriori* ces appellations imagées, mais non prévoir ni leur existence, ni leur synonymie dans le cadre de la discipline en cause. Ces locutions auraient pu désigner des figures géométriques différentes, voire ne désigner aucune figure pertinente.

En effet, il est vrai que certaines EI terminologiques manquent de précision et pourraient tout aussi bien déterminer n'importe quelle autre notion. Cependant, il est indéniable que ces appellations (*courbe en flocons de neige*, *île de Von Koch*) jouissent d'un accueil spontané parmi le public, beaucoup plus que le terme exact (*courbe de Koch*). Elles sont, par ailleurs, plus faciles à retenir car elles parlent à l'esprit à travers les sens. Un autre exemple fourni par Y. Gentilhomme (1995, p. 205) démontre bel et bien à quel point la métaphorisation des EI terminologiques joue sur le sensible pour rendre une formulation par ailleurs trop abstraite, et donc peu motivante, plus évocatrice : *collier de perles*, expression désignant « une courbe dont l'équation en coordonnées cartésiennes normées résulte de la combinaison de deux équations <sup>5</sup> ».

5. Tout attentif à ce qui a pu produire une telle dénomination équivalant à une équation double, l'auteur (1995, p. 206) spéculé ainsi sur la démarche inductive ou déductive d'un tel procédé : « Si on demande à un "mathématisant" de choisir dans une liste d'équations de courbes, comprenant l'équation double ci-dessus, celle qui correspond au collier de perles, il est vraisemblable qu'après avoir esquissé les tableaux correspondants, il fera le bon choix, choix fondé sur une préhension gestaltique (relevant de la topologie intuitive) des formes (Pottier, 1992, p. 63), donc sans valeur démonstrative accréditée, préhension qui a certainement joué dans l'attribution de ce nom à la représentation graphique en coordonnées cartésiennes de l'équation ci-dessus et de plus a pu stimuler et guider le chercheur dans l'exploration de ses propriétés. La démarche réciproque, à savoir la recherche d'une équation dont la représentation graphique ressemble à un collier de perles, n'est pas exclue : d'aucuns se sont divertis à trouver des équations donnant lieu à des représentations graphiques évocatrices (parfois même scabreuses) et leur ont donné un nom en conséquence. »

La fonction de la métaphore en terminologie, étudiée par Allal Assal (1994), est inhérente à la pensée scientifique, en ce sens qu'elle possède une dimension épistémologique dont elle tire sa valeur heuristique. Mise au service de l'appréhension d'un nouveau concept, la métaphore fonde son pouvoir de désigner sur l'analogie en sélectionnant les traits les plus évocateurs, les plus aptes à révéler efficacement l'association qu'ils sont censés transmettre. Les EI terminologiques, grâce à leur valeur métaphorique, véhiculent tout un savoir en vue de modifier, chez l'interlocuteur, la manière de percevoir la réalité.

Lié à la valeur métaphorique, l'aspect conceptuel des EI relève d'une intention de nommer les notions d'une façon dynamique et efficace. En langues de spécialité, les EI terminologiques répondent au besoin de désigner un concept naissant en faisant découvrir et comprendre le nouveau par l'analogie à l'ancien. Les procédés stylistiques aidant, le savant choisit une expression non seulement en raison de son pouvoir évocateur, mais aussi parce qu'il lui faut trouver le terme approprié capable de rendre la notion exacte. Ainsi, d'après A. Assal (1994, p. 235) :

Ce n'est pas seulement par souci de se faire comprendre, ce n'est pas seulement une question de terminologie, c'est fondamentalement une affaire de conceptualisation [...]. Pour nommer, quand il est impossible de créer le vocable qu'il faut, la pensée se trouve contrainte à détourner du réservoir de la langue le vocable préexistant qui convient, et qui sera transféré et transposé métaphoriquement pour désigner le concept naissant.

Par ailleurs, les EI terminologiques offrent une densité sémantique qui leur confère une double fonction dénotative et connotative à la fois. Le potentiel d'allusions que dégage leur valeur métaphorique les distingue des vocabulaires spécialisés en ce sens que ces derniers sont d'ordinaire limités à une fonction strictement référentielle. Toujours selon A. Assal (1994, p. 238) :

Les lexèmes spécialisés [...] sont pauvres quant à leur sémantisme et [...] se prêtent moins à des transferts métaphoriques : en affectant un terme à une sphère d'activité, en réglant et en fixant sa signification, on le destine à un usage monosémique mais du même coup on l'appauvrit.

Par contre, les EI terminologiques dénotent et à la fois connotent par le biais de l'analogie, en mettant en rapport le monde dénoté et le monde connoté. Ainsi, cet exemple fourni par le même auteur (Assal, 1994, p. 240) :

**Librairie de gènes** : Collection de fragments d'ADN introduits par la technologie de l'ADN recombinant dans les plasmides ou autres vecteurs et clonés dans des bactéries. Elle peut comporter toute l'information génétique d'un individu.

Dans ce cas précis, on peut parler de métaphore calquée dans la mesure où la métaphore d'origine est anglaise (*gene library*). On remarque d'ailleurs la transposition fautive de *library* par *librairie* au lieu de *bibliothèque*.

Cette métaphore, qui assimile un ensemble d'éléments à une librairie ou à une bibliothèque, permet de doubler le sémantisme de l'expression en question : on passe de la notion simple et vague de « collection » à un sens plus évocateur et à la fois plus précis de classement, d'étiquetage sous le terme de « librairie ». Il y a donc dénotation puisqu'il y a référence, mais aussi connotation puisque les propriétés de l'expression désignent à la fois l'objet et ses attributs.

En définitive, qu'elle soit présente dans la non-sommativité interne des éléments entre eux ou dans celle de l'expression globale avec le reste du texte, l'idiomaticité des EI ne constitue pas une simple caractéristique contribuant à définir les EI et à les démarquer des autres UP. En fait, cette idiomaticité est souvent le résultat d'une production imagée au moyen de laquelle l'abstrait se verbalise dans le concret. L'icône langagière se charge alors de véhiculer un concept et une intention : elle transmet un savoir, une manière d'appréhender le monde, et une volonté d'influencer le comportement des autres. Cette triple fonction est redevable aux procédés de style présents dans la construction du sens des EI par le biais de la métaphorisation ou de la remétaphorisation des termes. Cette valeur imagée constamment suractivée peut être considérée comme la voie naturelle des individus pour exprimer leurs idées ou leurs sentiments. Elle représente, en effet, le désir de réduire la complexité de la pensée, de transcrire avec énergie la force d'une émotion afin de toucher directement l'interlocuteur. L'EI y parvient non seulement par l'image mais aussi par le figement de ses constituants. En définitive, les expressions idiomatiques sont indissociables de la réalité qu'elles représentent, de l'affectivité qu'elles expriment et du savoir linguistique et culturel qu'elles véhiculent. Pourvues d'une fonction à la fois cognitive et affective, elles entrent dans la langue par le biais d'une forme et d'un sens liés dans le temps.

### **Critères pragmatiques de reconnaissance**

Du point de vue pragmatique, l'expression idiomatique est liée à l'usage collectif. Comprise par tout le monde, elle est un moyen de communication à la fois linguistique et culturel. En

effet, elle renvoie à un fonds traditionnel qui aide à la cohésion du groupe. Celui-ci a le sentiment de faire partie d'une culture ou d'une civilisation partagées. On le constate lorsqu'un étranger écoute une expression idiomatique française ou quand un Français entend une expression étrangère : cette expression considérée littéralement les amène au contresens. D'autre part, cette connaissance commune à un groupe range les EI dans le champ de ce qu'on appelle la « Sagesse des Nations ». Cette notion englobe généralement les proverbes, les dictons, les sentences, etc., c'est-à-dire des jugements qui résultent d'une longue expérience et donnent un caractère de vérité absolue et permanente à ce que l'on dit. Bien que les EI se distinguent des parémies, elles partagent avec elles des traits communs qui ont été déjà analysés en détail plus haut. Ainsi, l'expression *éveiller le chat qui dort* (DEL, p. 179)<sup>6</sup>, plutôt employée au négatif : *Il ne faut pas éveiller le chat qui dort ; N'éveille pas le chat qui dort*, prend effectivement un caractère gnomique.

Par ailleurs, cet emploi réitéré se porte garant de la survie d'une EI jusqu'à ce qu'elle disparaisse parce qu'elle a perdu la force de rendre en image une idée : elle n'est plus d'actualité, ou bien elle est remplacée par une expression plus iconique. La rentabilité des EI dans le discours représente l'un des aspects les plus débattus dans les études phraséologiques. D'une part, la reproduction d'énoncés déjà construits peut représenter pour le locuteur l'occasion de se décharger de la responsabilité de « produire » par lui-même : il délègue sur autrui son instance énonciative. Il parle à travers une voix autre que la sienne non dans l'intention de se dérober à la responsabilité d'assumer ses opinions, mais dans le but de les corroborer, et cela par un désir d'incorporer les idées d'une instance considérée supérieure. C'est en cela que les EI sont pourvues d'une polyphonie qui leur accorde une épaisseur sémantique et une valeur pragmatique essentiellement riche en actes illocutoires superposés. D'autre part, une expression idiomatique employée à bon escient constitue un moyen d'obtenir une économie discursive qui permet de conceptualiser des situations complexes d'une façon concise et concrète. En tant qu'éléments dotés d'une grande force expressive, les EI sont aptes pour la communication surtout orale où l'interaction linguistique demande un échange rapide et agile de la part des interlocuteurs en quête de l'expression la plus capable de rendre leur pensée et la plus adéquate à la situation d'énonciation dans laquelle ils se trouvent.

6. Les expressions suivies des sigles DEL sont tirées du *Dictionnaire des expressions et locutions* d'Alain Rey et Sophie Chantreau.

### **EI dans la langue orale**

Analyser les occasions d'emploi des EI dans la langue parlée est une tâche incommensurable puisque qu'elles sont présentes dans toute situation de communication. Elles sont, en plus, étroitement liées au discours contextualisé et situationnalisé, c'est-à-dire en rapport avec des éléments linguistiques (contexte) et non linguistiques (situation) qui en justifient l'emploi et éclairent le sens.

On peut signaler, toutefois, des études portant sur la présence d'expressions figées à l'oral menées par un groupe de spécialistes au Crédif<sup>7</sup>. La première constatation observée est l'importance des contraintes et des figements du discours liés à l'existence de « routines » dans la communication et aux formes obligées que doit emprunter le discours, quel qu'il soit. La deuxième observation est la diversité de statut de ces syntagmes, expressions et locutions. Bien que leur nature hétérogène semble rendre impossible une étude systématique de la question, les caractéristiques n'étant pas toujours et partout les mêmes pour définir ces unités fixes dans la langue, il n'en reste pas moins le sentiment commun de leur présence incontournable dans le discours. Or les expressions retenues sur contextes ont mis en évidence qu'elles ne sont pas toutes relevées et recensées dans les ouvrages dictionnaires. En fait, beaucoup d'entre elles ne sont présentes qu'à l'oral ou ne prennent de valeur particulière que dans la langue parlée. Ainsi, l'expression *ça va* apparaît généralement dans des contextes de salutations, écrits ou oraux, tels que :

- Salut. Ça va ?
- Oui, ça va. Et toi ?

Par contre, l'entretien ci-dessous, relevé dans Lewin *et al.* (1995, p. 76), révèle que l'expression en question possède une forme délémmatisée en discours<sup>8</sup> :

7. L'équipe composée de Thérèse Lewin, Marie-Anne Mochet et Charmian O'Neil s'est attachée à l'analyse de groupements discursifs liés et figés dont l'inventaire s'est effectué sur un corpus d'entretiens recueillis au Crédif (Saint-Cloud). Ce corpus est constitué de 6 entretiens de jeunes (< 20 ans), 9 entretiens d'adultes (20 à 55 ans) et 5 entretiens de retraités (> 55 ans). Chaque entretien dure environ une heure et aborde différents thèmes (la famille, la profession, la mort, la scolarité, la drogue, etc.). Cf. l'article « Vers un inventaire contextualisé de groupements discursifs pour apprenants avancés » (Lewin *et al.*, 1995, p. 65-86).

8. Dans des cas d'expressions figées homonymes ; la levée de désambiguïsation peut se faire à l'oral par le biais d'indices phonétiques et prosodiques, comme l'a indiqué I. Fónagy (1982).

(Contexte : le témoin raconte que son frère ne voulait pas aider dans le jardin et se disputait avec son père) : • Bon/ma mère/"si vous commencez à crier comme ça/vous laissez tout tomber et je vais le faire avec Nathalie" (le témoin)/"Bon ça va (= ça suffit, j'en ai assez)/Maurice tu dégages"/ma mère a dit/alors euh mon frère il est parti. •

En effet, seul le contexte permet d'analyser le degré de « liage » de l'énoncé considéré et d'en interpréter le sens. Après quoi, on peut déterminer son appartenance à l'ensemble des unités phraséologiques d'une langue et procéder à son inventaire dans un dictionnaire tout en mettant en évidence son aspect discursif. Un lexique étant la reproduction finie et schématique d'un ensemble d'usages qu'il est censé représenter, il est à désirer que chaque énoncé soit accompagné de marques pragmatiques signalant le sens selon les contraintes du discours<sup>9</sup>. Ceci revêt une importance particulière pour les apprenants étrangers qui se trouvent généralement démunis face à ces expressions. En effet, la maîtrise de ces énoncés, dont l'accès leur parvient d'ordinaire à travers les dictionnaires, leur permettrait d'être mieux équipés en matière de compréhension et de production orales.

Les auteurs du travail de recherche sur les expressions figées à l'oral (Lewin et al., 1995, p. 79) ont établi une typologie des groupements discursifs d'après des critères lexico-syntaxiques, d'une part, et discursifs, d'autre part. Voici quelques exemples tirés du corpus d'entretiens organisés en trois catégories, selon l'aspect lexico-syntaxique :

-groupements liés à des structures impersonnelles, comme :

<i>y a toute une ambiance</i>	<i>ça vaudrait le coup</i>
<i>y a pas la moitié de vrai</i>	<i>ça on peut pas dire</i>
<i>y a eu des efforts de faits</i>	<i>ça fait pas bien longtemps</i>
<i>c'est bien beau mais...</i>	<i>faut connaître</i>
<i>c'est plus comme avant</i>	<i>autant faire avec</i>
<i>c'est pas donné</i>	
<i>c'est pas évident</i>	

9. La notion d'énoncés liés, discursivement contraints, a été développée en particulier par I. Fónagy qui distingue deux types de contraintes : les contraintes horizontales du discours, contextuelles, qui pèsent sur le choix des expressions linguistiques dans le message, expressions à interpréter dans la syntagmatique du discours, et les contraintes verticales, situationnelles, qui lient un énoncé à une situation déterminée (Martins-Baltar, 1995, p. 89).

- groupements à structures personnalisées (le locuteur se rapporte à lui-même en utilisant des pronoms personnels à la première personne) :

<i>je trouve ça dommage</i>	<i>je ne peux pas demander mieux</i>
<i>je trouve pas ça normal</i>	<i>j'ai rien contre</i>
<i>j'y connais pas grand chose</i>	<i>j'irai jusqu'à dire...</i>
<i>ça m'a pris très jeune</i>	
<i>c'est plus fort que moi</i>	

- syntagmes courts, liés, formant des tournures qualifiantes, où les verbes sont absents :

<i>gentil comme tout</i>	<i>une bonne petite baffé</i>
<i>des jeunes bien gentils</i>	<i>une belle dépression</i>
<i>ce genre de truc</i>	<i>un petit jeune</i>
<i>des trucs comme ça</i>	<i>ma pauvre fille</i>
<i>des petits coups de gueule</i>	<i>au niveau moral</i>
<i>par-dessus le marché</i>	

D'après l'aspect discursif, les énoncés peuvent être rangés selon une variété de fonctions discursives ou bien une diversité de registres de langue. Ainsi, selon le premier de ces deux critères :

- énoncés méta-énonciatifs :

*Ça on peut pas dire*  
*Y a pas à dire*  
*C'est le cas de le dire*

- énoncés interactifs :

*Si vous voulez*  
*Vous savez*  
*Voyez-vous*

- énoncés modalisés :

*Ça m'embête de...*  
*Ils n'ont pas le droit de...*

- énoncés argumentatifs :

*C'est bien beau...*  
*C'est bien joli mais...*  
*Ça n'empêche pas que...*

D'après le second critère discursif, à savoir les registres de langue<sup>10</sup> :

10. Comme l'indiquent les auteurs, la différenciation entre les registres est plus lexicale que syntaxique. Les mêmes structures se

- registre oral courant :

*J'aime pas trop*  
*J'ai horreur de ça*  
*J'en suis malade*  
*C'est pas gai*  
*Ça m'a fait tout drôle*  
*Ça fait un moment*  
*N'importe comment*  
*Avoir du monde à la maison*  
*Aucune importance*

- registre oral familier :

*Je laisse couler*  
*C'est marrant*  
*Ça peut tout fiche en l'air*  
*Faut vraiment pas être bien*  
*Y a de l'abus*  
*On l'a foutu(e) dehors*  
*On s'en fout*

- registre oral très familier :

*J'en ai rien à foutre*  
*C'est dingue*  
*C'est carrément la folle*  
*Faut pas charrier*  
*Y en a marre*

La conclusion à laquelle arrivent les auteurs de ce travail est la constatation de la présence d'énoncés liés dans le discours oral en fonction de contraintes interactives asymétriques et d'objets thématiques particuliers. Cet échantillon, cependant, n'est pas représentatif de tous les emplois des expressions idiomatiques à l'oral. Bien d'autres sont utilisées dans des situations de langue parlée et qui peuvent figurer aussi dans la langue écrite.

### ***EI dans la langue écrite***

Pour illustrer la présence des EI à l'écrit, nous allons aborder plusieurs champs d'emploi possibles, tels que la littérature, la presse et la publicité.

---

retrouvent dans les trois registres relevés, comme c'est le cas pour : *c'est pas gai*, *c'est marrant*, *c'est dingue*.

## A) Les EI dans la littérature

En ce qui concerne la littérature, nombreux sont ceux qui critiquent l'ancien bannissement des EI des œuvres littéraires. Ainsi, Alain Rey (1990, p. XII) retrace sommairement les époques et les auteurs qui ont fait grand usage de ces expressions et locutions idiomatiques : le Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle en comptent dans les fabliaux, les romans satiriques (cf. *Roman de Renart*) et toute la littérature bourgeoise (Rabelais, Turnèbe) ; au XVII<sup>e</sup> siècle, les EI peuplent le genre burlesque, l'antirroman (Sorel, Scarron, Cyrano, Furetière) et la comédie (Molière, Regnard) ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, Diderot est soucieux d'employer les façons de parler propres à chaque situation ; au XIX<sup>e</sup> siècle, Balzac, Hugo, Flaubert s'intéressent aux usages langagiers de leur temps ; au XX<sup>e</sup> siècle enfin, de Proust à Prévert, le discours spontané cesse d'être un réemploi volontaire et réfléchi pour devenir une façon naturelle d'écrire.

Bruno Lafleur, pour sa part, s'est occupé de relever les EI chez certains auteurs et constate qu'il aurait pu faire tout son dictionnaire avec les locutions tirées de l'œuvre de François Mauriac. La conclusion qu'il en tire est la suivante :

S'il existait encore des auteurs de « préceptes littéraires » ou d'« art d'écrire », des Pères Longhaie, des Mgr Grente, des Antoine Albalat... Je suis sûr qu'ils consacraient au moins un petit chapitre à l'emploi des locutions par « les bons auteurs » (Lafleur, 1991, p. XVI).

Le fait est, donc, que la langue écrite telle qu'elle est apprise à l'école est pleine, en réalité, de ces expressions « familières ». Peut-être faudrait-il commencer par abolir certains préjugés pour bien comprendre qu'il n'existe pas de champ préétabli à l'usage des EI. Le premier de ces préjugés est de surestimer la langue écrite. Arsène Darmesteter efface la frontière qui la sépare de la langue parlée en ces termes :

Quand l'écrivain, suivant le tour de sa pensée, exprime les choses de la façon particulière dont il les sent ou les voit, il ne fait qu'obéir aux mêmes lois de l'esprit que le peuple. Il n'y a point de différence entre les figures du style d'un écrivain et celles de la langue populaire, sauf que chez l'écrivain ce sont des hardiesses individuelles, tandis que chez le peuple, si ces hardiesses sont individuelles à l'origine, elles ont été adoptées par tous, consacrées par l'usage, et sont devenues « habitudes de langage » (Darmesteter, 1979, p. 46-47).

L'autre préjugé trop répandu est de surestimer, cette fois, la fonction productrice de langage du peuple. C'est Pierre

Guiraud qui en dénonce la vaine croyance dans son ouvrage *L'argot* :

C'est d'ailleurs une erreur commune de voir dans le « peuple » la grande source créatrice du langage ; l'histoire du vocabulaire français montre que ce sont les classes cultivées qui ont toujours fourni le plus gros apport (Guiraud, 1969, p. 52).

## B) Les EI dans la presse

En ce qui concerne la presse, une étude attentive des gros titres de journaux ou de magazines permet de constater la place qu'occupent les EI dans ce domaine. En fait, leur fonction est d'attirer l'attention du public sur l'importance de l'article en question. Pour cela, ces expressions tirent profit des deux propriétés qui les caractérisent, à savoir le fait d'être connues de tout le monde et d'être à la fois ambiguës. Elles s'adressent donc au grand public et s'attachent en même temps sa curiosité en le faisant participer à la découverte du message codé dans l'EI.

On pourrait se demander quel besoin peut avoir un journaliste de les employer. Qu'a-t-il donc à faire de phrases toutes faites, de clichés ? Il cherche, en fait, à produire un impact, à rendre son article attrayant pour le lecteur. Il a compris les qualités journalistiques des EI, à savoir :

- Elles sont imagées, ce qui leur donne une coloration particulière qui les démarque du langage purement référentiel ;
- Elles sont concises et mettent donc l'accent sur ce qui est réellement important dans l'information ;
- Elles dramatisent la nouvelle et impliquent alors une approche affectivement engagée et non rationnelle chez le lecteur.

Si on s'intéresse, par contre, au mécanisme qui s'opère chez ce dernier, on constate plusieurs démarches dans son esprit :

- La connaissance de l'expression le rassure sur sa propre compétence linguistique et sociolinguistique : il se sent inclus dans le groupe social des lecteurs visés. Un terme ou une expression qui lui aurait été inconnue l'aurait exclu du potentiel des lecteurs de l'article en question ;
- La connaissance de l'expression produit cependant un effet à rebours, celui de le faire douter de cette connaissance même. Surpris de la voir hors du contexte habituel,

il se demande si elle continue à vouloir dire la même chose, ou simplement quelle est la nouvelle qu'elle présente. Quoi qu'il en soit, il est obligé de se reporter au texte entier pour élucider son interprétation. Dès lors, le but est atteint, l'article de journal ou de magazine est lu !

Voyons-en quelques exemples :

- Les banques centrales *gardent* le dollar *sous surveillance* (*Le Monde*, 6 mai 1994)
- Éric Loussouarn *se sent des ailes* (*Aujourd'hui*, 3-4 février 1996-Sports)
- Monaco *frappe un grand coup* (*L'Équipe*, 8 février 1996 - Sports)
- Bordeaux *a eu chaud* (*L'Équipe*, 8 février 1996 - Sports)
- Harnoncourt *claque la porte* (*Figaro*, 5 février 1996 - Festival)

### C) Les EI dans la publicité

Dans la publicité, il est étonnant de voir le nombre d'énoncés idiomatiques qui y sont employés, avec ou sans support visuel. Ici aussi, on peut se poser la question : quels avantages en tire le concepteur publicitaire ? Bien connus de tous sont les buts recherchés dans la création d'un spot : éveiller l'intérêt du public pour le produit annoncé, chercher son adhésion et enfin le persuader de l'acquiescer. Or, comment y parvenir ?

On n'analysera pas ici la fonction de l'image en tant que but et moyen du message publicitaire, car cela relève d'un autre champ d'étude. Elle importe, cependant, comme pendant de l'énoncé idiomatique, en ce qu'elle résout l'énigme posée par l'énoncé en question. En effet, si l'on aborde la réception du message chez le lecteur, on constate les mêmes démarches de base qu'auparavant :

- La mémoire joue un rôle important en ce sens que le lecteur « reconnaît » l'expression et donc l'aide à se situer dans un groupe social et culturel donné. Même si l'expression est généralement désautomatisée par un changement phonétique, lexical ou syntaxique, le concepteur publicitaire cherche à garder les éléments pertinents pour assurer cette reconnaissance. Il tient non seulement à garantir une lecture exacte de l'annonce, mais aussi à réduire l'effort mental du lecteur ;

- Cet effort, une fois l'énoncé reconnu, tend à reconstruire le sens global du message publicitaire. Qu'il y ait eu changement au sein de l'expression, ou qu'elle ait été maintenue telle quelle, le sens en demeure vague car il reste attaché à d'autres contextes. Le fait d'être associé à un contexte inusité « dérouté » le lecteur qui est ainsi amené à en réajuster le sens par l'intermédiaire des traits visuels. C'est alors que l'image complète le trou d'information introduit par l'énoncé. Elle aide à l'élucidation de l'énigme qu'il pose ;
- Une fois l'énigme élucidée, l'EI reste dans la mémoire du public par la superposition du sens nouveau, publicitaire, sur le sens courant, commun, de l'EI. Ce double effet de sens enrichit l'énoncé et sert à atteindre le dessein utilitaire de la publicité. Voyons quelques exemples de slogans publicitaires :

La durée... simple comme Bic !! (calqué sur *Simple comme bonjour*).

Un « vert » ça va, deux « verts », bonjour les dégâts (délexicalisation de la devise *Un verre ça va, deux verres, bonjour les dégâts* lors de la campagne nationale contre l'alcoolisme).

En avril ne te découvre pas d'un DIM (parémie délexicalisée : *En avril ne te découvre pas d'un fil*).

*Le poids des mots, le choc des photos* (publicité de Paris Match).

Écoutez, ça n'a rien à voir (publicité de France Inter).

Une voiture de riches à ce prix là, il y a de quoi perdre ses repères (Nissan Almera, *Figaro*, 5 février 1996) (calqué sur *il y a de quoi en perdre la tête/l'esprit/la raison*, etc.).

ou de slogans politiques :

*Sous les pavés, la plage* (Mai 68).

Ainsi, en ce qui concerne tous les écrits des médias (gros titres de presse, slogans, etc.), l'énoncé idiomatique est particulièrement adapté à leurs besoins par les qualités suivantes :

## Du point de vue formel :

1. Sa structure abrégée sert de légende « idéale » pour décrire toute une situation qui aurait exigé une explication plus longue. C'est un jeu de l'écriture qui permet d'exprimer le maximum d'information avec le minimum d'efforts ;
2. Par le biais de la modification linguistique (altérations phonétiques, lexicales ou syntaxiques) ou de la musicalité de la forme canonisée (procédés stylistiques : rythme, rimes et allitérations) s'instaure un jeu verbal et visuel, grâce au dialogue qu'elle entretient avec l'image, lorsqu'il y en a une, qui favorise la rétention du message chez le lecteur.

## Du point de vue sémantique :

1. L'appartenance d'une EI à un fonds culturel traditionnel permet de s'attacher le grand public. En effet, elle contient des références et des allusions à une sagesse populaire accumulée dans l'histoire, à des éléments de culture instaurés comme lieux d'entente entre interlocuteurs. De ce fait, des liens de complicité s'établissent d'une façon implicite à travers ces énoncés idiomatiques stockés en mémoire faisant allusion à une culture partagée ;
2. Faisant généralement allusion à un thème générique (par exemple, *prendre la clé des champs* appartient au thème de la liberté), elle renvoie à des valeurs culturelles propres à une civilisation, et permet donc d'effacer les différences individuelles. Ces productions médiatiques que sont les slogans publicitaires sont souvent fondées sur ce fonds commun dans le but de transmettre un nouveau produit. On sait combien en publicité les thèmes de la jeunesse, de la beauté, du confort, etc., sont les supports d'un mode de vie que l'on cherche à mettre à la portée de tous<sup>11</sup> ;
3. Au moyen de la désautomatisation ou principe du « détournement » (*En avril, ne te découvre pas d'un Dim ; un café nommé Désir*), l'expression acquiert une épaisseur sémantique synchronique, en termes de A-M Houdebine (1994, p. 199).

## Du point de vue pragmatique :

1. L'énoncé idiomatique, employé sous sa forme lexicalisée, permet à l'émetteur d'envoyer un clin d'œil complice à son auditoire, se réclamant ainsi de la même culture. Par contre, au moyen de la délexicalisation, l'émetteur manifeste sa volonté de prendre ses distances vis-à-vis de cette culture qui le rattache aux autres membres de sa communauté, en transgressant le

---

11. Voir l'analyse de O. Diaz (1981).

modèle. C'est une façon d'afficher son identité. Par ailleurs, il cherche à ne pas être le seul à briser ses attaches, et tente d'obtenir l'adhésion du récepteur, de le fidéliser à son discours en lui présentant une énigme à résoudre lors de la manipulation de l'énoncé publicitaire qui le pousse à découvrir le contenu culturel mobilisé dans l'énoncé idiomatique sous-jacent :

2. En ce qui concerne le récepteur, la résolution de l'énigme présentée par le slogan manipulé lui donne l'occasion de se sentir satisfait de lui-même et il se trouve dès lors dans de bonnes dispositions pour recevoir et accepter le message suractif qui lui est offert :

3. Quant au message lui-même, il est à la fois le lieu d'une entente culturelle et d'une inventivité langagière. D'une part, il joue le rôle d'élément de cohésion sociale, en attribuant aux interlocuteurs une identité de groupe, par le fait de référer à une mémoire collective. D'autre part, la marge de liberté qui permet de modifier l'énoncé figé et de le transformer en un nouvel élément du discours répété, permet à l'esprit de libérer son côté ludique. Cette fonction « cryptique » de l'écrit des médias, en l'occurrence, consiste, selon la définition de R. Galisson (1995a, p. 63) « d'abord à cacher le message, pour mieux le donner à le voir et à le comprendre ensuite (en piquant la curiosité du récepteur et forçant ainsi son attention) ».

Ces deux exemples de productions médiatiques (la presse et la publicité) démontrent bel et bien que la pratique langagière des EI n'est pas en marge de la langue. Elles sont réellement présentes dans la plupart des discours ordinaires. Prises sous leur forme figée ou délexicalisée, elles imprègnent le message d'une couleur particulière servant à attirer l'attention du public.

### ***Emplois détournés des EI***

Les EI sont des signes linguistiques riches non seulement en signifiés mais aussi en actes illocutoires, car elles peuvent tout autant se vider de leur signification pour n'assumer qu'une fonction phatique dans le discours que signifier bien plus qu'elles n'en disent. En fait, elles représentent, au sein de la langue mise en marche, les traces d'une activité discursive indéniable. Leur dynamisme communicatif est inséparable des conditions de production de tout énoncé : types de communication (différée, non différée), types de code (écrit, oral), types de canal (ordinateur, téléphone, air, papier, etc.), types de message (correspondance, colloque, presse, dialogue familial, etc.), types d'acte illocutoire (renseigner, conseiller, demander,

ordonner, défendre, etc.). Leur sens se dégage dans l'interaction communicative, selon d'une part, l'intention des énonciateurs, les connaissances des destinataires, les attentes et les ententes implicites entre les deux pôles, et d'autre part, selon le ton des échanges, pouvant y avoir concordance ou discordance. Toute communication est le lieu d'une négociation où les termes ou les expressions employées sont sans cesse réajustées et adaptées à la situation énonciative. Le sens ne se construit que dans l'interaction discursive et les EI n'y échappent pas.

En fait, les EI contribuent non seulement à exprimer une pensée, mais aussi à régler une conduite sociale. Cela est particulièrement évident dans l'emploi d'un type spécial d'EI, les formules routinières, éléments vides de sens mais jouant un rôle discursif déterminant dans la langue, en tant qu'expressions conversationnelles ou textuelles chargées d'engager, de maintenir ou de finir le discours, aussi bien dans un échange verbal que dans des textes spécialisés (cf. les lettres commerciales). Ainsi, l'expression *Comment allez-vous ?* n'attend pas de véritable réponse. Elle ne traduit pas vraiment l'intérêt que porte le locuteur à son interlocuteur. C'est surtout en tant qu'élément discursif chargé d'engager la conversation qu'elle importe.

En définitive, chargées d'activer le discours dans les meilleures conditions et de le relancer dans les pires, les EI contribuent à faciliter les actes locutoires ainsi que les rapports sociaux entre les usagers, comme l'indique Strassler (1982, p. 134) :

Idioms are therefore not only lexemes which capture complex everyday situations semantically, but there are linguistic units that reduce the complexity of social interaction.

Or, sur le plan pragmatique, l'aspect idiomatique revêt encore plus d'importance dans les emplois « dénaturés » d'une EI. En effet, non seulement elles contribuent à exprimer plus qu'elles n'en disent, mais elles servent également à déguiser, à fausser une pensée. Même s'il est vrai que le sémantisme non compositionnel ne constitue pas un trait exclusif des expressions figées comme l'indique Moeschler (1992, p. 138), on peut cependant accorder à ces dernières un degré plus élevé d'opacité par rapport aux autres éléments de la langue, car une EI non seulement ne dit pas littéralement ce qu'elle dit, mais elle peut être également interprétée dans un sens contraire (par ironie, par exemple). Soit l'exemple suivant : lorsqu'on surprend chez soi la présence de quelqu'un d'inopportun, l'expression *Ne te gêne pas ! Fais comme chez toi* signifie

tout le contraire (= Tu me déranges) ; ou encore, quand on constate les dégâts survenus dans une pièce, l'expression *C'est du jolt !* implique un sens opposé (= Quel gâchis !). Dans ce genre de situations, l'énonciation indirecte, exprimée au moyen d'EI, vide ces expressions en question de leur contenu sémantique pour les mettre au service d'une argumentation rhétorique, au sens noble du terme, c'est-à-dire ayant pour dessein de convaincre et de persuader l'auditoire dans le but d'en modifier le comportement, mais aussi au sens discursif du terme, c'est-à-dire en mettant en place un décalage entre énoncé et énonciation. Le manque de coïncidence entre les deux plans établit une énonciation indirecte<sup>12</sup> se manifestant non seulement par un désajustement syntaxique de l'énoncé (une modalité de phrase qui en fait en exprime une autre), mais aussi par un désajustement sémantique (une antiphrase, par exemple) et pragmatique (un énoncé évident qui en « dit sans avoir dit »).

Un autre exemple qui confirme le manque de stabilité sémantique des EI : leur double fonctionnement dans la pratique des mass-média. En effet, plus que tout autre signe linguistique, les EI signifient doublement en ce sens qu'elles peuvent être manipulées, c'est-à-dire délexicalisées, partiellement ou totalement, par le principe du détournement sémantique de l'un ou de plusieurs de leurs formatifs, et continuer à signifier ce qu'elles signifient dans un contexte normal. En effet, R. Galisson (1995a), dans une étude sur le défillement d'énoncés phraséologiques réalisé par le jeu de la manipulation phonétique et sémantique, nomme cette technique *palimpseste verbal*, le mot palimpseste évoquant dans sa terminologie l'effacement d'un texte initial inscrit sur un parchemin et qui refait surface à travers le nouveau texte qui le remplace. Le sens observable et non figé fait alors surépaisseur à l'énoncé lexicalisé sous-jacent, produit d'un chevauchement d'un sous-énoncé figé et d'un sur-énoncé libre dont le télescopage de formes attribue au palimpseste verbal une dimension à la fois linguistique et culturelle.

Analyser la rentabilité du défillement d'unités fixes renforce et confirme la notion du figement comme l'un des traits constitutifs de ces unités : un énoncé ne peut être défigé que s'il a

12. Cf. M. Martins-Baltar pour voir une typologie des énoncés figés employés dans des situations d'énonciation indirecte, suivant une technique qu'il nomme « procès en déraison », « où le locuteur signifie à autrui qu'il agit en dépit du bon sens. » (1995, p. 92).

été figé au préalable. C'est pourquoi les EI sont les plus susceptibles d'être manipulées et adaptées aux éléments paramétriques du discours. Voici quelques exemples tirés d'une partie du corpus élaboré par R. Galisson (1995a, p. 74) : *Envers et contre tous* – « Envers et contre tout » ; *Une bonne voix pour toutes* – « Une bonne fois pour toutes » ; *La fin justifie les moyens* – « La fin justifie les moyens » ; *En avril, ne te découvre pas d'un DIM* – « En avril ne te découvre pas d'un fil » ; *Mariage plus vieux, mariage heureux* – « Mariage pluvieux, mariage heureux » ; *Un pour tous, tous pourris* – « Un pour tous, tous pour un ». Le jeu du défigement d'expressions figées revêt d'autant plus d'importance qu'il est le signe indéniable de la présence de ces éléments linguistiques au sein d'une langue, et de leur statut de courroie de transmission culturelle. Ceci nous amène à conclure que les EI sont pourvues, comme tout autre signe linguistique, d'un faisceau de significations qui ne matérialisent leur individualité et leur singularité que dans la mise en discours.

## LES CONSTRUCTIONS VERBALES FIGÉES (CVF)

Le choix des expressions figées à construction verbale, en tant que catégorie soumise à une étude plus approfondie, s'explique en fonction de leur nombre au sein du matériel phraséologique. En effet, malgré l'avis généralisé des spécialistes enclins à croire que les locutions adverbiales sont les plus nombreuses<sup>1</sup>, les expressions verbales prédominent dans le corpus des phraséologismes. Cette catégorie est pourvue d'une grande variété structurale permettant à toutes les autres catégories (substantifs, adjectifs, prépositions et adverbes) de coopérer avec un verbe. Ainsi, depuis les simples collocations *verbe + complément direct, indirect ou circonstanciel*, de type *poser une question, mettre fin à, mettre le feu, tirer au clair*, etc.<sup>2</sup>, jusqu'aux périphrases verbales, telles que *venir de, être en train de, aller + infinitif*, représentant des moules grammaticaux très productifs, en passant par des expressions idiomatiques plus ou moins imagées, comme *avalier son extrait de naissance, manger les pissenlits par la racine*, etc., la quantité d'unités polylexicales verbales est réellement importante, non seulement pour des raisons fonctionnelles (le verbe est une catégorie grammaticale essentielle dans la construction de la phrase), mais aussi pour des raisons linguistiques et extralinguistiques.

En effet, les constructions verbales figées (CVF) sont les plus aptes à décrire les situations les plus complexes, d'un point de vue dénotatif, dans leur représentation, mais aussi, d'un point de vue connotatif, dans l'interprétation subjective qu'en font les locuteurs et leur auditoire. Elles servent également à

1. Cf. Casares (1969, p. 180).

2. Voici d'autres exemples de collocations verbales plus restreintes, tirées du Robert: *accuser réception, causer un dommage/des dégâts, décerner un prix, entamer des négociations/un procès, forger un prétexte/une excuse, formuler une demande/une réclamation, prendre ses dispositions, s'acquitter d'un devoir/d'une dette.*

caractériser les personnes, les objets, les animaux et toutes les actions que tous ceux-ci peuvent effectuer. Elles sont enfin essentielles pour des raisons pragmatiques, aussi bien d'un point de vue stylistique que discursif. Comme l'indique G. Wotjak (1988, p. 217) :

Las EIV, quizás mejor que otras EI —por representar predicciones y enunciados complejos y referirse a situaciones complejas—, sirven para caracterizar las cualidades morales, los estados de ánimo de los seres humanos, su comportamiento e interacción social.

### Études théoriques

Les groupements verbaux ont reçu de nombreuses appellations, généralement celle de locutions verbales. On compte un grand nombre d'études, anciennes et modernes, abordant ce thème. Le bilan qui va suivre ne concernera que quelques-unes d'entre elles, dans le but de donner une idée globale de l'évolution de la recherche portant sur ce sujet.

Parmi les études anciennes, on ne citera que G. Gougenheim (1971) qui signale les critères à suivre pour « reconnaître » une locution verbale, à savoir<sup>3</sup> :

- absence d'article ;
- le verbe est assez vide sémantiquement, ce qui met en valeur le sens du nom ;
- impossibilité d'une substitution synonymique portant sur le complément ;
- grand stock d'archaïsmes.

Après lui, les linguistes à visée traditionnelle se sont limités à reprendre ces mêmes critères.

En ce qui concerne les études modernes, celle de N. Ruwet (1983) opère, parmi les expressions figées notamment à construction verbale, dans une visée synchronique de la langue et dans une orientation syntaxique, une distinction entre les *ExiMs* (expressions idiomatiques sémantiques) ou *idioms* (*casser sa pipe*), et les *ExiFs* (expressions idiomatiques syntaxiques) (*donner ordre*). Pour lui, la différence réside dans le fait que les expressions du deuxième groupe ne respectent pas les règles grammaticales de la langue, comme le démontre l'absence de l'article dans l'exemple. De plus, les *idioms* ont ceci de particulier qu'ils sont non compositionnels. Face, donc,

3. Cf. G. Gross (1996, p. 69).

au caractère compositionnel des *ExiFs* au niveau sémantique, les *ExiMs* présentent un aspect formel régulier au niveau syntaxique. Cet auteur avance d'autres traits propres aux *ExiMs*, tels que le blocage d'opérations transformationnelles (l'impossibilité pour ces expressions d'être mises au passif, par exemple), surtout en ce qui concerne les constructions verbales à verbes transitifs reliant un sujet à un objet dans un rapport de propriétaire-propriété inaliénable (*Verbe + son/sa + Nom*) ; ou tels encore que leur valeur métaphorique ou leur caractère d'unité lexicale devant être appris par cœur.

L'étude systématique des verbes du français dans le cadre théorique du lexique-grammaire a amené M. Gross (1993) à établir une tripartition correspondant à des natures sémantiques profondément différentes de la fonction verbale. Ainsi, il existe :

1. des verbes usuels : *manger, donner, etc.*, qui appartiennent à des ensembles de noms facilement définis *a priori* :

*MANGER* (*h, n*) : *h* est *humain* et *n* un terme de *nourriture* ;

*DONNER* (*h1, h2, o*) : *h1* et *h2* sont des humains respectivement *donneur* et *receveur*, *o* est un *objet concret* ;

2. des verbes entrant dans des expressions figées, des expressions dites :

- idiomatiques : *Ma sœur a pris le taureau par les cornes.*

- techniques : *L'étudiant a diagonalisé la matrice.*  
*Max a endossé ton chèque.*

- métaphoriques : *Max bouillait d'impatience.*

- ou difficilement qualifiables, comme :

*Max se rend compte de la difficulté.*

*Max a pris Léa par le bras.*

3. des verbes supports. Il s'agit de verbes tels que *être, avoir, faire, etc.*, qui n'appartiennent pas à des ensembles de noms bien définis, comme c'est le cas des verbes usuels. Ces verbes supports peuvent, en outre, adopter une fonction d'auxiliaire (*signer un accord, monter une attaque*).

En ce qui concerne G. Gross (1996), il existe une différence entre locution verbale (*prendre la tangente*), phrase figée (*Tous les chemins mènent à Rome*), constructions verbales comprenant un adverbe figé (*Il pleut des cordes ; Il travaille comme un bœuf*) et prédicat nominal à verbe support (*prendre une décision*). La locution verbale, aussi nommée expression verbale idiomatique, est constituée d'un verbe et de compléments dont

l'assemblage est figé et non compositionnel. L'ensemble de la suite a une valeur prédicative, c'est-à-dire que c'est le tout qui signifie et qui fonctionne comme prédicat, le verbe perdant son champ d'arguments et le nom qui l'accompagne ne pouvant être interprété comme son complément. La phrase figée peut représenter un proverbe, une sentence, etc., et possède la caractéristique de pouvoir être défigée pour des raisons métaphoriques ou ludiques : *Cet emploi vaut bien une messe*. Quant aux constructions verbales comprenant un adverbe figé, ce n'est pas le groupe verbal en entier qui est figé, mais seulement l'adverbe (*Il pleut comme vache qui pisse*). En effet, le verbe ou le groupe verbal peut fonctionner sans cette expansion adverbiale : *Il pleut*. Par contre, dans un prédicat nominal à verbe support, les éléments (verbe et compléments) entretiennent des relations syntaxiques analysables. La notion de verbe support a été très étudiée<sup>4</sup>, et ces études tendent à considérer le verbe comme sémantiquement vide, sans fonction prédicative, servant uniquement à actualiser le complément qui assume alors la fonction prédicative. Un verbe support apporte donc à un prédicat nominal les informations de temps et d'aspect.

Centrant son intérêt sur les expressions verbales idiomatiques, G. Gross (1996, p. 70) déclare qu'« aucune locution verbale n'a de structure interne spécifique [...] conclusion à laquelle est parvenu M. Gross (1993) sur la base d'un recensement de plusieurs dizaines de milliers de locutions de ce type ». Ceci revient à dire qu'elles gardent des similitudes syntaxiques avec les groupes verbaux libres :

- Elles peuvent avoir un objet direct (*prendre la tangente*) et des compléments circonstanciels (*tirer au flanc, mettre du beurre sur les épinards, prendre le taureau par les cornes*);
- Elles comportent toujours une forme verbale susceptible d'être fléchie;
- Elles ne sont pas toujours figées au même degré, de sorte qu'il y a un continuum entre les groupes verbaux libres et les locutions verbales entièrement figées, le degré de figement se reflétant dans les possibilités transformationnelles.

Tenant compte de tout ceci, l'auteur distingue quatre situations possibles en ce qui concerne le degré de figement des compléments dans les locutions verbales :

4. Cf. Z. S. Harris (1970), M. Gross (1975), J. Giry-Schneider (1978), R. Vivès (1995), G. Gross (1996).

1. L'élément bloqué peut être en position de complément direct sans complément second : *porter le chapeau, prendre une veste, prendre la tangente, franchir le pas* ;
2. Le premier complément est bloqué tandis que le second est libre : *tirer sa révérence à qqn, graisser la patte à qqn, donner le change à qqn, porter ombrage à qqn* ;
3. Le premier complément est libre et le second figé : *mettre qqn au pas, passer qqn à tabac, induire qqn en erreur* ;
4. Les deux compléments sont figés : *séparer le bon grain de l'ivrate, prendre des vessies pour des lanternes, prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages*.

Quant à la détermination dans les expressions verbales idiomatiques, elle est également variée :

1. article zéro : *chercher noise, prendre feu, passer à tabac, traîner en longueur, tenir tête, avoir barre sur* ;
2. article défini générique : *tentr le coup, prendre le large, accuser le coup, taquiner le goujon, prendre le pli, toucher le fond* ;
3. article indéfini : *avoir un grain, prendre une veste* ;
4. article partitif : *se moucher du coude, faire du gringue* ;
5. adjectif possessif : *casser sa pipe, perdre son latin, prendre son parti* ;
6. adjectif numéral cardinal : *voir 36 chandelles, faire les 400 coups* ;
7. adjectif indéfini : *en voir de toutes les couleurs*.

Malgré la variété de la détermination dans les locutions verbales, elle n'en est pas moins contrainte puisqu'elle ne donne pas lieu à des paradigmes. Ceci contribue au figement de ces expressions idiomatiques. Or l'auteur centre son étude sur la notion de figement, surtout de nature syntaxique. Une expression est d'autant plus figée qu'elle a moins de propriétés transformationnelles. C'est pourquoi, la soumettre aux opérations suivantes permet de prouver son degré de figement :

1. la passivation :

*Paul a pris la mouche (= Paul s'est vexé)*

\* *La mouche a été prise par Paul.*

Mais il est possible de dire : *On a tenu compte de nos remarques. Il a été tenu compte de nos remarques.*

2. l'extraction :

*C'est une poire que j'ai mangée et non une pomme.*

\* *C'est la mouche qu'il a prise.*

3. le détachement :

*Ce manteau, je l'ai acheté en Italie.*

\* *La mouche, tu la prends souvent.*

Mais il est possible de dire : *Une veste, ça se prend quand on prépare mal les élections.*

4. la pronominalisation :

*Ce manteau, je l'ai acheté en Italie.*

\* *Je l'ai pris.* (sous-entendu *le large*)

Par contre, on trouve des pronoms dans des locutions verbales telles que :

*en avoir le cœur net, en avoir sa claque, la bailler belle, le prendre de haut.*

5. la relativisation :

*La décision que j'ai prise.*

\* *La tangente que j'ai prise.*

Cette transformation sert à distinguer les locutions verbales des prédicats nominaux à verbe support, puisque les premières n'admettent pas la relativisation, contrairement aux secondes.

6. l'interrogation :

*Luc a acheté un livre à son fils.*

*Qui a acheté un livre à son fils ?*

*Cet élève a pris la porte.*

\* *Qu'est-ce que cet élève a pris ?*

D'autre part, la scalarité du figement des locutions verbales se répercute sur leur aspect sémantique. Plus une expression est syntaxiquement figée, plus elle est opaque. En effet, si toutes les restrictions formelles évoquées ci-dessus sont réunies, le sens de la suite perd de sa transparence. Trois exemples sont donnés : *croquer une pomme, croquer de l'argent, croquer le marmot*. Des trois, la première est la plus compositionnelle, répondant à une liberté complète de fonctionnement au regard des critères formels énumérés. La deuxième, moins transparente, partage la plupart des propriétés transformationnelles. La dernière, sémantiquement opaque (elle signifie *se morfondre à attendre*) ne possède plus aucune de ces propriétés.

En ce qui concerne J. Mæschler (1992), c'est d'une position de pragmaticien déclaré qu'il jette un regard critique sur les *a priori* syntaxiques et sémantiques longtemps attribués aux expressions idiomatiques (EI) en général, et de catégorie verbale en particulier (EIV). Il remet en cause :

1. le caractère non compositionnel des EI ;
2. le caractère d'unité lexicale apprise telle quelle ;
3. la relation figée entre expressions idiomatiques et signification.

Sur le premier point, l'auteur affirme que la non-compositionnalité n'est pas un phénomène linguistique seulement attribuable aux EI<sup>5</sup> : « Beaucoup d'autres faits sémantiques peuvent être qualifiés de non compositionnels. [...] le problème du calcul du sens d'une expression complexe n'est pas réductible à un processus uniquement compositionnel » (Moeschler, 1992, p. 138). Cet énoncé renferme plusieurs arguments :

- D'abord, toute langue naturelle n'a pas pour principe d'être sémantiquement compositionnelle dans sa formation originelle ; elle peut se construire sur des règles syntaxiques et pragmatiques non directement déduisibles de la signification littérale de l'énoncé, mais de la situation d'énonciation. Ainsi, une phrase, en libre combinaison telle que : *Max n'a pas trois enfants, il en a quatre*, n'implique pas que la première proposition soit fautive. En fait, logiquement, « avoir quatre enfants » implique « avoir trois enfants », de telle manière que malgré la négation, la proposition « Max a trois enfants » est vraie. Cette phrase n'est donc pas sémantiquement compositionnelle, même si l'on admet qu'en sémantique la négation a pour fonction de changer la valeur de vérité d'une proposition ;
- Ensuite, d'autres constructions complexes, sans être figées, peuvent être non littérales. En effet, les métaphores et les métonymies (de type littéraire ou autre) sont des cas de constructions non compositionnelles comme les expressions idiomatiques ;
- Enfin, la sémantique des expressions idiomatiques ne se limite pas à un problème de compositionnalité.

En ce qui concerne le deuxième point, à savoir le caractère d'unité lexicale des EI, l'auteur remet en cause les arguments allégués par les spécialistes à visée syntaxique, c'est-à-dire la paraphrasabilité des EI ou réductibilité à une unité lexicale simple (*Casser sa pipe* = mourir), l'impossibilité de transformer l'énoncé à la voix passive, de transmuter l'ordre de ses constituants, de les remplacer par d'autres ou d'insérer de nouveaux éléments. Moeschler rabat le premier de ces arguments en indiquant que la synonymie n'est pas toujours acceptable. D'autre part, alors que le synonyme est arbitraire, l'expression est motivée, en ce sens que ses formatifs ne peuvent pas être remplacés par n'importe quel élément de même catégorie. Parmi les autres motifs signalés, c'est le

5. D'autres linguistes tels que Saussure et Bailly l'avaient déjà affirmé.

manque de passivation des EI qui est le plus souvent avancé. Or, selon Mæschler, cela ne se produit que pour les constructions verbales *verbe + adj. possessif + nom*, où il existe coréférence entre le sujet (le propriétaire) et le déterminant de l'objet possédé. Voici les exemples qu'il cite<sup>6</sup> :

1. a. *Max a cassé sa pipe.*  
b. *\*Sa pipe a été cassée par Max.*
2. a. *Contact a été pris par Baker avec les représentants palestiniens.*  
b. *Le coup de grâce a été donné au PCUS.*  
c. *Toute la lumière a été faite sur le coup d'État.*

Pour défendre la possibilité de passivation des EIV, l'auteur s'appuie sur le caractère d'autonomie référentielle de leur sujet, c'est-à-dire lorsque le sujet ne réfère à aucun objet concret. Dans l'expression *rompre la glace*, la phrase *La glace a été rompue par ce joyeux drille* est acceptable dans la mesure où le sujet *la glace* est référentiellement autonome. En fait, cette autonomie ne s'acquiert que par l'interprétation métaphorique du sujet.

Pour Mæschler (1992, p. 143), « il semble y avoir une absence de solution de continuité entre métaphore et idiomé : certains idiomes sont d'anciennes métaphores, et leur différence tient plus au figement des premiers qu'aux processus sémantiques qui les définissent ». D'une part, ce qui distingue une simple métaphore libre d'un énoncé non métaphorique libre ne tient pas au caractère non compositionnel du premier face à la compositionnalité du second, mais au degré de force de leurs implications, c'est-à-dire à la manière de communiquer les informations non inférables à partir des seules informations linguistiques. Ainsi, si l'on compare deux expressions<sup>7</sup> appliquées à un cycliste, telles que *avoir une défaillance* et *exploser littéralement*, la seconde met en jeu une métaphore qui communique plus fortement que la première puisqu'elle contient certaines implications marquant le caractère violent, catastrophique et irrécupérable de la défaillance du cycliste. D'autre part, s'il est vrai qu'une EI est une ancienne métaphore, comment deviner, face à un énoncé donné, s'il s'agit

6. Cf. Mæschler, 1992, p. 139-140.

7. Mæschler (1992, p. 143) reprend l'exemple fourni par Ruwet (1983, p. 35) qui s'était déjà intéressé à l'incidence de la métaphore dans la formation d'expressions telles que : *Dans l'étape du Tourmalet, Greg LeMond a littéralement explosé.*

d'une métaphore ou bien d'une expression en cours de figement ? Pour l'auteur, cela dépend de la nature du calcul interprétatif impliqué pour comprendre l'énoncé. Même si les processus de formation des EI ne sont pas différents de ceux des métaphores, un énoncé métaphorique communique ses implications plus ou moins fortement selon son degré de figement.

Quant au dernier point, à savoir la relation figée entre expression idiomatique et signification, Moeschler signale que l'accès au sens d'une EI ne dépend pas toujours de son expression linguistique et que, même dans les cas d'opacité profonde, l'interprétation de la phrase n'est pas une simple question de décodage à partir d'un calcul du sens limité au matériel lexical. La signification se dégage également par inférence pragmatique à partir d'éléments extralinguistiques tels que le contexte, la situation, les intentions du locuteur, ses expériences, ses croyances, etc. Ainsi, il cite l'exemple de Proust *faire cattleya* dans son œuvre *Du côté de chez Swann* où l'accès inférentiel au sens de l'expression ne passe pas par un décodage linguistique mais par un processus d'interprétation du lecteur déclenché à partir des relations entre Swann et Odette.

### La structure interne des CVF

L'analyse de ces théories permet de remettre en cause certaines affirmations, car du point de vue syntaxique la distinction entre locutions verbales et constructions verbales comprenant un adverbe figé semble présenter quelques confusions. Ainsi, l'expression *pleuvoir des cordes*, variation construite sur le paradigme *tomber des cordes*, paraît être tout aussi lexicalisée que *prendre la tangente*. G. Gross affirme que dans la première le verbe peut fonctionner sans l'adverbe. Or, d'une part, une analyse strictement syntaxique mènerait à ne pas admettre *des cordes* comme adverbe, mais comme un complément objet direct, comme dans l'expression dont elle est issue (*tomber des cordes*), transférant le trait « verbe transitif » du verbe *tomber* à celui de *pleuvoir*. La question n'est pas : « Comment il pleut ? Mais Qu'est-ce qu'il pleut ? L'argument de Gross consiste en ce que *des cordes* rend une idée d'intensité. Est-ce que cela implique qu'au niveau sémantique l'expression revenant à dire *pleuvoir très fort*, *des cordes* assume alors la même fonction que *très fort* ? Il y aurait, dans ce cas, confusion de critères. D'autre part, même s'il est vrai que le verbe *pleuvoir* peut toujours fonctionner sans cette expansion, peut-on en dire autant de l'expansion en question ? *Des cordes*, à

verse pourraient-ils accompagner un autre verbe que *pleuvoir* pour rendre la même idée d'intensité ? Par exemple : \**Pleurer des cordes, \*pleurer à verse*<sup>8</sup> ?

D'autre part, l'hétérogénéité formelle que présentent les EIV amène certains phraséologues comme M. Gross (1993) ou G. Gross (1996) à affirmer qu'aucune locution verbale n'a de structure interne spécifique. L'existence d'une terminologie vague appliquée à ces constructions démontre d'ailleurs la difficulté qu'il y a à appréhender le phénomène phraséologique de catégorie verbale. Ainsi, les termes de *locution verbale*, *prédicat nominal*, *construction nominale à verbe support*, etc., se recouvrent bien souvent dans les différentes théories tout en cherchant à se distinguer. Des tentatives de systématisation ont souvent tracé une ligne de partage quant à la présence ou l'absence d'article dans les expressions figées : *prendre goût*, *donner droit*, *porter atteinte*, etc., mais *prendre une décision*, *valoir la peine*, etc. ; ou quant à la fonction du verbe, à savoir verbe prédicatif, *mener un combat*, ou verbe support (c'est-à-dire non prédicatif : le prédicat s'actualise dans le complément), *prendre le large*.

### Le rôle du verbe

La constatation première à laquelle on parvient sur la structure d'une suite verbale figée est la construction d'un ensemble polylexical formé autour d'un noyau verbal. Or l'étendue graphique de cet ensemble peut poser des problèmes car, par définition, une locution comprend au moins deux mots. Faut-il inclure ou exclure les verbes composés, résultant du figement d'un syntagme verbal, qui ont fini par subir une agglutination ? À ce propos, le cas de *s'ensuire* est significatif. Formé au départ du pronom adverbial *en* et du verbe *suivre*, il s'écrit actuellement en un seul mot, sauf aux temps verbaux composés pour éviter le pléonasma : \**il s'en est ensuivi*, bien que grammaticalement correct, est remplacé par l'expression plus courante *il s'en est suivi*. Cet exemple est certes embarrassant puisqu'il existe un grand nombre d'expressions comprenant les pronoms adverbiaux *y* et *en* ayant une valeur imprécise, comme l'indique Grevisse (1988, p. 1036), telles

---

8. Dans ce sens, on peut affirmer qu'il existe une solidarité lexicale entre le complément d'objet ou le complément circonstanciel et le verbe, par un rapport d'implication unilatérale. Ceci démontre que ce rapport ne se trouve pas seulement dans la construction des collocations, mais aussi dans celle des expressions idiomatiques, comme l'indique M. Garcia-Page (1990).

que : *en vouloir à qqn, s'en prendre à qqn, en imposer, s'y prendre (bien/mal), s'en faire, etc.* *S'ensuire* appartient-il donc au groupe des verbes simples ou bien à celui des locutions verbales ? Outre cela, la polylexicalité est généralement définie par « la présence de plusieurs mots et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome [ce qui] exclut les suites formées à l'aide d'un affixe (préfixe, suffixe), qui relèvent de ce qu'on appelle la dérivation » (Gross, 1996, p. 9). D'après cette définition, la nature de la polylexicalité semble bien claire et le problème de l'agglutination évité. Cependant, cet auteur a des difficultés à répondre catégoriquement à la question qu'il pose dans son étude :

Faut-il accepter la soudure ? Des séquences comme *vîn* et *aigre* sont assurément des mots autonomes, faut-il de ce fait considérer le mot *vînaigre* comme une suite figée ou un nom simple ? Si la perspective n'est pas exclusivement formelle, on ne peut pas répondre à cette question de façon univoque. (1996, p. 10)

D'une part, ce raisonnement semble vouloir éviter les arguments sémantiques et pragmatiques dans l'étude des suites figées et ne prioriser que les critères formels. D'autre part, en ce qui concerne le figement des séquences, il existe une gradation du phénomène en ce sens qu'il peut porter sur toute l'étendue de l'expression, ou sur une partie. La constatation du haut degré de spécialisation du vocabulaire employé au sein de la séquence peut déjà permettre d'énoncer le rapport entre la portée du figement et la basse fréquence des formatifs. Rien qu'en comparant les CVF terminologiques et les CVF générales, il est possible d'affirmer que les premières sont bien plus figées que les secondes. De même pour ce qui est des CVF générales : plus les mots ont un sémantisme concret, univoque et forment une image précise et concrète, plus l'expression est figée. Ainsi, des verbes pantonymiques tels que *faire, mettre, donner, prendre*, polysémiques ou vides de sens, comme on voudra les considérer, non seulement acceptent divers compléments, mais peuvent également s'échanger dans certains cas : *prendre goût/garde/peur*, ou *avoir/prendre/faire connaissance de*. Par contre, des expressions idiomatiques verbales (EIV) comme *baisser pavillon, risquer sa peau, se tourner les pouces, casser sa pipe* sont d'autant plus figées que les formatifs appartiennent à un champ notionnel déterminé (éléments relatifs au corps humain, au monde animalier, à la chasse, à la religion, etc.).

Cependant, outre cet argument, d'autres considérations contribuent à figer plus ou moins les séquences. Les archaïsmes présents soit dans le vocabulaire, soit dans la syntaxe, soit dans

la sémantique permettent également d'établir un haut degré de figement. Voici quelques exemples d'expressions archaïques dans le lexique des EIV : *chercher noise*, ou archaïques dans la syntaxe : *baisser pavillon* (sans article) ou archaïques dans les mœurs : *tenir le haut du pavé*. Enfin, les EIV à constructions longues et complexes formant des images concrètes, congrues ou incongrues, sont aussi des exemples de figement élevé : *ne pas avoir les yeux dans sa poche*, *avalé son extrait de naissance*, etc., surtout si on les compare avec des expressions plus courtes et plus abstraites, telles que *prendre le large* ou *mettre fin à qqch*.

En ce qui concerne la nature et la fonction du verbe dans les CVF, les études sont plus nombreuses en langue générale qu'en langues de spécialité. En langues de spécialité, le problème est centré sur la nature terminologique du verbe. Cet aspect de terme verbal est souvent contesté, comme l'indique Marie-Claude L'Homme (1992, p. 496) :

Le fait d'aborder la question de l'unité verbale à l'intérieur d'un domaine spécialisé pose des problèmes. Le statut du verbe en terminologie est loin de faire l'unanimité sur le plan théorique.

La question qui se pose donc est de savoir si le verbe peut prétendre au statut d'unité terminologique. Pour cet auteur, il existe deux façons de l'identifier :

1. lorsque le verbe a un sens qui s'éloigne des acceptions générales : *interjeter appel* (en droit) ;
2. lorsque le verbe ne s'écarte pas nécessairement de l'usage général mais bénéficie d'un statut particulier en langue de spécialité (pour des raisons d'usage ou de conventions, ils sont préférés à certains concurrents synonymiques : *composer* (= écrire) *de la musique*<sup>9</sup>.

Pour ce qui est de la langue générale, le verbe dans les CVF a également été l'objet de débats en ce qui concerne sa nature et sa fonction (cf. la tripartition effectuée par M. Gross). D'après ces taxonomies, on constate l'allusion fréquente à l'aspect sémantique du verbe, vide ou plein de sens, pour établir à partir

---

9. L'auteur en tire la conclusion suivante : « Comme pour l'unité terminologique à vocation nominale, le verbe acquiert un statut de terme lorsqu'il renvoie à une notion particulière délimitée par un domaine du savoir humain et qu'il est usité par les spécialistes d'un domaine donné. (L'Homme, 1992, p. 497). »

de là une distinction entre expressions à verbe support et expressions idiomatiques proprement dites. Or le verbe d'une CVF est un intégrant de la combinaison figée et en tant que tel, il joue un rôle essentiel dans le fonctionnement global de l'expression. Son statut de formatif nécessaire le rend aussi « argumentatif » que le reste des composants. C'est pourquoi, toutes les CVF, même celles qui sont construites avec des verbes tels que *avoir, être, faire, prendre, etc.*, doivent être prises en ligne de compte.

D'autre part, pour vérifier l'idiomaticité, surtout d'une EIV, le test passe d'ordinaire non seulement par l'épreuve de la non-sommativité de ses composants sémantiques, mais aussi par la réductibilité de son sens global à une unité simple synonymique, comme dans l'exemple *casser sa pipe = mourir*. Cependant, force est de questionner ce fondement car l'unité lexicale formée par l'expression dans sa soudure syntaxique et sémantique, au regard de l'impossibilité d'appliquer des opérations transformationnelles, ne constitue pas pour autant un argument en faveur de la réductibilité de toute construction idiomatique à une unité lexicale simple. Ainsi, comme le démontre J. Moeschler (1992, p. 140), si l'on compare ces deux séries de phrases :

1.
  - a. Max est mort subitement.
  - b. Max est mort lentement et péniblement.
  - c. Max est mort à la suite d'une longue maladie.
  
2.
  - a. Max a subitement cassé sa pipe.
  - b. \*Max a lentement et péniblement cassé sa pipe.
  - c. \*Max a cassé sa pipe à la suite d'une longue maladie.

il s'ensuit que « le test de substitution impose la conclusion suivante : *casser sa pipe* n'a pas pour exact synonyme *mourir* ».

Toutefois, malgré le raisonnement pratique, de nature syntaxique, développé par l'auteur, la raison théorique qui empêche la réduction de l'unité polylexicale à l'unité simple, selon lui, relève de l'ordre de la sémantique. En effet, le sens global de l'expression reste dépendant du sens de ses parties. Mais on pourrait ajouter une autre raison à cette argumentation, une raison de type grammatical : une locution verbale, quelle que soit son appellation (périphrase, prédicat nominal à verbe support, collocation verbale, etc.), ne peut être réductible à un verbe simple, et ceci à cause de sa nature même, bien que sa fonction verbale la rende équivalente à un seul

verbe. En effet, par nature une locution se suffit à elle-même pour fonctionner et signifier : elle possède prédicat et arguments, et tous contribuent non seulement à la construction de son sens, mais aussi à celui de la phrase entière. Un verbe simple, par contre, qu'il soit transitif ou intransitif, a généralement besoin de s'entourer de toutes sortes de compléments.

### Variété structurelle des EIV

Afin de démontrer, d'une part, l'hétérogénéité de la structure interne des EIV et, d'autre part, les problèmes posés par la nature du verbe et la scalarité du figement de la séquence, voici un court échantillon de CVF, élaboré à partir d'expressions recueillies dans différents ouvrages<sup>10</sup> :

1. N (sujet) + V : *(le cœur) battre la chamade, (les cheveux) se dresser sur la tête*
2. V + (déter.) + N (objet) + (prép.)
  - V trans. + art. indéf. sing. + N : *faire un détour, prendre un raccourci, pousser un cri*
  - V trans. + art. indéf. plur. + N : *avoir des soucis, prendre des risques*
  - V trans. + art. déf. sing. + N : *prendre la fuite, perdre la tête*
  - V trans. + art. déf. plur. + N : *estimer les dégâts, limiter les dégâts*
  - V trans. + (possess.) + N : *casser sa pipe*
  - V trans. + N : *prendre goût (à qqch.), chercher noise (à qqn), avoir faim*
  - V intr. + art. indéf. plur. + N : *pleuvoir des cordes*
  - V pron. + art. indéf. sing./plur. + N : *se faire une raison, se faire des idées*
3. V + prép.
  - V + prép. + art. indéf. + N : *arriver à un accord*
  - V + prép + art. déf. + gr. du N : *mettre au pied du mur*

10. Il s'agit d'expressions tirées des ouvrages : *Trésors des expressions françaises* (S. Weil, L. Rameau), *Dictionnaire des expressions et locutions* (A. Rey, S. Chantreau), *N'ayons pas peur des mots* (F. Caradec), entre autres.

- V + prép. + N : *prêter à équivoque, mettre en terre*  
 V + prép. + V : *prêter à rire*  
 V + prép. + adj. : *tirer au clair*  
 V + prép. + adv. : *mettre à bas*  
 V pron. + prép. + art. déf. sing. + N : *se prendre par la main*  
 V pron. + prép. + N : *se prendre pour (qqn)*
4. Pron. + V + (prép.) + (N)  
 Pron. pers. sing. + V : *la péter*  
 Pron. pers. pl. + V trans. + prép. + pron. : *les avoir à zéro*  
 Pron. pers. pl. + V pron : *se les rouler*  
 En + V trans. : *en vouloir à qqn*  
 En + V trans. + art. indéf. + adj. : *en voir des vertes et des pas mûres*  
 En + V pron. + (prép.) : *s'en faire, s'en prendre à*  
 Y + V intr. + (extension) : *y aller/ne pas y aller de main morte*
5. V + adj. : *voir rouge, tomber amoureux, être/tomber enceinte*
6. V + comparaison : *rougir comme une tomate, parler français comme une vache espagnole*
7. V + prop. comparative + prop. relative : *pleuvoir comme vache qui pisse.*

Ces exemples, parmi bien d'autres, ont suffi à certains spécialistes à repérer quelques structures dignes d'être analysées, telles que : *verbe + nom (sans article)*, ou encore celles où le verbe perd sa fonction prédicative. Cependant, il est nécessaire d'examiner la question des constructions verbales sous tous les angles, sans en restreindre la portée à la question formelle.

### La construction du sens dans les EIV

À partir de l'analyse des expressions verbales figées de l'espagnol, G. Wotjak (1985, p. 218) met en lumière l'importance de la composante sémantique de ce type d'unités phraséologiques. En effet, il existe des expressions totalement ou partiellement idiomatiques, c'est-à-dire ayant un sémantisme plus

ou moins transparent, ou plus ou moins opaque. Contrairement à l'avis d'autres spécialistes<sup>11</sup>, G. Wotjak constate qu'une combinaison figée garde un rapport de dépendance avec son homonyme libre. En fait, l'expression idiomatique peut être doublement polysémique. D'une part, son homonyme libre contribue à la déduction de son sens idiomatique, et, d'autre part, en tant qu'expression idiomatique, elle peut être, elle-même, pourvue de plusieurs sens selon la situation de communication, laquelle permet d'en déterminer l'interprétation, aussi bien sur l'axe diachronique que sur l'axe synchronique.

La polysémie des EIV provient, à notre avis, d'une évolution du sens mais aussi de la construction matérielle de l'expression. Ainsi, la genèse des EIV s'élabore en s'aidant de plusieurs procédés de style qui vont des plus explicites, tels que la comparaison, aux plus implicites comme la métaphore.

#### La comparaison au centre de l'idiomaticité

Attribuer aux EIV une valeur sémantiquement déviée et déviante par rapport au sens propre de leurs composants, c'est poser le problème du sens figuré. Les questions qui surgissent dès lors sont les suivantes : les EIV possèdent-elles vraiment un sémantisme figuré ? Comment parviennent-elles alors à l'acquérir ?

En fait, si l'on analyse en premier lieu les choix des formatifs d'une EIV par rapport au champ notionnel auquel ils réfèrent séparément, on constate la présence d'une gradation dans ce rapport même. Il peut y avoir, en effet, un rapport direct au niveau des mots, ou un rapport indirect au niveau des images. Ainsi dans des EIV telles que *pleurer à chaudes larmes* l'idée de « pleurer beaucoup » est rendue par des formatifs qui se rapportent au champ lexical des pleurs. Par contre, à l'autre bout de la scalarité, il peut n'y avoir aucun rapport. L'exemple *tomber des cordes* ne laissent entrevoir aucun lien au niveau des composants entre les mots et le champ lexical de la pluie. Ce lien existe cependant au niveau de l'image puisqu'elle traduit l'idée d'une pluie intense par le biais de l'analogie. Entre les deux groupes, plusieurs possibilités se présentent. Ainsi, le verbe peut être le seul à appartenir au champ lexical, comme dans l'exemple *rire à gorge déployée*, ou bien le complément objet, comme dans l'expression *aimer la bouteille*.

11. Cf. Thun (1978), Gréciano (1983).

Cet ensemble d'EIV placées à mi-chemin entre les unités à rapport direct et les unités à rapport indirect représente, en fait, le passage d'un niveau génétique à l'autre dans la composition du matériel phraséologique. En effet, les formatifs d'une EIV subissent d'autant plus la loi de la démotivation qu'ils se trouvent éloignés de leur propre champ notionnel. Retracer le chemin parcouru constitue normalement l'objet de la phraséologie diachronique. Mais en phraséologie synchronique cela relève en fait de la stylistique, entendue ici comme la science qui étudie les formes et les procédés mis en œuvre dans la construction des phrases, en l'occurrence des phrases figées. C'est sur ce plan-là que l'on va se situer pour analyser le passage de l'image idiomatique des expressions depuis des formatifs en rapport direct avec le champ notionnel auquel ils réfèrent à des formatifs sans aucun rapport. Mais dans ce dernier cas, ne continue-t-il pas à y avoir un rapport, transféré depuis celui des mots à celui des images par le biais de l'analogie avec la situation à laquelle elles se rapportent ?

Pour cela, on commencera par présenter une série d'expressions construites sur un type de comparaison<sup>12</sup> qui va être nommé *comparaison in praesentia*. Il s'agit de structures formées sur le modèle *verbe + comme + substantif*. L'intérêt de ce groupe d'EIV réside dans le fait d'être le mieux à même de prouver la présence et l'importance de l'iconicité dans la formation des unités phraséologiques. On pourrait même dire qu'il s'agit là du stade primitif de la pensée analogique en phraséologie. La construction de l'image repose sur un matériel lexical en partie lié directement au champ conceptuel que représente l'expression, surtout en ce qui concerne le premier élément (le verbe en l'occurrence) ou terme comparé, et en partie éloigné de ce champ même, ou terme comparant, les deux éléments étant unis par le joncteur argumentatif *comme*. En voici quelques exemples :

---

12. Déjà Bally, dans le *Précis*, s'était intéressé aux combinaisons construites sur une comparaison et en avait établi la typologie suivante :

- les combinaisons spontanées et libres :
- les combinaisons mi-libres mi-figées par l'usage (*monotone comme une litanie, un vrai feu de veuve*) ;
- les combinaisons figées par l'usage (*une faim de loup, clair comme le jour, laid comme un pou*) ;
- les combinaisons qui ne sont plus senties comme des comparaisons (*sourd comme un pot, rire comme un bossu*) ;
- les combinaisons qui ne sont plus comprises (*s'en moquer comme de l'an quarante, s'en soucier comme d'une guigne*).

CONCEPT	IMAGE	EXPRESSION IDIOMATIQUE
IVRESSE	objet	boire comme un trou boire comme un tonneau boire comme une éponge
	nationalité	boire comme un Suisse boire comme un Polonais
	activité	boire comme un sonneur boire comme un templier boire comme un grenadier
PLEURS	personne animal	pleurer comme une Madeleine pleurer comme un veau pleurer comme une vache
	nature	pleurer comme une fontaine
PLUIE	animal	pleuvoir comme une vache qui pisse
RIRE	personne	rire comme un fou rire comme un bossu
	corps objet	rire comme un cul rire comme un peigne rire comme une poule mal graissée
	animal	rire comme une baleine
	TRAVAIL	activité personne
animal		travailler comme un chien travailler comme un cheval travailler comme une bête de somme
SOMMEIL		animal
	végétal	dormir comme une souche dormir comme une bûche
	personne	dormir comme un bienheureux

Si l'on analyse ce tableau, on observe que le verbe de l'expression appartient au champ notionnel auquel réfère l'expression entière. La comparaison explicitement introduite par l'outil grammatical *comme* sert à insérer un degré d'intensité dans l'action du verbe généralement élevé. L'image résultante du terme comparant se trouve totalement en dehors du domaine conceptuel du verbe, ou terme comparé, dans le but de créer un choc sémantique mis au service de la productivité phraséologique. Une image est d'autant mieux retenue par l'esprit qu'elle est surprenante et séduisante dans un premier

temps, même si elle finit par être lexicalisée et, de ce fait, par perdre de l'intérêt. Les réservoirs d'images des expressions citées, et bien d'autres d'après des recherches sur des corpus plus étendus, appartiennent à des domaines qui ont été classés dans cet ordre d'après leur importance en nombre :

1. les animaux (espèces ou qualités)
2. les personnes (nationalités, personnalités, métiers, activités)
3. les parties du corps humain
4. les végétaux
5. les objets divers

Or pourquoi situer cet ensemble d'EIV au premier stade de la genèse phraséologique, ou phraséogénèse, en termes de G. Gréciano ? D'une part, les unités phraséologiques non compositionnelles étant sémantiquement déviées et démotivées, elles peuvent être considérées comme le produit d'une métaphorisation. Par ailleurs, la métaphore est elle-même souvent définie comme une comparaison abrégée. À rebours, cela pose le problème d'une comparaison non abrégée, explicite, alors. On se retrouve, donc, au niveau de ce que l'on pourrait appeler la *comparaison in praesentia*, fondée essentiellement sur une structure mettant en rapport des formatifs directement liés au champ notionnel phraséologique et des formatifs fort éloignés de ce champ même.

Opposée à la notion antérieure, apparaît celle de *comparaison in absentia*, fondée, cette fois, non pas sur une structure évidente mais sur une variété de formes syntaxiques où le sémantisme des formatifs, directement ou indirectement liés au champ conceptuel, ne bénéficie plus de la frontière qu'établissait l'argumentateur *comme*. Soit le domaine de la « pluie » et l'expression explicitement comparative *pleuvoir comme vache qui pisse*. Les champs notionnels du comparé et du comparant se trouvent aux antipodes l'un de l'autre. La comparaison est fondée sur une relation d'analogie symbolisée par un animal (familier) et une action dévaluante. On décode sans mal l'expression grâce au verbe directement lié au champ notionnel, à l'outil *comme* qui oriente le décodage et à l'image assez « parlante » par elle-même. Par contre, en ce qui concerne d'autres expressions construites par *comparaison in absentia*, telles que *pleuvoir à verse/à seaux/à torrents*, on observe d'une part que le verbe est encore directement lié au domaine conceptuel de la pluie, et d'autre part que l'argumentateur *comme* est remplacé par le joncteur, véhicule d'intensité, à. Quant aux termes complémentaires, ils sont sémantiquement en rapport

d'analogie avec l'eau par l'action, le contenant ou le contenu. L'expression en devient plus facilement décodable dans ces cas-là par la procédure comparative implicite *comme si*

*Il pleut comme si l'on versait de l'eau.*

*Il pleut comme si l'on versait des seaux d'eau.*

*Il pleut comme si l'on versait des torrents d'eau.*

Abordons maintenant un autre stade de l'évolution de la structure comparative, depuis la forme explicite vers la forme sous-jacente. Prenons ainsi l'exemple suivant : *pleuvoir des hallebardes*. Dans ce cas, on constate que le verbe est encore en rapport direct avec le champ notionnel, que le joncteur a disparu et que les termes complémentaires se trouvent en dehors du domaine conceptuel. Le décodage de l'EIV s'avère donc plus difficile, car les termes mis en coalescence se heurtent davantage dans leur sémantisme particulier, les lois distributionnelles n'étant plus respectées sur l'axe syntaxique. Un réajustement au niveau du sens s'impose pour retrouver une cohérence perdue au plan des formatifs. Ici encore c'est grâce à une procédure comparative que nous réussissons à décoder l'expression au moyen de *comme si*, avec reprise du verbe : *il pleut comme s'il tombait des hallebardes* (et non de l'eau). L'image créée par analogie est fondée non seulement sur une association d'idées eau-pluie, mais aussi douleur-force de la pluie.

Le dernier stade de l'évolution comparative *in absentia* est atteint lorsque tous les formatifs se trouvent éloignés du domaine conceptuel auquel ils se rapportent. Ainsi, dans l'expression *tomber des cordes/des piques*, on observe d'une part que les verbes et les compléments n'appartiennent plus au champ notionnel de la pluie au niveau des constituants, qu'il y a un manque d'argumentateur/joncteur et que tous les termes sont condensés dans un sémantisme figuré, métaphorisé. La comparaison, bien que cachée, se trouve bien là, cependant. Il faut s'aider du cotexte et du contexte dans ce cas, et s'appuyer sur une structure paraphrastique pour décoder l'EIV : **Il pleut comme s'il tombait des cordes**<sup>13</sup>. La comparaison abrégée contenue dans la métaphore de départ (*Il tombe des cordes*) devient ainsi explicite. L'image résultante, placée dans un tout autre domaine que celui auquel elle réfère littéralement, n'en est que plus expressive.

13. Cette interprétation permet de comprendre le passage de l'expression initiale *tomber des cordes* à celle de *pleuvoir des cordes*, non seulement dû à une superposition paradigmatique mais aussi à une procédure comparative.

C'est ainsi que se rejoignent les *comparaisons in absentia* et *in praesentia* pour contribuer toutes les deux à la construction du sens idiomatique des expressions imagées. Le passage entre ces deux ensembles d'EIV, unis par une procédure inductive et déductive particulière, est évident, cependant, dans un groupe d'expressions réduit mais très significatif. Il s'agit de constructions verbales avec *faire*, placées entre les deux catégories et servant de transition entre elles. Voici quelques exemples tirés du *Dictionnaire des expressions et locutions* (DEL), d'Alain Rey et Sophie Chantreau, et du dictionnaire *N'ayons pas peur des mots* (NPM), de François Caradec (le numéro de la page est indiqué entre parenthèses) :

- faire l'accouchée* (DEL, p. 6)
- faire l'ancien* (NPM, p. 105)
- faire l'âne pour avoir du son (du chardon...)* (DEL, p. 26)
- faire l'autruche* (DEL, p. 47)
- faire l'avion* (NPM, p. 82)
- faire l'écureuil* (DEL, p. 358)
- faire l'enfant* (DEL, p. 368)
- faire l'œil de carpe* (DEL, p. 149)
- faire l'ours en cage* (DEL, p. 666)
- faire la bête* (DEL, p. 80)
- faire le bon apôtre* (DEL, p. 31)
- faire le chandelier* (DEL, p. 167)
- faire le chien couchant* (DEL, p. 195)
- faire le dégoûté* (DEL, p. 303)
- faire le diable de Vauvert* (DEL, p. 320)
- faire le fier* (DEL, p. 425)
- faire le gendarme* (DEL, p. 475)
- faire le grand seigneur* (DEL, p. 839)
- faire le Jacques* (DEL, p. 523)
- faire le lézard* (DEL, p. 553)
- faire le mort* (DEL, p. 615)
- faire le singe* (DEL, p. 847)

En fait, ces expressions représentent la manière elliptique de dire *faire comme*, ainsi que nous le démontre un cas bien précis et courant tel que : *faire l'autruche* ou *faire comme l'autruche*. Ce groupe d'EIV permet, effectivement, de comprendre l'évolution d'une pensée phraséologique analogique explicite dans la comparaison avec *comme* vers une expression implicite de l'analogie grâce à la figuration en général, et à la métaphore en particulier. Ce dernier cas représente bel et bien le stade « avancée » de la pensée analogique construite sous la forme d'images idiomatiques. Ce niveau élevé où les formatifs

sont mis en coapparition, sans orientation comparative explicite d'une part, et sans rapport sémantique direct avec le champ conceptuel qu'ils traduisent d'autre part, constitue le centre de l'idiomaticité d'une langue puisqu'il représente le lieu où il n'existe plus aucune possibilité de substitution des termes sur l'axe paradigmatique, ni de traduction littérale dans une autre langue.

En conclusion, l'idiomaticité des EI en général et des EIV en particulier, définie comme non-compositionnalité de leurs formatifs, repose sur le transfert sémantique des parties ou du tout. En effet, la métaphore, comparaison abrégée, peut porter sur l'un des termes ou sur l'énoncé dans son entièreté. Le sens global correspond, en définitive, à l'expression d'une idée qui se réalise à travers une image, plus ou moins congrue, mais toujours pourvue d'une force expressive mise au service d'une meilleure « visualisation » du concept qu'elle représente. En amont de ce qui vient d'être dit, on peut citer des ouvrages dictionnaires tels que le dictionnaire de Robert Galisson, *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées*, ou encore celui de Claude Duneton et Sylvie Claval, *Le Bouquet des expressions imagées*, qui comportent dès le titre l'illustration du concept de la figuralité des EIV, pris dans un sens restreint, c'est-à-dire synonyme d'image. Ainsi des expressions telles que *être sur des charbons ardents*, *bâtir des châteaux en Espagne*, ou encore *verser des larmes de crocodile* sont illustrées dans l'ouvrage de R. Galisson par des dessins représentant le sens littéral de l'expression pour mieux rendre compte du sens idiomatique, technique présente également dans le recueil *Les Idiomatics*. Ainsi le code pictural, lié au code verbal, permet un décodage original de l'EIV. Ceci démontre le rôle vivant que joue l'image dans la caractérisation de certaines expressions phraséologiques.

La métaphore étant donc d'une importance capitale pour l'identité d'une EIV, il convient de discerner le rôle qu'elle joue, comme figure de style et de discours, dans la construction du sens idiomatique. Elle contribue, en fait, à les particulariser et à les distinguer, en tant que combinaisons figées, de leurs homonymes dans les combinaisons libres de la langue standard.

### **La place de la métaphore dans les EIV**

Les expressions idiomatiques sont des métaphores, « et c'est ce qui fait leur charme » (Lafleur, 1991, p. VII). Or cet aspect n'est pas souvent relevé par les linguistes (ou du moins lui accordent-ils peu d'intérêt), ni accepté dans certains cas.

Voici les diverses positions des spécialistes vis-à-vis de cette question. Si l'on commence par le pôle négatif, on peut constater chez J. Casares (1969, p. 210) une attitude réservée quant à la reconnaissance de la valeur métaphorique des EIV. Voici ce qu'il en dit :

También se ha señalado como cualidad esencial del modismo que éste tenga un valor metafórico [...]. Aquí parece dibujarse, en efecto, un criterio diferenciante : pero vistas las cosas más despacio no podemos tomar ese criterio como norma.

D'autres n'arrivent pas à nier cette valeur, mais la considèrent négligeable. C'est le cas de S. Vietri (1985, p. 44) qui se justifie en ces termes :

La cattiva riproducibilità delle interpretazioni metaforiche e metonimiche è una difficoltà che diventa estrema nel caso delle espressioni idiomatiche.

Inversement, certains linguistes jugent que la valeur métaphorique des expressions idiomatiques en représente le trait essentiel, comme c'est le cas pour P. Guiraud (1973a, p. 6) ou G. Gréciano (1983, p. 21) qui les définit en tant que signes polylexicaux, figés et figurés. C'est d'ailleurs cette dernière caractéristique, la « figuration », comprise dans le sens de la non-littéralité des termes, qui intéresse le plus cette spécialiste :

Dans son acception double, impliquant aussi bien l'abstraction que la visualisation, la notion de « figuration » nous paraît la plus appropriée pour définir le signe linguistique en question [c'est-à-dire les EI]. (Gréciano, 1983, p. 24)

Car, en effet, comme elle l'explique plus loin :

Ce qui contribue à la complexité sémantique des EI, c'est son expression imagée qui, dans certains contextes, se dégage tout particulièrement. Il s'agit de ces occurrences que la stylistique reconnaît comme figures et dans lesquelles on perçoit des valeurs métaphoriques (Gréciano, 1983, p. 25).

Cela dit, cette valeur métaphorique se matérialise dans l'expression en suivant une procédure qui contribue à la construction du sens idiomatique.

### ***La procédure métaphorique***

Pour mieux comprendre le rapport entre les EIV et la métaphore, nous avons décidé de suivre la méthode élaborée par

J. M. Klinkenberg (1990, p. 60) dans sa théorie sur le mécanisme des tropes en général, valable ensuite pour la métaphore en particulier. En voici l'idée :

La rhétorique réside dans la simultanété de trois opérations complexes. Ce sont 1) l'identification d'une relation d'impertinence dans le syntagme [...]; appelons par convention l'élément impertinent *degré perçu* ; 2) le calcul aboutissant à restituer aux éléments en relation un statut conforme aux règles [...] <sup>14</sup> ; appelons le résultat de cette restitution *degré conçu* ; 3) l'établissement d'un lien dialectique entre degré perçu et degré conçu [...]. C'est cette tension qui est sans doute l'essentiel du mécanisme, et qui donne aux énoncés rhétoriques la densité et la polysémie qu'on leur reconnaît.

Si l'on applique la méthode de J. M. Klinkenberg à un exemple d'EIV, on pourra en vérifier la validité pour la métaphore. Soit l'expression : *Il pleut des hallebardes*, on en déduit que :

1. Il y a élément impertinent : le complément ne respecte pas les règles distributionnelles imposées par le verbe. Le degré perçu, dans ce cas, est rempli par *des hallebardes* ;
2. La restitution qui doit être faite consiste : a) à attribuer un sens « liquide » à *hallebardes*, ou b) à éliminer le classème « objet liquide » à *pleuvoir*, en respectant les règles d'homogénéité du contexte qui, ici, imposent la solution b) au détriment de a) ;
3. Le lien dialectique est créé grâce à l'échange établi entre le degré conçu (*il pleut beaucoup*) et le degré perçu (*agressivité*).

On peut donc constater qu'il y a bel et bien un mécanisme de réajustement sémantique nécessaire à réaliser pour la bonne compréhension d'un énoncé dont la forme heurte, *a priori*, la régularité de la langue. En effet, le procédé métaphorique consiste ici en une combinaison inattendue de mots dans un énoncé figé : l'un de ces mots ayant subi une métaphorisation, un réajustement sémantique s'impose du point de vue de la structure interne de l'expression. On peut, par ailleurs, faire la même démonstration du point de vue externe, c'est-à-dire situer cette fois-ci l'interprétation sémantique de l'expression par le biais du contexte, grâce au dynamisme duquel s'élucide le sens idiomatique. Ainsi, soit l'expression *avoir un bandeau sur les yeux* employée dans le contexte suivant

14. Ce calcul consiste, dans le cas de la métaphore, à dégager, par addition ou suppression de sèmes dans les deux termes mis en relation, un niveau sémantique équivalent.

A - Tu exagères en me disant du mal de lui. Je suis sûre qu'il m'aime bien et ne me ferait aucun tort.

B - Je vois bien que tu ne le connais pas du tout. Tu as *vraiment un bandeau sur les yeux*.

En appliquant la même méthode que ci-dessus, on en déduit que :

1. Il y a élément impertinent : l'EI entière représente, par rapport au contexte, un énoncé imprévu du point de vue sémantique. Sa lecture littérale est rendue inconcevable car la logique du discours n'est pas respectée. Le degré perçu est rempli par l'EIV entière (*Tu as un bandeau sur les yeux*) ;

2. La restitution du sens consiste à rétablir l'homogénéité du texte en attribuant à l'EIV une valeur sémantique réajustée au contexte. Le degré conçu, dans ce cas, équivaut à : *Tu refuses d'accepter la vérité* ;

3. Le lien dialectique créé est fondé sur l'échange établi entre le degré conçu et le degré perçu. L'esprit réajuste le sens, rompu dans une lecture littérale, pour permettre une continuité sémantique entre le contexte et l'EIV.

Ces deux exemples mettent en évidence la place qu'occupe la métaphore dans la caractérisation des EI. La métaphore est non seulement le moteur du dynamisme interne d'une EI, mais aussi d'un dynamisme textuel qui rend compte de son existence comme telle<sup>15</sup>. Ainsi, G. Gréciano (1983, p. 24) en arrive à conclure que « le sens figuré est le sens propre d'une EI, qui ne s'identifie pas avec le sens littéral ».

En définitive, le résultat qui se dégage de la valeur métaphorique des EI constitue un trait nouveau, dans la plupart des cas, à savoir celui de la « figuration », considéré aussi bien dans un sens restreint - sens imagé qui se réalise dans le concret - que dans un sens large - sens compris comme simple transfert ou transposition sémantique se manifestant dans l'abstrait.

### ***Une proposition de classification des EIV métaphoriques***

Une analyse effectuée sur l'ensemble des EIV recueillies par nos soins nous a permis d'atteindre les conclusions suivantes :

15. À ce propos, Ch. Bally (1950, p. 137-138) affirme : « Le sens d'une expression figurée n'apparaît qu'avec l'appoint d'un contexte approprié ; c'est seulement par choc en retour que ce contexte fait découvrir le complexe interne qui est la raison d'être de toute figure. »

1. La métaphore peut se situer à plusieurs niveaux :
  - au niveau du prédicat : *brûler les étapes* ;
  - au niveau du complément du prédicat : *pleuvoir des hallebardes* ;
  - au niveau du complément circonstanciel : *casser du sucre sur le dos de quelqu'un* ;
  - au niveau de l'ensemble, prédicat et compléments : *hisser le drapeau blanc*.
  
2. Ces quatre cas peuvent se réduire à deux :
  - le cas où il y a incompatibilité sémantique entre les constituants de l'expression (les trois premiers exemples) ;
  - le cas où il n'y a pas d'incompatibilité sémantique entre les constituants de l'expression (le dernier exemple).

3. Dans le premier cas, la métaphore se réalise dans la perspective de la sémantique combinatoire, et de ce fait, se « caractérise par la suspension d'éléments de significations, c'est-à-dire par un certain processus d'abstraction », en termes de M. Le Guern (1973, p. 19). Cette suspension d'éléments de signification des signifiés qui constituent l'EIV s'effectue dans le but de rendre intelligible le sens global de l'expression. L'interprétation que doit en faire le destinataire ne se réalise qu'au prix du rejet du sens propre des constituants. La métaphore qui s'est produite contribue ainsi à créer une image originale et saisissante, la plupart du temps hyperbolique, qui peut survivre ou disparaître au gré des modes langagières.

4. Dans le second cas, les éléments de l'EIV sont sémantiquement compatibles entre eux, rendant l'expression susceptible d'une double interprétation : littérale ou figurée. L'ambiguïté s'estompe grâce au contexte qui fait apparaître le sens métaphorique de l'expression « immédiatement étrangère à l'isotopie du texte où elle est insérée » (Le Guern, 1973, p. 16). Or la question que les linguistes se posent souvent est de savoir s'il existe un lien entre l'expression idiomatique et son homonyme. En réponse à cela, voici une classification d'EIV, élaborée d'après les cas de métaphorisation qui viennent d'être cités.

La simple différence entre combinaison libre (CL) et combinaison figée (CF) d'éléments pouvant former un syntagme sert de point de départ. Certaines CL se sont figées, tandis qu'il existe des CF qui sont nées sans passer par une étape de CL. Ceci nous amène donc à distinguer deux groupes :

1. CF, issue d'une CL
  - 1.1. La CL a disparu en tant que telle
  - 1.2. La CL vit en parallèle à la CF
2. CF, non issue d'une CL

Le premier groupe rassemble les EIV dont la métaphore porte sur l'ensemble de l'expression, car il n'y a pas d'incompatibilité sémantique entre les constituants. Cela s'explique de deux façons :

1. Dans le passé, l'expression possédait un sens propre, référentiel et dénotatif, qui s'est effacé avec le temps car le mode de vie auquel elle appartenait a également disparu. Toutefois, l'EI qui en dérive rappelle un tant soit peu le sens ancien, malgré sa nouvelle valeur connotative. L'expression s'est conservée pour des raisons difficiles à déterminer, mais que l'on peut étudier au moyen de l'étymologie interne (exemple : *baisser pavillon*, *être à l'affût*, etc.). Ce sont des EI dites archaïques, qui ont évolué sur l'axe diachronique de la langue.

2. Actuellement, l'expression s'emploie dans un énoncé libre ayant un sens propre, mais s'est figée dans un autre domaine avec un sens figuré par un procédé d'emprunt (exemple : *mettre de l'eau dans son vin*)<sup>16</sup>. Le rapport qu'il peut y avoir entre l'EI et sa forme homonyme dans la langue courante suscite l'intérêt de nombreux spécialistes. Nous sommes d'avis qu'il existe un continuum syntaxique et sémantique entre les deux, en termes de M. Gross. Ce sont donc des EI analysables sur l'axe synchronique de la langue. Or, ici aussi, il est difficile d'examiner les facteurs de transvasement des expressions d'un champ dans un autre. C'est souvent le caractère imagé du langage qui justifie le passage d'une expression propre à un domaine dans un autre.

Le second groupe rassemble les trois autres types de EIV où la métaphore ne porte que sur l'un des constituants, créant ainsi une incompatibilité de sens entre eux. Ces EIV ne sont le produit d'aucun figement diachronique, puisqu'elles ne s'expliquent ni en raison d'une combinaison archaïque, ni en raison d'une expression homonyme contemporaine. Elles sont

16. Cela est surtout évident dans le passage d'une collocation terminologique, c'est-à-dire, propre à un domaine de spécialité (*abattre ses cartes*, « dévoiler son jeu » au jeu de cartes), à la langue générale (*abattre ses cartes*, « dévoiler ses intentions ») au moyen d'une métaphorisation des termes.

nées d'une association d'idées, dans une intention ludique, qu'il appartient à la psycholinguistique d'analyser. Dans ce cas-ci, on peut affirmer, en effet, que le sens global de l'expression ne représente pas la somme des signifiés. C'est bien ici que l'on est à même de vérifier le mieux cet axiome dit propre aux unités phraséologiques, à savoir la non-compositionnalité des EI. Or cet axiome est discutable pour le premier groupe, puisque les EI ne présentent aucun cas d'incompatibilité sémantique interne. Il est vrai que le sens global d'une EI, issue ou parallèle à une CL, peut effectivement définir une réalité nouvelle, mais ce sens se trouve toujours en rapport avec l'addition des signifiés de ses constituants. Dans le cas du deuxième groupe, on constate, cependant, que certaines EI sont plus que la somme des signifiés, elles en sont le produit, d'où l'effet hyperbolique de beaucoup d'entre elles (*remuer ciel et terre*). Par incompatibilité sémantique des mots, ou par une combinaison « explosive » des signifiés, les EIV non issues d'une CL constituent les unités les plus aptes à être reconnues en tant que telles. Nous les avons nommées : les EIV proprement dites.

Si l'on compare les deux types de EIV qui viennent d'être présentés, on constate que les EIV proprement dites, sans équivalent dans un sens littéral, ne posent pas le problème d'une double lecture. Elles sont reconnaissables aux mêmes caractéristiques que celles qui les précèdent. Elles représentent également un énoncé figé, à valeur métaphorique. La différence consiste dans l'importance de l'impertinence sémantique des éléments mis en relation, donnant lieu à une image congrue ou incongrue, selon les cas. Ainsi, une EIV à alternance sens idiomatique/sens littéral possède l'avantage d'une homogénéité syntactico-sémantique. Le lien dialectique entre degré perçu et degré conçu est vite établi, car l'impertinence sémantique est pratiquement nulle (image congrue). Dans le cas d'une EIV proprement dite, l'impertinence est plus marquée, le réajustement sémantique à faire est plus important, et le lien dialectique est plus difficile à établir (image incongrue).

### **Court échantillon d'application**

Voici des EIV divisées en deux groupes d'après les deux catégories établies plus haut. Parmi les EIV recueillies dans les ouvrages consultés<sup>17</sup>, on a relevé celles qui se sont formées

17. Cf. *Le Dictionnaire des expressions et locutions (DEL)*, d'Alain Rey et Sophie Chantreau, le dictionnaire *N'ayons pas peur des mots (NPM)*, de François Caradec, et le *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises (DLIF)*, de Bruno Lafleur.

à partir d'une image concrète, sensible. En effet, les EIV imagées sont les plus appropriées pour être cataloguées d'après les critères cités ci-dessus. Une quinzaine d'unités ont été choisies pour chaque catégorie.

1. CF issues d'une CL :

1.1 CF issues d'une CL archaïque :

- aller sur les brisées de qqn* (DEL, p. 129)
- baisser pavillon* (DEL, p. 695)
- battre la campagne* (DEL, p. 143)
- battre en brèche* (DEL, p. 127)
- bayer aux corneilles* (DEL, p. 72)
- chanter pouilles à qqn* (DEL, p. 771)
- découvrir le pot aux roses* (DEL, p. 766)
- être à l'affût* (DEL, p. 11)
- être aux abois* (DEL, p. 11)
- être aux aguets* (DEL, p. 11)
- jeter l'argent par la fenêtre* (DEL, p. 36)
- mettre qqn au pilori* (DLIF, p. 476)
- prendre la poudre d'escampette* (DEL, p. 771)
- têner la chandelle* (DEL, p. 167)
- têner le haut du pavé* (DEL, p. 694)

1.2. CF parallèles à une CL vivante :

- avoir un bandeau sur les yeux* (DEL, p. 61)
- couper la poire en deux* (DEL, p. 754)
- jeter l'ancre* (DEL, p. 25)
- laisser passer l'averse* (DEL, p. 48)
- mener la danse* (DEL, p. 297)
- mettre de l'eau dans son vin* (DEL, p. 347)
- monter à l'arbre* (DEL, p. 34)
- mordre à l'appât* (DEL, p. 32)
- passer l'éponge* (DEL, p. 381)
- passer le bébé à qqn* (DEL, p. 75)
- porter le chapeau* (DEL, p. 171)
- renvoyer l'ascenseur* (DEL, p. 41)
- retourner sa veste* (DEL, p. 128)
- se mordre la langue* (DEL, p. 553)
- tirer la couverture à soi* (NPM, p. 161)

2. CF non issues d'une CL :

- avalier son acte de naissance* (DEL, p. 8)
- avoir avalé sa canne* (DEL, p. 47)
- avoir un bœuf sur la langue* (DEL, p. 92)
- avoir un cœur d'artichaut* (DEL, p. 47)
- bouder contre son ventre* (DEL, p. 915)

*casser les pieds à qqn (DEL, p. 260)*  
*casser du sucre sur le dos de qqn (DEL, p. 859)*  
*dormir à poings fermés (DEL, p. 750)*  
*manger les pissenlits par la racine (DEL, p. 730)*  
*mettre la charrue avant les bœufs (DEL, p. 176)*  
*mettre les pieds dans le plat (DEL, p. 721)*  
*ne pas avoir les yeux dans sa poche (DEL, p. 745)*  
*remuer ciel et terre (DEL, p. 204)*  
*se brûler la cervelle (DEL, p. 161)*  
*se creuser le cerveau (DEL, p. 160)*  
*tomber des cordes (DEL, p. 250)*

Quelques observations :

- En 1.1, les EIV sont reconnaissables au fait que le vocabulaire est archaïque (exemple : *brisées, pouilles, abois, aguets, escampette*), la syntaxe ancienne (exemple : *baisser pavillon*), ou la coutume hors d'usage (exemple : *tenir le haut du pavé, jeter l'argent par la fenêtre*). Cependant, toutes ont un point en commun : appartenant à des mœurs d'autrefois, elles ont une « biographie » dont seule une étude étymologique peut rendre compte ;
- En 1.2, les EIV ont toutes une forme homonyme libre parallèlement en usage : les mots, la syntaxe et les actions sont contemporains. Par exemple, on peut réellement se mettre un bandeau sur les yeux pour jouer à colin-maillard, ou bien on le porte d'une façon figurée pour « refuser d'admettre la vérité ». Il est évident que l'EIV a emprunté l'image à la CL ;
- En 2, les EIV sont formées d'éléments sémantiquement incompatibles. On ne peut avaler que des aliments liquides ou solides, mais certainement pas un acte de naissance. Inversement, on demande à avoir un acte de naissance pour effectuer certaines démarches administratives, mais non pas pour l'avalier. Le résultat de la combinaison de ces éléments n'est pas, en effet, la somme de leurs signifiés. Si l'addition des signifiés n'est pas l'opération adéquate pour expliquer cette expression, leur multiplication peut nous aider à comprendre ce qui autrement serait incompréhensible, du point de vue de la logique formelle et sémantique. De ce fait, l'image résultante est nécessairement hyperbolique. C'est précisément ce deuxième type d'EIV qui représente la véritable idiomaticité d'une langue car leur incongruité sémantique est aussi évidente d'un point de vue interlinguistique qu'intralinguistique. C'est là que la langue devient doublement idiomatique.

## Valeurs stylistiques des EIV de différents niveaux

Une approche rhétorico-stylistique des EIV va permettre de mettre en lumière la construction du sens de ces unités au moyen de figures de style. En effet, une fois analysées du point de vue syntaxique et sémantique, les EIV peuvent être soumises à l'examen plus détaillé de leur fonctionnement en langue. La pratique empirique de la rhétorique mise à l'œuvre dans leur formation répond certainement à des desseins discursifs qui vont être élucidés.

En fait, la rhétorique est l'une des disciplines les plus complètes car elle étudie non seulement la forme (l'application de procédés formels tels que la périphrase, la litote, la comparaison, etc.), le sens (toute figure stylistique implique un changement de signification du signe), mais aussi le fonctionnement du langage (l'interprétation du signe révèle les desseins discursifs du locuteur : la persuasion, l'information, l'évasion, etc.). Ces trois niveaux rhétoriques contribuent à définir les EIV comme un signe linguistique polylexical, de par sa forme composée figée, un signe figuré, de par son sens dévié, et un signe argumentatif, de par son emploi métaphorique motivé.

### Éléments des rhétoriques classique et nouvelle

En rhétorique, on distingue la notion de catachrèse et la notion de métaphore (métonymie, synecdoque, etc.) morte. La première se rapporte à l'usage extensif d'un mot qui existe déjà dans la langue pour en former un autre nouveau dans le but de désigner un objet ou un concept pour lesquels la langue ne dispose d'aucun terme. En ce qui concerne la seconde, il a été déjà dit qu'elle est considérée comme une déviation sémantique, pourvue d'un statut littéraire élevé dans le style d'un écrivain, mais qui devient triviale si l'on en fait un emploi abusif. Or déjà Du Marsais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'était déclaré contre la définition quintillienne de trope entendu comme un écart vis-à-vis de la langue simple et courante. Il était d'avis qu'on trouvait davantage de figures de style un jour de marché qu'à l'occasion de plusieurs jours de séances académiques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la *néorhétorique* démarre sur la même idée et analyse la langue dans tous ses emplois, s'instaurant comme science du discours face à la linguistique comprise comme science du code. En tant que telle, cette nouvelle rhétorique s'occupe de tous les faits discursifs en situation d'énonciation, appelés également actes de parole (Searle, 1972). En cela, elle est liée d'une part aux tendances de la linguistique pragmatique,

textuelle et de l'argumentation, et d'autre part à la théorie de l'énonciation et à l'analyse du discours.

Cela dit, tout discours est composé de groupes de mots ou de phrases combinées à un degré variable de liberté. C'est-à-dire que les mots peuvent former des combinaisons libres, semilibres ou figées. L'approche rhétorique de ces faits de langue ou de parole est la même dans tous les cas, car elle les analyse d'après le même patron, à savoir ce qui contribue à leur accorder un sens figuré. Nous allons donc voir comment elle opère sur le matériel phraséologique, en particulier dans la formation et dans l'emploi des expressions idiomatiques.

### L'épaisseur stylistique des EIV

Les éléments de rhétorique ne sont pas exclusifs de la littérature. Ils s'appliquent aussi aux tournures de la langue commune. Les EIV étant présentes à tous les échelons du langage, elles illustrent cette thèse par leur épaisseur stylistique. En effet, nous allons constater qu'une EIV est, par nature, une *périphrase allusive*, constituée d'une ou de plusieurs figures de style. Par définition, le trope étant « une figure par laquelle un mot ou une expression sont détournés de leur sens propre » (*Le Robert*), il constitue une rupture du sens littéral et une incursion dans le sens poétique, c'est-à-dire un sens volontairement obscurci dans le but d'obtenir des effets sémantiques puissants et fascinants. De la même façon, les EIV sont dotées d'une épaisseur stylistique qui les rend rhétoriques dans le sens noble du terme, c'est-à-dire éloquentes et ingénieuses. Elles représentent aussi bien un défi à l'intelligence qu'une invitation au jeu, puisque leur encodage et décodage sont le produit d'une opération intellectuelle, cognitive, qui implique chez les deux tenants de la conversation, locuteur et interlocuteur, des acquis communs qui vont au-delà du contenu apparent de l'expression idiomatique employée.

Puisque le but est de démontrer la valeur stylistique des EIV, elles vont être abordées ici, non pas en termes de linguistique, mais dans une approche rhétorique. Pour cela, on s'est inspiré des classifications des figures rhétoriques de Lausberg (1963) et de Fontanier (1977)<sup>18</sup>.

18. Pour l'étude comparative des deux typologies, cf. *Manual de Retórica*, de Díez Morcillo-Sanzoulli (1972).

### **La périphrase**

D'après cette méthode d'application de la rhétorique à l'étude des expressions idiomatiques, ces dernières sont toutes des périphrases, en ce sens qu'une *périphrase* est une expression détournée, synonyme d'un terme composé d'un seul mot. Le principe qui définit la périphrase est l'équivalence sémantique mise en place entre ce terme unique et son synonyme polylexical. Les EIV représentent donc des périphrases lexicalisées assurant le remplacement d'un terme équivalent. Cela dit, la périphrase est bien plus qu'un trope (d'après Lausberg), c'est-à-dire une licence ou un écart vis-à-vis du discours normal et référentiel. Elle est également, en termes de Mortara Garavelli (1991, p. 196), « un dispositivo que ha de llenarse con figuras diversas ». En ce sens, elle est à la fois forme et procédé, ou encore figure de style et mécanisme mettant en œuvre d'autres figures.

En effet, en tant que figure, la périphrase est une forme de dénomination qui permet de mettre en relief une caractéristique des faits, des objets ou des personnes que l'on nomme. Puisqu'elle remplace généralement un seul terme, dans un sens synonymique, elle a donc l'avantage d'être employée en vertu d'un choix, comme l'indiquent Perelman et Olbrecht-Tyteca (1989). Les raisons qui poussent le locuteur à effectuer ce choix sont de nature pragmatique, c'est-à-dire dans le but d'adapter l'expression au thème débattu et de l'exposer au bon entendement de l'auditoire qui procède à un calcul de sens consistant à ramener la périphrase au terme qu'elle remplaçait. En tant que dispositif, la périphrase s'élabore à l'aide d'autres figures qui lui confèrent une épaisseur stylistique certaine puisqu'elle construit un engrenage vicieux créant un lien d'interdépendance entre le cadre (la périphrase) et ses constituants (les figures de style).

### **L'allusion**

Les EIV constituent, donc, des périphrases lexicalisées mais doublées d'une nouvelle catégorie, en ce qu'elles relèvent également de l'*allusion*. Ici aussi, il est nécessaire de distinguer la notion de figure et celle de mécanisme servant à employer d'autres ressources stylistiques. En tant que figure, l'allusion représente une forme d'expression d'après Fontanier, une forme de pensée d'après Lausberg (voir infra). En tant que procédé, elle exprime une façon de parler voilée, énigmatique, qui laisse sous-entendre bien plus qu'elle ne dit. En outre, pour être élucidée, elle exige des préacquis de la part de l'interlocuteur. En ce

qui concerne les EIV, elles répondent à cette définition, en ce sens que leur signification non compositionnelle met en place une opération de décodage de nature cognitive fondée sur une reconstruction historico-philologique, et dont l'interprétation peut devenir indéchiffrable au cours du temps. Cette façon délibérément allusive de s'exprimer implique une procédure d'encodage et de décodage opposée, allant du concret du savoir acquis vers l'abstrait de l'énoncé idiomatique dans le premier cas, et à l'inverse, de l'énoncé idiomatique vers le concret du savoir acquis, dans le deuxième cas. Les deux opérations sont précédées et suivies, respectivement, d'un point commun, à savoir l'idée essentielle, objet du message. Pour illustrer ce qui vient d'être dit, nous avons établi la typologie suivante, en tenant compte des différents types d'allusions :

**Allusion :**

- biblique
- culturelle
- historique
- légendaire
- littéraire
- mythologique
- populaire

Il existe cependant des expressions pourvues d'une double allusion, telles que :

**Allusion double :**

- historique et littéraire
- historique et populaire
- historique et légendaire
- mythologique et légendaire
- mythologique et historique
- mythologique et littéraire

***Les tropes et les non-tropes***

En bref, les deux figures rhétoriques communes aux EI sont donc la périphrase et l'allusion. Mais, si l'on pousse plus loin l'analyse, elles contiennent aussi d'autres figures de style ou tropes. D'après les classifications de Lausberg et de Fontanier, les principaux tropes sont les suivants : la métaphore, la métonymie, la synecdoque (pour Fontanier, ce sont là les tropes proprement dits) ; mais encore la litote, l'hyperbole, l'ironie, l'antonomase, la comparaison, entre autres (d'après Lausberg). Le reste des figures, non considérées comme

des tropes, sont partagées en différentes catégories dont on ne retiendra ici que les figures de diction (comme l'épithète) et les figures de pensée (comme la comparaison ou l'allusion).

Toutefois, la frontière entre métonymie et synecdoque est très fragile pour s'en tenir à une classification trop rigide. C'est le cas évident de l'expression *sortir de la cuisse de Jupiter*, qui peut être considérée comme une métonymie par la référence faite à la divinité, et comme une synecdoque par la partie « cuisse » prise pour le tout. Il en est de même entre ces deux dernières et la métaphore, car bien qu'elles constituent des figures formelles distinctes, elles ont toutes un effet métaphorique commun. D'ailleurs Jakobson (1963) est d'avis que la métaphore, en tant que procédé de style, se forme sur une métonymie ou une synecdoque. En fait, il faut faire la différence entre procédé et effet, car d'autres figures, tropes et non tropes, ont aussi une résultante métaphorique.

### EIV cultivées et littéraires

Le corpus<sup>19</sup> qui va servir d'échantillon pour mettre en évidence la valeur stylistique des EIV cultivées et littéraires est composé de 62 expressions verbales, relevées sur un ensemble de 248 constructions de tout genre (adverbiales, substantives, adjectivales, etc.). La classification qui apparaît ici est réalisée selon le schéma présenté ci-dessus.

#### *L'allusion simple et double*

- allusion biblique : 10 EIV

- adorer le veau d'or* (p. 140)
- être changé en statue de sel* (p. 92)
- jeter la pierre* (*Ne pas jeter la pierre*) (p. 24)
- porter au pinacle* (p. 14)
- porter sa croix* (p. 174)
- séparer le bon grain de l'ivraie* (p. 20)
- s'en laver les mains* (p. 199)
- tendre l'autre joue/la joue gauche* (p. 150)
- trouver son chemin de Damas* (p. 173)
- tuer le veau gras* (p. 141)

19. Ce corpus est extrait de l'ouvrage *Trésors des expressions françaises*, de Sylvie Weil et de Louise Rameau. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages où se trouvent les expressions.

- allusion mythologique : 4 EIV
  - enfourcher Pégase* (p. 69)
  - être médusé* (p. 92)
  - sortir de la cuisse de Jupiter* (p. 211)
  - taquiner la muse* (p. 68)
  
- allusion littéraire : 13 EIV
  - arriver comme les carabiniers* (p. 148)
  - crier haro sur le baudet* (p. 134)
  - cultiver son jardin* (p. 114)
  - éclairer sa lanterne* (p. 184)
  - être comme la mule du pape* (p. 130)
  - faire la mouche du coche* (p. 148)
  - faire le matamore* (p. 32)
  - montrer patte blanche* (p. 81)
  - se parer des plumes de paon* (p. 212)
  - s'enfermer dans sa tour d'ivoire* (p. 188)
  - tirer les marrons du feu* (p. 62)
  - tuer la poule aux œufs d'or* (p. 43)
  - vendre la peau de l'ours* (p. 122)
  
- allusion légendaire : 1 EIV
  - aller au diable (Vauvert)* (p. 154)
  
- allusion populaire (tradition) : 4 EIV
  - attacher le grelot* (p. 63)
  - être marié de la main gauche* (p. 29)
  - payer en monnaie de singe* (p. 125)
  - tenir le haut du pavé* (p. 26)
  
- allusion culturelle : 4 EIV
  - faire du ramdam* (p. 200)
  - fumer le calumet de la paix* (p. 78)
  - renvoyer aux calendes grecques* (p. 198)
  - se faire l'avocat du diable* (p. 11)
  
- allusion historique : 18 EIV
  - aller à Canossa* (p. 171)
  - battre la chamade* (p. 152)
  - brûler ce qu'on a adoré* (p. 121)
  - brûler ses vaisseaux* (p. 172)
  - envoyer à la lanterne* (p. 208)
  - être laconique* (p. 94)
  - être sur la sellette* (p. 94)
  - faire la grève* (p. 195)
  - faire le zouave* (p. 202)

*franchir le Rubicon* (p. 170)  
*mettre la poule au pot* (p. 64)  
*passer sous les fourches caudines* (p. 172)  
*rendre à César ce qui est à César (et à Dieu ce qui est à Dieu)* (p. 168)  
*se porter comme le Pont-Neuf* (p. 40)  
*sentir le fagot* (p. 13)  
*s'en moquer comme de l'an quarante* (p. 199)  
*tomber comme à Gravelotte* (p. 192)  
*travailler pour le roi de Prusse* (p. 124)

Comme on peut le constater, les expressions à allusion historique, littéraire et biblique prédominent sur le reste. Outre cela, il existe aussi des expressions pourvues d'une double allusion, telles que :

- historique et littéraire : 2 EIV  
*en mettre sa main au feu* (p. 9)<sup>20</sup>  
*ne pas se moucher du pied* (p. 214)<sup>21</sup>
- historique et populaire : 2 EIV  
*être comme le chien de Jean de la Nivelle* (p. 203)  
*se mettre en rangs d'oignons* (p. 195)
- historique et légendaire : 1 EIV  
*trancher le nœud gordien* (p. 16)
- mythologique et légendaire : 1 EIV  
*se retirer sous sa tente* (p. 188)
- mythologique et historique : 1 EIV  
*s'endormir/se reposer sur ses lauriers* (p. 166)
- mythologique et littéraire : 1 EIV  
*tomber de Charybde en Scylla* (p. 98)

### Les tropes

- la métaphore : 20 EIV  
*adorer le veau d'or*  
*brûler ses vaisseaux*  
*crier haro sur le baudet*

20. Cf. L'épreuve du feu et le *Roman de Tristan et Iseut*.

21. Cf. Les saltimbanques et Molière.

cultiver son jardin  
 éclairer sa lanterne  
 en mettre sa main au feu  
 être changé en statue de sel  
 être sur la sellette  
 jeter la pierre  
 mettre la poule au feu  
 se retirer sous sa tente  
 séparer le bon grain de l'ivraie  
 s'en laver les mains  
 s'endormir/se reposer sur ses lauriers  
 s'enfermer dans sa tour d'ivoire  
 tendre l'autre joue/la joue gauche  
 tirer les marrons du feu  
 trancher le nœud gordien  
 tuer la poule aux œufs d'or  
 tuer le veau gras

- la métonymie : 15 EIV
- aller (ne pas aller) à Canossa  
 attacher le grelot  
 battre la chamade  
 enfourcher Pégase  
 faire la grève  
 franchir le Rubicon  
 fumer le calumet de la paix  
 passer sous les fourches caudines  
 porter sa croix  
 sentir le fagot  
 sortir de la cuisse de Jupiter  
 taquiner la muse  
 tomber de Charybde en Scylla  
 travailler pour le roi de Prusse  
 trouver son chemin de Damas

- la synecdoque : 7 EIV
- envoyer à la lanterne  
 montrer patte blanche  
 payer en monnaie de singe  
 porter au pinacle  
 se parer des plumes du paon  
 tenir le haut du pavé  
 vendre la peau de l'ours

- l'antonomase : 5 EIV
- aller au diable

*faire la mouche du coche*  
*faire le matamore*  
*faire le zouave*  
*se faire l'avocat du diable*

- la litote : 1 EIV

*ne pas se moucher du pied*

- la comparaison : 6 EIV

*arriver comme les carabinières*  
*se porter comme le Pont-Neuf*  
*s'en moquer comme de l'an quarante*  
*tomber comme à Gravelotte*  
*être comme la mule du pape*  
*être comme le chien de Jean de Nivelle*

### **Les non-tropes**

(Figures de diction, selon Lausberg) :

- l'épithète (figure de diction par addition, d'après Lausberg) :  
 2 EIV

*être laconique*  
*être médusé*

- déformation paronymique : 1 EIV

*faire du ramdam*

- la synonymie : 1 EIV

*se mettre en rangs d'oignons*<sup>22</sup>

(Figures de pensée, selon Lausberg) :

- le paradoxe : 2 EIV

*renvoyer aux calendes grecques*  
*être marié de la main gauche*

- l'allusion (figure d'expression, formée par réflexion, d'après la classification de Fontanier, ou figure de pensée créée par substitution, d'après Lausberg) : 2 EIV

*brûler ce qu'on a adoré*  
*rendre à César ce qui est à César (et à Dieu ce qui est à Dieu)*

22. Cf. rangs d'Oignon.

Certains tropes et figures se combinent et donnent une double et même une triple épaisseur stylistique à l'expression. C'est le cas de figures comme l'ironie, l'emphase ou l'ellipse, qui se surajoutent d'ordinaire à d'autres procédés, ou même entre elles :

- l'ironie (figure d'expression, ou trope impropre, d'après Fontanier ; trope, d'après Lausberg) :

- surajoutée à l'antonomase : 1 EIV  
*faire le matamore*

- surajoutée à la litote : 1 EIV  
*ne pas se moucher du pied*

- surajoutée à la métonymie : 1 EIV  
*taquiner la muse*

- surajoutée à la comparaison : 1 EIV  
*être comme le chien de Jean de la Nivelle*

- l'emphase (trope d'après Lausberg) :

- surajoutée à l'antonomase et à l'ironie : 1 EIV  
*faire le matamore*

- l'ellipse (figure de diction d'après Lausberg ; sous-entendu contenu dans le pronom *en*) :

- surajoutée à la métaphore : 2 EIV  
*en mettre sa main au feu*  
*s'en laver les mains*

- surajoutée à la comparaison : 1 EIV  
*s'en moquer comme de l'an quarante*

En conclusion, il s'ensuit de cette analyse qu'il existe une élaboration rhétorique évidente dans la formation de ces expressions. Elles ont toutes comme points communs la périphrase et l'allusion (historique, mythologique, religieuse, etc.), mais elles sont également construites sur d'autres figures de style qui bien souvent se superposent. Ceci permet de convenir de l'épaisseur stylistique qui les caractérise. Toutefois, on est en droit de se demander s'il en est ainsi pour d'autres expressions appartenant à un registre différent.

**EIV populaires, familières et argotiques**

Dans la préface de son ouvrage *N'ayons pas peur des mots* (NPM), François Caradec affirme que ce qu'on appelle « langue populaire » est en fait la langue « parlée » de tous les Français. C'est pourquoi les expressions qui y sont recueillies sont assez courantes, bien qu'elles réfèrent à des notions généralement considérées sous un aspect négatif (l'ivresse, le sexe, le vol, l'anti-religieux, etc.). Or ce qui contribue à rendre ces expressions familières, voire vulgaires, c'est leur valeur imagée. La formation de l'icône langagière repose non seulement sur la concurrence de mots à statut sémantiquement différent mais aussi sur l'organisation stylistique des formatifs. Pour mener l'étude des procédés de style à l'œuvre dans des expressions d'un niveau de langue plus bas, et pour démontrer qu'ils y sont aussi présents qu'à un niveau plus élevé, elles ont été relevées dans quatre domaines : la justice, le cyclisme, l'arrestation et la religion<sup>23</sup>.

## La justice :

*aller à la campagne* (p. 89)<sup>24</sup>*aller à Montretout* (p. 89)*aller aux gamelles* (p. 89)*avoir un passé* (p. 88)*être à l'ombre* (p. 89)*être blanc* (p. 88)*être dedans* (p. 89)*être en cavale* (p. 89)*faire chibis* (p. 89)*jouer un air* (p. 89)

## Le cyclisme :

*affûter la forme* (p. 82)*arriver dans un mouchoir* (p. 83)*avoir un fer à repasser dans chaque poche* (p. 83)*balancer un concurrent* (p. 82)*charger la mule* (p. 82)*être du balai* (p. 82)*faire l'avion* (p. 82)*mordre le guidon* (p. 83)*pédaler en facteur* (p. 83)*pédaler en père peïnard* (p. 256)*faire l'accordéon* (p. 99)

23. Des EIV argotiques provenant d'autres domaines seront aussi utilisées, le cas échéant.

24. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages du NPM.

## L'arrestation :

- aller au chagrin* (p. 87)
- avoir les pieds dans le dos* (p. 86)
- avoir un point de côté* (p. 86)
- cracher le morceau* (p. 238)
- chier du poivre* (p. 86)
- être fait marron* (p. 86)
- être pécho par les keufs* (p. 86)
- faire un crâne* (p. 86)
- lâcher le paquet* (p. 87)
- les avoir dans les reins* (p. 86)
- les avoir sur l'alpague* (p. 86)
- les avoir sur les arêtes* (p. 86)
- manger le morceau* (p. 238)
- porter le deuil* (p. 258)
- porter le pet* (p. 258)
- poser le grappin* (p. 206)
- se faire accrocher* (p. 86)
- se faire arnaquer par les poulets* (p. 107)
- tomber en flag* (p. 86)

## La religion :

- aller en piste* (p. 90)
- baiser l'anneau pontifical* (p. 91)
- faire la moisson* (p. 90)
- porter la culotte de zinc* (p. 91)
- se faire couaquer* (p. 90)
- se mettre en ménage* (p. 90)
- sucer le bonbon* (p. 91)

L'analyse qui suit va toucher d'abord le lexique et la syntaxe employés dans ces expressions. La plupart des mots sont empruntés à la langue générale, bien qu'il y ait un certain pourcentage d'éléments proprement familiers et argotiques :

- affûter*
- chibis*
- chier*
- couaquer*
- flag*
- keufs*
- pécho*

En ce qui concerne l'argot, les mots créés dans ce langage possèdent un sens propre et un sens figuré comme n'importe quel autre terme de la langue courante, et doivent donc être

traités dans leur double signification. Ainsi, *arnaquer* signifie proprement « escroquer », « voler », mais dans l'expression *se faire arnaquer*, le mot subit un transfert sémantique pour signifier « arrêter », « prendre ». Cela dit, une expression argotique peut être analysée du même point de vue qu'une EIV de la langue standard ou cultivée. Dès lors, il faut distinguer trois possibilités de formation d'EIV en argot :

1. Tous les éléments appartiennent à la langue courante et la syntaxe est tout à fait régulière, pouvant même laisser place à une polysémie dans l'interprétation du sens global de l'expression :

*aller à la campagne*  
*être à l'ombre*  
*être blanc*  
*charger la mule*  
*avoir un point de côté*  
*lâcher le paquet*  
*manger le morceau*  
*porter le deuil*  
*faire la moisson*  
*sucer le bonbon, etc.*

2. Il peut y avoir coapparition entre un terme argotique, à sens univoque, et un terme issu de la langue générale :

*affûter la forme*  
*faire chibis*  
*chier du polure*  
*se faire couaquer*

Ou entre un terme argotique à sens figuré et un terme issu de la langue générale :

*se faire arnaquer par les poulets*  
*attraper la crève* (p. 163)

3. Tous les éléments peuvent être argotiques :

*affurer le fric* (p. 64)

Sur la base de ces trois possibilités de combinaisons lexicales et structurales, on constate que l'idiomaticité des UP est fondée, encore une fois, sur le facteur de la compatibilité ou la non-compatibilité sémantique des formatifs et de la place

de la métaphore. Ainsi, tout en procédant par comparaison avec les UP de la langue courante, on peut établir les catégories suivantes :

### LES CATÉGORIES SÉMANTIQUES DES UP

Compatibilité sémantique	
<i>UP argotiques</i>	<i>UP courantes</i>
A + B Sens propre	A + B Sens propre
<i>affurer le fric</i>	<i>faire faillite</i>
A' + B'	A' + B'
Sens figuré	Sens figuré
<i>aller à la campagne</i>	<i>sauter le fossé</i>
Non-compatibilité sémantique	
A + B' Sens propre + sens figuré	A' + B Sens figuré + sens propre
<i>attiger la cabane</i>	<i>abattre de la besogne</i>
A - B Termes figurés	A - B Termes figurés
<i>être fait marron</i>	<i>avoir avalé sa canne</i>

Dans les deux catégories, les expressions construites sur une compatibilité sémantique interne des formatifs se démarquent de celles qui sont fondées sur une incompatibilité sémantique interne des constituants. Dans le premier cas (A + B), chaque composant garde son sens propre. C'est ce qui a été considéré plus haut comme des « collocations ». Il y en a aussi bien en langue courante qu'en argot, comme on peut le constater. Dans le même groupe d'UP à compatibilité sémantique interne, on distingue le cas A' + B', où le tout forme une expression à double sens, propre et figuré. Ainsi, *aller à la campagne* peut signifier littéralement dans la langue courante « quitter la ville », tandis qu'en argot cela signifiera « aller en prison ». De même, l'EIV courante *sauter le fossé* peut signifier littéralement l'action de « franchir une fosse creusée » et idiomatiquement « prendre une décision hasardeuse », et même « se marier » selon le DEL.

En ce qui concerne la catégorie de l'incompatibilité sémantique interne des formatifs, il faut distinguer deux cas :

1. Dans  $A + B' / A' + B$ , l'un des termes est pris dans un sens propre, tandis que l'autre est au sens figuré. Ainsi, dans l'expression argotique *attiger la cabane* le mot argotique *attiger* est au sens propre et *cabane* au sens figuré ; dans l'EIV courante, *abattre* est métaphorisé, alors que *besogne* garde son sens littéral ;

2. Dans  $A - B$ , les composants sont en relation d'incompatibilité sémantique interne, ayant rupture des règles de projection sur l'axe syntagmatique. Dans l'expression argotique *être fait marron*, le verbe et le complément sont liés d'une façon irrégulière au niveau lexical et syntaxique ; de même pour l'expression courante *avoir avalé sa canne*.

Cette analyse implique les conclusions suivantes sur la formation d'EIV familières, voire argotiques :

1. Elles peuvent être construites selon les structures de la langue générale, surtout en combinaison libre. Or l'écart produit entre ce qu'elles signifient littéralement et leur sens idiomatique correspond à une volonté d'hermétisme propre de l'argot ;

2. Ce même désir de « cryptage » se manifeste dans la création d'un lexique accessible seulement aux initiés ;

3. Comme dans toutes les langues, ce lexique propre à l'argot, pourvu d'un sens littéral, donne lieu, par la loi du signifiant, à la création de plusieurs significations et se double de sens figurés. De ce fait, les EIV argotiques fonctionnent d'une manière analogue aux EIV courantes.

En fait, ce qui distingue les expressions argotiques ou familières des expressions phraséologiques de la langue courante est le désir de créer un langage chiffré dans le but de n'être compris que de l'interlocuteur. Pour cela, plusieurs procédés entrent en action, tels que les constructions libres de la langue courante ou bien la création d'un lexique propre. Cependant, l'écart sémantique présent entre le sens littéral et le sens argotique est, parfois, si grand qu'il faut en chercher l'explication non seulement dans un désir de s'isoler et d'empêcher le décodage à l'« intrus », mais aussi dans un besoin de réagir contre ce qui est « institué » par la bonne société. C'est pourquoi tout

ce qui est sacré est dévalué et tout ce qui est tabou est « sacralisé ». C'est un langage où la provocation est à l'origine de la création idiomatique. Toutefois, il est à signaler un double aspect dans cette provocation : il s'agit soit d'une manifestation ouverte au moyen d'un lexique créé parfois par déformation ou abréviation du vocabulaire courant, parfois créé *ex nihilo* ; soit d'une implicite exprimée par le biais de l'euphémisme ou d'une syntaxe elliptique. En ce qui concerne l'euphémisme, les termes utilisés sont généralement des adverbes et des pronoms indéfinis (*jusque-là, rien, tout*), tandis que l'ellipse est reconnaissable à l'emploi de pronoms personnels ou adverbiaux tels que *le, l', les, y* ou *en* dont la fonction est souvent de remplacer un mot facilement identifiable mais trop cru, ou bien un terme vague qui laisse le champ libre à l'imagination. En voici un court échantillon :

- en écraser* (NPM, p. 180)
- en être malade* (NPM, p. 227)
- en faire un plat* (NPM, p. 264)
- en pincer pour qqn* (NPM, p. 261)
- l'avoir à la caille* (NPM, p. 136)
- l'avoir belle* (NPM, p. 119)
- la fermer* (NPM, p. 189)
- n'en avoir rien à branler* (NPM, p. 131)
- ne pas en perdre une miette* (NPM, p. 236)
- ne pas en voir la couleur* (NPM, p. 160)
- s'en aller les pieds devant* (NPM, p. 260)
- s'en mettre plein la gueule* (NPM, p. 208)
- s'en mettre un coup dans le lampion* (NPM, p. 220)
- y aller de ses sous* (NPM, p. 65)
- y aller franc* (NPM, p. 196)
- y aller mollo ou doucement* (NPM, p. 103)
- y mettre le paquet* (NPM, p. 251)
- y mettre les doigts* (NPM, p. 235)

Cette analyse effectuée sur les EIV argotiques et familières démontre bien que celles-ci sont également le produit d'une élaboration stylistique, née d'une intention différente de celle qui est à l'origine des EIV cultivées, mais ayant le même besoin de charger une expression de transmettre davantage une manière de penser et de sentir qu'une information précise.

### **EIV terminologiques**

Les CVF terminologiques référant à un domaine de spécialité peuvent être de simples collocations, c'est-à-dire des expressions

syntactiquement régulières, sémantiquement compositionnelles, pragmatiquement dénotatives ou référentielles, ou bien des EIV, c'est-à-dire, des constructions syntactiquement régulières ou déviantes, sémantiquement métaphoriques, et pragmatiquement connotatives, inférentielles ou instructionnelles. Pour démontrer ce fait, une série d'expressions terminologiques ont été choisies, collocatives d'une part, et figuratives (ou imagées) d'autre part, appartenant au domaine de la musique. Ainsi, selon *Le Robert*, à l'entrée *musique*, voici les EIV recensées et organisées d'après l'action impliquée :

1. *composer de la musique (une sonate, etc.)*  
*écrire de la musique*  
*faire de la musique*  
*noter un air*
  
2. *étudier de la musique*
  
3. *accorder (un piano, un violon, etc.)*  
*donner la note*  
*exécuter de la musique (une sonate, un air/morceau au piano, Chopin, etc.)*  
*faire de la musique (du piano, de la guitare, etc.)*  
*interpréter de la musique (une sonate, un air/morceau au piano, Chopin, etc.)*  
*jouer de la musique (du piano, de la guitare, etc.)*  
*jouer un air (de musique)*  
*jouer une note (une fausse note)*  
*jouer (du) Mozart*  
*jouer sans musique (sans partition)*  
*sauter une note*
  
4. *écouter de la musique*  
*entendre de la musique*
  
5. *(savoir) lire la musique*

Cet échantillon de EIV terminologiques rattachées au domaine de la musique démontre que les verbes employés avec l'hyperonyme ou générique *musique* peuvent également être utilisés avec leurs hyponymes ou spécifiques (pièces : *sonates, trios, quatuors, concertos, symphonies* ; auteurs : *Chopin, Mozart, Bach, etc.* ; instruments : *piano, violon, guitare, etc.*). Ces mêmes hyponymes peuvent à leur tour être employés avec les différents verbes qui marquent une action déterminée du domaine (*composer/jouer/écouter une sonate*).

Ce passage de l'hyperonyme à l'hyponyme se fait généralement par métonymie ou par synecdoque.

Parmi les verbes, nous constatons la présence d'une gamme de termes sémantiquement plus terminologiques que d'autres (*composer, interpréter, exécuter* ont un statut différent de *écrire, faire, jouer*). La synonymie s'explique, en fait, en fonction des niveaux de langue. Plus le cotexte est spécialisé, plus les termes sont choisis pour maintenir l'homogénéité du discours limitant la portée de la compréhension à un auditoire réduit. Par contre, plus le cotexte est relâché, plus les mots du discours sont courants pour assurer une plus large diffusion du message. De ce fait, le type de discours (conférence, article, essai, rapport) détermine davantage la phraséologie terminologique qu'en langue générale.

Par ailleurs, comme sous l'effet d'une intention parodique, ces collocations ont développé des expressions parallèles, à des niveaux de langue moins élevés. Comme exemples, voici les séquences repérées dans l'ouvrage de Caradec, correspondant aux aspects suivants :

1. l'action (*jouer, interpréter, exécuter*) et l'instrument (*guitare, violoncelle, piano*) :

- [équivalant à *jouer de la guitare*]
- gratter le jambonneau* (NPM, p. 206)
- gratter la pelle* (NPM, p. 256)
- toucher à la gratte* (NPM, p. 206)
- [équivalant à *jouer du violoncelle*]
- scier du bois* (NPM, p. 74)
- [équivalant à *jouer du piano*]
- taper sur la commode* (NPM, p. 156)

2. la manière de jouer :

- [sans musique]
- jouer à la feuille* (NPM, p. 74)
- [jouer]
- lâcher ses pipes* (NPM, p. 74)
- faire des pipes* (NPM, p. 262)
- [jouer mal]
- jouer avec ses moufles* (NPM, p. 74)
- jouer les feuilles mortes* (NPM, p. 74)
- faire des poussières* (NPM, p. 270)
- faire des pains* (NPM, p. 74)
- faire des canards* (NPM, p. 74)
- [chanter mal]
- pousser une beuglante* (NPM, p. 120)

## 3. le lieu de l'interprétation :

[dans les bals]

*faire les baluches* (NPM, p. 74)

[dans une salle vide]

*jouer devant les banquettes* (NPM, p. 115)

[de table en table]

*passer la paille au fer* (NPM, p. 74)

[jouer dans un orchestre de variétés]

*faire la soupe* (NPM, p. 74)

Si l'on compare ces EIV aux collocations correspondantes, on observe la présence de mots tout à fait courants formant des images précises, surtout grâce aux substantifs qui donnent dans le concret. La plupart de ces mots sont motivés par l'analogie existant entre le signifié qu'ils sous-tendent et le concept auquel ils renvoient. Ainsi, *la pelle* ou *le jambonneau* gardent un rapport de similitude avec la forme de la guitare. De même, *scier* ou *gratter* maintiennent une ressemblance, non dans la sonorité, mais dans le mouvement ou le geste effectué lorsqu'on joue de la guitare ou du violoncelle. *Taper sur la commode* est aussi une expression orientée dans l'action et dans l'instrument. Ce genre d'EIV s'est donc formé grâce à un rapport d'analogie ou de comparaison implicite. En ce qui concerne la nature de ce rapport, il est évident qu'il y a intention de dévaluer le concept, de le rabaisser, et cela par le biais d'un lexique, d'une syntaxe et d'une image à effet banalisant. Ainsi, dans l'expression *jouer à la feuille*, le rapport est d'abord fondé sur une synecdoque grâce au terme *feuille* pris pour la partition (*pars pro totum*) et ensuite sur une métonymie, c'est-à-dire la partition prise pour l'air de musique (le contenant pour le contenu), le tout formant une métaphore inversée en ce sens que la feuille, représentant la manifestation minimale d'une partition, l'annule de ce fait. Quant à la structure *verbe + à + art. déf. + nom*, elle est, elle-même, dévaluante et particulièrement productive dans d'autres expressions du même genre : *toucher à la gratte*.

Pour ce qui est des images, elles peuvent garder un rapport avec les collocations correspondantes en maintenant la cohérence sémantique des termes sur tout le syntagme (*scier du bois*), ou en associant des termes à sémantisme différent (*gratter le jambonneau*). Dans ces deux exemples, aucun des formatifs ne réfère directement au domaine de la musique. Le sens est, cependant, inféré grâce à l'analogie conservée avec l'instrument ou le mouvement, le cotexte et le contexte aidant. Par

contre, des expressions comme *jouer devant les banquettes* gardent des éléments propres au domaine tels que *jouer*, le reste de la séquence étant en rapport métonymique avec lui. Le sens de l'expression n'en est que plus transparent et l'image mieux interprétée.

Toutefois, il existe des EIV qui ne conservent aucune similitude, ni par le biais des mots, ni par le biais du concept, avec les collocations correspondantes, comme par exemple : *faire la soupe, faire des poussières, faire des pains, faire des canards*. Ce sont là, en fait, les expressions les plus opaques et les moins motivées. Elles naissent d'une volonté d'hermétisme sémantique propre aux langages comme l'argot. Le besoin de n'être compris que de ceux qui font partie d'un même groupe social mène à la création d'expressions ambiguës, formées d'un lexique commun et d'une syntaxe très simple capable de produire des images courantes, mais certes dévaluantes dans cette recherche exagérée de prosaïsme. D'ailleurs, plus le concept à traduire est élevé et la collocation correspondante est d'un niveau de langue plus soutenu, plus l'image en est éloignée, tirée d'un domaine plus banal et bas.

Cependant, par ce même mouvement pendulaire qui fait transvaser les expressions d'un domaine à l'autre, celui de la musique a également prêté les siennes. Voici quelques exemples extraits du *Robert*, où les expressions ont été maintenues telles quelles dans le transvasement :

- *accorder ses violons/ses flûtes* : se mettre d'accord
- *être dans la note* : être dans le style, en accord avec
- *être réglé comme du papier à musique* : avoir des habitudes très régulières ; être organisé, prévu dans tous ses détails (choses)
- *changer de musique* : parler d'autre chose
- *connaître la musique* : savoir de quoi il retourne, savoir comment s'y prendre
- *forcer la note* : exagérer
- *donner la note* : donner le ton

Néanmoins, il est à constater que parmi les collocations de la musique qui ont donné lieu à des expressions plus familières dans d'autres domaines, certains formatifs ont été remplacés ou ajoutés. La syntaxe a également contribué à dévaluer le concept d'origine, comme on peut le constater dans ce court échantillon :

- *en avoir l'air et la chanson* (NPM, p. 103)
- *en jouer un air* (NPM, p. 217)

- *faire l'accordéon* (NPM, p. 99)
- *faire de la musique* (NPM, p. 241)
- *faire un chopin* (NPM, p. 150)
- *jouer un air* (NPM, p. 217)
- *jouer un air de clarinette baveuse* (NPM, p. 153)
- *jouer un air de binlou* (NPM, p. 123)
- *jouer de la mandoline* (NPM, p. 228)
- *jouer ripe* (NPM, p. 217)
- *jouer des flûtes* (NPM, p. 193)
- *valser dans le(s) décor(s)* (NPM, p. 170)

Parmi les collocations prises telles quelles du domaine de la musique ayant un sens différent dans un autre champ notionnel, on peut citer les suivantes : *faire de la musique* (faire un esclandre, protester) et *jouer un air* (s'en aller, s'enfuir). La première garde encore un rapport sonore, quoique déformé, l'harmonieux étant remplacé par le discordant, avec la collocation. La seconde, par contre, s'en trouve éloignée. Les deux, cependant, appartiennent à l'ensemble des hyperonymes, et restent donc moins motivées dans leur nouvel emploi. Quant à l'exemple *jouer un air de binlou*, beaucoup plus concrète en ce qui concerne l'instrument, elle maintient davantage un lien analogique avec la collocation dont elle provient.

Par contre, d'autres expressions ont subi une légère modification : passage du singulier au pluriel, changement d'article ou de nom, ajout d'un pronom ou d'un modificateur. En voici quelques exemples :

- passage du singulier au pluriel :  
*accorder un instrument (un piano, un violon, etc.)* ->  
*accorder ses violons, ses flûtes*  
*jouer de la flûte* -> *jouer des flûtes*
- changement de l'article :  
*faire (du) Chopin* -> *faire un chopin*
- changement paradigmatique :  
*jouer de la guitare, etc.* -> *jouer de la mandoline*  
*jouer de l'accordéon* -> *faire l'accordéon*
- ajout d'un pronom :  
*jouer un air* -> *en jouer un air*
- ajout d'un modificateur :  
*jouer un air de clarinette* -> *jouer un air de clarinette baveuse*

Les changements sémantiques sont également productifs dans la dévaluation du sens. Ainsi, les verbes spécifiques deviennent génériques (*jouer de l'accordéon* -> *faire l'accordéon*<sup>25</sup>), les noms propres se transforment en noms communs (*faire (du) Chopin* -> *faire un chopin*), les instruments nobles sont remplacés par de plus ordinaires (*jouer de la mandoline*), des mots techniques sont banalisés (*jouer rpe*). Une expression peut en cumuler plusieurs, comme dans *en avoir l'air et la chanson*: ainsi, *avoir la chanson* (collocation sur la musique) est surajoutée à *avoir l'air* (collocation sur l'apparence), la première formant une extension de la deuxième par l'affinité des termes (*air-chanson*) mais contribuant à renforcer le sens global de l'expression résultante : être réellement ce qu'on paraît. D'autres expressions jouent sur la polysémie des mots, telles que *jouer des flûtes*, *flûtes* signifiant « jambes » en argot, et justifiant par là le sens final « s'enfuir à toutes jambes », ou bien sur la cooccurrence surprenante de termes formant une image inusitée, et de ce fait saisissante, même humoristique, telle que *valser dans le(s) décor(s)*. Il s'ensuit une ambiguïté sémantique dont l'opacité amène, dans certains cas, à vouloir en élucider le sens exact, et dans d'autres, à un hermétisme mis au service des sous-langages.

### La mise en discours des EIV

Ces déplacements de sens, qui peuvent se produire sur l'axe horizontal de la langue, selon un découpage transversal de ses domaines d'application (langue générale, langues de spécialité), s'accompagnent d'emplois diversifiés sur l'axe vertical où niveaux et registres provoquent également un éclatement du sens, sous l'influence de facteurs sociolinguistiques et psycholinguistiques, tout cela contribuant à souligner le caractère mouvant et mutant des UP.

### Les niveaux de langue des EIV

Dans toutes les langues il existe des niveaux et des registres différents où certains mots sont employés. Les expressions idiomatiques n'échappent pas à ce phénomène. Elles aussi peuvent s'employer selon ces mêmes niveaux et registres, contrairement

25. Ici le changement sémantique va au-delà du simple passage d'un verbe spécifique à un verbe générique. En fait, *faire l'accordéon* comporte une comparaison implicite : « faire comme si on jouait de l'accordéon ». La structure *faire + le/la + nom* est propre aux expressions elliptiques à valeur comparative, comme nous l'avons vu plus haut.

à ce que pensent ceux qui les qualifient toutes de familières. Il y en a, certes, des familières et même des vulgaires, mais il y en a aussi des cultivées. Voici quelques exemples :

1. niveau soutenu :

1.1. littéraire : *se tailler la part du lion* (La Fontaine) ; *faire comme les moutons de Panurge* (Rabelais)

1.2. archaïque : *tenir le haut du pavé* ; *chercher noise*

2. niveau standard : *faire crédit à (qqn)* (= s'y fier)

3. niveau familier : *en avoir ras le bol*

4. niveau populaire : *changer l'attelage au milieu du gué*

5. niveau vulgaire : *foutre en l'air*

6. niveau argotique : *prendre une ardoise*

7. niveau technique : *porter plainte* (juridique) ; *établir un devis* (commercial)

Il est vrai, néanmoins, qu'au moment d'établir cette classification, il existe une certaine relativité de critères, car ce qui est aujourd'hui considéré comme vulgaire peut ne plus l'être dans quelques années (Bally, 1950, p. 22) ; ou encore, ce qui est familier pour quelqu'un peut être considéré comme standard pour tout autre que lui. Ainsi l'affirme Claude Duneton (1990, p. 5) en ces termes :

Il ne serait guère raisonnable de décider aujourd'hui si *Jeter son bonnet par-dessus les moulins* est une manière de parler « du vulgaire », ou simplement familière, ou bien si elle est devenue essentiellement littéraire.

Dans la pratique langagière, l'usager d'El les emploie généralement à un niveau déterminé, même s'il n'en a pas forcément conscience. Le milieu social auquel il appartient détermine, certes, l'usage d'un certain niveau de langue. Mais, de lui-même, il peut faire un choix différent et employer un registre plus soutenu ou plus relâché. Si ce choix se trouve être inopportun vis-à-vis du reste de son discours, on est en droit de le considérer comme « déplacé ». En fait, on ne parle de niveaux de langue que lorsqu'on procède par comparaison et que l'on considère qu'il existe une hiérarchie dans le langage. De ce fait, ceux qui prennent toutes les El pour des expressions familières ou populaires se situent eux-mêmes à un niveau supérieur. Or elles forment un ensemble linguistique si vaste que tout le monde les emploie à un moment donné, souvent à son insu. En réalité, ce sont des faits de langue

présents dans tous les discours. Pour beaucoup, elles sont même des faits de discours, tant leur sens est indissociable d'un cotexte et d'un contexte. Pour vérifier qu'il existe donc une gradation qui distingue les niveaux de langue des EI en général et des EIV en particulier, une même idée va être rendue par une série d'expressions appartenant à différents registres.

CONCEPT : Rire très fort

niveau 1, soutenu :	<i>rire à gorge déployée ; rire aux éclats</i>
niveau 2, standard :	<i>rire aux larmes ; rire à en pleurer</i>
niveau 3, familier :	<i>rire à se décrocher la mâchoire ; rire comme un bossu ; rire comme une baleine</i>
niveau 4, vulgaire :	<i>se dilater la rate ; se fendre la pipe ; se fendre la poire</i>
niveau 5, argotique :	<i>se trancher la gueule</i>

Cette classification est, bien sûr, arbitraire mais elle permet de constater que ces expressions n'ont pas toutes la même catégorie. Elles partagent, toutefois, des critères formels et conceptuels qui les caractérisent en tant que telles, comme le figement de leurs composants, leur non-compositionnalité et la formation d'une image concrète dont le décodage se situe au niveau de l'idiomaticité de l'expression et non dans sa littéralité. En fait, le décodage d'une EI se fait, d'une part, par l'interprétation littérale de l'icône, et d'autre part, par son abstraction au niveau conceptuel. Il n'en est pas moins vrai que les deux aspects cohabitent et peuvent entrer en action dans l'esprit de l'utilisateur de différentes manières. Il se peut, effectivement, que le locuteur ou l'interlocuteur reste attentif aux deux facteurs qui font fonctionner l'expression idiomatique, ou à un seul d'entre eux. Ainsi, la phrase *Il se met le doigt dans l'œil* peut être d'une part « visualisée », « mise en scène » comme l'acte de s'aveugler soi-même, et d'autre part « conceptualisée », « traduite » mentalement par le terme équivalent « il se trompe ». Ces deux processus sont susceptibles d'être déclenchés en même temps, mais l'un d'eux peut primer sur l'autre, de telle sorte qu'un sujet peut ne plus être sensible à l'image et ne voir que le concept qu'elle comporte, ou vice-versa. Il n'en reste pas moins que la constitution d'une expression idiomatique se fait à travers ces deux aspects.

Ce processus distingue les EI de n'importe quel autre signe dont le signifiant ne détermine aucunement le signifié. Ainsi, le mot *table* s'attache au concept qu'il traduit d'une façon tout à fait arbitraire. Or, dans une expression idiomatique l'image « s'actualise », devient « opérative » pour subir ensuite ou simul-

tanément un processus d'abstraction qui fait que l'esprit la traduit immédiatement par un terme équivalent. Mais en quoi l'expression idiomatique l'emporte-t-elle donc sur le terme équivalent ? En ce qu'elle est plus « parlante », en ce qu'elle s'adresse à l'esprit et aux sens, et cela par le biais de sa valeur stylistique. En effet, son emploi implique un langage à double signification que l'intellect se doit de dégager et à travers lequel l'affect se « défoule », pour ainsi dire, grâce à la force expressive de l'image. Intellect et affect sont, donc, impliqués dans la procédure d'encodage et de décodage des EIV selon les différents paramètres, explicites et implicites, de la situation de communication.

### Encodage et décodage des EI

L'accès au sens des EIV ne se fait pas toujours à travers la matérialité du signe. En effet, elles peuvent être employées dans une énonciation directe où leur présence est mise en relief par le cotexte au moyen de formules métalinguistiques, ou bien facilement décodables par le biais du contexte, ou encore grâce à des indices socioculturels.

#### *L'énonciation directe*

L'aspect fréquentiel des expressions idiomatiques est bel et bien démontré dans le fait qu'elles sont parfois accompagnées dans le discours de formules telles que *comme on dit*, *si vous permettez l'expression*, *selon l'expression consacrée*, etc. Il s'agit là de formules métalinguistiques ayant pour fonction de souligner la locutionnalité des expressions en faisant appel au savoir populaire. Elles sont placées d'ordinaire après l'expression entre virgules, entre deux tirets ou entre parenthèses. Mais elles peuvent également être au milieu (*une histoire c'est le cas de le dire à dormir debout*). Elles contribuent à souligner, d'une part, la notion du « déjà dit », leur aspect répétitif, leur valeur d'éléments préfabriqués du discours ; et d'autre part, la problématique de leur sémantisme non compositionnel posée comme un dire qui ne va pas de soi (Authier-Revuz, 1995<sup>26</sup>). Mais elles servent aussi à véhiculer l'intervention du locuteur qui oriente

---

26. L'étude menée par Jacqueline Authier-Revuz (1995) focalise la situation d'énonciation du point de vue de l'énonciateur qui dédouble la fonction discursive d'une EI par la présence d'un auto-commentaire portant non pas tant sur son contenu que sur le pouvoir de manifester par là le positionnement du locuteur face à l'emploi qu'il fait de cette EI en question.

par le biais de cette réflexivité méta-énonciative l'interprétation du sens de l'EIV que doit faire son interlocuteur. Si elle doit être prise dans son sens littéral, elle est alors accompagnée de formules telles que : *littéralement, à la lettre, au sens propre*, etc. ; dans un sens non compositionnel : *sans jeu de mot, sans malice*, etc. ; dans un sens à la fois compositionnel et non compositionnel : *au sens propre et au sens figuré, au propre et au figuré*.

En outre, la présence de ces formules révèle le positionnement discursif du locuteur vis-à-vis de l'emploi qu'il fait des EIV. Ainsi, elles peuvent servir à manifester son hésitation, son doute ou même son refus de s'attacher au dire commun au moyen d'expressions telles que *si j'ose dire*. Au contraire, elles sont la marque de son adhésion dans la formule *c'est le cas de le dire*. Ces traces locutionnelles contribuent donc à la mise en discours des EIV en se constituant comme le lieu d'une auto-réflexion de la part du locuteur. De ce fait, sa voix singulière, se manifestant dans l'énonciation du commentaire, se démarque de la voix collective sous-jacente à l'EIV. L'absence de ces formules permettrait, au contraire, de les confondre dans un seul énoncé et c'est dans ce sens que l'on pourrait leur attribuer une valeur polyphonique.

En définitive, le sens des EIV n'étant pas toujours défini et établi comme produit achevé, ainsi que le ferait un dictionnaire, il peut être appréhendé par une ouverture sur le discours, en donnant des contextes d'emploi et le niveau de langue utilisé. En effet, il s'agit d'unités dont la signification se forge sans cesse dans l'acte d'énonciation et qui ne prennent de sens que dans la syntagmatique du discours, saisies dans le vif d'une situation de communication donnée. Par ailleurs, lorsque l'accès au sens d'une EIV ne peut se faire par la matière lexicale, on peut y accéder encore grâce à des indices discursifs et à l'interprétation des instances illocutoires, surtout lorsqu'elles sont insérées dans une énonciation indirecte que l'interlocuteur ou le lecteur doit interpréter pour pouvoir les décoder.

### ***L'énonciation indirecte***

C'est souvent par rapport à la situation d'énonciation que se dégage le sens idiomatique d'un énoncé figé. Certains d'entre eux peuvent être pris isolément pour des phrases libres, leur sens littéral étant parfaitement compréhensible, aussi bien pour un locuteur natif que pour un étranger. D'autres, par contre, sont beaucoup moins transparents. Cependant, tous ne possèdent de sens que par rapport au contexte et à la situation de communication, et le désajustement sémantique créé n'est perçu que dans l'isotope du discours. Cette énigme du sens se résout par le biais d'une analyse des instances illocu-

toires. Ainsi, une évidence telle que *Je n'ai que deux mains* n'est admise dans la cohérence du message qu'en tant que moyen d'exprimer une intention concrète du locuteur, qui est loin d'être celle d'informer son interlocuteur sur une réalité commune aux deux intervenants. Cette intention, qui peut être l'ironie, la colère, ou un autre état d'âme, se manifeste par une énonciation indirecte qui a pour double but de dévoiler le positionnement du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur, et de chercher à influencer sur son comportement.

Ainsi l'énonciation indirecte peut se manifester :

1. Par désajustement syntaxique : il s'effectue grâce à des modalités de phrases qui traduisent indirectement un énoncé qui devrait être dit autrement, d'une façon plus transparente. Exemples :

- fausses assertions : *Tu es fou à ller !* (= Tu dis n'importe quoi. Arrête de dire des bêtises !) ;

- fausses questions : *Tu as un train à prendre ?* (question posée pour faire remarquer à qqn qu'il est bien pressé = Ne va pas si vite. Tu as encore le temps) ; *Tu veux que je te fasse un dessin ?* (question posée à qqn qui ne semble pas comprendre ce qu'on vient de lui dire = Tu ne sembles pas comprendre. Tu veux que je te l'explique encore une fois ?) ;

- faux commandements : *Arrête, tu vas me faire pleurer !* (= Tu n'arriveras pas à me convaincre de tes malheurs) ;

- fausses circonstances : *Si ça t'amuse...* (= Continue comme ça si tu veux, moi, je m'en moque). *Si tu crois que ça m'amuse...* (= Ne va pas croire que je fais ça parce que j'aime le faire. Je suis obligé de le faire).

2. Par désajustement sémantique : il se manifeste par l'opposition créée entre l'énoncé et la situation d'énonciation. Les expressions idiomatiques sont choisies parmi les antiphrases<sup>27</sup> traduisant surtout l'ironie, c'est-à-dire une figure de pensée qui sert à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre. Exemples :

*Ne te gêne pas ! Fais comme chez toi.* (= Tu me déranges)

27. Pour une étude comparée des antiphrases lexicalisées en français et en espagnol, voir D. Boyer (2000).

*C'est du joli ! (= Quels dégâts !)*  
*On voit que la confiance règne.*

3. Par désajustement pragmatique : il apparaît lorsque le locuteur exprime une évidence qui est redondante du point de vue informationnel, mais qui devient argumentative du point de vue discursif. Exemples :

*Je n'ai que deux mains.*  
*Je ne suis pas sourd.*  
*Tu comprends le français ?*

Quand la compétence idiomatique d'un interlocuteur ne suffit pas à décoder correctement une EIV, il est nécessaire de faire appel à tous les repères discursifs présents dans la situation d'énonciation. La problématique du sens des EI par le contexte peut être illustrée avec ces quelques exemples tirés du *DEL*:

#### EMPLOIS DISCURSIFS DES EIV

EIV Lecture litté- rale possible	Concept	Valeur information- nelle <sup>28</sup>	Valeur illocutoire (point de vue du locuteur)
<i>sauter le fossé</i>	prendre une décision hasardeuse ; se marier	-	difficulté à changer d'état
<i>mettre la clé sous la porte</i>	déménager sans payer	-	tromperie
<i>jeter des pierres dans le jardin de qqn</i>	accuser, attaquer en paroles	-	accusation
<i>se payer / s'offrir le luxe de...</i>	se permettre de faire qqch. d'inhabituel	+	affirmation d'un excès

28. Les signes - ou + correspondent aux valeurs • négative • ou • positive • de l'information chez le locuteur. L'intention de départ, préalable à l'acte de parole, peut effectivement déterminer si l'énoncé s'utilise dans un sens ou dans l'autre.

<b>EIV Redondance sémantique</b>	<b>Concept</b>	<b>Valeur information- nelle</b>	<b>Valeur illocutoire (point de vue du locuteur)</b>
<i>applaudir des deux mains</i>	approuver entièrement	+	adhésion
<i>aimer d'amour</i>	aimer qqn dans le sens fort	+	intensité
<i>appeler un chat un chat</i>	être franc et direct	+	franchise
<b>EIV Sens Idiomatique</b>	<b>Concept</b>	<b>Valeur information- nelle</b>	<b>Valeur illocutoire (point de vue du locuteur)</b>
<i>creuser sa fosse avec ses dents</i>	altérer sa santé par des excès	-	idée d'excès
<i>avoir avalé sa carne</i>	être très raide	-	idée de morgue
<i>prendre ses jambes à son cou</i>	s'empresseur de partir	+	idée de vitesse

Les quelques expressions choisies sont regroupées d'après le rapport entre le sens propre et le sens figuré de l'expression en question, en établissant trois groupes :

1. Celles qui maintiennent une lecture littérale possible ;
2. Celles qui manifestent une redondance sémantique ;
3. Celles qui sont proprement idiomatiques, c'est-à-dire à sens non compositionnel.

En consultant l'acception relevée dans le dictionnaire, on constate que la valeur informationnelle (positive ou négative) dépend, en fait, de la valeur notionnelle que les EIV cherchent à traduire. Cette valeur notionnelle se charge à son tour d'une valeur illocutoire qui dépend des attitudes des interlocuteurs. Dans le tableau, nous n'en signalons qu'une parmi celles qui peuvent être accordées dans l'encodage, c'est-à-dire du point de vue du locuteur en parlant, par exemple, de lui-même (*sauter le fossé* : « J'ai sauté le fossé » ; *applaudir des deux mains* :

« *J'ai applaudi des deux mains* », etc.). Cela dit, le sens et la valeur d'une EIV peuvent changer du tout au tout dans d'autres circonstances discursives. Ainsi, dans le premier groupe, l'exemple *se payer/s'offrir le luxe de*, dans la perspective du locuteur qui parle de soi (« *Je me suis offert le luxe de m'acheter une BMW* »), représente l'expression d'une autosatisfaction (valeur informationnelle positive) ; par contre, s'il l'emploie en parlant d'autrui (*Il s'est offert le luxe de se payer une BMW*), ce peut être là la manifestation d'une critique ou d'un sentiment d'envie (valeur informationnelle négative) ou d'admiration et de surprise (valeur informationnelle positive).

Le second et le troisième groupes représentent des exemples de EIV à rupture sémantique interne, c'est-à-dire où les formatifs sont combinés de manière incohérente et empêchent, donc, une lecture littérale de l'expression. Ils se distinguent par la redondance du sens dans le premier cas et l'incongruité de l'image dans le deuxième. En effet, *applaudir des deux mains*, ou *prendre ses jambes à son cou*, sont deux expressions où l'exagération contribue à renforcer la valeur informationnelle, et par là même, la valeur illocutoire. On peut constater que dans le groupe de la redondance, celle-ci est mise au service des deux valeurs discursives et les rend positives. Aussi bien le locuteur que l'interlocuteur perçoivent la force de l'idée exprimée dans le pléonasmе.

Par contre, dans le troisième groupe où le sens idiomatique est construit au moyen de la rupture des règles de projection des termes sur l'axe syntagmatique, la valeur informationnelle transmise par le concept-image ne donne pas toujours la clé de la valeur illocutoire mise en jeu dans l'énonciation. Ainsi, les trois exemples ont en commun une image hyperbolique. Or l'exagération ne pourvoit pas toujours l'information de la même valeur discursive. Ainsi, les deux premiers exemples employés dans un échange verbal ne peuvent pas être utilisés à la première personne : « *J'ai creusé ma fosse avec mes dents*, ou « *J'ai avalé ma canne*. La valeur informationnelle empêche cette situation d'énonciation. Par contre, le dernier exemple est possible à toutes les personnes, même à la première : « *J'ai pris mes jambes à mon cou*. Les idées d'excès et de morgue que manifestent les images des deux premières EIV ne peuvent s'adresser qu'à une deuxième ou troisième personne, lesquelles, dans une énonciation à la première personne, représentent un sujet de critique. L'image de la troisième EIV, par contre, contribue à rendre positives les deux valeurs, informationnelle et illocutoire, respectivement.

### **Les facteurs socioculturels**

Ils représentent des éléments indispensables autant pour la création des EI que pour leur reproduction ou leur réception. En effet, une EI se construit à partir de faits sociaux codés dans l'image qu'elle véhicule. L'impact de cette image conditionne le succès de l'expression qui se propage dans l'espace et disparaît avec le temps. L'émetteur qui en fait usage peut le faire de deux manières : en cherchant à se démarquer de la voix collective que représente ce type d'unités linguistiques caractérisées comme éléments préfabriqués, répétitifs et institutionnalisés du discours ; ou bien en s'y intégrant. Dans le premier cas, on a vu les moyens dont il dispose pour laisser des traces locutionnelles par le biais desquelles il procède à une autoréflexion sur la mise en discours des EIV. Par contre, l'absence de ces formules lui permet d'incorporer sa voix à celle de la collectivité, les deux se superposant dans un seul énoncé. Ainsi, en rapport avec la valeur sémantique, proprement métaphorique et imagée, la fonction pragmatique des EIV est redevable à leur statut d'éléments à la fois linguistiques et culturels, en ce sens qu'elles réfèrent à un fonds populaire qui s'est formé à travers l'histoire d'une communauté. Elles ne sont, donc, comprises la plupart du temps que par cette collectivité qui les a vues naître et qui les a elle-même diffusées. Elles représentent les signes d'une idiosyncrasie populaire qui contribue à l'identification d'un peuple (*Il tombe des cordes*, en France, des piques en Espagne : *Llueve a chuzos*, des chiens et des chats en Angleterre : *It rains cats and dogs*). Il y en a, certes, qui sont communes à plusieurs pays. Elles sont alors transnationales ou paneuropéennes, mais en vertu de racines partagées dans certains domaines (par exemple, le religieux : *s'en laver les mains*, *lavarse las manos*, *lavarsti le marit*, *to wash one's hands*).

Outre cette valeur de signe d'identité, les EIV sont également des signes de complicité entre locuteurs et interlocuteurs : leur emploi et leur compréhension lient momentanément les énonciateurs, les placent sur un terrain d'entente, les font sentir comme appartenant au même groupe socioculturel. Elles sont donc le garant d'une communication efficace. D'autre part, le fonds culturel auquel elles réfèrent permet d'autant mieux au locuteur d'enrichir l'échange, en affichant grâce à elles une plus-value culturelle, qu'il sait que son interlocuteur saura les décoder. Par exemple, *mettre la poule au pot* est porteur d'une référence historique dont le locuteur est connaisseur, sans quoi il ne l'emploierait pas toujours à bon escient. Par ailleurs, l'expression ne peut être déchiffrée que par un interlocuteur

bien averti. Elles sont donc le signe d'une intertextualité, d'une mise en abîme culturelle, surtout dans une bonne compétence idiomatique<sup>29</sup>.

En conclusion, les EIV représentent le côté vivant, coloré et savoureux d'une langue mise essentiellement au service d'une interaction communicative où l'intellect et l'affect des locuteurs et des interlocuteurs sont mis en jeu.

### **L'affect et l'intellect dans les EIV**

Le monde des sentiments et des idées s'exprime également à travers les expressions idiomatiques<sup>30</sup>. En tant que faits de langue, elles expriment, comme tout autre élément linguistique, l'affectivité et l'intellectualité du sujet parlant. Par égotisme naturel, le langage de l'homme est bien plus subjectif qu'objectif, et de ce fait bien plus affectif que logique. L'ensemble des procédés linguistiques mis en œuvre pour traduire la nuance des idées et des sentiments est étudié par la stylistique entendue ici comme science qui s'occupe non seulement des valeurs expressives mais aussi des valeurs impressives du langage<sup>31</sup>. Cette science appliquée à l'étude des expressions idiomatiques verbales permet de mettre en lumière le rôle de l'affect et de l'intellect dans la production et la réception de ces faits de langue.

#### ***L'affect dans la production et la réception des EIV***

Du point de vue du locuteur, c'est l'affect qui se trouve à l'origine du besoin qu'il éprouve de nommer une réalité interne

29. Il est vrai que l'emploi correct d'une EI ne va pas nécessairement de pair avec une connaissance de ses origines, surtout en ce qui concerne les usagers passifs. Toutefois, posséder une bonne compétence idiomatique implique la maîtrise d'un faisceau de compétences, de nature linguistique, culturelle et idéologique aussi bien chez le locuteur que chez le récepteur pour assurer un échange verbal efficace.

30. En fait, l'affect et l'intellect président à l'actualisation de toute pratique langagière. Ch. Bally s'est attaché à démontrer que le langage véhicule aussi bien nos idées que nos sentiments. Ainsi, il choisit de nommer la discipline qui étudie le langage sous le terme de « Stylistique », qu'il définit comme suit : « La Stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité. » (Bally, 1951, p. 16)

31. On définit les valeurs expressives comme celles qui expriment naturellement les idées et les sentiments d'un locuteur donné, et les valeurs impressives comme celles qui cherchent à produire un effet sur son auditeur.

ou externe au moyen d'une image concrète. Cette réalité provoque en lui un certain état d'âme qui le pousse à réallier un choix dans la langue, plus coloré, plus vivant, plus expressif. Il pourrait très bien s'exprimer en termes objectifs, neutres. Or ses sentiments étant en jeu, il cherche un moyen d'expression plus direct. L'image facilite dans une EIV l'actualisation des sentiments internes du locuteur. Elle les rend plus saisissants, dans une intention de les transcrire avec force. Ainsi donc, les EI servent à matérialiser l'affectivité du locuteur qui choisit ce signe, et non un autre, en raison de son pouvoir d'évocation. En effet, au moyen de ces expressions il se libère d'un trop plein d'émotions. Du reste, la transcription linéaire d'un sentiment tel que *Je suis fatigué de tout cela* donne au locuteur l'impression de rendre bien pauvrement la force du sentiment qui l'anime. Ceci le pousse à chercher une expression plus puissante, plus apte à traduire toute son émotion<sup>32</sup>. Ainsi, il dira plutôt :

*J'en ai assez.* (niveau 1)

*J'en ai marre. J'en ai ras le bol.* (niveau 2)

*J'en ai ras le cul.* (niveau 3)

Inversement, il existe des idées considérées comme tabou, ou bien des sentiments trop intimes qui semblent difficilement abordables. Dans ce cas, le locuteur peut chercher à atténuer la portée de ce qu'il va dire au moyen de plusieurs procédés stylistiques. Ainsi, différentes figures rhétoriques contribuent à annoncer la mort de quelqu'un :

*Il a avalé son extrait de naissance* : hyperbole

*Il a rendu l'âme/l'esprit/le dernier soupir* ; *Il a fermé les yeux* ;

*Il a fini ses jours* : euphémisme

*Il a cessé de vivre/d'être* : litote

*Il a cassé sa pipe* ; *Il a passé l'arme à gauche* : métaphore

*Il est parti les pieds devant, entre quatre planches* ; *Il est descendu dans la tombe* : métonymie.

32. À ce propos, la remarque de Rabanal y Álvarez (1986, p. 119) nous semble exacte : « Los esfuerzos propios propenden a ser calibrados con una medida por demás hiperbólica. Nos parece pálido afirmar que estamos cansados y nos propasamos a decir que "echamos los bofes", que "estamos reventados", que "andamos con las tripas al rastro", que "no damos por nuestra vida un cuarto". En el campo de la fraseología cristalizada; entre esas que llamamos "frases hechas" porque nos vienen dadas y rodadas por una larga tradición que nos las vuelve perfectas e intocables, abundan y superabundan las frases hiperbólicas, creadas bajo el influjo de un sentimiento ponderativo. »

Ces figures de style, réduites plus haut à un phénomène de métaphorisation, et bien d'autres telles que l'anaphore, le pléonasme, l'ironie, etc., répondent donc à ces deux tendances de base : à exagérer ou à atténuer l'expression des idées ou des sentiments du locuteur. Le choix qu'il fait de l'un de ces moyens dépend d'une intention énonciative de départ. Ainsi, l'hyperbole, le superlatif ou la répétition, par exemple, servent à renforcer l'expression de sa pensée, surtout dans une situation d'énonciation relâchée ou familière. Par contre, l'euphémisme et le diminutif lui permettent de l'atténuer surtout dans une situation d'énonciation formelle, soumise à des contraintes sociales. Ces deux tendances, à leur tour, ne répondent qu'à un seul motif chez le locuteur : obtenir l'adhésion du public.

Du point de vue du récepteur, une expression idiomatique implique le besoin d'un interlocuteur complice, capable de décoder correctement l'énoncé. Effectivement, l'interlocuteur est, en fait, le terme de la décharge émotionnelle qu'elles renferment. En premier lieu, l'énonciation d'une expression telle que *s'arracher les cheveux* est décodée par l'interlocuteur à un niveau tout simplement conceptuel : il comprend que le locuteur exprime un état de désespoir ou de colère. En deuxième lieu, il fait une seconde interprétation, à un niveau, cette fois, psycholinguistique : il comprend le degré de colère ou de désespoir du locuteur. Ce degré est traduit, dans ce cas-ci, par une image concrète, exagérée, hyperbolique. Or un simple décodage correct n'est pas le seul but visé par une EIV. Elle cherche, en fait, à produire d'autres effets que de transmettre docilement et fidèlement toute l'intensité émotive du locuteur. Elle prétend, en plus, engager aussi l'émotivité de l'interlocuteur. Pour ce faire, elle compte sur la force de l'image qui la soutient et sur la figure de style qui l'exprime. Elle va « parler » non seulement à l'esprit de l'interlocuteur mais aussi à ses sens. C'est donc dans ce sens affectif qu'on peut parler de la valeur stylistique des EI, dans leur production et dans leur réception.

### ***L'intellect dans la production et la réception des EIV***

Du point de vue du locuteur, les EIV peuvent s'employer dans l'intention discursive de concrétiser, visualiser une idée qui autrement passerait inaperçue, dans le but d'attirer son attention. Ainsi, l'image qui est à la base d'une EIV est mise au service d'un dessein utilitaire. En effet, elle fait appel à l'imagination du public qui s'intéresse ainsi au concept qu'elle véhicule. Placées aux charnières de l'énonciation, les EIV s'emploient comme stratégie discursive pour illustrer ou défendre une idée. Pour sa part, le locuteur tire profit de la

nature des EI qu'il emploie aux dépens d'expressions synonymiques pour imposer son jugement.

Du point de vue du récepteur, la valeur persuasive ou injonctive des EI agit directement sur l'interlocuteur puisqu'elles prétendent en modifier la conduite. Elles cherchent son adhésion aux contenus qu'elles proposent. Un simple décodage correct n'est plus suffisant. Le but est de persuader le destinataire de l'EIV. Celle-ci crée un rapport de forces entre les deux pôles de la communication : convaincre et se laisser convaincre. Une fois encore, le monde de la publicité ou de la politique démontre, dans les slogans où apparaissent des EIV, que l'objectif à atteindre est non seulement d'ordre affectif mais aussi intellectuel.

Mais l'intellectualité des EIV intervient également au niveau ludique, cette fois-ci. Elles présupposent également, chez l'interlocuteur, un fonds culturel et social commun à celui du locuteur. La portée des modifications introduites ne sera bien valorisée que si la structure antérieure de l'EIV est préalablement connue. Or, chez les locuteurs natifs, les EIV constituent un type de savoir déposé depuis longtemps dans leurs esprits et stocké en mémoire par la voie institutionnelle et expérientielle. Acquises en situation de communication ordinaire, leurs traces en mémoire sont sans cesse réactivées par l'usage qui en est fait dans tous les discours quotidiens. Elles sont donc immédiatement disponibles pour l'interprétation correcte de messages codés, tels que les énoncés humoristiques, politiques et publicitaires, entre autres. Il est évident que le sens de l'humour du destinataire n'est pas mis en question ici, mais certes son appartenance à *une culture partagée*, en termes de R. Galisson (1995a). En effet, pour garantir une appréciation minimale de la créativité que le locuteur apporte à l'énonciation, il est indispensable que l'interlocuteur possède les éléments nécessaires au déchiffrement nouveau qui est mis en jeu. Généralement, les EIV traduisent la vision du monde qu'en a son énonciateur. Le destinataire, même s'il ne partage pas cette vision, doit en connaître les données. Comme pour les slogans publicitaires, les EIV humoristiques obtiennent un double effet de sens, en superposant le sens nouveau du gag sur le sens courant, commun de l'EIV. Dans les énoncés médiatiques, toute manipulation de séquences figées en appelle donc à un bagage culturel déterminé, nécessaire pour percer le sens greffé sur le nouvel énoncé et suffisant pour repérer et interpréter le changement formel à l'origine du changement sémantique. Les modifications formelles sont généralement d'ordre phonétique, lexicale et syntaxique et elles produisent toute une prolifération de sens qui représentent de véritables énigmes,

même pour des interlocuteurs natifs. Que dire alors dans le cas des apprenants d'une langue étrangère ?

Si le décodage des EIV dans leur usage normé représente un obstacle rédhibitoire du point de vue d'un étranger qui apprend la langue surtout dans la perspective d'un savoir institutionnalisé, il l'est davantage en ce qui concerne les énoncés délexcalisés tant que l'apprenant n'aura pas eu accès à l'univers culturel de cette langue en question. En effet, plus les savoirs culturels sont éloignés des savoirs appris en milieu institutionnel, moins ils se trouvent à leur disposition. Or la forme et le sens généralement incongrus des EIV constituant autant d'écueils à leur compréhension et à leur acquisition, leur valeur discursive échappera tout à fait à l'apprenant, le mettant *hors jeu* dans une situation de communication donnée, le privant ainsi d'une pratique langagière particulièrement riche en connotations.

La manipulation des EIV met en évidence leur présence au sein de la langue, et cela aussi bien pour les locuteurs natifs que pour les apprenants. Leur opacité dans un usage réglé devient double dans un discours manipulé (politique, publicité, humour, etc.) et leur décryptage rend compte d'une volonté de départ chez le locuteur de briser les attaches culturelles en offrant au public l'occasion d'exercer son intelligence et de mesurer son savoir. La satisfaction d'avoir trouvé la solution renvoie au destinataire du message une image positive de lui-même. Grâce au défi que représente la recherche de la clé de l'énigme à travers des traces suffisantes à la reconnaissance des énoncés figés de base, locuteur et interlocuteur mettent en jeu leur capacité intellectuelle. C'est dans ce sens que l'on peut également accorder aux EIV une valeur stylistique qui en appelle cette fois à l'intellect.

En conclusion, les EIV se trouvent dans toutes les productions langagières, orales et écrites, d'un niveau élevé ou bas, aussi bien dans la langue générale qu'en langues de spécialité. Cela s'explique par leur triple fonction discursive : informer d'une réalité extra-linguistique, exprimer une subjectivité et influencer sur une conduite. Cette qualité convertit les EIV en moyens privilégiés d'entente tacite entre locuteurs et interlocuteurs. Elles sont donc le garant d'une communication réussie. Cette qualité provient de la mise en place d'une procédure stylistique fondée sur la pensée analogique. Celle-ci se manifestant explicitement dans les expressions à structure proprement comparative, et implicitement dans les expressions métaphorisées, elle constitue le biais par lequel se manifestent l'affect et l'intellect de l'individu.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif principal de cet ouvrage a consisté dans la présentation d'un domaine spécifique de la linguistique, appelé phraséologie, fondé sur la combinatoire figée de signes polylexicaux. En effet, face à la linguistique générale qui étudie la structure d'une langue en combinaison libre, la phraséologie s'occupe des suites de mots stables. En tant que discipline, elle est constituée d'un objet d'étude, les unités phraséologiques, et d'une méthodologie. Elle dispose, comme la linguistique générale, des mêmes éléments d'analyse : phonétique, morphosyntaxe, sémantique et pragmatique.

En phonétique, des auteurs comme Isačenko ou Fónagy attribuent aux unités phraséologiques une intonation particulière qui les distingue du reste du discours libre. En morphosyntaxe, elles sont étudiées d'après leur degré de régularité structurale et de productivité syntaxique. Le lexique employé est composé d'éléments archaïques ou contemporains, sans subir, la plupart des fois, de modifications morphologiques sur l'axe syntagmatique, le figement des formatifs d'une UP étant un trait distinctif de ce genre d'éléments, bien qu'appliqué selon un degré de scalarité. En sémantique, l'objet d'étude de la phraséologie tombe sous l'analyse de l'aspect de la sommativité ou non-sommativité du sens des formatifs par rapport au sens global de la suite figée. Quant à la pragmatique, ces expressions sont le lieu de l'étude du discours « reproduit », du « déjà dit », opposé au discours libre. L'aspect fréquentiel détermine le degré d'occurrence d'une unité et son incidence dans la langue. Ainsi, figement, idiomatisme, reproduction et institutionnalisation représentent les propriétés essentielles des unités phraséologiques.

Cependant, la grande diversité de structures et d'emplois de ces suites figées a amené les linguistes à vouloir systématiser l'ensemble, en cherchant les points convergents et divergents qui existent entre elles. L'hétérogénéité des formes et des usages des unités phraséologiques provient d'une pratique ancienne de compilation des éléments sous forme de recueils, dictionnaires et manuels où tout était mélangé. En ce qui concerne le champ théorique de la phraséologie, il a débuté

vers la fin du *xix*<sup>e</sup> siècle avec des références isolées dans des ouvrages de linguistique générale qui se limitaient à signaler la présence d'une syntaxe figée au sein de la langue. Dans la deuxième moitié du *xx*<sup>e</sup> siècle, un mouvement nettement orienté vers la détermination d'une discipline pourvue d'un objet d'étude et d'une méthodologie se fait sentir. Analysée, dans un premier temps, comme système, la phraseologie a évolué ensuite vers la constitution d'un domaine précis où il importe désormais d'étudier le comportement des UP dans le discours.

Dans cet ouvrage nous avons étudié trois domaines représentatifs de l'ensemble du matériel phraseologique, à savoir les parémies, les collocations et les expressions idiomatiques, fonctionnant sur deux axes : la langue générale et les langues de spécialité. Ces trois catégories d'expressions se trouvent liées par des traits communs : polylexicalité, figement, reproduction, institutionnalisation. Elles se démarquent, toutefois, par un comportement sémantique et pragmatique particulier.

Les collocations constituent des combinaisons de mots où chaque formatif est pris dans un sens propre et dont la sommativité des signifiés conforme le sens global de l'expression. Leur emploi est de l'ordre du référentiel, de la dénotation. Les expressions idiomatiques, par contre, représentent des combinaisons de mots où chaque formatif, ou l'un d'entre eux, perd son sens propre pour s'ajuster aux sèmes des termes co-présents. Le sens global de l'expression est donc non sommatif, ou non compositionnel. Le caractère idiomatique de l'expression relève de ce trait sémantique. Au niveau de la pragmatique, les EI appartiennent à l'inférentiel, à la connotation. Quant aux parémies, elles fonctionnent sémantiquement sur une base à la fois compositionnelle et non compositionnelle. En effet, construites sur le principe de vérité, leur sens littéral refait surface à travers leur sens idiomatique, et leur sens idiomatique fait surépaisseur au sens littéral. Pragmatiquement, elles sont greffées sur le discours qu'elles interrompent pour y prendre place comme citations, exemples ou arguments. C'est cet aspect de mise en abîme textuelle qui les distingue des deux autres catégories.

Ces trois types d'UP ont retenu notre attention pour leurs caractéristiques communes et différentielles, ainsi que pour leur présence aussi bien dans la langue générale que dans les langues de spécialité. Cependant, ce travail a été essentiellement centré sur les collocations et les expressions idiomatiques, laissant les parémies au soin des parémiologues dont elles constituent le véritable objet d'étude. Appliquée aux expressions idiomatiques à construction verbale, l'approche

pragma-sémantique d'une part, et rhétorico-stylistique d'autre part, de cette étude a permis de mettre en lumière leur triple fonction dans la langue, à savoir : informer d'une réalité, exprimer une subjectivité et influencer sur une conduite. L'analyse détaillée de ce sous-ensemble a révélé la mobilité d'un domaine défini, paradoxalement, comme le lieu du figement. Ainsi, l'étude de la phraséogenèse a mis en relief le caractère génétique des unités phraséologiques par rapport aux combinaisons libres et même entre elles, beaucoup d'expressions idiomatiques étant d'anciens proverbes (Casares, 1950 ; Combet, 1971) ou inversement (Conca, 1999). Les transformations se produisent généralement dans deux directions : une évolution diachronique, dans le passage d'une combinaison libre à une expression idiomatique, surtout sous l'influence des mœurs qui sont tombées dans l'oubli (*tenir le haut du pavé*) ; ou bien synchronique, dans le passage de collocations terminologiques à la langue générale avec un sens figuré, sous l'effet pendulaire de la langue, créant ainsi deux formes parallèles (en relation d'homonymie pour certains spécialistes, de polysémie pour d'autres). Mais, de même que des collocations terminologiques (par exemple, musicales) sont transvasées à la langue générale (*forcer la note*), celle-ci peut également servir de réservoir d'expressions argotiques figées à partir de combinaisons libres (*aller à la campagne* = aller en prison).

Par ailleurs, d'autres changements peuvent s'opérer sur la matière lexicale de l'expression figée en délexicalisant certains termes par le procédé du défigement partiel. Cela donne lieu généralement à la création de variations (*pleuvoir à verse/à seaux ; dormir comme une souche/une bûche...*) ou de variantes (*aimer la bouteille, boire comme un trou, avoir une éponge dans le gosier*). Ceci amène Anscombe (1997) à remettre en question le figement comme caractéristique essentielle des unités phraséologiques, surtout en ce qui concerne les proverbes. Mais ce défigement peut être le résultat d'une manipulation lexicale voulue, pour des raisons ludiques (jeu de mots) ou pragmatiques (les palimpsestes verbaux dans les slogans, titres de presse, etc.). Ces transformations se réalisent sur l'axe paradigmatique en introduisant des éléments nouveaux, soit pour renouveler la forme, soit pour renouveler le sens.

Les procédés de transformation mis en action varient selon ces deux types d'évolution. Ainsi, ceux qui concernent les changements horizontaux ayant lieu, en diachronie, sur l'axe syntagmatique des EI sous l'effet de la patine du temps, ou en synchronie, sous l'effet d'un transvasement d'un domaine à l'autre, touchent au sens, mais non pas à la forme. En voici les principaux agents :

- l'opacité : l'expression se transforme en catachrèse ;
- la métaphorisation : la combinaison libre devient figée, le sens littéral se perd et prend un sens figuré ;
- la remétaphorisation : le sens second se perd ou se double d'un troisième sens, et ainsi de suite.

Quant aux procédés qui concernent les changements verticaux ayant lieu, en synchronie, sur l'axe paradigmatique sous l'effet d'une délexicalisation partielle, créant des expressions synonymes (variations et variantes) ou nouvelles (publicité, titres, etc.), ils ne touchent qu'à une partie de l'expression. En voici les principaux moyens :

- des moules générateurs d'expressions figées (*parler affaires/ politique/ chiffres*) ;
- par imbrication (collocation + expression idiomatique : *conversation à bâtons rompus*) (Hausmann, 1998) ;
- de la comparaison *in praesentia* à la comparaison *in absentia* :
- *faire comme l'autruche* -> *faire l'autruche* ;
- par manipulation ou détournement lexical : *En avril ne te découvre pas d'un DIM* (Galisson).

En conclusion, toutes ces modifications démontrent la mobilité des expressions figées d'une langue. Figement et défigement représentent les composantes d'un domaine vivant et dynamique. Au terme de cette étude, l'affirmation d'Alain Rey (1997, p. 346) nous semble définir, plus que jamais, le caractère particulier de la phraseologie :

[...] l'objet phraseologique est fondamentalement une dynamique, un lieu de passage. Paradoxe pour une réalité linguistique repérée pour sa stabilité.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. ÉTUDES

- ANSCOMBRE J.-Cl., « Un essai de caractérisation de certaines locutions verbales », *Recherches linguistiques* 10, 1984, p. 5-37.
- ANSCOMBRE J.-Cl., « Reflexiones críticas sobre la naturaleza y el funcionamiento de las paremias », *Paremia* 6, 1997, p. 43-54.
- ASSAL A., « La métaphorisation terminologique », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1994, p. 235-242.
- AUTHIER-REVUZ J., « Méta-énonciation et (dé)fligement », *La locution en discours* (Numéro spécial de *Cahiers du français contemporain* 2), 1995, p. 17-39.
- BÄCKLUND U., « Frozen adjective-noun collocations in English », *Cahiers de Lexicologie* 28, 1976, p. 74-88.
- BÄCKLUND U., « Apex adjectives », *Cahiers de Lexicologie* 33, 1978, p. 91-103.
- BALLY Ch., *Précis de stylistique. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Genève, Eggimann, 1905.
- BALLY Ch., *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke, 1950 (1<sup>re</sup> éd. 1932).
- BALLY Ch., *Traité de Stylistique française*, vol. I, Librairie Georg & Cie (Genève), Librairie Klincksieck (Paris), 1951 (1<sup>re</sup> éd. 1909).
- BÁRDOSI V., « Un ange passe : Contribution à l'étymologie d'une locution », G. Gréciano (éd.), *Europhras 1988. Phraséologie contrastive*, 1989, p. 7-16.
- BÁRDOSI V., « Guide bibliographique de la phraséologie française avec Index thématique, 1900-1990 », *Linguisticae Investigationes* XIV -2, 1990a, p. 349-402.
- BÁRDOSI V., « Contribution à l'histoire de la phraséologie française des origines jusqu'à Michel Bréal », *Studia Lexicographica neolatina* II, Szeged, Hongrie, 1990b, p. 61-132.
- BÉJOINT H., Thoiron Ph., « Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 513-522.

- BÉNÉZECH J.-L., « Un projet de dictionnaire électronique bilingue », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* 3, 2000, p. 139-163.
- BENSON M., « Lexical Combinability », *Papers in Linguistics* 18/1-4, 1985, p. 3-15.
- BENVENISTE É., « Fondements syntaxiques de la composition nominale », *B.S.L.* 62, 1967, p. 15-31.
- BENVENISTE É., *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard, 1966.
- BENVENISTE É., *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, 1974.
- BESSÉ (de) B., « Introduction : le Colloque de Genève », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 9-11.
- BIERBACH M., « Mettre la charrue avant les bœufs : Réflexions méthodologiques en phraseologie diachronique », *Revue de linguistique romane* 215/216, 1990, p. 447-474.
- BLOOMFIELD L., *Le Langage*, Paris, Payot, trad. Janick Gazlio, 1970.
- BOER (de) C., *Essais de syntaxe du français moderne*, Groningen, Noordhoff, 1922.
- BOYER D., « Les antiphrases lexicalisées en français et espagnol. Essai de typologie comparée et problèmes de traduction », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* 3, 2000, p. 197-211.
- BREAL M., *Essai de sémantique (Science des significations)*, Paris, Hachette, 1924 (1<sup>re</sup> éd. 1897).
- BURGER H., *Idiomatik des Deutschen*, Tübingen, Max Niemeyer, 1973.
- BURGER H. et al., *Handbuch der Phraseologie*, Berlin, New York, de Gruyter, 1982.
- BURIDANT C., « L'approche diachronique en phraseologie : quelques aspects de l'ancien et du moyen français », *Travaux de Linguistique et de Philologie* 27, 1989a, p. 127-149.
- BURIDANT C., « L'approche diachronique en phraseologie : quelques aspects de l'ancien et du moyen français », G. Gréciano (éd.), *Europhras* 88. *Phraseologie contrastive*, 1989b, p. 31-42.
- CANDEL D., « Locutions en langues de spécialité », *La locution en discours* (numéro spécial des *Cahiers du français contemporain*, 2), 1995, p. 151-173.
- CARNEADO MORÉ Z., TRISTÁ PÉREZ A. M., *Estudios de fraseología*, La Habana, Academia de Ciencias de Cuba, 1985.
- CASARES J., « Introducción a la lexicografía moderna », *Revista de Filología Española*, Madrid, Anejo LII, 1969 (1<sup>re</sup> éd. 1950).
- ČERMAK F., « On the Substance of Idioms », *Folia Linguistica* 22/3-4, 1988, p. 413-438.

- ČERMAK F., « La identificación de las expresiones idiomáticas », in Juan de Dios Luque Durán et Antonio Pamies Bertrán (dir.), *Léxico y fraseología*, Granada, Método Ediciones, 1998, p. 1-18.
- CHAPE W., « Idiomaticity as an anomaly in the Chomskyan paradigm », *Foundations of Language* 4/1, 1968, p. 109-127.
- CHAPE W., *Meaning and the structure of language*, Chicago, The Chicago University Press, 1970.
- CLAS A., « Les minibanques de terminologie : le prototype Batem », *Computational lexicology and lexicography*, 1991, p. 219-225.
- COHEN B., « Méthodes de repérage et de classement des cooccurrents lexicaux », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 505-511.
- COMBET L., *Recherches sur le "Refranero" castillan*, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1971.
- CONCA MARTÍNEZ M., « Relacions d'inclusió entre unitats fraseològiques », *Paremia* 8, 1999, p. 137-141.
- CONCA MARTÍNEZ M., « Os estudos de fraseoloxía catalana : realidades e proxectos », in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998, p. 139-167.
- CONCA M., GUIA J., « La idiomacitat de les unitats fraseològiques (UFs) en relació amb el sistema conceptual metafòric d'una llengua i cultura. Aplicació diacrònica i contrastiva », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* 3, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2000, p. 31-48.
- CORBIN D., « Locutions, composés, unités polylexématiques », in M. Martins-Baltar (coord.), *La Locution entre langue et usages*, Fontenay Saint-Cloud, ENS Editions, 1997, p. 53-101.
- CORPAS PASTOR G., *Manual de fraseología española*, Madrid Gredos, 1996.
- CORPAS PASTOR G., « Expressions fraseolóxicas e colocacións clasificación », in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998a, p. 31-61.
- CORPAS PASTOR G., « El uso de paremias en un corpus del español peninsular actual », G. Wotjak (éd.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998b, p. 365-390.
- CORPAS PASTOR G., *Las lenguas de Europa : estudios de fraseología, fraseografía y traducción*, Granada, Editorial Comares, 2000.

- COSERIU E., « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire », *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, Nancy, 1966, p. 175-217.
- COSERIU E., *Principios de semántica estructural*, Madrid, Gredos, 1977.
- COULMAS F., *Routine im Gespräch. Zur pragmatischen Fundierung der Idiomatik*, Wiesbaden, Akademische Verlagsgesellschaft, 1981.
- COWIE A. P., « The treatment of Collocations and Idioms in Learner's Dictionaries », *Applied Linguistics* 2/3, 1981, p. 223-235.
- DARMESTER A., *Traité de la formation des noms composés*, Paris, Bouillon, 1874.
- DARMESTER A., *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Éditions Champ Libre, 1979 (1<sup>re</sup> éd. 1887).
- DÍAZ O., *Acquisition des expressions idiomatiques en langue étrangère*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III, 1981.
- DUBOIS J. et al., *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970.
- DUBOIS J. et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
- ECKERT R., « Synchronische und diachronische Phraseologieforschung », in K. Jarmo (dir.), *Beiträge zur allgemeinen und germanistischen Phraseologieforschung*, Oulu, Veröffentlichungen des germanischen Instituts 7, 1986.
- EISMANN W., « Phraseologie und Russischunterricht in der Sowjetunion », *Die Neueren Sprachen* 78, 6, 1979, p. 555-572.
- ENGLER R. (dir.), « Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale », *Édition critique* I, fasc. 2, Wiesbaden, Harrassowitz, 1967.
- FIRTH J. R., *Papers in Linguistics 1934-1951*, Londres, Oxford University Press, 1957.
- FLEISCHER W., *Phraseologie der deutschen Gegenwartssprache*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1997 (1<sup>re</sup> éd. 1982).
- FÓNAGY I., *Situation et signification*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1982.
- FÓNAGY I., « Figement et changement sémantiques », in M. Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, 1997, p. 131-164.
- FONTANIER P., *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968 (1<sup>re</sup> éd. 1821).
- FRASER B., « Idioms within a Transformational Grammar », *Foundations of Language* 6/1, 1970, p. 22-42.

- GAATONE D., « Les locutions verbales : pour quoi faire ? », *Revue Romane* 16, 1981, p. 49-73.
- GAATONE D., « La locution : analyse interne et analyse globale », in M. Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, 1997, p. 165-177.
- GALISSON R., « Les palimpsestes verbaux : des révélateurs culturels remarquables, mais peu remarqués... », *Les Cahiers de L'Asdifle* 6, 1995a, p. 59-89.
- GALISSON R., « Les palimpsestes verbaux : des révélateurs culturels remarquables, mais peu remarqués... », *La locution en discours* (numéro spécial des *Cahiers du français contemporain*, 2), 1995b, p. 41-63.
- GAMBIER Y., « Socioterminologie et phraséologie : pertinence théorique et méthodologique », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 397-409.
- GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ M., « Sobre implicaciones lingüísticas. Solidaridad léxica y expresión fija », *Estudios humanísticos. Filología* 12, 1990, p. 215-227.
- GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ M., « Expresión fija y sinonimia », in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998a, p. 83-95.
- GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ M., « Binomios fraseológicos antitéticos », G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998b, p. 195-201.
- GARCÍA-PAGE SÁNCHEZ M., « Expresiones fijas idiomáticas, semidiomáticas y libres », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* 3, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2000, p. 95-109.
- GENTILHOMME Y., « Contribution à une réflexion sur les locutions mathématiques », *La locution en discours* (numéro spécial des *Cahiers du français contemporain*, 2), 1995, p. 197-242.
- GIRY-SCHNEIDER J., « Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse », *Linguisticae Investigationes* 2/1, 1978, p. 24-53.
- GIRY-SCHNEIDER J., *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Genève, Droz, 1987.
- GLÄSER R., *Phraseologie der englische Sprache*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1986a.
- GLÄSER R., « A plea for phraseo-stylistics », *Trends in Linguistics* 32, 1986b, p. 41-52.
- GOFFIN R., « Du syntème au phraséolexème en terminologie différentielle », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 431-438.

- GONZÁLEZ REY M. I., « Le rôle de la métaphore dans la formation des expressions idiomatiques », *Paremia* 4, 1995, p. 157-167.
- GONZÁLEZ REY M. I., « La valeur stylistique des expressions idiomatiques en français », *Paremia* 6, 1997, p. 291-296.
- GONZÁLEZ REY M. I., « Estudio de la idiomatización en las unidades fraseológicas », in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998, p. 57-73.
- GONZÁLEZ REY M. I., « La mise en discours des expressions idiomatiques françaises », *Paremia* 8, 1999, p. 249-254.
- GONZÁLEZ REY M. I., « La presencia de la "comparación" en la construcción de expresiones idiomáticas del español y del francés », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* 3, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2000, p. 213-228.
- GONZÁLEZ REY M. I., « Analyse des caractéristiques des unités phraseologiques », in L. G. Elduayen et J. Cascón Marcos (dir.), *Análisis del discurso*, Granada, Editorial Universidad de Granada, 2000, p. 119-136.
- GOUADEC D., « Terminologie et phraseologie », *Terminologie et Traduction* n° 2/3, 1992, p. 549-563.
- GOUGENHEIM G., « Une catégorie lexico-grammaticale : les locutions verbales », *Études de linguistique appliquée* 2, 1971, p. 56-64.
- GRÉCIANO G., *Signification et dénotation en Allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, Faculté des lettres et sciences humaines, 1983.
- GRÉCIANO G. (dir.), « Europhras 1988. Phraseologie contrastive », *Actes du Colloque International Klingenthal-Strasbourg, 12-16 mai 1988*, Strasbourg, Université des sciences humaines, 1989.
- GRÉCIANO G. (dir.), « Inférences et phraseographie. Lexique et inférence(s) », *VII<sup>e</sup> Colloque international de linguistique, 14-15-16 novembre 1991*, Paris, Librairie Klincksieck, 1991, p. 115-130.
- GRÉCIANO G. (dir.), « L'idiome comme icône », *Verbum* 1/1/3, 1993, p. 35-43.
- GRÉCIANO G. (dir.), « Collocations rythmologiques », *Meta* 42/1, 1997a, p. 33-44.
- GRÉCIANO G. (dir.), « La phraseogenèse du discours », in M. Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, 1997b, p. 179-200.
- GREENBAUM S., *Verb-Intensifier Collocations in English: an Experimental Approach*, La Haye-Paris, Mouton, 1970.

- GREENBAUM S., « Some verb-intensifier collocations in American and British English », *American Speech* 49 (1/2), 1974, p. 79-89.
- GREENBAUM S., *Good English and the Grammarian*, Londres, Longman, 1988.
- GREIMAS A. J., « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie* 2, 1960, p. 41-61.
- GREIMAS A. J., *Du sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1970.
- GREVISSE M., *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1988 (12<sup>e</sup> éd.).
- GROSS G., « Degré de figement des noms composés », *Langages* 90, 1988, p. 57-72.
- GROSS G., « Enseignement des connecteurs », *Les Cahiers de L'Asdife (Lexique et didactique du français langue étrangère)* 6, 1995, p. 109-123.
- GROSS G., *Les expressions figées en français (noms composés et autres locutions)*, Paris, Ophrys, 1996.
- GROSS G., « Du bon usage de la notion de locution », in M. Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages*, 1997, p. 201-223.
- GROSS M., « Grammaire transformationnelle et enseignement du français », *Langue française* 11, 1971, p. 4-14.
- GROSS M., *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann, 1975.
- GROSS M., « Une classification élémentaire des phrases figées en français », *Revue québécoise de linguistique* 11/2, 1982, p. 151-185.
- GROSS M., « Sur les déterminants dans les expressions figées », *Langages* 79, 1985, p. 89-117.
- GROSS M., « Les limites de la phrase figée », *Langages* 90, 1988, p. 7-22.
- GROSS M., « Trois applications de la notion de verbe support », *L'information grammaticale* 59, 1993, p. 36-41.
- GUIRAUD P., *L'Argot*, Paris, Presses universitaires de France, 1969 (1<sup>re</sup> éd. 1956).
- GUIRAUD P., *Les Locutions françaises*, Presses universitaires de France, Paris, 1973 (1<sup>re</sup> éd. 1962).
- HAENSCH G., WOLF L., ETINGER S., WERNER R., *La lexicografía. De la lingüística teórica y la lexicografía práctica*, Madrid, Gredos, 1982.
- HALLIDAY M. A. K., « Lexis as a Linguistic Level », in C. E. Bazell et al. (dir.), *In Memory of John Firth*, Londres, Longmans, 1966, p. 148-162.
- HANKS P., « Problemas e solucións na preparación de dicionarios de 'Idioms' ingleses », in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de

- Compostela, Xunta de Galicia, Centro Ramón Piñeiro, 1998, p. 83-100.
- HARRIS Z. S., «The Elementary Transformations», *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, 1970, p. 482-532.
- HAUSERMANN J., *Phraseologie. Hautprobleme der deutschen Phraseologie auf der Basis sowjetischer Forschungsergebnisse*, Tübingen, Niemeyer, 1977.
- HAUSMANN F. J., «Un dictionnaire des collocations est-il possible ?» *Travaux de Linguistique et Littérature* 17/1, 1979, p. 187-195.
- HAUSMANN F. J., «Le dictionnaire de collocations», in F. J. Hausmann et al. (dir.), *Wörterbücher. Dictionnaires. Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie. An International Encyclopedia of Lexicography. Encyclopédie internationale de lexicographie*, t.1, Berlin/New-York, Walter de Gruyter, 1989, p. 1010-1019.
- HAUSMANN F. J., «Collocations in monolingual and bilingual English dictionaries», in V. Ivir et D. Kalogjera (dir.), *Languages in Contact and Contrast. Essays in Contact Linguistics*, Berlin/New-York, 1991, p. 225-236.
- HAUSMANN F. J., «Tout est idiomatique dans les langues», in M. Martins-Baltar (coord.), *La Locution entre langue et usages*, Fontenay Saint-Cloud, ENS Editions, 1997, p. 277-290.
- HAUSMANN F. J., «O dicionario de colocacións. Criterios de organización», in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998, p. 63-81.
- HEID U., «Décrire les collocations : deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé», *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 523-548.
- HERNÁNDEZ E., GÓMEZ DE ENTERRÍA J., «Semántica en paremias francesas y españolas de diferentes ámbitos de especialidad», *Paremia* 6, 1997, p. 321-326.
- HJELMSLEV L., *Prolegómenos a una teoría del lenguaje*, traduit du suédois (1943), Madrid, Gredos, 1971.
- HOUEBINE A. M., SIMONIN B., «Langue ou langage ? Réorganisation actuelle de l'objet ou du domaine linguistique», in J. F. Corcuera et al. (dir.), *La lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo xx - La linguistique française. Bilan et perspectives à la fin du xx<sup>e</sup> siècle*, Zaragoza, Universidad de Zaragoza, 1994, p. 197-203.
- ISACENKO A. V., «Morphologie, syntaxe et phraseologie», *Cahiers Ferdinand de Saussure* 7, 1948, p. 17-32.

- JAKOBSON R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963.
- JESPERSEN O., *The Philosophy of Grammar*, London, Allen & Unwin Ltd., 1968 (1<sup>re</sup> éd. 1924).
- KATZ J. J., POSTAL P., *Semantic Interpretation of Idioms and Sentences containing them*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1963.
- KJELLMER G., « Patterns of Collocability », in J. Aarts et W. Meijs (dir.), *Language and Computers: Studies in Practical Linguistics*, Amsterdam, Rodopi, 1990, p. 163-178.
- KLINKENBERG J. M., *Le Sens rhétorique: essais de sémantique littéraire*, Bruxelles, Les Éperonniers, 1990.
- KOCOUREK R., *La Langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter, 1991.
- KÓTOVA M., « As achegas rusas ós estudos fraseolóxicos », in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998, p. 247-256.
- KRAFFT U., *Comment le D<sup>r</sup> Cottard n'apprit pas les idiotismes*, Communication aux Journées d'études de linguistique comparée français-allemand, Strasbourg, 1992.
- KUNIN A. V., « Phraseologie as Linguistic Science », *Actes du X<sup>e</sup> Congrès international des linguistes*, vol. 2, Bucarest, 1992.
- LAGO GARABATOS J., « Construction endocentrique, construction exocentrique, construction appositive », *Revue de linguistique romane* 57, 1993, p. 421-432.
- LAUSBERG H., *Elementos de retórica*, Madrid, Gredos, 1983.
- LE GUERN M., *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse, 1973.
- LEWIN Th. et al., « Vers un inventaire contextualisé de groupements discursifs pour apprenants avancés », *La locution en discours* (numéro spécial des *Cahiers du français contemporain*, 2), 1995, p. 65-86.
- L'HOMME M.-Cl., « Les unités phraséologiques verbales et leur représentation en terminographie », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 493-503.
- MCINTOSH A., « Patterns and Ranges », in A. McIntosh et M. A. K. Halliday (dir.), *Patterns of Language*, Londres, Longmans, 1966, p. 183-199.
- MAKKAI A., « The two Idiomaticity areas in English and their membership: a stratificational view », *Linguistics* 50, 1969, p. 44-58.
- MAKKAI A., *Idiom structure in English*, La Haye-Paris, Mouton, 1972.

- MAKKAJ A., «The Cognitive Organization of Idiomaticity: Rhyme or Reason?», *Georgetown University Working Papers on Languages and Linguistics* 11, 1975, p. 10-29.
- MARTIN W., «Remarks on Collocations in Sublanguages», *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 157-164.
- MARTINET A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970.
- MARTÍNEZ MARÍN J., *Estudios de fraseología española*, Málaga, Ágora, 1996.
- MARTÍNEZ MARÍN J., «Cómo introduci-los valores pragmáticos das expresións fraseolóxicas no dicionario», in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998, p. 127-137.
- MARTINS-BALTAR M., «Énoncés de motifs usuels: figures de phrase et procès en déraison», *La locution en discours* (numéro spécial des *Cahiers du français contemporain*, 2), 1995, p. 87-118.
- MARTINS-BALTAR M., «Repères dans les recherches actuelles sur la locution», in M. Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay Saint-Cloud, ENS Editions, 1997, p. 19-52.
- MATHIEU-COLAS M., «Typologie de la composition nominale», *Cahiers de lexicologie* 69, 1996, p. 65-118.
- MEJRI S., «Le figement lexical. Descriptions linguistiques et restructuration sémantique», Tunis, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, 1997.
- MEL'ČUK I. A., «Un nouveau type de dictionnaire: le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (Six articles de dictionnaire)», *Cahiers de lexicologie* XXXVIII (1), 1981, p. 3-34.
- MEL'ČUK I. A., «Lexical Functions in Lexicographie Description», *Proceedings of the Eighth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 1982, p. 427-444.
- MELLADO BLANCO C., «Fraseologismos alemanes y españoles del campo de las emociones», *Paremia* 6, 1997, p. 383-388.
- MENDÍVIL GIRÓ J. L., «Aspectos teóricos del estudio de las unidades fraseológicas: gramática, pragmática y fraseología», in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main/Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998, p. 39-55.
- MENDÍVIL GIRÓ J. L., «Las palabras disgregadas. Sintaxis de las expresiones idiomáticas y los predicados complejos», Zaragoza, Prensas Universitarias de Zaragoza, 1999.

- MOESCHLER J., « Idiomes et locutions verbales : à propos de quelques bizarreries syntaxiques et mystères sémantiques », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992, p. 135-147.
- MOKIENKO V., *As imaxes da lingua rusa. Ensaíos históricos, etimolóxicos e etnolingüísticos sobre Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Ed. Galaxia, Xunta de Galicia, traduit du russe (1986, Leningrad) par E. Lossik, 2000a.
- MOKIENKO V., *Fraseoloxía eslava. Manual universitario para la especialidad de lengua y literatura rusas*, Santiago de Compostela, Ed. Galaxia, Xunta de Galicia, traduit du russe (1<sup>re</sup> éd. 1980, 2<sup>e</sup> éd. 1989, Moscou) par E. Guerbeck, 2000b.
- MORTARA GARAVELLI B., *Manual de retórica*, Madrid, Cátedra, traduit de l'italien (1988, Etas) par M<sup>a</sup>. José Vega, 1988.
- NÚÑEZ-LAGOS DE MIGUEL C., LÓPEZ-KRAHE J., « Dictionnaire électronique multiniveaux de proverbes et d'expressions figées », *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* 3, Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2000, p. 173-191.
- PAUL H., *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Max Niemeyer, 1966 (1<sup>re</sup> éd. 1880).
- PERELMANN Ch., OLBRECHTS-TYTECA L., *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 1989 (1<sup>re</sup> éd. 1970).
- PICOCHÉ J., *Structures sémantiques du lexique français*, Paris Nathan, 1986.
- PINEAUX J., *Proverbes et dictons français. « Que sais-je ? »*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.
- POTTIER B., *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974.
- POTTIER B., *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 1987a.
- POTTIER B., « La subduction, la métaphore et les lexes », *Cahiers de lexicologie* 50, 1987b, p. 209-218.
- REY A., « Remarques sémantiques », *Langue française* 4, 1969, p. 5-29.
- REY A., *La Lexicologie*, Paris, Librairie Klincksieck, 1970.
- REY A., *Théories du signe et du sens (Lectures I)*, Paris, Librairie Klincksieck, 1973a.
- REY A., « La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'âge classique », *Travaux de linguistique et de littérature (Mélanges de Linguistique française et de Philologie et Littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs)*, 1973b, p. 97-107.
- REY A., *Théories du signe et du sens (Lectures II)*, Paris, Librairie Klincksieck, 1976a.

- REY A., « Structure sémantique des locutions françaises », in M. Boudreault et F. Möhren (dir.), *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes (du 29 août au 5 septembre 1971)* 1, Canada, Presses de l'université de Laval, 1976b, p. 831-841.
- REY A., « Phraséologie et pragmatique », in M. Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, 1997, p. 333-346.
- ROBERTS M. H., « The Science of Idiom : A Method of Inquiry into the Cognitive Design of Language », *Papers of Modern Language Association* 59/1, 1944, p. 291-306.
- ROJO G., JIMÉNEZ JULIÁ T., « Fundamentos del análisis sintáctico funcional », *Lalia 2*, Servicio de Publicaciones e Intercambios Científicos, Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela, 1989.
- RUIZ GURILLO L., « Aspectos de fraseología teórica española », Anejo XXIV de *Cuadernos de Filmología*, Valencia, Universidad de Valencia, 1997.
- RUIZ GURILLO L., « Una clasificación no discreta de las unidades fraseológicas del español », in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998a, p. 13-37.
- RUIZ GURILLO L., *La fraseología del español coloquial*, Barcelona, Ariel, 1998b.
- RUWET N., *Introducción a la gramática generativa*, Madrid, Gredos, 1978.
- RUWET N., « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique* 13/1, 1983, p. 9-145.
- SAUSSURE F. (de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1974 (1<sup>re</sup> éd. 1916).
- SCHMID A. M., *Ein Beitrag zur Phraseologie der Französischen Sprache. Syntaktischsemantische Untersuchung zu "mettre" infesten Verbindungen*, Innsbruck, AMOE, 1984.
- SEARLE J. L., *Les Actes du langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1972.
- SECHEHAYE A., « Locutions et composés », *Journal de psychologie normale et pathologique*, t. 18, 1921, p. 654-675.
- SEVILLA MUÑOZ J., *Hacia una aproximación conceptual de las paremiás francesas y españolas*, Madrid, Editorial de la Universidad Complutense, 1988.
- SEVILLA MUÑOZ J., « La terminologie parémiologique française et sa correspondance espagnole », *Terminologie et Traduction* 2/3, 1992a, p. 331-343.

- SEVILLA MUÑOZ J., « Los "dictons": propuesta de sistematización », *Revista de filología francesa* 1, 1992b, p. 175-187.
- SEVILLA MUÑOZ J., « Fuentes paremiológicas francesas y españolas en el siglo XVI », *Revista de filología románica* 9, 1992c, p. 103-123.
- SEVILLA J., ARROYO A., « La noción de "expresión idiomática" en francés y en español », *Revista de filología francesa* 4, 1993, p. 247-261.
- SEVILLA MUÑOZ J., GONZÁLEZ RODRÍGUEZ A., « La traducción y la didáctica de las expresiones idiomáticas (francés-español) », *Équivalences* 24/2, 25/1-2, 1994-1995, p. 171-182.
- SINCLAIR J. M., « Beginning the study of Lexis », in C. E. Bazell *et al.* (dir.), *In Memory of John Firth*, Londres, Longmans, 1966, p. 410-430.
- SINCLAIR J. M., *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press, 1991.
- SINCLAIR J. M., JONES S., « English Lexical Collocations. A study in Computational Linguistics », *Cahiers de Lexicologie* 24, 1974, p. 15-61.
- STRASSLER J., *Idioms in English. A Pragmatic Analysis*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1982.
- SWEET H., *A New English Grammar, logical and historical*, 2 vol., Oxford, The Oxford University Press, 1960 (1<sup>re</sup> éd. 1891).
- THUN H., « Quelques relations systématiques entre groupements de mots figés », *Cahiers de lexicologie* 27, 1975, p. 52-71.
- THUN H., « Probleme der Phraseologie. Untersuchungen zur wiederholten Rede mit Beispielen aus den Französischen, Italienischen, Spanischen und Rumänischen », *Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie* 168, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1978.
- TRISTÁ PÉREZ A. M., « Organización do material fraseolóxico nun dicionario xeral: problemas e alternativas », in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998a, p. 115-126.
- TRISTÁ PÉREZ A. M., « La fraseología y la fraseografía », in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998b, p. 297-305.
- VIETTI S., *Lessico e sintassi delle espressioni idiomatiche*, Napoli, Liguori Editore, 1985.
- VINOGRADOV V., *Osnovnij ponjatija russkoj fraseologii, kak lingvističeskoj discipliny*, *Trudy jubilejnoj naucnoj sessi*, Leningrad, 1946.

- VINOGRADOV V., *Ob osnovnij Tipaj fraseologičeskij tednits v ruskom jazike, Trudy komissii po istorii Akademii Nauk SSSR*, Moscou, 1947.
- VIVÈS R., « La notion de "classe d'objet" : un nouvel outil pour la description », *Les Cahiers de L'Asdifle* 6, 1995, p. 100-109.
- WEINRICH U., « Problems in the Analysis of Idioms », in J. Puhrel (dir.), *Substance and Structure of Language*, Berkeley, UCLA Press, 1969, p. 23-81.
- WOTJAK B., « Ansatz eines modular-intergrativen Beschreibungsmodells für verbale Phraseolexeme (PL) », in G. Gréciano (dir.), *Europhras 88. Phraseologie contrastive*, 1989, p. 459-467.
- WOTJAK B., *Verbale Phraseolexeme in System und Text*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1992.
- WOTJAK B., « Unidades fraseológicas en un diccionario de aprendizaje del alemán como lengua extranjera », in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998, p. 343-363.
- WOTJAK G., « Algunas observaciones acerca del significado de expresiones idiomáticas verbales en el español actual », *Anuario de Lingüística Hispánica*, Universidad de Valladolid 1, 1985, p. 213-224.
- WOTJAK G., « Uso y abuso de unidades fraseológicas », *Homenaje a Alonso Zamora Vicente I*, Madrid, Castalia, 1988, p. 535-548.
- WOTJAK G., « Übereinzelsprachliches und Einzelsprach-spezifisches bei Phraseolexemen », in G. Gréciano (dir.), *Europhras 88. Phraseologie contrastive*, 1989, p. 469-483.
- WOTJAK G., « Reflexiones acerca de construcciones verbo-nominales funcionales », in G. Wotjak (dir.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1998, p. 257-279.
- ZULUAGA OSPINA A., « Pragmatisch fixierte Ausdrücke », in K. Sprengel et al. (dir.), *Semantik und Pragmatik*, Tübingen, Niemeyer, 1976, p. 319-329.
- ZULUAGA OSPINA A., « Introducción al estudio de las expresiones fijas », *Studia Romanica et Linguistica* 10, Francfort-Berne-Cirencester, Peter D. Lang, 1980.
- ZULUAGA OSPINA A., « Sobre las funciones de los fraseologismos en textos literarios », *Paremia* 6, 1997, p. 631-640.
- ZULUAGA OSPINA A., « Sobre fraseologismos e fenómenos colindantes », in J. Ferro Ruibal (coord.), *Actas do I Coloquio Galego de Fraseoloxía*, Santiago de Compostela, Centro Ramón Piñeiro, Xunta de Galicia, 1998, p. 15-30.

## 2. DICTIONNAIRES, RECUEILS ET AUTRES OUVRAGES PHRASÉOGRAPHIQUES

- BEINHAUER W., *Stilistisch-phraseologisches Wörterbuch spanisch-deutsch*, München, 1978.
- BENSON M. et al., *The BBI Combinatory Dictionary. A Guide to Word Combinations*, Amsterdam, 1996.
- BLUM G., SALAS N., *Les Idiomatincs* (français-espagnol), Paris, Seuil, 1989.
- CARADEC F., *N'ayons pas peur des mots (Dictionnaire du français argotique et populaire)*, Paris, Larousse, 1988.
- CARRETER L., *Diccionario de términos filológicos*, Madrid, Gredos, 2<sup>e</sup> édition, 1962.
- CASARES J., *Diccionario ideológico de la lengua española. Desde la idea a la palabra. Desde la palabra a la idea*, Madrid, Gredos, 3<sup>e</sup> édition (1971).
- CONSO P. et al., *Dictionnaire de gestion financière*, Paris, Bordas, 1979.
- COWIE A. P. et al., *Oxford Dictionary of Current Idiomatic English*, 2 vol., Oxford, 1983.
- Diccionario de la lengua española*, Madrid, Real Academia Española, 22<sup>e</sup> édition, 2001.
- DROSDOWSKI G., *Duden Stilwörterbuch der deutschen Sprache. Die Verwendung der Worten im Satz*, VI, Mannheim, völlig neu bearbeitete und erweiterte Auflage, 1970.
- DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
- DUNETON C., CLAVAL S., *Le Bouquet des expressions imagées*, Paris, Seuil, 1990.
- DUPRÉ P., *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, Éditions de Trévise, 1972.
- GALISSON R., *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées*, Paris, CLE International, 1984.
- Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, t. VIII, Paris, Larousse, 1984.
- HENRY G., *Dictionnaire des phrases qui ont fait l'histoire*, Paris, Tallandier, 1991.
- HENRY G., *Dictionnaire des expressions nées de l'histoire*, Paris, Tallandier, 1992.
- LAFLEUR B., *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*, Ottawa, Canada, Duculot, 1991 (1<sup>re</sup> éd. 1979).
- Langenscheidts Kontextwörterbuch Französisch-Deutsch*, Berlin, 1989.
- LEVINTOVA E. et al., *Diccionario fraseológico español-ruso*, Moscou, 1985.
- LEWANDOWSKI T., *Diccionario de lingüística*, Madrid, Cátedra, 1992.

- LITTRÉ E., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.
- MEL'ČUK I. et al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, *Recherches lexico-sémantiques*, I, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1984.
- MEL'ČUK I. et al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, *Recherches lexico-sémantiques*, II, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1988.
- MEL'ČUK I. et al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, *Recherches lexico-sémantiques*, III, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1992.
- MOLINER M., *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos, 2<sup>e</sup> édition, 1998.
- RABANAL Y ÁLVAREZ M. (de), *Maravillas idiomáticas*, Santiago de Compostela, Imprenta Paredes, 1986.
- REY A., CHANTREAU S., *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Les Usuels du Robert, 1990.
- ROBERT P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, t. V, Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert, 1969.
- Trésor de la langue française du xx<sup>e</sup> et du xx<sup>e</sup> siècle*, t. XIII, Paris, Gallimard, 1988.
- VARELA F., KUBARTH H., *Diccionario fraseológico del español moderno*, Madrid, 1994.
- WEIL S., RAMEAU L., *Trésors des expressions françaises*, Paris, Belin, 1981.
- WORRALL A. J., *English Idioms for Foreign Students*, London, Longman, 1971 (1<sup>re</sup> éd. 1932).

# LA PHRASÉOLOGIE DU FRANÇAIS

ISABEL GONZÁLEZ REY

La nouvelle édition de ce livre contribue à renforcer la place qu'occupe actuellement la phraséologie sur le devant de la scène linguistique. En effet, la version revue et corrigée de cet essai sur la phraséologie du français confirme son statut de discipline à part entière au sein des sciences du langage, au même titre que bien d'autres branches qui les conforment. Les unités phraséologiques, tenues désormais pour des éléments incontournables dans la recherche sur la langue, sont ici abordées non seulement du point de vue structurel, mais aussi sémantique et pragmatique. L'étude des problèmes posés par l'ensemble de ces constructions (expressions idiomatiques, collocations, parémies) fournit ainsi au lecteur l'occasion d'une rencontre, surprenante peut-être mais à coup sûr enrichissante, avec cette partie de la langue qui se meut entre la stabilisation et la déstabilisation, entre la prévisibilité des phrases toutes faites et l'ingéniosité des jeux de mots.

*Isabel González Rey est maître de conférences à l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle enseigne la langue française à la faculté des sciences humaines, dont elle est actuellement la doyenne. Phraséologue réputée pour ses nombreuses publications en phraséologie et en phraséodidactique, ses études lui ont valu plusieurs prix, dont le Prix extraordinaire de doctorat pour cet essai sur la phraséologie du français.*

collection « Interlangues »  
sous la direction de Wilfrid Rotgé

**PUM**  
Presses  
universitaires  
du Midi

<http://w3.pum.univ-tlse2.fr>

